יהי אור
העם
ההלכים
בחשך
ראו אור
הגדול
THE DAY
MISSIONS LIBRARY
YALE UNIVERSITY

LE RÉVÉREND PÈRE

JOSEPH GONNET

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

UN DEMI-SIÈCLE D'APOSTOLAT EN CHINE

LE RÉVÉREND PÈRE

JOSEPH GONNET

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PAR LE PÈRE ÉMILE BECKER

DE LA MÊME COMPAGNIE

Troisième Édition

Interroga... majores tuos, et dicent tibi.

(Deuter. 32, 7).

不由古訓	Que peut enseigner
Pou iou kou hiun,	celui qui ne s'appuie pas
于何其訓	sur les enseignements des anciens?
Iu ho k'i hiun?	*(Chou-king, 1066 av. J.-C.).*

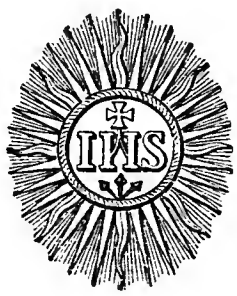

HO-KIEN-FOU *(Tcheu-li sud-est)*

Imprimerie de la Mission

1916

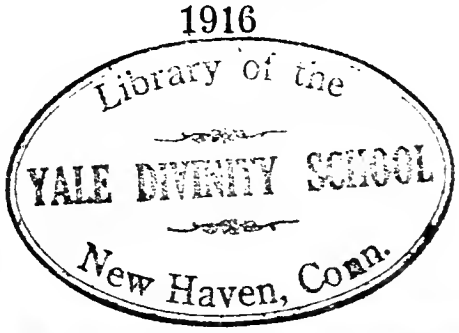

MR6.2
G582
Xb38
1916

Day

Imprimi potest

C. M. Héraulle

Superior regularis

Sien-hsien, die 13 Septembris 1916

T

à
ce
s'
pe
ja
Pa
p
de
di
de

d'
bi
da
et

de
tra

me

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur Bulté, Vicaire apostolique du Tcheu-li sud-est.

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

P. C.

Je ne puis qu'applaudir à l'heureuse idée qui vous a porté à recueillir et à publier les principaux traits de la vie du Révérend Père Gonnet. Tous, dans cette Mission, Pères et Frères, partageront ce sentiment, et, j'en suis convaincu, s'associeront de cœur à « cet acte de reconnaissance. » Mais, si c'est un devoir pour tous, c'en est un plus spécial encore pour moi; car, je n'oublierai jamais avec quelle bonté *toute paternelle* ce vénéré Père, alors Supérieur et Provicaire, m'accueillit à mon arrivée au Kiang-nan et guida mes premiers pas dans la carrière apostolique. A un autre titre encore, je dois payer ma dette de profonde gratitude, puisque par une disposition toute spéciale de la divine Providence, je suis venu dans ce cher Tcheu-li sud-est jouir et bénéficier des fruits de la bonne et féconde administration du Révérend Père Gonnet.

A vous aussi, mon Révérend Père, plus qu'à tout autre, revenait l'honneur d'élever ce digne monument de reconnaissance à la mémoire de ce vrai bienfaiteur. Appelé à lui succéder immédiatement comme supérieur régulier dans cette Mission, vous avez travaillé longtemps et avec succès à la conservation et au développement d'œuvres déjà si bien fondées.

Cher sans doute à tous les Nôtres, votre ouvrage, mon Révérend Père, aura de plus ce précieux avantage d'exposer aux yeux du missionnaire les vraies traditions à conserver et les sages directions à suivre.

Permettez-moi donc, en terminant, mon Révérend Père, de vous renouveler mes remerciements et de vous offrir mes sincères félicitations.

En union de prières et de SS. Sacrifices,

de Votre Révérence

le tout dévoué serviteur et frère en Jésus-Christ

† H.-J. Bulté, S. J.

évêque de Botra, Vicaire apostolique du Tcheu-li sud-est.

Hien-hien, ce 9 janvier 1900.

Titres des chapitres

Pages

Avant-propos de la première édition . . . . . IX-X

— de la seconde édition. XI

LIVRE PREMIER

PRÉCIS DE LA VIE DU RÉVÉREND PÈRE GONNET
jusqu'à la fin de son supériorat
1815-1884

Chapitre premier. — Vocation à la Chine (1815-1844) 3-10
Chapitre II. — La rude école de l'apprenti missionnaire (1844-1854) 11-16
Chapitre III. — L'apôtre des païens (1844-1862) 17-37
Chapitre IV. — Le Supérieur régulier des Nôtres (1862-1884) 39-75

LIVRE SECOND
LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES
du supériorat du Révérend Père Gonnet

Chapitre premier. — Le fondateur des ressources de la Mission. 79-92
Chapitre II. — L'organisateur des œuvres 93-114
Chapitre III. — La pêche en grand 115-150
Chapitre IV. — Recrutement et formation des missionnaires européens 151-190
Chapitre V. — Utilisation des sciences européennes 191-208
Chapitre VI. — Rapports avec les autorités 209-219
Chapitre VII. — Dévotion apostolique à saint Joseph 220-224
Chapitre supplémentaire. — Vieillesse et mort 225-233
Épilogue 234-237
Appendice. — Modes d'évangélisation 238-256

Dates mémorables

de la vie du Révérend Père Gonnet

Naissance	*31 décembre*	*1815*
Vocation au sacerdoce: entrée au grand séminaire de Viviers		*1836*
Vocation à la Compagnie de Jésus: entrée au noviciat d'Avignon	*18 janvier*	*1840*
Vocation à la Chine: ordre des Supérieurs	*21 juin*	*1843*
Prêtrise: ordination au Puy	*2 juillet*	*1843*
Départ pour la Chine (de Brest)	*12 décembre*	*1843*
Arrivée en Chine (à Chang-hai)	*15 octobre*	*1844*
Supérieur régulier des Nôtre au Kiang-nan	*23 novembre*	*1862*
Supérieur au Tcheu-li	*20 mai*	*1866*
Supérieur de nouveau au Tcheu-li	*18 avril*	*1878*
Fête de cinquantaine de Compagnie	*2 juillet*	*1889*
Fête de cinquantaine d'apostolat en Chine	*24 septembre*	*1893*
Mort édifiante à Hien-hien	*2 juillet*	*1895*

Dates réelles des trois noces d'or du père Gonnet:

Entrée au Noviciat	*18 janvier*	*1840*
Noces d'or de Compagnie	*18 janvier*	*1890*
Prêtrise	*2 juillet*	*1843*
Noces d'or de prêtrise	*2 juillet*	*1893*
Arrivée en Chine	*15 octobre*	*1844*
Noces d'or d'apostolat en Chine	*15 octobre*	*1894*

Dès les premiers mois de 1845, le Père Gonnet est envoyé dans son premier district du Pou-nè, pour y commencer son apostolat: et c'est au milieu de 1895, juste cinquante ans plus tard, qu'il est appelé à recevoir la récompense de ses travaux apostoliques.

AVANT-PROPOS

de la première édition

Le but que nous nous proposons dans ces pages n'est point de donner l'histoire des deux Missions du Kiang-nan et du Tcheu-li sud-est, à l'époque où le Révérend Père Gonnet y consacrait ses talents et son zèle. Cette histoire a paru dans les biographies de Monseigneur Languillat et de Monseigneur Dubar. Notre unique dessein est de faire acte de reconnaissance envers le Père Gonnet, et de publier le vivant souvenir que conserve notre Mission à la mémoire d'un homme suscité par la Providence, pour être, avec Monseigneur Dubar, le fondateur de ses ressources et l'organisateur de ses œuvres.

De plus, au moment où l'action sans cesse grandissante des nations européennes en Chine commence à y modifier notablement l'ancien état des esprits et des choses, il ne sera peut-être pas hors de propos ni sans intérêt de reproduire, en l'abrégeant, le nouvel apostolat de la Compagnie de Jésus au Céleste-Empire, depuis sa rentrée dans ce pays, en 1842. Sans nous assujettir au détail des faits, nous nous attacherons de préférence à exposer les principes dont s'inspirèrent nos Pères missionnaires, et la tactique qu'ils employèrent auprès des chrétiens à soigner et des païens à convertir.

Mais, pour résumer ces traditions d'un demi-siècle, quel meilleur, quel plus sûr témoin pourrions-nous invoquer et entendre que le Père Gonnet lui-même? Témoin oculaire, il a tout vu, unissant même à cet avantage incontestable celui, non moins précieux, d'avoir partagé sa longue carrière entre les deux Missions du Kiang-nan et du Tcheu-li. De rares aptitudes administratives l'ayant signalé parmi ses frères il fut long-temps chargé de les diriger dans leurs œuvres comme dans leur conduite. Ce n'est donc plus un simple témoin oculaire et spectateur, mais un témoin qui a dû prendre part à l'action et s'y mêler, non en subalterne qui exécute, mais en chef qui commande et dirige. Et ce témoin, ce chef, qui a plus et mieux vu, a vu plus longtemps encore qu'aucun de ses compagnons d'apostolat. Ouvrier de la première heure, il a survécu à tous, et, seul des nouveaux missionnaires, il a pu célébrer sa cinquantaine de Chine. Même parmi les anciens, comme longévité au Céleste-Empire, il occuperait une place d'honneur. Trois seulement pourraient, sous ce rapport, lui disputer la palme: le Père Emmanuel Mendez, portugais, presque nonagénaire lorsqu'il mourut à Macao, après cinquante-neuf ans d'apostolat [1]; le Père Nicolas Longobardi, Sicilien, qui fournit une laborieuse carrière de cinquante-sept ans en Chine, avant de s'endormir, à quatre-vingt-quinze, du doux sommeil des justes; le troisième enfin, le

Père Joseph Suarez, portugais, arrivé en Chine à vingt-huit ans, où il ne mourut que cinquante-deux ans plus tard.

Le Père Gonnet est donc un bon témoin, d'autant plus que, par caractère, il n'était point novateur, aimant à tout révolutionner pour chercher le progrès dans des nouveautés; mais, avant tout, conservateur et homme des traditions. C'est pourquoi, en le voyant et en l'entendant, nous ne surprendrons point d'idées personnelles et exclusives, mais nous recueillerons les idées, et nous constaterons la manière de faire de l'ensemble des missionnaires qui travaillèrent avec lui ou sous lui, pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

Quatre périodes distinctes remplissent la vie du Père Gonnet :

La première va de sa naissance à son arrivée en Chine, et compte vingt-neuf ans, du 31 décembre 1815 au 15 octobre 1844.

La seconde comprend dix-huit années d'apostolat au Kiang-sou: dix dans le district du Pou-nè, et huit dans celui de Zi-ka-wei; du 15 octobre 1844 au 23 novembre 1862.

Vingt et un ans de Supériorat forment la troisième. Quatre ans Supérieur des Nôtres au Kiang-nan, le Père Gonnet le fut ensuite dix-sept au Tcheu-li, avec une simple interruption de huit mois: du 23 novembre 1862 au 18 avril 1884.

La quatrième enfin s'étend de cette époque de sa vie jusqu'à sa mort, et nous le montre successivement ministre aide-procureur à T'ien-tsin, sept ans, et quatre ans vieillard en retraite à Hien-hien; en tout, onze ans, du 18 avril 1884 au 2 juillet 1895.

Nous ne nous astreindrons pas, au cours de cette Notice, à un ordre chronologique rigoureux; nous grouperons, au contraire, de préférence, suivant les chapitres, les choses qui se rapportent à une même classe d'idées. Il en résultera, pensons-nous, plus de clarté, d'intérêt et d'utilité pour le lecteur. Le programme de l'apostolat moderne n'en ressortira que mieux aussi : se créer des ressources pour fonder et soutenir des œuvres, et faire ces œuvres pour attirer et convertir les pauvres païens.

AVANT-PROPOS

de la seconde édition

Par reconnaissance, et pour perpétuer utilement parmi nos missionnaires la mémoire des bienfaits du R. P. Gonnet, nous avions, en 1900, imprimé le récit de sa vie et de son demi-siècle d'apostolat en Chine. Mais ce travail, exclusivement composé pour les Pères du Tcheu-li sud-est, et non destiné à la publication, avait, en conséquence, été tiré à fort peu d'exemplaires. Grâce à son caractère intime, nous étions descendu dans bien des détails qui eussent paru déplacés dans un ouvrage public.

Cependant, pour répondre au désir vivement et instamment manifesté par plusieurs de Nosseigneurs les Vicaires apostoliques, de voir ce petit volume réimprimé et publié pour l'usage et l'avantage de tous les missionnaires, nous offrons respectueusement et de grand cœur à nos confrères d'apostolat en Chine ce modeste secours, si secours il y a. Nous nous permettrons seulement d'élaguer de la première édition ce qui serait par trop intime, et, par suite, d'une médiocre utilité pour les autres missionnaires.

Cette année 1907 étant l'année jubilaire de notre petite Mission du Tcheu-li sud-est, puisque son premier Vicaire apostolique, Monseigneur Adrien Languillat, fut sacré en mars et intronisé en avril 1857 par le vénéré Monseigneur Mouly, la réédition de la vie du Père Gonnet rappellera à la fois et le souvenir du vétéran de cinquante ans en Chine, et les cinquante ans d'apostolat de nos Pères au Tcheu-li sud-est.

P. É. B.

Hien-hien, 15 août 1907, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge.

LIVRE PREMIER

LE REVÉREND PÈRE JOSEPH GONNET

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PRÉCIS DE LA VIE DU R. P. GONNET

JUSQU'A LA FIN DE SON SUPÉRIORAT

(1815-1884)

Naissa
sén
— N
la C
la f
— M

Lo
déche
Josep
montr
lorsqu
même
flegma
non é
racon
Buisso
nous

« U
« le m

« N
« car
« une

LE RÉVÉREND PÈRE

JOSEPH GONNET

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

CHAPITRE PREMIER

VOCATION A LA CHINE

Naissance. — Caractère: un épisode du petit séminaire. — Vocation au sacerdoce: grand séminaire. — Vocation à la vie religieuse: pèlerinages à la Louvesc; l'homme de Dieu. — Noviciat d'Avignon. — Scolasticat de Vals: philosophie; théologie. — Nomination pour la Chine: impression personnelle. — Sacerdoce: fête de la Visitation. — Derniers adieux à la famille. — Départ pour la Chine. — La liberté en Chine. — La première messe en Chine. — Monseigneur de Bézy; le Révérend Père Gotteland. — État de la mission.

1815-1844

Le 31 décembre 1815, naissait à Glun, près de Tournon, département de l'Ardèche, l'enfant de bénédiction dont nous essayons d'esquisser à grands traits la vie: Joseph Gonnet. Un épisode de sa première adolescence suffira seul pour nous montrer, en la mettant en relief, l'énergique nature de notre futur apôtre. Et lorsque, plus tard, nous admirerons son grand calme, sa parfaite possession de lui-même, nous saurons que cette précieuse qualité, loin d'être l'effet d'un tempérament flegmatique et mou, était, au contraire, le fruit de généreux efforts et la marque non équivoque d'une volonté ferme et inébranlable. Le fait dont nous parlons est raconté dans le livre qui a pour titre: « Cinquante ans au Maduré. » C'est le Père Buisson, directeur d'un orphelinat et deux ans compagnon du Père Bossan, qui nous le transmet.

« Un orphelin, raconte-t-il, avait fait une faute grave. J'aurais été d'avis qu'on « le mit à la porte.

« Non, mon bon Père, me dit le Père Bossan; prenons patience. En pareil cas, « car des cas semblables se sont présentés et se présenteront encore, je me rappelle « une histoire dont j'ai été témoin autrefois. Il est bien bon que vous la sachiez:

« Au petit séminaire de Valence, il y avait un élève d'un talent supérieur, mais « étourdi, orgueilleux, emporté. Impatient de la règle, il était presque continuel- « lement en révolte contre ses surveillants et ses professeurs. Cependant il avait « bon cœur et un grand amour pour la sainte Vierge. Un jour, il fit la mauvaise « tête tant et si bien, que le supérieur lui signifia son expulsion. — « Je vous don- « ne deux heures, lui dit-il, pour faire votre malle et quitter la maison. » — L'en- « fant ne réplique pas un mot et se retire; mais, de ce pas, il s'en va à la chapelle. « Là, prosterné devant la statue de la sainte Vierge, il supplie Marie de se montrer « sa Mère, et de lui obtenir son pardon, lui promettant de se corriger et de con- « tenter ses maîtres à l'avenir. Cependant les deux heures étaient passées. Le « supérieur, apprenant que l'élève non seulement n'était point parti, mais ne faisait « aucun préparatif pour son départ, le mande et lui dit d'un ton courroucé: « Je « vous avais donné deux heures pour vous préparer à sortir de la maison, com- « ment se fait-il que vous ne tenez aucun compte de mes ordres? » — « Monsieur « le supérieur, répond l'élève, j'ai prié la sainte Vierge, et Elle m'a pardonné, « parce que je lui ai promis d'être sage à l'avenir. Je vous le promets aussi; serez- « vous à mon égard moins indulgent que Marie? » Le supérieur se sent désarmé; « son indignation se calme, il dit à l'enfant: « Eh bien! moi aussi je vous pardon- « ne; restez avec nous. »

« Dès ce jour, jusqu'à la fin de ses classes, ce jeune homme, si étourdi jus- « qu'alors, fut un modèle de régularité et de bonne conduite. Savez-vous, Père « Buisson, quel était ce jeune homme? Le Père Gonnet, si longtemps supérieur « général de la Compagnie de Jésus en Chine.

« Ainsi, ajoutait le Père Bossan, le sacerdoce, la vie religieuse et l'apostolat, « voilà le fruit de la dévotion du jeune Gonnet à la sainte Vierge. Efforçons-nous d'inspirer cette dévotion à nos enfants, et ne craignons pas de leur pardonner « leurs étourderies et leurs coups de tête. [1] »

Comme on le voit, le récit du Père Bossan nous révèle les qualités naturelles du Père Gonnet: talent supérieur et bon cœur, et les défauts contre lesquels il eut à se mettre en garde. Cependant, son esprit de foi et son amour pour la sainte Vierge l'aidant à développer les unes et à triompher des autres, il commença, dès son adolescence, à montrer cette régularité de tenue et cette force de persévérance qui devait, dans la suite, lui faire surmonter tant de difficultés.

C'est en 1836, à l'âge de 21 ans, que le vertueux Joseph se décide à suivre un premier appel de Dieu. Il veut devenir prêtre, pour se dévouer au salut des âmes. Dans ce but, il se rend à Viviers, au grand séminaire de son diocèse, où, après une année de philosophie, il commence et poursuit, trois ans durant,

---

[1] *Cinquante ans au Maduré (1837-1887)*, par le P. Denis Guchen S. J., tome I, page 303.

ses études théologiques. Mais cette donation incomplète ne satisfaisait pas son cœur, et, sans cesse, il ressentait un attrait intérieur l'inclinant à faire davantage. Cet attrait devenait plus irrésistible dans ses pèlerinages favoris à la Louvesc, au tombeau de saint Jean-François Régis. Une voix intime semblait alors lui répéter au fond du cœur: « Vie religieuse et apostolat comme Régis, voilà ce qu'il te faut. » Se sentant un jour plus impressionné par ces appels réitérés, il résolut de s'éclairer, en consultant un homme de Dieu, capable de le bien guider dans la question de sa vocation. Cet homme, il l'avait tout près de lui, au pied même de cette montagne où il priait. C'était le Révérend Père Fouillot, chargé de donner la dernière formation religieuse à nos jeunes Pères, réunis à Notre-Dame d'Ay, pour y faire leur troisième année de probation. Aller trouver ce sage directeur, lui exposer tous les motifs de vocation qu'il croit avoir à la Compagnie, fut, pour notre fervent séminariste, une résolution aussitôt exécutée que conçue. La solution du cas était, du reste, facile. Aptitude et attrait divin se trouvaient réunis; tout était pour le ciel: tout, par conséquent, venait du ciel. L'abbé Gonnet est donc immédiatement adressé à Lyon, au Révérend Père Provincial, et accepté pour le noviciat. Bien que diacre, à la veille, pour ainsi dire, du sacerdoce, le nouvel élu ne veut cependant pas différer plus longtemps. A peine fixé sur la certitude de sa vocation religieuse et admis à entrer dans la Compagnie, il quitte tout, séminaire et famille, et gagne Avignon, pour y commencer son noviciat, le 18 janvier 1840.

Séparés, comme nous le sommes, par le temps et la distance, les renseignements sur le jeune novice en formation nous font complètement défaut. On peut cependant affirmer sans crainte, conclure même à bon droit, que celui qui, au séminaire, était déjà un modèle de régularité, et se montra toute sa vie si scrupuleux observateur des règles et si exact à maintenir la discipline religieuse, fut un digne et fervent novice. Le choix seul que firent de lui ses Supérieurs, pour l'envoyer, trois ans plus tard, sans qu'il en eût manifesté le désir ou exprimé la demande, dans les Missions lointaines de Chine qui se rouvraient pour la Compagnie, indique assez la profonde estime qu'ils avaient de sa vertu.

Au bout d'un an et demi, il lui fallut quitter Avignon, et passer deux autres années au scolasticat de Vals, près du Puy, pour revoir sa philosophie et terminer sa théologie. C'est vers la fin de ses études, le jour de saint Louis de Gonzague, que le Père Gonnet reçut de ses Supérieurs majeurs l'ordre de se préparer à partir pour la Chine. Voici, tels qu'il les racontait lui-même, les détails de cette nomination pour les Missions:

« Je ne pensais pas du tout à aller en Chine, et j'en avais même une « secrète répulsion instinctive. Nos trois premiers missionnaires, les Pères Got- « teland, Estève et Brueyre, partis depuis deux ans pour Chang-hai, réclamaient « des auxiliaires, et nos Supérieurs s'occupaient activement de préparer un se- « cond envoi pour aller les rejoindre. Cet envoi devait être plus nombreux que « le premier, pour venir au secours de nos Pères dans l'administration de tant de

« chrétiens, pour lesquels ils étaient bien loin de suffire. « Pourvu qu'on ne « pense pas à moi ! » me disais-je intérieurement. Comme je servais la messe de « communauté à notre Révérend Père Recteur, le vingt et un juin, fête de saint « Louis, notre patron, ce Père me dit en rentrant à la sacristie : « Frère Gonnet, « vous viendrez, après votre déjeuner, me trouver dans ma chambre. » En enten- « dant cette invitation, je me dis immédiatement : « Mon bon ami, c'est pour te « dire que tu vas en Chine, et que c'est toi qui as été choisi. » Mon action de « grâces de la communion se passa en lutte intérieure. La nature ne cessait pas « de redire en moi : *Transeat a me calix iste!* mais je ne cessais pas non plus de « prier Notre-Seigneur et sa Très Sainte Mère pour pouvoir dire quand même : « O « mon Dieu, comme vous voulez; j'accepte, je compte sur votre grâce. » « Après le déjeuner, le cœur fort ému, mais disposé à tout bon plaisir de Dieu, je « me rendis chez le Révérend Père Recteur. A peine étais-je entré, que le Révé- « rend Père me dit : « Grande nouvelle, frère Gonnet, vous allez faire bien des « jaloux; vous êtes l'un des cinq élus destinés au prochain départ pour la Chine. « Vos compagnons seront les Père Clavelin, Taffin, Languillat et le frère Sinoquet. » — « Merci, mon Père; ainsi soit-il! répondis-je. Je reçois votre parole comme la « parole de Dieu même; bénissez-moi et priez pour moi, afin que je ne sois pas « trop indigne d'une si belle vocation. »

Dès lors, le Père Gonnet tourna toutes ses aspirations et ses pensées du côté de la Chine. Dieu l'y voulait : cela suffisait à son cœur. Il se disposa de suite à recevoir le sacerdoce, et, le 2 juillet 1843, il fut ordonné prêtre au Puy, par Monseigneur Joseph Darcimoles, évêque de cette ville. La cérémonie eut lieu dans la chapelle des religieuses de la Visitation, le jour de leur fête patronale, qui, cette année, coïncidait avec le quatrième dimanche après la Pentecôte. Quelle touchante émotion dut saisir tous les assistants, à la vue de ce jeune prêtre, ordonné seul, au milieu des joies paisibles de Couvent, pour aller porter dans le lointain pays de Chine la bonne nouvelle du salut! Partir en Chine comptait encore pour un vrai, un héroïque sacrifice. Les communications étaient rares et difficiles; ce n'est qu'après un long et pénible voyage que l'on pouvait entrer clandestinement dans cette contrée inhospitalière; nul traité n'y assurait au missionnaire le libre exercice de la prédication; personne ne lui promettait aide et protection contre les cruelles persécutions des mandarins; le sang des prêtres, martyrisés pour Jésus-Christ, y coulait encore, et quatre ans ne s'étaient pas écoulés depuis que le Bienheureux Gabriel Perboyre, missionnaire lazariste au Houpé, y avait été étranglé pour la foi.

Néanmoins, comme tout, dans cette solennité, concourait à toucher les cœurs! C'est Marie s'en allant au loin, malgré les difficultés du voyage, porter Jésus et exercer son divin apostolat : image vivante, modèle accompli du missionnaire traversant les mers pour porter aux nations infidèles la connaissance et l'amour de ce même Jésus. C'est la pêche miraculeuse de l'évangile du jour, touchant symbole de la vie apostolique. Des foules avides de la parole de Dieu, un abandon

de tout pour suivre Jésus qui l'appelle et devenir pêcheur d'hommes, telle, en effet, allait être la part du nouveau prêtre ordonné pour la Chine. Aussi, cette cérémonie l'impressionna-t-elle si profondément, qu'il en garda toujours le plus doux souvenir. Quarante-sept ans plus tard, lorsque les Pères de Hien-hien voulurent célébrer sa cinquantaine de Compagnie, il demanda que l'on choisit de préférence cette belle fête du 2 juillet, qu'il avait en singulière affection. Et c'est encore en cette fête bénie, à l'heure même de son ordination sacerdotale, que le vénérable octogénaire, aux triples noces d'or[1], devait quelques années plus tard, sortir victorieux de cette vie de misères pour entrer triomphant dans son éternité, et recevoir de Dieu la récompense due à ses mérites et à ses travaux. A ce passage suprême, à ce réveil dans un autre monde, n'entendit-il point, comme un joyeux écho de son lointain sacerdoce, résonner à son cœur cet accent sublime de grandeur et d'espérance: « *Tu es sacerdos in æternum!* »

Aux fêtes si pures de l'ordination succéda, sans transition, l'amertume des derniers adieux à la famille. C'est d'ordinaire une bien douce consolation et un grand bonheur pour des parents chrétiens, d'assister aux premières messes de leur fils. Mais que ce bonheur dut être mêlé de tristesse pour les parents du Père Gonnet! Il n'y avait que trois ans qu'il s'était séparé d'eux une première fois, en renonçant à tout pour devenir religieux de la Compagnie de Jésus, et déjà il revenait compléter cette séparation par l'annonce d'un départ définitif, sans espérance de retour. Quel déchirement pour le cœur si aimant de notre Père lui-même, et quelle douleur pour tous les siens! « Je pars,... c'est pour toujours; je ne reviendrai... jamais. » Toujours! jamais! quels mots! mots de la mort et de l'éternité! et certes, la douleur de la séparation au départ d'un missionnaire, c'est bien la douleur de la séparation au décès de ceux qu'on aime. La foi seule peut adoucir une si grande amertume, en nous assurant, au prix d'un pareil sacrifice, la possession éternelle du ciel, qui nous réunira tous et pour toujours dans une même et ineffable félicité.

Après avoir accompli ce doux et pénible devoir de famille, le Père Gonnet se rendit d'abord à Paris, à notre résidence de la rue du Regard, puis, peu après, à Quimper, où il devait attendre le jour de son embarquement. Durant les quelques mois qu'il passa dans cette ville, il gagna le cœur de tous les Nôtres. Le vétéran des missionnaires bretons surtout, le Père de Saint Alouarn, l'avait pris en particulière affection, et ne l'appelait que son petit chinois, mais avec un tel accent que le Père Gonnet n'en perdit jamais le souvenir.

Enfin, l'heure du départ sonna; non pas qu'il y eût, comme aujourd'hui, des messageries maritimes organisées: il fallait chercher et attendre des occasions. La France préparait alors une ambassade pour la Chine. Voici à quel sujet. Les

---

[1] Noces d'or de Compagnie (1840-1890), de sacerdoce (1843-1893), de Chine (1844-1894).

Anglais venaient d'y faire la guerre, et de battre les Chinois, à propos des restrictions opposées à leur commerce, et des prohibitions portées contre l'opium. Ils étaient allés en vainqueurs jusqu'à Nankin, et le persécuteur du nom chrétien, l'empereur Tao-koang, s'était vu forcé de demander humblement la paix. Le traité récemment conclu accordait à l'Angleterre l'île de Hong-kong, et ouvrait à la liberté du commerce pour tous les européens, sans distinction, les cinq ports de Canton, Amoy, Fou-tcheou, Ning-po et Chang-hai. La France devait donc, pour sa part, régler avec la Chine la pratique de ses nouvelles relations. Monsieur de Lagrenée, choisi pour cette mission, avait dans ses instructions d'obtenir de l'empereur plus de clémence envers les chrétiens, en leur laissant le libre exercice de la religion. On ne pouvait pas encore exiger ce que procurera, plus tard, la prise de Pékin, en 1860. Mais on eut, par ce premier accord, la faculté de bâtir des églises et de prêcher la foi dans les cinq ports ouverts au commerce européen. S'il ne fut point permis aux missionnaires de circuler librement dans tout l'Empire, du moins fut-il stipulé que quiconque d'entre eux serait saisi dans l'intérieur des terres, devrait être renvoyé à son consul, et ne pourrait plus désormais être jugé ni puni par les mandarins chinois.

Pour conduire dignement jusqu'en Chine cet ambassadeur et sa suite, le Gouvernement français arma trois bâtiments de l'État: la Sirène, la Victorieuse et la Loire. Les cinq missionnaires jésuites ayant été acceptés pour la traversée, le Père Gonnet et le Père Clavelin montèrent à bord de la frégate la Sirène, où se trouvait l'ambassadeur et sa famille. Ils quittèrent Brest le 12 décembre 1843, et arrivèrent d'abord à Rio de Janeiro le 29 janvier 1844. De là, ils se rendirent au Cap, où ils abordèrent le 4 avril; le 30 du même mois, ils mouillaient à l'île de la Réunion, le 3 juillet ils descendaient à Singapour, le 26 à Manille, et le 14 août, après huit mois d'une heureuse navigation, ils débarquaient enfin dans l'île de Macao, sur la terre de Chine. Tout le temps de ce long voyage, les missionnaires furent l'objet des attentions les plus délicates de la part des officiers, parmi lesquels Monsieur Cléret, lieutenant de vaisseau, mérite une mention spéciale. De leur côté, les Pères laissèrent à tous les officiers le meilleur souvenir, non seulement de leur politesse et de leur savoir-vivre, mais surtout de leurs vertus sacerdotales et de leur esprit apostolique.

Macao n'était cependant pas le terme du voyage: il fallait arriver à Chang-hai. Une jonque chinoise transporta donc nos voyageurs de Macao à Hong-kong, pour y attendre l'occasion d'un bateau anglais en partance pour Chang-hai. Ce bateau se trouva; les cinq passagers y prirent place, et, le 15 octobre, ils se voyaient en face du port tant désiré. Les traités, comme nous l'avons dit, n'avaient pas encore assuré la liberté aux missionnaires; des chrétiens, avertis en secret, profitèrent des ténèbres de la nuit, et vinrent, vers trois heures du matin, prendre à bord le Père Gonnet et ses quatre compagnons. Conduits à la résidence de la Mission, ils y entrèrent avant le jour, si discrètement que les voisins mêmes ne purent se douter de leur arrivée. Seul, le Père Estève se trouvait à la maison,

brûlé par la fièvre et épuisé de fatigue. L'accueil n'en fut ni moins cordial ni moins joyeux.

Cependant la Providence avait si bien ménagé les choses, qu'au premier moment, il fut donné aux nouveaux venus d'entrevoir l'existence qui leur était réservée. «Mes Pères, leur dit le Père Estève, vous allez offrir la sainte Messe; priez beaucoup Notre-Seigneur d'avoir pitié de nous. Vous voyez dans quel état de santé je me trouve; hier, Monseigneur de Bézy est parti en toute hâte administrer notre Supérieur, le Révérend Père Gotteland, en grave danger d'être enlevé par le typhus; le Père Brueyre reste auprès de lui pour le soigner.» Cette nouvelle fut un coup de foudre au cœur brûlant des missionnaires. Tous, en effet, comptaient sur le Père Gotteland pour les soutenir, les diriger et les former; et voilà qu'au début, Dieu semblait vouloir leur retirer ce bon Père et son appui. Pendant la messe, tous s'offrirent sans réserve, pour l'avenir, à tout bon plaisir de Dieu, remerciant Notre-Seigneur des grâces du passé, et le priant instamment, pour le présent, de ne pas les priver prématurément, eux et la Mission, de leur bien-aimé Supérieur et Père. L'action de grâces terminée, on déjeuna; puis, chacun de procéder à sa toilette chinoise, pour transformer l'européen en habitant du Céleste Empire. Il fallut y consacrer une partie de la matinée. Les cheveux et la barbe furent rasés à la mode du pays, les habits changés des pieds à la tête, et, vers midi, la métamorphose était si complète, que l'on pouvait, sans crainte d'être immédiatement reconnu et de passer pour étranger, se produire au milieu même des Chinois.

Monseigneur de Bézy était à Ouang-tang, le petit séminaire de la Mission, à trois ou quatre heures de chemin, en compagnie du Révérend Père Supérieur et du Père Brueyre. On décida de s'y rendre. Mais, comme la marée était contraire, on ne put y arriver que fort avant dans la nuit, vers trois heures du matin. Le Père Gotteland, malgré la gravité de son mal, se réjouit grandement à la vue de ses nouveaux frères, ses compagnons d'apostolat. Monseigneur de Bézy, dans une même pensée de charité, s'était sans retard dirigé vers Chang-hai, pour y saluer les Pères et faire transporter en lieu sûr leurs bagages. Le soir même il était de retour. Son visage rayonnait de bonheur, en contemplant enfin ce renfort si ardemment désiré. La Mission dont il était chargé en avait, certes, le plus urgent besoin. Elle comptait soixante-dix mille chrétiens, dispersés sur cette immense plage du Kiang-sou; et, pour soigner tant de monde, dans de pareilles conditions, elles ne possédait que douze prêtres: encore, trois d'entre eux étaient-ils complètement hors de service, à raison de leur âge ou de leurs infirmités: quatre autres, missionnaires lazaristes, ne lui appartenaient plus, et n'attendaient, pour la quitter, que l'ordre de leurs Supérieurs de Macao. Cet ordre vint, et, moins de trois mois après, ces fervents apôtres durent se rendre dans leurs autres Missions de Chine. «On se quitta à regret, dit le Père Brueyre, et en fort bons termes, comme on avait vécu et travaillé ensemble en fort bons amis.»

Restaient donc cinq prêtres pour soixante-dix mille chrétiens, répartis en une

infinité de petites paroisses! Le Père Brueyre avait été localisé au séminaire, où il cumulait toutes les charges de la maison: Supérieur, Procureur, Père spirituel et professeur de trois cours différents. Les quatre prêtres disponibles se partageaient l'administration des chrétiens, les missions, l'assistance des malades et la conversion des païens. C'étaient le Père Gotteland, récemment administré, le Père Estève, miné par la fièvre, et deux prêtres chinois d'une complexion si délicate, qu'ils avaient souvent à compter avec leur santé. Voilà dans quelles circonstances arrivait le Père Gonnet avec son petit renfort. On comprend aisément toute la joie qui débordait du cœur de Monseigneur de Bézy, en accueillant ses précieux auxiliaires; mais on comprend aussi sans peine tout le côté austère et sérieux sous lequel dut apparaître au Père Gonnet et à ses frères d'armes le nouveau genre de vie auquel Dieu les avait appelés.

CHAPITRE DEUXIÈME

LA RUDE ÉCOLE

DE L'APPRENTI MISSIONNAIRE

Retraite ; étude du chinois. — Petits ouvrages du Père Gotteland. — Séparation et dispersion des Pères dans leurs districts respectifs. — Débuts du Père Gonnet au Pou-nè. — Ses impressions et ses occupations : Extraits de plusieurs de ses lettres. — Derniers vœux de religion. — Son état de santé : remarque sur le typhus.

1844-1854

Monseigneur de Bézy n'accorda que trois semaines aux nouveaux missionnaires, tant pour faire leur retraite annuelle que pour se rendre aptes à entrer en relation avec les chrétiens. La retraite achevée, nos Pères se mirent donc à transcrire, du matin au soir, tout ce qu'ils purent trouver d'utile pour leur usage personnel : notes, abrégés de Vocabulaire, interrogatoires de confession. C'étaient de petits ouvrages composés par le Père Gotteland, en langage du Kiang-nan, dans le but de faciliter aux commençants leurs débuts dans le ministère. Les sons chinois avaient été rendus aussi exactement que possible en caractères européens, pour aider l'oreille et faciliter la mémoire. N'est-ce point la méthode dont s'était servi avec tant de fruit saint François-Xavier au Japon, en figurant à l'européenne les explications d'inculquer japonaises du symbole des Apôtres, afin plus vite et d'apprendre plus parfaitement aux chrétiens et aux infidèles les éléments de notre sainte foi ?

Mais ces travaux du Père Gotteland lui avaient coûté beaucoup de peine. Novice dans la langue chinoise, il s'était vu lui même privé de tout secours pour l'étude du langage parlé. Et ce qu'il venait de faire était encore bien peu de chose. Néanmoins, les nouveaux venus furent heureux d'en profiter, et remercièrent chaudement l'auteur, du mal qu'il s'était donné pour eux. Depuis, on a multiplié les travaux de ce genre à l'usage des commençants; on les a imprimés, pour éviter toute perte de temps; et les missionnaires actuels, pourvus de tant de moyens, trouvent relativement facile l'étude du chinois, sans soupçonner même les difficultés et les ennuis de leurs devanciers, jetés jadis, sans transition, au milieu des indigènes, comme des sourds-muets, incapables de rien dire, ni de rien comprendre.

Enfin, la petite communauté de Ouang-tang, composée de 8 Jésuites, se donna le plaisir de fêter en famille saint Stanislas, le 13 novembre, et la

séparation s'opéra par la dispersion des Pères. Les deux anciens furent chargés de donner les missions dans les diverses chrétientés, et les nouveaux, envoyés seuls au milieu des chrétiens. Le travail ne devait pas leur manquer, ayant tout ensemble à apprendre la langue et à administrer les sacrements de confession et d'extrême-onction aux moribonds. Ils devaient aussi baptiser, confesser, marier même, au besoin. Encore s'ils eussent pu rester sédentaires dans une même chrétienté! Mais il leur fallait être sans cesse en courses pour visiter les nombreux malades qui réclamaient leur assistance. Ils racontent eux-mêmes comment ils entendaient gravement les confessions sans y rien comprendre, puis récitaient au pénitent quelques phrases apprises par cœur et redites tant bien que mal, pour les exciter à la contrition, leur donner une pénitence, et les engager à se confesser à un autre prêtre qui les comprendrait, dès qu'ils en auraient l'occasion.

Encore ce temps de repos relatif ne dura-t-il que quelques mois. Dès le commencement de 1845, les missionnaires lazaristes se retirèrent, comme nous l'avons dit, dans leurs autres Missions, et les nouveaux Pères, balbutiant à peine quelques mots de chinois, durent prendre leur place, être chargés de leurs district, devenir missionnaires actifs. Tsong-ming avec ses dix mille chrétiens fut le partage du Père Clavelin : dix mille autres échurent au Père Estève. Les Pères Languillat et Taffin n'en eurent guère moins, et le Père Gonnet dut se rendre au Pou-nè pour en soigner environ sept mille. Ce district, situé au sud de la rivière de Chang-hai, et limitrophe de la province du Tché-kiang, compensait, par l'étendue du pays à parcourir, ce qu'il exigeait de moins comme travail pour administrer un plus petit nombre de fidèles. Notre Père y demeura dix années consécutives.

Au milieu des ennuis d'un début si pénible, lorsque tant d'autres se seraient découragés en des conjonctures moins dures, le Père Gonnet se trouvait heureux, comme le témoignent deux de ses lettres, écrites vers cette époque. Et la raison de ce bonheur reposait sur sa vocation même, qui n'avait eu pour mobile ni l'impression ni l'imagination, mais l'unique désir de plaire à Dieu. Dans la première lettre, adressée au Révérend Père Gotteland, son supérieur, il disait :

« Me voici en pleine activité de service dans ma nouvelle mission. Les trois « ou quatre premiers jours, les chrétiens m'ont paru un peu froids ; mais bientôt « le chemin de croix que je leur donnai est venu suppléer à tant de qualités « qui manquent au nouveau missionnaire, et tous les visages se sont épanouis. « Grâce à Dieu, il y a de quoi exercer tout à la fois et la patience et le zèle du « missionnaire ; j'ai tous les jours deux, trois, quatre, et quelquefois même sept « malades et plus à administrer. Ce matin même, j'ai fait une petite corvée pour « donner les derniers sacrements à sept infirmes, dont plusieurs sont en grand « danger de mort. C'était à deux *li* de Tsiang ka, à l'extrémité de mon district, « et voici qu'au moment où je finissais mon action de grâces, deux chrétiens « m'arrivent de l'extrémité opposée pour d'autres malades qui veulent se

« confesser. C'est la bagatelle de 70 à 80 *li*. Me voici en route pour cette petite « promenade où je n'arriverai que de nuit; à la garde de Dieu! Je conçois très « bien qu'avec une telle vie les plus fortes santés ne tiennent pas longtemps: la « mienne jusqu'ici n'a pas beaucoup souffert. La poitrine est un peu fatiguée de « temps en temps, mais c'est peu de chose. J'avoue cependant que je ne sais pas comment je m'en tirerais, si, avec cela, il fallait faire mission. Il faut laisser « agir la Providence; elle me donnera sans doute tout ce qu'il faudra en temps « opportun; et puis, nous ne sommes pas venus en Chine pour nos menus plaisirs. « Si le Seigneur veut nous prendre dès le commencement, et notre santé et même « notre vie, ne sommes-nous pas bienheureux de pouvoir lui en faire le sacrifice? « Je suis ici fort content; je m'occupe à peu près uniquement de la langue et des « malades. On compte environ 33 ou 34 chrétientés dans mon district. »

La seconde lettre écrite alors par le Père Gonnet, était adressée au Père Brueyre. Elle redisait la satisfaction de son cœur. Le missionnaire prend si bien les choses qu'il semble ignorer ses souffrances, et cette lettre seule ne laisserait jamais soupçonner tout ce qu'il avait à endurer chaque jour.

« Je suis fort content ici. J'ai été me promener, il y a quelques jours, sur « une petite montagne qui offre un coup d'œil ravissant.... En descendant de la « montagne, un païen vint se joindre à notre petite bande et nous fîmes route « ensemble deux *li* environ. Il ne se douta pas le moins du monde que je « fusse européen. Il me prit pour un parent de l'homme d'affaires qui m'accom- « pagnait. Si ma moustache et mes cheveux ne me trahissaient pas, je pourrais « aller partout, tous les chrétiens me le disent. Cette petite promenade me rap- « pelle délicieusement nos montagnes du Velay et et du Vivarais; je me propose « bien de la renouveler, lorsque l'occasion s'en présentera. Si la liberté des cultes « était entière, on pourrait bâtir là une très belle chapelle en l'honneur de la « sainte Vierge; mon plan est tout dressé. »

Pour mieux comprendre tout ce que supposait de vertu et de mérite ce contentement du Père Gonnet dans son isolement, voyons comment, après cinq ou six mois de séjour dans son district, il rendait compte en Europe de ses occupations. La lettre est du 13 juillet 1845.

« Pendant les trois premiers mois qui ont suivi mon arrivée en Chine, je n'ai eu « aucun poste fixe; j'étais occupé à courir de chrétienté en chrétienté, pour admi- « nistrer l'extrême-onction aux malades, et pour entendre des confessions aux- « quelles je ne comprenais rien encore. Depuis, Monseigneur m'a assigné un district « aussi vaste qu'un diocèse de France; il renferme près de 7.000 chrétiens et je ne « sais combien de millions d'infidèles. Là, je suis vicaire, curé, missionnaire et « presque évêque; car, en beaucoup de circonstances, j'administre le sacrement de « confirmation, je donne des dispenses de mariage, etc.... Jugez comme tous « ces ministères sont faciles, lorsqu'on sait à peine balbutier quelques mots et « qu'on a tous les jours à traiter avec des personnes qu'on ne comprend pas. « Dernièrement, je me suis surpris à faire en français une chaude exhortation à

« un pénitent qui n'entendait pas mon chinois. Depuis quatre mois que je me « trouve dans ce district, je suis un être amphibie: la moitié de ma vie se passe « sinon dans l'eau, du moins sur l'eau, dans la petite barque qui me suit ou « plutôt qui me porte partout.... Pour moi donc, pas de demeure fixe; je suis « aujourd'hui dans un endroit et demain dans un autre, selon que les malades, « les baptêmes, les mariages m'appellent au septentrion ou au midi, au levant ou « au couchant. Il est bien rare que je passe plusieurs jours de suite dans le « même lieu. Les malades sont ici en plus grand nombre que dans les autres « parties du Kiang-nan: c'est la partie la plus marécageuse et la plus malsaine. « Aussi, depuis plus d'un mois, ils semblent avoir fait le vœu de ne pas me « laisser une demi-journée de repos. Heureux encore si je pouvais avoir la con- « solation de porter les secours de la religion à tous ceux qui les réclament, et « si je n'avais pas souvent la douleur d'apprendre que de pauvres chrétiens qui « ne se sont pas confessés depuis quatre ou cinq ans, faute de prêtres, sont « morts sans sacrements, après m'avoir fait chercher ou attendu pendant plusieurs « jours!..... »

Presque chaque année nous avons une lettre du Père Gonnet. Il nous est donc facile de le suivre dans ses travaux et ses appréciations, durant les dix ans qu'il passa au Pou-nè. C'est ainsi que, le 26 juillet 1846, il écrivait:

« Depuis l'an passé, à pareille époque, je n'ai pas écrit un seul mot en Europe; « et, si ce n'étaient les 35 degrés de chaleur que j'ai à l'endroit le plus frais de « ma chambre, et qui forcent les plus intrépides à mettre bas les armes dans ces « deux mois de juillet et d'août, je ne sais vraiment quand je pourrais trouver « un moment pour acquitter mes nombreuses dettes. Malgré le secours de huit « nouveaux frères, qui nous sont arrivés il y a deux mois [1], j'en suis toujours au « même point, c'est-à-dire toujours seul avec mes 7.000 chrétiens sur les bras, « évangélisant de mon mieux tout ce qui se présente, fidèles, et infidèles, « courant le jour et la nuit après les malades, et administrant les sacrements « partout où je rencontre des âmes bien disposées. Je commence à croire qu'un « compagnon, et même deux, ne seraient pas de trop, et j'en suis tout à fait « convaincu, lorsque, bien fatigué, je suis appelé pour des infirmes à trois ou « quatre points opposés de mon district, et que je me vois obligé, malgré ma « bonne volonté, d'en laisser mourir plusieurs sans sacrements. Toutefois, mon « Révérend Père, pour un missionnaire et un jésuite, la Chine vaut mille fois la « France; il y a ici le plus beau champ pour la charité et le zèle d'un apôtre.... ..»

Trois ans plus tard, le 22 octobre 1849, nous avons une nouvelle lettre, nous disant:

« Si vous voulez savoir quelle est la partie de la vigne du Seigneur que je « suis chargé de cultiver, jetez un coup d'œil sur la carte du Kiang-nan, vous me

[1] Les 4 Pères Massa, les Pères Poissemeux, Rocher, Sica, et le Frère Deleuze.

«trouverez encore à mon premier poste dans le district du Pou-nè ou du midi, «sur les limites de la province du Tché-kiang, et ce n'est pas une petite faveur «pour moi de n'avoir pas changé de district. Avec un poste fixe, on finit par bien «connaître ses chrétiens, leur caractère, leur position, l'état de leur fortune, etc... «Les chrétiens ont plus de confiance au missionnaire, et celui-ci a une plus «grande autorité; il est plus facile de faire le bien et de détruire les abus qui «auraient pu s'introduire; en un mot, je me figure un Père de famille au milieu «de ses nombreux enfants. Vous savez déjà par tant de lettres qui ont été écrites, «quel est notre genre de vie et la manière de faire mission dans ce pays. Il faut «avouer que parfois c'est assez monotone, et que ceux qui aiment le romantique «jusque dans l'exercice du saint ministère, ne trouveraient pas toujours ici tout «ce qu'ils désireraient. Toutes nos journées sont à peu près semblables: faire «faire les Pâques à nos chrétiens, qui le plus souvent ne se sont pas confessés «depuis plusieurs années, administrer des malades, bénir des mariages, faire «des baptêmes, être en courses fréquentes, indispensables pour l'administration «des chrétientés, voilà l'occupation de tous les jours et ce qui absorbe tous les «moments; trop heureux si nous pouvons suffire à l'ouvrage. Depuis quelque «temps les malades sont en si grand nombre que, désespérant de les administrer «à domicile, j'ai pris le parti de fixer ma tente dans une chrétienté centrale, «et de les faire venir à moi au lieu d'aller à eux: par ce moyen, je puis en «secourir un plus grand nombre. Il n'est pas de jour où je n'en voie arriver deux, «et même davantage. Plusieurs sont morts aussitôt après avoir reçu les derniers «sacrements.... »

Cette lettre expose parfaitement les occupations du Père Gonnet et de ses confrères dans l'apostolat. Elle explique comment le missionnaire peut d'abord trouver matière à de longues lettres: tout est nouveau pour lui, tout le frappe, tout l'impressionne. Plus tard, c'est en vain qu'il cherche dans une vie monotone, à travers mille actions toujours semblables et ssns cesse répétées, un nouveau sujet d'intérêt pour son lecteur.

Le 10 octobre 1852, notre Père avait la consolation de se lier plus étroitement à Dieu et à la Compagnie par l'émission de ses derniers vœux de religion, dans l'église de Zi-ka-wei entre les mains du Révérend Père Brouillon, son supérieur.

Il demeura dans son premier district du Pou-nè jusqu'en septembre 1854. Voici en quels termes il rend compte, le 23 juin 1855, de ce qu'il y a fait:

«Après avoir exercé le saint ministère pendant dix ans dans le district du «Pou-nè, limitrophe du Tché-kiang, qui est un des plus grands, et pour l'étendue du pays, et pour le nombre des chrétiens, je commençais à me croire mission«naire inamovible, lorsque tout à coup, au mois de septembre de l'année dernière, «j'ai reçu ma feuille de route pour le district de Zi-ka-wei, où je suis maintenant, «et que je trouve plus en rapport avec ma petite santé. Dans mon ancien district, «j'ai eu la consolation de régénérer dans le baptême au moins 600 adultes; j'ai «baptisé ou fait baptiser environ 3.000 petits enfants païens. En Europe, aurais-je

«pu espérer faire une si abondante récolte d'âmes dans toute ma vie? Quant «aux autres ministères qui regardent les chrétiens, on peut dire en un mot, si l'on «excepte les deux mois d'excessives chaleurs que nous avons ici, et où la princi-«pale occupation du jour et de la nuit est de s'éventer, que c'est une mission «continuelle, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre. Inutile d'ajouter qu'avec «une telle besogne on n'a pas le temps de s'ennuyer, ni même souvent de céder «au sentiment qui porterait à s'entretenir avec des personnes qu'on a laissées «en Europe. Que ne puis-je en dire autant de la fièvre et des coliques, trop sou-«vent impitoyables; il faut bien trouver le temps de recevoir leur visite; mais, «à la garde de Dieu! le typhus saura peut-être bientôt mettre un terme à toutes «les misères de la vie; car, ici, il paraît que tous les missionnaires sont destinés «à mourir de cette terrible maladie. Voilà encore deux de nos braves qu'elle vient de nous enlever en quinze jours: notre ancien Supérieur, le P. Brouillon, et le cher frère Saguez.....»

Cette lettre nous apprend que le futur jubilaire de Chine était loin d'être brillant de forces et de santé. Souvent miné par la fièvre, habituellement épuisé par la dysenterie, il succombait sous le poids d'une extrême faiblesse. On le voyait alors à demi-couché dans quelque coin, donner la mission aux fidèles rassemblés dans une de ces chaumières en ruines, décorées du beau titre de presbytères. Elle nous signale, en outre, la présence trop ordinaire d'un hôte fort incommode, le typhus, qui fait chez nos Chinois de si fréquentes apparitions. Destiné, ce semble, à compléter l'expériment de souffrance du missionnaire, il vient sans cesse lui rappeler que ni l'état de ses forces, ni celui de sa santé, ne sont une garantie du lendemain. Son office, en effet, oblige le Père à pénétrer dans ces tristes réduits, asiles infects de la misère souffrante. Mais l'odeur qu'entretient autour du lit tout défaut d'aération et de propreté, ne lui laisse aucun doute sur l'existence des germes empoisonnés mis en circulation, et prêts à lui communiquer le mal épidémique. Il doit cependant s'asseoir au chevet du malade, entendre sa confession faite à voix fort basse, pour rester secrète aux membres de la famille, secrète aux curieux, si souvent adossés aux fenêtres de papier huilé et transparent, ou pressés dans ces demeures trop exiguës. Aussi peut-il, après un de ces ministères de confession et d'extrême-onction, après avoir exhorté un typhique moribond, faire lui-même son *Suscipe* d'offrande complète à son Dieu, *suscipe* universel, renfermant tout, la vie même, *suscipe* vivant, réel, convaincu, tel qu'on le fait en présence du danger, en face de la mort.

Cette condition du missionnaire en Chine n'est pas une des moindres grâces qui lui sont faites: elle le force à se tenir toujours prêt, soumis à la volonté de Dieu, abandonné à son bon plaisir.

CHAPITRE TROISIÈME

L'APÔTRE DES PAIENS

L'apôtre des païens: ses industries; ses deux districts. — Extraits de lettres sur l'apostolat des païens: — 1845: retours, conversions, merveilles de la grâce; 1846: néophytes et catéchumènes; 1846: néophytes et catéchumènes; zèle d'un maître d'école converti; 1849: (première impression de tout missionnaire); nouvelle appréciation du Père Gonnet sur les Chinois; obstacles aux conversions; singulière maladie. — Fruit de dix années de labeurs au Pou-nè. — Le Père Gonnet à Zi-ki-wei. — 1855: le district de Zi-ka-wei (sentiments du vrai missionnaire: il faut glaner). — Moyens d'apostolat du Père Gonnet. — *Premier moyen :* formation d'auxiliaires excurrents; Paul, le colporteur: longs détails du Père sur ce fidèle auxiliaire. — Zèle des autres catéchistes. — *Second moyen d'apostolat :* les écoles; fruits attestés par différentes lettres (1856-1857). — Nombre de conversions dans ce dernier district: une raison générale d'inconstance. — État du Kiang-nan à cette époque; les Tai-ping ou rebelles aux longs cheveux (1853) : ils ravagent le district de Zi-ka-wei (1861); difficulté du missionnaire. — Zèle constant du Père Gonnet pour la conversion des infidèles; il l'inspire aux autres; comment il encourage; son esprit affirmé dans une instruction de la Propagande (1883), propre à la Compagnie; dernier trait qui le confirme.

1844-1862

A peine missionnaire, le Père Gonnet révèle ce qu'il sera désormais: apôtre des païens. Sa devise irrévocable, la pensée prédominante de toute sa vie apparaît lumineuse: convertir des infidèles, faire des catéchumènes. Voilà ce qui le distingue dès le début parmi ses frères, ce qui lui fait prendre sur eux une priorité non seulement de temps, mais encore d'efforts et de succès. Nous le voyons employer, à cette fin, toute espèce d'industries, stimuler sans cesse ses chrétiens et ses auxiliaires, échos fidèles de sa parole dans leur entourage, chercher à se multiplier en eux, pour multiplier par eux le nombre des prosélytes. Il forme des catéchistes, des médecins, des vierges enseignantes et baptiseuses, fait arme de tout, jusqu'à se servir de pauvres colporteurs ambulants, comme fut ce brave Paul, qui devint le zélé promoteur de ses œuvres, et dont il reçut de si nombreux et excellents services. Outre les écoles ordinaires d'enfants, il en ouvre d'autres pour les néophytes et les païens. Nul moyen ne lui échappe. Mais, qu'on ne l'oublie pas, si les auxiliaires du Père Gonnet produisirent tant et de si bons fruits, c'est qu'ils étaient entre ses mains des instruments dociles, et que cet intrépide conquérant d'âmes savait les remplir de son esprit, leur communiquer sa foi, et les rendre, pour ainsi dire, participants de son remarquable savoir-faire.

Après avoir suivi dix ans notre Père au Pou-nè, son premier district, nous devrons l'accompagner, en septembre 1854, dans celui de Zi-ka-wei. Il y travaillera huit ans, ouvrier infatigable et missionnaire modèle, mieux encore qu'au Pou-nè, grâce à une connaissance plus profonde de la langue et des Chinois, jointe à une expérience plus complète des moyens à employer.

On nous saura gré, sans doute, d'exposer encore aux yeux du lecteur quelques autres extraits de ses lettres, durant les dix-huit années qu'il évangélisa les païens: il deviendra ainsi son propre historien. De ces citations jaillira une lumière singulière sur son laborieux apostolat: le désir passionné de la conversion des infidèles, les moyens ingénieux inventés par son zèle pour sauver les âmes, y apparaîtront dans tout leur jour; un nouveau charme s'ajoutera au récit de travaux présentés sous un aspect plus réel, avec une physionomie toute personnelle. Et peut-être aussi plus d'un apôtre, désireux d'entamer, selon ses faibles forces, cette masse si compacte des Chinois, assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, trouvera-t-il un véritable profit, puisera-t-il d'utiles enseignements dans ces pages vivantes, dépositaires fidèles du bien accompli auprès des païens, malgré de fort modiques ressources, à la reprise de l'apostolat catholique en Chine, par un de ses plus vaillants et généreux devanciers.

Après six mois seulement de séjour parmi les infidèles, à peine instruit du strict nécessaire, n'arrivant pas à suffire aux soins réclamés par ses sept mille chrétiens, voici ce qu'écrit le Père Gonnet, à la date du 13 juillet 1845:

«Je viens de faire mission dans une chrétienté de 230 fidèles, tous pauvres; «il y a quatre ans qu'ils n'avaient pu se confesser.... Les demi-païens n'y man«quaient pas; j'ai eu la consolation d'en voir un grand nombre revenir à la «pratique de leurs devoirs, entre autres un vieillard sexagénaire qui ne s'était «jamais confessé, et plusieurs autres de 25, 30 et 40 ans, qui n'avaient de chré«tien que le nom et le caractère, et qui d'ailleurs vivaient comme les païens et «prenaient part à leur idolâtrie.

«Mais ce qui n'a pas été pour moi un moindre sujet de consolation, c'est la «conversion d'une dizaine de *païens,* qui se sont ouvertement déclarés pour «notre sainte foi, dans cette même chrétienté. Ils avaient été curieux de voir ce «que faisaient les chrétiens dans leur chapelle; c'était là que la grâce les «attendait. Ils sont retournés chez eux, bien décidés à se faire instruire de la «religion chrétienne et à l'embrasser.....»

Le Père raconte ensuite le trait d'une famille païenne qu'il avait fait inviter pour la fête de S. Pierre et de S. Paul; mais ce jour-là, continue-t-il, «une pluie battante les empêcha de se rendre à mon invitation, et détruisit pour le moment «toutes mes espérances..... A une demi-lieue de cette chrétienté, se trouve un «gros village tout païen. Tous les habitants eurent connaissance de la présence «d'un prêtre européen, et, bien loin de penser à me molester, plusieurs d'entre «eux m'ont fait demander des livres de religion. Malheureusement, je n'en avais «pas un seul à ma disposition, et plusieurs de nos pauvres chrétiens ont dû se

« dépouiller du peu qu'ils avaient. Si nous étions assez nombreux pour pouvoir « nous occuper des païens, nous aurions bien des conversions; il est rare que « nous ayons avec eux quelque rapport immédiat sans les gagner à Jésus-Christ. « En voici une nouvelle preuve entre mille autres..... » Le Père, après avoir narré le fait, ajoute: « Je n'en finirais pas, mon Révérend Père, si je voulais vous « raconter toutes les merveilles que la grâce opère ici parmi les païens, surtout « depuis deux ou trois mois. J'ai eu la consolation d'en baptiser quinze tout « dernièrement, et, une fois, dix ensemble, tous d'une même famille. »

Suivent encore quelques récits du même genre. Partout, on le sent, le Père parle de ses païens avec amour et complaisance, car il les porte tous et toujours dans son cœur, et comment la bouche ne parlerait-elle pas de l'abondance du cœur? *ex abundantia cordis os loquitur.*

Reprenant ensuite sa lettre interrompue par trois jours d'excursions auprès des malades:

« Que le Seigneur est bon! s'écrie-t-il, qu'il soit à jamais béni, loué, aimé et « adoré, ce Dieu de miséricorde! Il faut le dire, si les misères de tout genre vien- « nent parfois fondre sur moi, je dois me hâter d'ajouter que les consolations sont « encore plus grandes. Hier, j'ai pleuré comme un enfant, non pas de tristesse, « mais de joie. Voici à quel sujet: il y a environ deux mois, je visitai une « chrétienté de près de trois cents fidèles, qui me parut assez bonne: toutefois, il « n'y avait pas un seul païen qui donnât des espérances de conversion. Quelques « Vierges qui habitent une maison attenante à la chapelle vinrent me saluer, selon « la coutume. Je les grondai et fis semblant d'être fâché contre elles, attribuant à « leur peu de ferveur cette indifférence des païens pour notre sainte foi; « je refusai en même temps de leur donner des images et des médailles. Que « s'est-il passé dans cet intervalle parmi ces chrétiens? je l'ignore. Ce que je « sais, c'est que, là, ce ne sont plus seulement quelques particuliers qui deman- « dent le baptême: les païens se lèvent en masse; six familles entières viennent « de renoncer à leurs idoles pour adorer Jésus-Christ. Qu'en pensez-vous, mon « bien cher Père? Y a-t-il là de quoi dilater le cœur d'un missionnaire, quelque « misérable qu'il soit, et de quoi lui faire oublier la France?.... »

Une autre extrême-onction ayant mis une nouvelle interruption à la lettre, le Père reprend:

« Dans la chrétienté que j'ai visitée hier, j'ai découvert une septième famille « de huit personnes, qui vient de renoncer à ses idoles. C'est la famille d'un « magister, lequel doit sa conversion à un de ses petits écoliers, chrétien: c'est « un enfant d'une dizaine d'années qui sait très bien ses prières. Le magister se « plaisait à les lui faire chanter: le petit bonhomme a tout chanté et si bien « chanté, qu'enfin il a enchanté son maître..... »

Le 26 juillet de l'année suivante, 1846, le Père Gonnet, missionnaire encore novice, puisqu'il ne comptait qu'un an et demi d'expérience au milieu des Chinois, nous donne ces nouveaux détails sur son apostolat auprès des païens:

« Rien de bien extraordinaire dans mon district depuis l'année dernière; en « général, les chrétiens sont pleins de bonne volonté. Je ne puis pas encore « m'occuper des païens par moi-même; tout mon travail, à cet égard, se borne « à stimuler le zèle des fidèles. Et cependant, qu'il y aurait de bien à faire « auprès de ces pauvres aveugles! Leurs dispositions envers nous s'améliorent « de jour en jour; ils reviennent peu à peu de leurs anciens préjugés contre notre « sainte religion et ses missionnaires. En général, ils les estiment; ils aiment à s'en- « tretenir avec eux, et, lorsqu'on les engage à embrasser la religion du Maître du « Ciel, ils n'ont pas d'autre raison à opposer, si ce n'est que cette religion n'est pas « commode. Quelques-uns sont arrêtés aussi par la crainte qu'on ne leur donne plus « à manger après leur mort. J'ai assez souvent la consolation d'arracher au démon « quelques-unes de ces pauvres âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ. « L'an passé, j'ai baptisé 45 adultes; dans la première partie de cette année, j'en « compte plus de 30, et j'ai près de 200 catéchumènes qui se disposent à la « grande grâce de la régénération. Il y a peu de jours, j'en ai baptisé 17 à la fois, « quatre familles entières. Il faudrait voir le bonheur de la plupart de ces bons « néophytes, le jour où ils deviennent enfants de Dieu par le baptême! Ils « ne savent comment s'y prendre pour témoigner au Père toute leur recon- « naissance: ils le mangent des yeux; on voit qu'ils voudraient parler et exprimer « tout ce qui se passe dans leur âme; mais, à défaut de paroles, ils sont « éloquents dans leurs actions. Ce sont des prostrations en actions de grâces à « n'en plus finir: souvent aussi de douces larmes disent assez que leur conversion « est sincère et que leur âme est inondée de joie. Combien est puissante cette « grâce du baptême, lorsqu'elle est reçue dans des cœurs bien disposés! Vous « aurez de la peine à le croire, et cependant cela est bien vrai, je connais plusieurs « néophytes de tout âge, adonnés peut-être, avant leur conversion, à toutes sortes « de vices, et en qui, dix mois après leur baptême, je n'ai pas trouvé matière, « même la plus légère, à absolution. Pour vous dire tout en deux mots, mes « néophytes et mes catéchumènes sont ceux qui me donnent le plus de consola- « tion; plût à Dieu que tous mes chrétiens fussent aussi exacts à remplir leur « devoir! »

Un de ses néophytes, maître d'école converti, s'était fait apôtre à son tour: non content de prêcher à son entourage, il avait courageusement abordé deux bacheliers favorisés des biens de la fortune, et fort adonnés aux bonnes œuvres, mais, comme ces hypocrites dont parle l'Évangile, pour être vus des hommes, *ut videantur ab hominibus*. Ils finirent cependant par admirer la religion chrétienne et entrèrent en relations avec le missionnaire:

« Je leur ai fait remettre, ajoute le Père, une petite médaille miraculeuse, « qu'ils ont reçue avec plaisir et qu'ils ont promis de porter toujours. S'ils tiennent « parole, ils sont déjà dans mes filets: notre bonne Mère ne manquera pas de les « attirer à elle. Donnez-leur, je vous prie, un petit mémento dans vos saints Sacri- « fices De la conversion de cette famille dépend celle d'un grand nombre d'autres.

«Si les riches et les lettrés se convertissent, le peuple ne manquera pas d'en «conclure que la religion des Européens est préférable à celle des Chinois, et il «agira en conséquence.»

Trois ans et demi s'écoulent ensuite avant que nous ayons d'autres renseignements du Père Gonnet sur cette grave matière. Ils nous sont fournis par une lettre du 22 octobre 1849, mais où le ton contraste visiblement avec celui des lettres précédentes. C'est que nous n'avons plus affaire au missionnaire novice en Chine. La langue lui est devenue familière; elle lui permet d'avoir des tête-à-tête avec tout le monde, de découvrir directement, par lui-même, les vraies dispositions de ses visiteurs, sans interprètes ni auxillaires, lesquels, trop souvent, ont intérêt à laisser le Père ignorant du véritable état des choses. Le temps et l'expérience lui ont aussi donné une plus parfaite connaissance des indigènes, et rendu ses appréciations plus conformes à la vérité.

La première impression qu'on éprouve, en arrivant d'Europe, fait généralement juger tout en beau. L'attitude extérieure des Chinois, commandée par leurs rites nationaux, les belles paroles que la politesse du pays place sur leurs lèvres, mille autres petits riens, portent à croire que le fond répond à la forme. Mais la déception suit de près ce jugement erroné, et, par une réaction hélas! trop naturelle, on se laisse aller à un jugement diamétralement opposé, aussi erroné que le premier: ce qu'on avait d'abord admiré dans cet extérieur composé, n'est plus qu'horrible hypocrisie; le Chinois, auparavant exalté au-dessus des mortels, devrait maintenant être ravalé bien au-dessous de l'humanité. Bref, la vérité, ennemie de toute exagération, se trouve entre ces deux extrêmes; si le Père Gonnet, entraîné par son zèle et trahi par son cœur, tomba, comme un nouveau venu, animé de sentiments apostoliques, dans la première de ces exagérations, il sut bien vite passer à la juste et saine appréciation des choses, doucement ramené par son grand amour de Dieu et son remarquable bon sens.

Entendons-le plutôt lui-même exprimer ce nouveau jugement dans sa lettre du 22 octobre 1849.

«Que vous dirai-je des païens au milieu desquels nous vivons? Dieu seul «sait ce qu'il nous réserve pour l'avenir; maintenant que je commence à con«naître un peu le caractère de ce peuple, je n'oserais pas dire que la Chine marche «à grands pas vers le christianisme. Les riches ici, plus qu'ailleurs peut-être, sont «trop orgueilleux et trop charnels pour embrasser une religion toute fondée sur «l'humilité et le renoncement à soi-même. Les pauvres ne sont guère moins «indifférents pour tout ce qui tient au salut de leur âme: parlez-leur du ciel et «de l'enfer; ils vous diront que, pour eux, le ciel c'est d'avoir une bonne ration «de riz, matin et soir, et l'enfer, de n'avoir rien à manger. Hélas! il n'est plus, «cet heureux temps où chacun de nos Pères baptisait tous les ans plusieurs mil«liers d'infidèles. Nous, qui venons après ces grands moissonneurs, nous nous «voyons réduits à glaner un petit nombre d'épis abandonnés çà et là. Il y a deux

« ou trois ans, lorsque nos chrétiens commencèrent à lever un peu la tête, les « païens parurent s'ébranler; un certain nombre de familles se rangèrent sous « l'étendard de la croix ; un plus grand nombre d'autres paraissaient vouloir re- « noncer à l'idolâtrie; enfin, tout semblait nous promettre une abondante moisson. « Cette espérance dilatait le cœur des missionnaires, et était bien propre à leur « rendre douces toutes les fatigues du saint ministère. Mais notre éternel ennemi « n'est pas demeuré tranquille, à la vue d'un si grand danger qui menaçait son « règne, il a redoublé de fureur. Il suscite des obstacles innombrables à ces « pauvres infidèles, lorsqu'ils pensent à se soustraire à sa tyrannie. Ici, les « parents et alliés sont tout-puissants dans la famille, pour le bien comme pour « le mal. Quelqu'un annonce-t-il qu'il veut embrasser la religion chrétienne? « ordinairement toute la parenté se ligue contre lui, et il n'y a qu'un petit « nombre d'âmes privilégiées et fortifiées par une grâce spéciale de Dieu, qui « sortent victorieuses du combat. Le respect humain, le qu'en-dira-t-on précipite « dans les enfers une foule de malheureux qui avaient entrevu la lumière. N'at- « tendez pas des Chinois qu'ils vous fassent de grandes difficultés contre la reli- « gion chrétienne; (je parle des Chinois avec qui nous traitons généralement, car, « jusqu'ici, nous ne voyons et ne pouvons voir que le peuple et le bas peuple). « Ordinairement, ils conviennent de la vérité de notre sainte religion; ils avou- « eront qu'elle ne commande que de faire le bien, que ses dogmes paraissent « saints, que ceux de Fouo sont ridicules. Mais pressez-les de se rendre à la « vérité, ils vous riront en face, et vous diront que ce n'est pas la religion de la « Chine et du Céleste Empereur, qu'on se moquera d'eux s'ils changent de reli- « gion; et puis surtout, que les chrétiens laissent sans honneurs leurs parents « défunts. Voilà avec quels misérables moyens le démon retient dans ses filets « tant de millions d'âmes rachetées au prix de tout le sang de Jésus-Christ. — Oh! « quand sera-t-il donné, sinon à tous les missionnaires, du moins à quelques- « uns, d'avoir un peu de ce prestige dont nos anciens Pères avaient si bien su « s'entourer? Il paraît bien évident que, jusqu'à ce qu'on en soit venu là, on « n'aura pas la masse des Chinois. C'est un peuple essentiellement *moutonnier*, « permettez-moi cette expression ; ne fait que ce qu'il voit faire à ses mandarins « et aux riches ; il n'estime que ce qu'ils estiment. Autrefois, on avait très bien « compris que la conversion des hauts fonctionnaires de l'empire entraînerait « nécessairement peu à peu la nation entière, et l'expérience a prouvé qu'on ne « se trompait pas. Tant que nous ne pourrons nous servir des mêmes moyens, la « religion chrétienne ne sera que la religion du bas peuple, et les bonnes famil- « les regarderont comme un déshonneur de se soumettre à l'Évangile.

« Dans ce district du Pou-nè, il y a à peine cent catéchumènes, qui sont « perdus, pour ainsi dire, au milieu d'une multitude innombrable de païens, « comme un grain de sable sur le rivage de la mer. Et encore, la plupart de ces « catéchumènes ont commencé à pratiquer la religion, beaucoup moins par « conviction et par un effet de leur bonne volonté, que forcés, en quelque

«sorte, par les cruelles vexations du démon: ils se sont réfugiés dans ls sein «de la religion chrétienne, parce que là seulement ils ont vu un remède à leurs «maux temporels.»

Suit la description d'effets extraordinaires ou peut-être diaboliques, possession ou obsession, qui cessent infailliblement par un renoncement sérieux à l'idolâtrie.

«Dans plusieurs lettres des années précédentes, dit-il, on vous a parlé d'une «espèce de possession ou d'obsession du démon impur. Il faut avouer que cette «maladie que tous les Chinois attribuent au démon, et qu'il me paraît difficile «d'expliquer naturellement, a quelque chose de vraiment extraordinaire. Elle «devient de plus en plus fréquente dans ce district; presque toujours elle est «accompagnée des mêmes circonstances: apparitions effrayantes, action fréquente «du démon sur la malheureuse victime dont le corps s'affaiblit de jour en jour, «et qui, le plus souvent, meurt misérablement en très peu de temps. J'ai vu des «personnes à la fleur de l'âge, dont la santé était parfaite, et qui, en très peu «de jours, ont été réduites à la dernière extrémité. Heureusement, elles ont eu «recours à la pratique de la religion chrétienne: dès lors, le démon n'a plus eu «aucun empire sur elles, et la guérison ne s'est pas fait attendre longtemps; le «remède est infaillible et l'effet en est prompt; jusqu'ici, je n'ai vu encore aucune «exception à cette règle. Si quelquefois le malade n'a pas pu se rétablir, c'est «que le mal était trop avancé, et, qu'à moins d'un vrai miracle, la guérison n'é-«tait plus possible; mais, toujours les apparitions ont cessé du moment où le pauvre infidèle a renoncé à son idolâtrie. Quel triomphe pour notre sainte foi au «milieu de ce peuple infidèle! Dans cette partie du Kiang-nan, on dit maintenant «et l'on répète de toute part que le démon n'a aucun pouvoir sur les chrétiens, «et qu'il suffit d'embrasser la religion des Européens pour être délivré à tout «jamais de cette singulière maladie[1].»

Quel fut maintenant le fruit du zèle et des efforts du Père Gonnet, durant les dix premières années de son apostolat dans ce district du Pou-nè? Il nous l'a aussi appris lui-même dans sa lettre du 23 juin 1855, citée plus haut (page 15): plus de six cents adultes et trois mille enfants païens moribonds régénérés dans les eaux salutaires du baptême. Ces chiffres ne paraîtront pas minces, si l'on songe que le Père avait, de plus, été surchargé par les soins absorbants de sept mille chrétiens, sans autres ressources que celles de leur charité.

---

[1] Les progrès de la science médicale imposeraient peut-être plus de réserve à un docteur, moderne, même bon catholique. Deux écueils, en effet, sont à éviter dans l'appréciation de faits semblables: une crédulité trop grande à reconnaître inconsidérément l'action directe du démon dans des cas purement naturels, quoique extraordinaires; et une incrédulité obstinée à ne voir partout que névroses ou excitations mentales, et à nier ainsi, de parti pris, toute intervention diabolique, même en plein paganisme, où le règne de Satan est moins contre-balancé par l'influence de la religion.

Désigné ensuite pour administrer Zi-ka-wei et ses environs, le Père Gonnet résolut de travailler avec plus d'ardeur encore que par le passé au salut des pauvres païens, et son zèle pour leur conversion, loin de se refroidir avec le temps et la difficulté, ne fit, au contraire, que s'enflammer davantage. Au premier coup d'œil sur son nouveau district, ce qui le frappe et l'afflige, c'est de voir combien peu de catéchumènes il renferme.

« Le district de Zi-ka-wei, dit-il encore dans cette même lettre du 23 juin « 1855, est, comme la plupart des autres districts, assez stérile en conversions « d'infidèles: le démon est, en toute vérité, le vrai moissonneur dans le champ « du Père de famille. Nous ne faisons que glaner quelques épis que nous rencon- « trons çà et là. Il est parfois bien triste et bien dur pour le cœur du missionnaire « de passer sa vie au milieu d'une foule innombrable de gens qui semblent doués « d'intelligence pour tout, excepté pour les intérêts de leur âme..... Pauvres gens! « quand comprendront-ils enfin le bien que nous voulons leur faire? Toutefois, « si nous n'avançons pas aussi vite que nous le désirons, nous n'avons pas lieu « de nous décourager. Il est certain que chaque jour nous faisons un pas vers le « but si désiré. L'état de la Mission est bien différent de ce qu'il était il y a onze ans!..... »

Nous avons, dans ces paroles, la note juste des sentiments qui doivent régner dans le cœur du missionnaire en Chine. Aveugle, qui ne verrait combien petit est le nombre de ceux que nous sauvons, et combien grande la foule de ceux qui méprisent notre parole. On doit s'en attrister et pleurer sur eux, comme Notre-Seigneur pleura sur les multitudes qui se perdaient à Jérusalem. Mais en rester là serait dangereux: le découragement et l'inertie s'ensuivraient fatalement. Il faut, au contraire, envisager le bien réel que Dieu fait par nous, lorsque nous coopérons avec ferveur à sa grâce; et, de même que Notre-Seigneur, considérant le bon plaisir de son Père, et poursuivant jusqu'à la fin et sans réserve de son divin amour le petit nombre d'élus que ce Père céleste lui avait destinés, n'hésite pas à épuiser ses forces et à sacrifier sa vie pour le monde tout entier; ainsi nous, devons-nous répandre nos sueurs, et, au besoin, notre sang, dans le même but et avec le même amour.

Le Père Gonnet eût voulu moissonner en grand, comme les Xavier, les Régis ou les Claver, et, comme eux, inscrire ses convertis par centaines de mille. Il gémissait d'en être réduit à ce qu'il appelait glaner; mais il le faisait avec tant de persévérance que, petit à petit, il arrivait à transformer l'état de son district par cette multiplication lente des fidèles. Quels moyens employait-il? quelles industries mettait-il en œuvre pour obtenir ses conversions? c'est ce qu'on sera sans doute heureux d'apprendre.

Le premier de ces moyens fut la formation et l'emploi d'auxiliaires circulant au milieu des païens, pour profiter des occasions de faire connaître la bonne nouvelle. On ne pourra lire sans intérêt l'histoire de celui qui joua un si grand rôle dans le district de Zi-ka-wei. Le Père Gonnet en parlait souvent avec

éloges, et exhortait les missionnaires à imiter son exemple, en se procurant de semblables coopérateurs. Ce n'était cependant qu'un simple marchand colporteur, pauvre aux yeux des hommes, mais grand devant Dieu, grâce à son zèle pour rechercher les païens, les instruire et en faire des chrétiens. Il était âgé de soixante ans, néophyte, baptisé depuis un an seulement, lorsqu'il devint le bras droit du Père Gonnet, son aide le plus intelligent, son instrument le plus actif. Sa vie se trouve racontée en détail dans les lettres de Chine. Adepte fort empressé, pendant huit ans, de la secte des pénitents ou *mangeurs d'herbe*, il voulut, une fois converti, devenir apôtre, et, pour avoir un patron digne de ses aspirations, il choisit, au baptême, le beau nom de Paul, en mémoire du plus grand convertisseur de païens. Mais, notre pauvre Paul avait perdu toute sa fortune en mariages et en enterrements; il en était même venu à n'avoir plus de maison à lui, contraint, pour subvenir à sa modeste existence, d'entreprendre toute sorte de petits commerces. Fervent sectaire, il avait mené une vie très rude d'abstinences: immobile et dans une posture fort gênante, il vaquait jadis de longues heures à la prière et à la méditation. Le Père Gonnet reconnut bien vite dans ce nouveau prosélyte de l'étoffe pour un apôtre; il lui fit invoquer chaque jour l'Immaculée-Conception, les saints Cœurs de Jésus et de Marie, ainsi que le grand saint Joseph, pour obtenir la grâce de se donner tout à Dieu, et de convertir beaucoup d'âmes, en reconnaissance de sa belle vocation à la foi. Notre petit colporteur devint, en effet, un modèle de zèle, capable de faire rougir des missionnaires eux-mêmes, allant hardiment de maison en maison, frappant de porte en porte, au risque d'être fort mal reçu, pour tenter de nouvelles conquêtes. Son désintéressement était complet: on dut le forcer d'accepter au moins une piastre par mois, c'est-à-dire le strict nécessaire pour sa chétive subsistance.

Laissons encore le Père Gonnet nous donner lui-même de longs détails sur son fidèle et bien-aimé colporteur. Il écrit, le 9 juillet 1856 :

«Paul tâche de racheter, par un zèle toujours croissant à exhorter les païens, «les longues années qu'il à perdues au service du démon. Il serait peut-être «difficile de trouver, même parmi les Chinois, si renommés cependant pour leur «amour de l'argent, un marchand qui mette plus d'ardeur à faire fortune que «n'en met notre Paul à gagner des âmes à Jésus-Christ. Faire connaître Notre-«Seigneur est sa seule ambition. Depuis le mois de juillet 1855, une cinquantaine «d'adultes lui sont redevables de leur conversion. S'il n'en a pas arraché un plus «grand nombre aux griffes de Satan, ce n'est pas sa faute, car il y en a bien eu «de vingt à trente mille qui ont pu trouver auprès de lui une certaine connais-«sance de la religion chrétienne. Il n'est pas d'industrie qu'il ne mette en «œuvre pour arriver à ses fins. Je lui dis un jour que j'avais le projet «d'essayer de fonder une chrétienté dans un bourg tout païen, qui «n'est qu'à deux lieues de Zi-ka-wei, et que sa position et son commerce «rendent important. Aussitôt Paul se met à l'œuvre et se rend dans ce bourg,

« va de porte en porte, prêchant, exhortant, s'efforçant de faire pénétrer dans « ces cœurs de glace une étincelle du feu sacré qui dévore le sien. Mais il ne « tarda pas à s'apercevoir qu'il parlait à des sourds. Il lui vint à l'esprit qu'il « serait peut-être plus heureux, s'il pouvait pénétrer dans l'intérieur des maisons « et s'adresser aux femmes. Mais comment arriver jusque dans ce sanctuaire de « la famille? L'étiquette chinoise ne permet pas à un homme étranger à la « famille d'aborder une femme, encore moins de l'entretenir. Paul saura bien « surmonter cette difficulté. Il se fait marchand de coton en détail. Son coton « était beau et à bon marché. Aussi les acheteurs ne manquèrent pas. Dans « cette contrée, filer le coton et tisser la toile est presque la seule occupation « des femmes. Aussi, à l'aide de ce passeport, Paul put débiter une autre « marchandise qui lui paraissait infiniment plus précieuse. Il exhorta un grand « nombre de Chinoises du bourg. Plusieurs lui promirent d'embrasser la religion « chrétienne, mais un peu plus tard. Je ne doute pas que cette semence, jetée ça « et là par cet homme de Dieu, ne produise en son temps des fruits de salut.

« Un autre jour, Paul apprend que des chrétiens se sont efforcés vainement « de pénétrer dans une famille païenne, où se trouve un malade en danger de « mort. Il y a environ quatre lieues de marche; le voilà en route. Il s'improvise « médecin ambulant et vient frapper à la porte du malade. D'abord on lui refuse « l'entrée; mais Paul débite quelques formules avec un aplomb qui inspire « bientôt la confiance. Il est introduit, et peu à peu, arrivant à la question de vie « ou de mort éternelle pour ce pauvre malade, le voilà aux prises avec l'ennemi « du genre humain pour lui arracher cette âme. Le combat fut long et opiniâtre. « Mais Paul eut la douleur de voir ce malheureux résister obstinément à cette « dernière grâce que la Providence lui avait ménagée, et mourir dans son « infidélité.

« A l'exemple du divin Maître et de tous les Saints, Paul semble se com- « plaire dans les humiliations et les mépris. C'est pour lui une bonne fortune « d'être accablé de malédictions, regardé comme un fou et traité en conséquence. « La chose lui est arrivée plus d'une fois, et toujours il a gardé le même calme « et la même douceur: son âme n'en a pas même été effleurée; c'était comme « une bourrasque passant au-dessus de sa tête sans l'atteindre. Il y a peu de « temps, des païens lui firent dire que s'il revenait chez eux pour leur parler « de la religion du Maître du Ciel, ils étaient disposés à ne plus s'en tenir aux « menaces, mais à en venir aux coups. Paul ne fit que sourire; et, chaque « fois qu'il passe par-là, il ne manque pas d'aller leur dire un bonjour comme « auparavant.

« Dans ses excursions, il a soin de se joindre toujours à quelque piéton « comme lui, afin de cheminer ensemble et d'avoir l'occasion de parler du bon « Dieu. La semaine dernière, il arrive vers dix heures du soir dans la chrétienté « où je me trouvais. « Paul, pourquoi arriver si tard? » — « Père, pardonnez-moi; « chemin faisant, j'ai rencontré deux païens qui semblaient m'entendre avec

« plaisir; afin de pouvoir les entretenir plus longtemps, j'ai fait un long détour, « et même je les ai accompagnés jusqu'à leurs maisons, afin de faire connais- « sance avec leurs familles. » Passe-t-il devant un thé (en France, on dirait un « café), il a toujours une halte à y faire. C'est encore pour lui une occasion de « parler de la religion chrétienne. S'il ne peut amener la conversation sur ce « chapitre, il se met à chanter ses prières, afin d'exciter la curiosité et de « provoquer des questions.

« Plusieurs fois il a été accusé par les païens d'avoir vendu ses services aux « missionnaires européens, qui lui donnaient une somme considérable pour les « aider à faire des prosélytes. Lorsque les chrétiens seront en nombre suffisant, « disait-on, on les enrôlera, on leur donnera des armes, et, avec cette milice du « pays, les barbares s'empareront de la Chine et nommeront un empereur de « leur nation. Paul rétorquait l'argument: « S'il en est ainsi, je ne devrais parler « de religion qu'à ceux qui sont dans la vigueur de l'âge et en état de porter les « armes. Or, vous voyez cependant que je m'adresse indistinctement à tout le « monde, hommes, femmes, vieillards, aveugles, boiteux, etc. Non, les mission- « naires ne viennent pas pour s'emparer de notre pays; ils veulent nous tirer « des ténèbres de l'idolâtrie et nous mettre sur la voie du Ciel. »

« Mais c'est avec les nouveaux chrétiens, des enfants qu'il a engendrés à Jésus- « Christ au prix de tant de fatigues, que Paul semble épuiser tout ce que son « cœur a de charité et de tendresse. Ce sont les petits soins d'une mère. Sont-ils « malades? il accourt les visiter, les consoler, leur procurer tous les soulagements « qui sont en son pouvoir. Combien de fois n'est-il pas venu me demander des « remèdes! Sa bourse, lorsqu'elle n'est pas vide, leur est toujours ouverte; il « partage avec eux jusqu'à sa dernière sapèque. Il y a quelques mois, la maison de « Zi-ka-wei lui avait donné un habillement complet. Il a gardé peu de chose pour « lui; ses néophytes, ses catéchumènes ont eu la meilleure part. Un jour, il de- « mandait devant moi à une femme catéchumène pourquoi son mari n'était pas « venu entendre la messe. — « Il n'ose pas venir, répondit-elle, parce qu'il n'a « pas même une chemise pour se couvrir. » — « Comment donner une telle excuse, « dit Paul avec vivacité, pourquoi ne pas m'avertir? moi, j'en ai deux, j'aurais « volontiers partagé avec lui.

« Une petite fille de douze ans, qui avait reçu le baptême, du consentement « de ses parents, ainsi que son frère aîné est sa belle-sœur, était grandement « exposée à se voir fiancer avec une famille païenne; son père et sa mère, après « avoir renoncé solennellement à leurs superstitions, étaient revenus à leur vomis- « sement, et ne voulaient plus entendre parler de notre sainte religion. J'avais « recommandé cette affaire à Paul d'une manière toute spéciale. Mais que faire? « aucune famille chrétienne n'osait contracter une semblable alliance. Paul priait « sans cesse le bon Dieu de lui venir en aide. Enfin, il se donna tant de peine, « qu'il parvint à conduire cette affaire à bon terme. Mais ce qu'il ne dit pas et « ce que je n'appris que plus tard, c'est qu'il avait lui-même tiré de sa propre

« bourse une bonne partie des arrhes que la famille de la jeune fiancée reçoit en « pareille circonstance. Je voulus lui rendre ce qu'il avait dépensé. Impossible « de lui rien faire accepter. Il me dit que si je lui rendais cet argent, il lui sem- « blerait que devant Dieu il n'aurait pas le mérite de sa bonne œuvre.

« Voyons encore Paul dans sa patrie, et au centre de ses opérations. C'est la « petite chrétienté de Tazan, à six lieues nord-ouest de Chang-hai. Il s'est informé « d'avance du jour où le missionnaire viendra faire sa visite. Ses nombreux caté- « chumènes et ceux qui veulent le devenir ont été avertis. Ils arrivent la plupart « d'assez loin. Paul est là, à la porte de la chapelle, qui les attend; à mesure qu'ils « se présentent, il les introduit, donne à chacun un petit paillasson pour se mettre « à genoux, et a l'œil à tout. Après la messe, c'est encore lui qui est leur intro- « ducteur auprès du Père. Il leur dit comment il faut se présenter, et joignant « la pratique à la théorie, il fera cent fois, devant eux et avec eux, les salutations « en usage chez nos chrétiens. Enfin, il fait si bien, que la plupart se retirent « très satisfaits et bien disposés à revenir à chaque visite du missionnaire. Mais « voici quelques bons vieux Chinois de la secte des *mangeurs d'herbe* qui viennent « pour la première fois à l'église. Quelques rares poils blancs ombragent leur « menton. Ils ont l'air de braves gens, moins indifférents sur leur avenir que la « plupart des autres Chinois. Ce sont de vieilles connaissances de Paul, qui lui « aussi était mangeur d'herbe. Plusieurs fois déjà il les a exhortés à croire en « Dieu. La religion chrétienne n'a rien qui ne leur paraisse très raisonnable et « très saint. Mais il leur reste un scrupule: lorsqu'ils se sont engagés dans la secte, « ils ont allumé deux chandelles rouges devant un diablotin de bois doré, et là, « prosternés devant lui, le front dans la poussière, ils ont prononcé les plus « terribles serments. Ils se sont voués au plus profond de leurs enfers, celui du « feu éternel, si jamais ils deviennent infidèles à leurs promesses. C'est en vain « que le missionnaire s'efforce de leur faire comprendre que leurs pénitences ne « peuvent leur servir pour l'autre vie, puisqu'ils font fausse route. Il n'y a que Paul qui puisse porter le coup décisif. — « Eh bien! » dit-il du ton le plus sérieux « et la main droite sur la poitrine, « vos serments, je les prends tous sur moi; s'il « vous arrive quelque chose de fâcheux sur ce point après votre mort, c'est moi « qui en répondrai, vous en serez innocents. ». — A cette déclaration, nos païens « paraissent satisfaits et le regardent d'un air étonné. Mais Paul souriant: « Ne « craignez pas, dit-il, de tels serments; j'en ai déjà une bonne provision; j'en ai « plus que de piastres. J'ai non seulement les miens, mais encore ceux de plus « de vingt autres dont je me suis chargé; mais j'ai de bonnes épaules, et le diable « a plus peur de moi que je n'ai peur de lui. Venez, il y a si longtemps que vous « n'avez pas bu de vin; allons porter une santé à tous les diablotins de la pagode, » « et il les entraîne dans une salle voisine, où, aux éclats de rire qu'on « entend bientôt, on peut juger que Paul chante victoire, et que nos païens n'ont « pas noyé leurs scrupules dans une simple tasse de thé. »

Dans une lettre suivante, le P. Gonnet poursuivait:

« Paul, avec ses 64 ans, sans lettres et dépourvu de tout ce qui humainement « peut donner de la considération, fait plus de bien au milieu de ses compat- « riotes que n'en pourrait faire un zélé missionnaire. Son œuvre grandit de jour « en jour. Ce n'étaient d'abord que quelques familles isolées, ce sont maintenant « des hameaux presque entiers qui demandent à entrer dans le bercail de Jésus- « Christ, et sollicitent des catéchistes. Oh! s'il plaisait à Dieu de m'envoyer « encore une douzaine de Pauls, quelle belle moisson à recueillir! Cette partie de « mon district est un pays gros d'espérances, une terre neuve, qui, bien défri- « chée, donnerait des fruits abondants. »

Enfin, dans sa lettre du 11 septembre 1859, le P. Gonnet ajoutait un dernier trait à la physionomie de son cher Paul:

« Et le brave Paul, disait-il, que fait-il donc? Il est toujours le même, toujours « ardent et désireux d'agrandir le royaume de Dieu et de sa sainte Église. Son « menton a perdu une partie et tout un côté de sa longue barbe blanche. C'est « qu'il lui est arrivé dernièrement une aventure. Il était à exhorter les païens « dans une bourgade. Un mauvais drôle, comme il y en a tant en Chine, vint à « passer. Après l'avoir écouté un instant en silence: « Ah! tu es de ces gens-là, « s'écrie-t-il, c'est à moi que tu auras affaire aujourd'hui. » En même temps, il le « saisit par la barbe. Il veut lui faire promettre de s'amender et de ne plus parler « de religion. Paul ne bronche pas; trop faible pour résister, il se laissa mal- « traiter, mais non effrayer. Le malheureux suppôt de l'enfer lui déchire ses « habits, le traîne dans la boue, l'accable d'injures. Puis, pour comble d'igno- « minie, le traînant toujours par la barbe qu'il lui arrachait, il le promena long- « temps dans les rues, suivi et hué par toute la populace. Après de telles « émotions, notre bon vieux Paul dut garder le lit pendant plusieurs jours: mais « il n'est pas le moins du monde déconcerté. Je le vis quelque temps après, il « me donna tous les détails que je voulais avoir, puis il se mit à genoux, et les « larmes aux yeux, il me dit que ce qu'il avait souffert n'était rien, et qu'il « devrait beaucoup plus souffrir pour imiter Notre-Seigneur et expier ses péchés. « Il éclatait en sanglots et criait: « Hélas! je ne suis pas digne de donner ma vie « pour Notre-Seigneur. Je ne mérite pas d'être martyr. » Voilà notre incomparable « Paul! Obtenez-moi de saint Joseph d'en trouver une ou deux douzaines de cette « trempe! »

Nous sommes heureux de pouvoir compléter cette monographie de Paul, grâce à quelques détails dus à l'obligeance de nos Pères de Chang-hai.

Jusqu'à la fin de sa vie, Paul fut un modèle de catéchiste apôtre. Chargé de son petit paquet, où se trouvaient réunis nos saints livres de doctrine et de prières, un pauvre parapluie à la main, il s'en allait de porte en porte, prêt à recommencer partout ses pieuses exhortations. L'invitait-on? il entrait pour prêcher; le repoussait-on? il faisait du dehors sa prédication. Maudit, il se retirait en silence; raillé et tourné en ridicule, il remerciait par une effusion de bonnes paroles.

Mais, ce pénible apostolat porta ses fruits.

A Ta-tchang-kia -tchai, il décida Tchang-chao-siang à se faire chrétien, lui et tous les siens. La paroisse de ce village compte maintenant plus de cent chrétiens.

A Wang-kia-kiu, la famille Lou-ien-k'ien se convertit au christianisme, et cet endroit renferme actuellement de 130 à 140 chrétiens.

C'est à Tchou-hien-pang et Tchou-siang-tch'ouenn, deux convertis de Paul, que la paroisse de Tchou-kia-tchai, de plus de cent chrétiens, doit son origine.

A Pei-suenn-tchai, 80 chrétiens se groupent autour de leur église, grâce à la conversion de la famille Cheu-fong-siang et de la parenté.

Les deux églises de Mong kia-tchai et de Chenn-kia-keou, avec leurs 200 chrétiens, remontent aussi à deux néophytes de Paul, In-wan-tsiuen et Chenn-hiao-i.

Ses exhortations ouvrirent encore au christianisme Ting-kia-k'iao, P'ong-kia-t'ang, Louo-tien, Leou-t'ang, Hou-kia-tchai, Siao-nan-siang, et plusieurs autres villages, qui demeurent avec leurs églises et leurs chrétiens.

Paul fut toujours très humble et très droit, d'un courage à toute épreuve, insensible aux insultes des païens. On se rappelle avec édification qu'à Liou-kia-hiang, il se laissa arracher les cheveux et la barbe; qu'à Ta-tchang-kia-tchai, on voulut le jeter au fleuve, qu'on le menaça même de mort, s'il osait jamais revenir. Il revint cependant, ce cri sur les lèvres: «vous voulez me jeter à l'eau! moi, je veux vous conduire au ciel.»

Devenu vieux et débile, impuissant à missionner davantage, Paul refusa de retourner chez lui, au milieu de sa parenté païenne. Les Pères le firent recevoir à l'hôpital des vieillards du Lao T'ien-tchou t'ang de Chang-hai, où il expira très pieusement, trois ans après, à l'âge de soixante-douze ans, en 1867, le 19 de la dernière lune de la sixième année de Tong-tcheu. Il fut reconduit chez lui, pour y être inhumé dans son cimetière [1].

Cette histoire de Paul est instructive. Elle nous apprend ce que fut l'apostolat du Père Gonnet auprès des païens, dans son second district, aux environs de Zi-ka-wei. Elle nous montre aussi ce que peuvent êtres et faire des Chinois touchés de la grâce, quand ils sont stimulés et dirigés par un Père rempli d'ardeur pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il faut cependant reconnaître, pour rester dans la vérité, que Paul était un homme exceptionnel; le Père Gonnet l'avouait lui-même, comme il le dit dans une lettre du 7 juillet 1857:

«J'ai adjoint à Paul quelques compagnons; mais il faut avouer que je n'ai «pas encore trouvé son pareil. Les hommes de cette trempe, ayant pareille dose «de bonne volonté, sont malheureusement trop rares. Toutefois, quoique «ces catéchistes et ces maîtres d'école n'aient pas toujours toutes les condi «tions voulues, pourvu qu'ils se conduisent bien, il en résulte un grand fruit

[1] La Mission de Hien-hien a publié, en chinois, pour l'usage et l'édification des catéchistes apôtres, une petite notice sur ce catéchiste Paul: *Tchang Paolou hing cheu.*

«pour les âmes, ne serait-ce que pour entretenir et conserver le bien commencé.
«Cette année, pour n'être pas injuste, je dois faire une mention spéciale de la
«plupart des maîtres et maîtresses d'école que j'ai employés au milieu des païens.
«Plusieurs m'inspiraient d'abord peu de confiance, et voilà qu'ils se sont montrés
«tout à coup des hommes de Dieu. *Digitus Dei est hic*, le doigt de Dieu est là!
«et saint Joseph aussi y est bien pour quelque chose.»

Suit le récit de plusieurs traits remarquables de ces catéchistes, pour convertir leurs élèves, et même les parents de ces élèves. Ils déployaient, à cet effet, toutes les ressources de leur zèle: bon exemple et exhortations pour toucher les cœurs, prière et pénitence pour obtenir des grâces.

A ce premier moyen d'apostolat par la formation et l'emploi d'auxiliaires ambulants, destinés à circuler parmi les païens, le Père Gonnet en ajouta un second, non moins efficace pour la conversion des infidèles. Ce sont les écoles de garçons et de filles, qui devinrent entre ses mains un si puissant mobile pour attirer à notre sainte Religion de nombreux catéchumènes. Laissons-le prendre encore la parole au sujet de cette œuvre des écoles d'enfants de païens, qui, toute sa vie, lui tint si fort au cœur. Dès 1854, il exprimait à son Supérieur l'espérance de gagner les infidèles en leur offrant comme avantage l'éducation de leurs enfants. On peut voir cette lettre imprimée dans le livre qui a pour titre: «Mission du Kiang-nan, par le Révérend Père Brouillon.»

«Il me semble bien important, y est-il dit, de répondre au désir de plusieurs
«familles païennes, qui se proposent de nous confier leurs enfants: ce serait sans
«doute un excellent moyen de les gagner à Dieu. Un enfant païen de douze ans,
«qui est cette année à l'école, appartient à l'une des meilleures familles des
«environs; il est entré avec la condition expresse qu'on ne l'engagerait pas à
«se faire chrétien, et sa mère est venue un jour jeter les hauts cris au kong-sou,
«parce que son fils s'était mis à genoux pour réciter les prières de la fête. Mais
«ses parents ont beau faire: le petit bonhomme est l'ami des Pères, et n'est
«jamais plus heureux que quand il peut venir les voir dans leurs chambres.»

Suit le récit d'un second trait analogue, qui concerne un autre enfant; le Père termine en disant:

«Je conclus donc qu'attirer ces enfants dans nos écoles, c'est nous préparer
«sous peu une abondante moisson.»

Ces prévisions ne furent point déçues; les écoles apportèrent au Père les fruits qu'il avait cru pouvoir en attendre, comme l'attestent les lettres suivantes.

Lettre du 11 juillet 1856:

«L'année passée, au mois de novembre, j'eus l'occasion d'acheter à un prix
«assez modique une maison vaste et bien située au milieu d'un bourg tout païen,
«appelé Kom-dio, à 7 lieues environ au nord-ouest de Chang-hai. C'est une bonne

«acquisition, qui, je l'espère, ne sera pas sans résultat pour l'œuvre de laSainte-«Enfance en particulier. Nous en avons fait d'abord une chapelle pour une qua-«rantaine de chrétiens des environs, qui, jusqu'ici, n'avaient pas eu de chapelle «commune. En second lieu, nous y avons ouvert une école qui semble déjà promet-«tre les plus heureux fruits pour la propagation de l'Évangile. Elle est fréquentée «par 27 enfants, dont 24 païens. Jusqu'à présent nous n'avons eu que des éloges à «leur donner pour leur exactitude et leur travail. Aussi, les parents en témoignent «hautement leur satisfaction, et plusieurs autres familles paraissent disposées à y «envoyer aussi leurs enfants l'an prochain. Les trois petits élèves chrétiens ont «tous les jours une demi-heure de catéchisme, ce qui nous donne l'occasion «d'administrer chaque jour une *pilule spirituelle* aux 24 petits païens qui, «pendant cette demi-heure, doivent garder le silence et cesser le chant de leur «leçon. Ainsi, avec la connaissance des livres classiques, ils puiseront là, presque «sans s'en douter, la science bien plus précieuse des principaux articles de notre «foi. Et, tôt ou tard, Dieu aidant, cette semence portera son fruit.....»

Lettre du 15 mai 1857 :

«Je viens de faire une petite visite dans la partie nord de mon district, et je «me hâte de vous faire part des bonnes nouvelles que j'en ai apportées..... Nos «écoles établies au milieu des païens fonctionnent bien. La plupart des maîtres «s'acquittent de leurs devoirs avec zèle et dévouement. Aussi le bon Dieu les «bénit, et un grand nombre de leurs élèves veulent sérieusement être chrétiens. «J'en ai déjà baptisé plusieurs: beaucoup d'autres se disposent à recevoir cette «faveur; quelques-uns ont déjà gagné leurs familles, et il est à croire qu'à peu «près tous ceux qui fréquentent ces écoles finiront par être chrétiens: tous parais-«sent bien disposés. Entre toutes ces écoles, celle de Pa-om-mio mérite surtout «une mention honorable. Notre bon vieux maître a si bien fait qu'il a converti «les 15 petits païens qui fréquentent son école. Tous savent les prières et le caté-«chisme. Le jour, il enseigne aux enfants; la nuit, l'école se transforme en «chapelle, ou plutôt en catéchuménat, où plus de 30 païens se rendent chaque «jour après souper, pour réciter leurs prières, en apprendre de nouvelles, «écouter les instructions qui leur sont données. Comme c'est une heure indue, «les femmes n'y sont point admises. Jusqu'ici, il y a parmi eux une grande «ferveur, et tout porte à espérer que le nombre de ces néophytes augmentera «rapidement. Ils sont si éloignés de tout centre de chrétiens, qu'il serait urgent «d'établir là une chrétienté. Mais pour cela il faudrait bâtir une petite chapelle, «qui nous reviendrait au moins à 2000 francs; et où prendre cette somme? Vous «savez dans quelle détresse pécuniaire je me trouve, malgré votre charité à «venir à mon secours. Nous attendrons donc que le moment de la divine «Providence soit arrivé, et que saint Joseph ait inspiré à quelqu'une de ces «bonnes âmes de France qui lui sont si dévotes, la pieuse pensée de lui élever un «petit oratoire au milieu des païens. Ce n'est pas seulement à Pa-om-mio qu'il

«serait urgent de bâtir une chapelle: il y a plusieurs autres centres où nous «avons déjà un certain nombre de néophytes et de catéchumènes, dont il serait «bien nécessaire de prendre possession.

«L'école du bourg de Kom-dio compte 28 enfants païens et quelques enfants «chrétiens..... L'école de Iom-ka-tso est en pleine voie de prospérité. Elle compte «aussi une quinzaine de petits païens, dont près de la moitié apprennent les «prières et le catéchisme, et, parmi ceux-ci, deux enfants qui appartiennent aux «familles les plus aisées du quartier. Ici encore, gloire à saint Joseph! J'avais «bonne envie d'avoir ces deux enfants dont je viens de parler (l'un d'eux est «fils unique), parce que par eux nous aurons tôt ou tard leurs familles. Mais «quel moyen prendre? Je n'en voyais pas d'autre que d'en charger saint Joseph. «C'est bien un peu son affaire, puisqu'il aura là aussi une chapelle dès qu'il «m'aura procuré quelque argent. On n'invoque pas en vain ce glorieux Patriarche. «Le nouveau maître, à peine installé, a su gagner le cœur de ces enfants, qui «lui obéissent en tout. Ils ont sollicité eux-mêmes auprès de leurs parents la «permission d'être chrétiens, et ils l'ont obtenue.

«Je n'ajouterai rien à ce que vous savez déjà de la nouvelle chrétienté de «Ting-ka-dio. Comment ne pas être reconnaissant envers Dieu, lorsque je pense «qu'il y a un an, il n'y avait pas encore un seul catéchumène? Depuis ce temps, «nous avons fait bien du chemin. Nous y avons maintenant une trentaine d'a-«dultes baptisés. Pour les catéchumènes, je n'en sais pas le nombre; à voir les «bonnes dispositions de ces braves gens, il est à croire que la plus grande partie «du village, qui se compose de 500 personnes environ, ne résistera pas à la grâce. «La petite chapelle que nous venons d'y bâtir fait grand bruit dans le pays. «Elle a déjà été pour plusieurs, que la curiosité y avait attirés, une occasion «de salut. Je vais continuer la visite de mes chrétientés. C'est un grand bonheur «pour nos chrétiens de pouvoir s'approcher des sacrements pendant ce beau «mois de Marie. Mais il faut avouer, mon Révérend Père, que c'est une rude «besogne pour le missionnaire, déjà bien fatigué de 8 mois de missions con-«tinuelles: heureusement voici les jours de repos qui arrivent!»

Lettre du 7 Juillet 1857:

«La petite école de Kom-dio continue à être pour nous une source de conso-«lations. Je trouve inscrits sur la liste 30 petits élèves païens..... Il y a déjà «plusieurs familles qui sont des nôtres ou en seront bientôt. J'avais cru, par «mesure de prudence, devoir défendre aux maîtres de parler directement de «religion à leurs élèves, pour ne pas effaroucher les parents. Les maîtres ont été «fidèles à la consigne, ce qui n'a pas peu contribué à nous valoir toute la sym-«pathie des païens..... Plusieurs sont venus me remercier. En un mot, tout me «fait croire que c'est un rapprochement qui s'opère peu à peu et presque à leur «insu.....»

Des écoles pour enfants de païens qui se convertiront, grâce à cet avantage; des catéchistes excurrents, destinés à parcourir la contrée pour y profiter de toutes les occasions de propager la bonne doctrine: tels furent les moyens mis en usage par le Père Gonnet pour obtenir des catéchumènes. Tels sont de nos jours encore ceux dont se servent avec profit les missionnaires pour augmenter le nombre de leurs néophytes. Des catéchumènes se déclarent-ils quelque part? le Père d'y envoyer aussitôt des catéchistes assez expérimentés pour parler, arranger les petits différends, donner des remèdes aux malades, et par suite, attirer et convertir les païens.

Combien maintenant le Père Gonnet opéra-t-il de conversions dans son second district, pendant les huit années qu'il y passa? C'est ce que nous n'avons pu découvrir. Nous savons seulement qu'un certain nombre de catéchumènes et même de néophytes ne persévérèrent pas, et qu'il fallut, dans la suite, travailler à les ramener. Assez souvent, le simple changement de missionnaire suffit pour expliquer ce manque de persévérance, qui en est comme une suite naturelle et fatale. Les tout nouveaux chrétiens sont, en effet, généralement très faibles dans la foi, et conservent encore beaucoup des défauts du paganisme. Que l'on introduise parmi eux un autre missionnaire que celui qui les a convertis, l'effet produit sera en quelque sorte semblable à l'introduction d'une belle-mère dans une famille. Sans un grand amour de Dieu, joint à une singulière vigilance sur soi, il sera difficile au nouveau Père de reconnaître un fonds solide de christianisme dans ces néophytes qu'il n'a pas engendrés lui-même à la foi; comme aussi, par une réciprocité naturelle, ceux-ci croiront trop souvent ne rencontrer en lui que des marques beaucoup moins fréquentes d'affection et toujours plus équivoques. D'où cet éloignement mutuel, suivi bientôt de la défection de ces chrétiens imparfaits et non encore irrévocablement attachés à Notre-Seigneur.

A défaut de cette cause, les seuls évènements de l'époque suffiraient amplement pour rendre compte de cette variation parmi les catéchumènes et les néophytes du Père Gonnet.

Le Kiang-nan, alors ravagé par les rebelles, était dans un état de confusion peu favorable à la formation et guère plus à la conservation des nouveaux convertis. En septembre 1853, un an avant le changement du Père, les Kiang-si-jenn, Tai-ping ou rebelles aux longs cheveux, comme on les appelait, s'étaient emparés de Nankin et de Tchenn-kiang, où ils avaient tout saccagé, mis à feu et à sang. Enhardis par ce fraternel voisinage, les rouges de Chang-hai s'étaient également rendus maîtres de la ville qu'ils remplissaient de terreur. Zi-ka-wei et ses environs, c'est-à-dire le district du Père Gonnet, comme resserré entre deux feux, avait tout à craindre de ces révolutionnaires. Changhai ne put être repris par les impériaux que dans le courant de février 1855, grâce au concours des navires de guerre européens. Mais, en 1861, l'armée des Tai-ping s'étant levée pour marcher sur cette ville, tout ce pauvre district, jusqu'alors épargné, fut bientôt inhumainement envahi et dévasté.

Nous lisons dans une lettre du Révérend Père Ravary, à la date du 24 octobre 1861 :

« Le Père Gonnet avec ses chrétientés anciennes et nouvelles, se trouve à peu « près dans la même situation que le Père Sica, dont le district est plus malheu- « reux que les autres, ayant subi huit à dix fois la cruelle visite des rebelles. Ces « deux Pères ne peuvent exercer depuis un an qu'une très petite partie de leur « ministère ordinaire. Ils vont faire quelques visites par-ci, par-là : mais, après « cinq ou six jours, le cri plein de terreur se fait entendre : « Zang-mao lai-tzeu, « les rebelles arrivent ; » aussitôt il faut plier bagage et revenir à Zi-ka-wei. »

Malgré ces obstacles, le Père Gonnet baptisait quatre-vingt-quatre adultes au commencement de 1861, et dix-huit autres avec cinq ou six familles, à la fin de cette même année.

« Les pauvres Pères Gonnet et Sica, ajoutait encore une lettre du 28 janvier « 1862, ont eu la douleur de voir leurs fidèles mis en fuite, tués ou pillés. Malgré « tout cela, l'œuvre de Dieu, quoique terriblement entravée, continue. Le Père « Gonnet a pu baptiser 150 ou 200 païens adultes ; les missions étaient terminées « et un grand nombre de catéchumènes se disposaient au saint baptême. »

Au milieu de pareilles tribulations, on le conçoit, difficile était l'action du Père pour donner à ses nouveaux convertis les instructions et les soins que réclamait encore leur enfance spirituelle, et les amener à cette maturité chrétienne qui pût leur permettre de se passer des secours assidus de leur Père nourricier dans la foi ; tel l'enfant, dégagé de ses langes et débarrassé de ses lisières, va plus alerte et devient plus fort à mesure qu'il peut se passer davantage de la présence et du soutien sa mère.

Quoi qu'il en soit du succès de ses efforts, le Père Gonnet était dans le vrai en s'appliquant ainsi tout entier à la conversion des païens. Il se croyait en Chine pour entamer la Gentilité, non pour se borner à entretenir dans une commune piété quelques bons vieux chrétiens. Il voulait être dans le champ du Père de famille un ardent défricheur, pas un simple et paisible cultivateur. Non certes qu'il négligeât ses anciens chrétiens ; mais, le seul salut de leurs âmes n'était point la fin unique et exclusive des soins qu'il leur prodiguait ; il visait plus haut, il tendait à les transformer en autant d'apôtres auprès des païens. Volontiers il se ferait le ferment destiné à remuer l'indolence de ses fidèles baptisés, pourvu qu'à leur tour ceux-ci devinssent un ferment assez puissant pour soulever la masse inerte des païens au milieu desquels ils vivaient.

Ce zèle pour la conversion des infidèles, le Père Gonnet le conserva toute sa vie. Empêché, comme supérieur des Nôtres, à Chang-hai ou au Tcheu-li, de l'exercer directement auprès des âmes, il ne cesse d'en infuser l'esprit à tous les siens. Ce qu'il abhorrait par-dessus tout, c'est le découragement de parti pris, la lâcheté, le cri de la résignation sans douleur à la vue des multitudes de

païens dont se peuple chaque jour l'enfer à nos côtés, osant pallier son far-niente par des affirmations publiques comme celle-ci: « Avec le peuple chinois actuel, il n'y a vraiment rien à faire ! » — « Lancez-vous, disait le Père à ses missionnaires, n'ayez pas peur, débrouillez-vous et faites quelque chose, je vous aiderai. Le bon Dieu veut certainement le salut de ceux qui vous entourent et auxquels vous êtes envoyés de sa part. Nous sommes tous venus en Chine pour agir en missionnaires, non pour vivre en chartreux. » Il était bien connu de tous les missionnaires du Tcheu-li le secret pour obtenir des ressources du bon Père Gonnet, et lui faire ouvrir largement la bourse de la Mission : proposer une œuvre de conversion de païens. Lui demandait-on une simple assistance de vieux chrétiens, pour une école? pour une bâtisse? son cœur se dilatait beaucoup moins, sa bourse se déliait à peine et ne semblait lâcher qu'à regret l'aumône strictement nécessaire pour l'œuvre en question. Cette action et cet esprit apostoliques du Père Gonnet ont été solennellement affirmés par la Sacrée Congrégation de la Propagande et par les Synodes, comme étant l'action et l'esprit propres à tous les vrais missionnaires. En 1883, la Sacrée Congrégation adressait à tous les Vicaires apostoliques de Chine une instruction pour les guider dans leurs travaux synodaux. Voici comment elle s'exprime dans le paragaphe relatif à la conversion des Gentils: « sed quum Gentilium conversio ad Christum Dominum, in cujus cognitione vita æterna omnium hominum sita sit, finis præcipuus Missionum existat, ad eam toto animo intendere Vicarii apostolici conentur[1]. » Ainsi donc, l'apostolat des païens est le premier devoir des missionnaires; c'est à cette fin surtout qu'ils sont envoyés d'Europe et que la société de la Propagation de la foi leur prodigue ses secours. C'est vers ce but que doivent tendre tous les désirs, être appliqués tous les efforts des Vicaires apostoliques. Et si telle est la vocation de tout missionnaire, par le seul fait de son élection légitime et de son envoi en mission, que dire de nous, membres de la Compagnie de Jésus? Saint Ignace et ses compagnons ont été suscités de Dieu dans un double but: faire brèche aux protestants et autres hérétiques d'Occident, et se dépenser pour la conversion et le salut des Gentils. C'est pourquoi, pendant qu'en Europe les Pères Lefèvre, Laynez, Salmeron,.... se signalaient par leur ardeur à combattre l'hérésie. Saint François-Xavier, au nom de la Compagnie qu'il représentait, volait à l'extrême-Orient, ouvrir la voie à tous ses successeurs dans l'apostolat. En mourant aux portes de la Chine, sur laquel il jetait un dernier regard d'envie, il semblait l'indiquer comme l'un des principaux boulevards de l'infidélité à conquérir. Que de missionnaires de tout nom et de toute congrégation lui ont succédé depuis dans ce vaste Empire! Que d'efforts tentés, que de peines endurées depuis trois cents ans! Et, malgré cela,

[1] Comme la conversion des infidèles à Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la connaissance duquel dépend la vie éternelle de tous les hommes, est la fin principale des Missions, c'est là que doivent tendre tous les efforts des Vicaires apostoliques.

quel travail reste à faire! que la Chine est loin d'être seulement entamée!

En face d'un tel passé d'efforts, et d'un présent où tant de païens attendent encore l'heure de la grâce qui doit sonner au passage du missionnaire, celui-ci pourrait-il s'immobiliser en Chine comme dans un lieu de repos, et limiter au soin de quelques bonnes âmes ou d'un petit nombre d'anciens chrétiens sa sphère d'action et l'étendue de son zèle? mériterait-il encore le nom de missionnaire? justifierait-il son plus noble titre de gloire, compagnon de Jésus, socius Jesu? Qui ne rougirait, même en Europe, de circonscrire sa vie à l'avancement de quelques personnes pieuses, sans rien faire davantage ni pour les pécheurs, ni pour les incrédules? Dira-t-on que la conversion des Chinois est impossible? Ce serait blasphémer contre Dieu que nous accuserions implicitement de punir des pécheurs qui ne pouvaient se convertir. Dieu, du reste, ne demande pas le succès, mais l'effort; correspondons généreusement à sa grâce, et sa grâce sauvera certainement les élus qu'il a de toute éternité prédestinés à être sauvés par nous.

Le Père Gonnet porta au tombeau cet esprit de zèle pour la conversion des païens. Cassé par l'âge et mis en retraite à notre Procure de T'ien-tsin, il voyait avec bonheur s'augmenter les ressources qui permettraient aux missionnaires de faire plus pour leurs catéchumènes. Nous venions d'acquérir des terrains avantageux pour location de maisons. Monseigneur de Vos, Vicaire apostolique de la Mongolie occidentale, de passage à T'ientsin, demande à notre cher vétéran de lui en procurer de semblables. «Je vais obtenir de nos supérieurs, lui répond le Père, de vous céder ceux-ci.» Confuse d'une pareille bonté, Sa Grandeur ne savait comment témoigner sa reconnaissance pour tant de désintéressement et de générosité. «Ah! Monseigneur, répliqua avec émotion le vieil apôtre, faites avec les revenus beaucoup de catéchumènes et convertissez beaucoup de païens: je serai très amplement récompensé.»

Le
d
j
M
é
c
T
e
Mor

Rév
1
ca
no
de
pu
vi
le
re
M
Tr
kl
—
Su
De

CHAPITRE QUATRIÈME

LE SUPÉRIEUR RÉGULIER DES NOTRES

PREMIÈRE PARTIE

COMMENCEMENTS DE L'ADMINISTRATION DU PÈRE GONNET AU KIANG-NAN. — SES DIFFICULTÉS.

I

La double autorité.

Le Père Gonnet initié à l'administration. — Ses débuts comme Supérieur religieux: une complication imprévue. — Aperçu historique sur les divers régimes adoptés dans les Missions: — sous l'ancienne Compagnie; organisation en Chine; — en 1845, oppositions faites à l'ancien système; le P. Bertrand le défend. — Instruction de la Propagande aux chefs de Missions (nov. 1845). — L'ancien système modifié: on multiplie les Vicariats et les Vicaires apostoliques. — Rôle du Vicaire apostolique, du Supérieur régulier en général: difficulté spéciale pour la Compagnie; ses répugnances pour les dignités ecclésiastiques. — Ses nouveaux débuts sous des Vicaires apostoliques non jésuites: un *postulatum* au T. R. Père Général (1847). — Le P. Bertrand à Rome: sa thèse. — Mgr Canoz, Vicaire apostolique jésuite et Supérieur régulier au Maduré (1846): décret étendant et confirmant ce régime (1851). — Autre régime de 1856 à 1880: son explication officielle. — Nouveau décret de 1880: son interprétation authentique (1886). — Témoignages rendus au R. P. Gonnet. — Avantages du système d'une double autorité en Missions.

Mort du R. Père Lemaître: deuil universel; le Père Gonnet Supérieur et Provicaire.

1856-1863

II

Les rebelles *Tai-ping* ou *Tch'ang-mao*.

Révolte des *Tai-ping* ou *Tch'ang-mao* (1852). — Les *Chemises rouges*: prise de Chang-hai (sept. 1853); sa délivrance par l'amiral Laguerre. — Les rebelles battus par les Impériaux: calme relatif. — Reprise des hostilités en 1860. — *Tchong-wang*: ses succès. Chang-hai de nouveau menacé: *Ward* et *Burgevine*. — *Tchong-wang* à Zi-ka-wei. — Attaques infructueuses de Chang-hai; départ des rebelles. — Armée anglo-française victorieuse; attitude des puissances européennes en face des rebelles: l'amiral Hope à Nan-kin. — *L'armée toujours victorieuse*. — Audace dédaigneuse du parjure *Tchong-wang*: ses nouveaux succès. — Nouvelle et formidable attaque de Chang-hai: sa défense. — Abominations exercées par les rebelles autour de la ville. — Autres actions et nouveaux succès des deux amiraux. — Mort de l'amiral Protet. — Astuce et fourberie de *Tchong-wang*; le gouverneur *Siè*. — Trève momentanée. — Mort de Mgr Borgniet (31 juillet 1862). — Ward tué au Tche-kiang. — Nouvelle audace des rebelles; nouveaux dangers pour Zi-ka-wei et Chang-hai. — Le commandant français Faucon; les rebelles repoussés. — Le Père Gonnet nommé Supérieur des Nôtres (23 nov. 1862). — Gordon, sauveur de la Chine. — *Li-hong-tchang*. Détails instructifs.

1852-1863

SECONDE PARTIE

SUITE DE L'ADMINISTRATION DU PÈRE GONNET AU KIANG-NAN. — RÉSUMÉ DE SON SUPÉRIORAT AU TCHEU-LI.

Etat de la Mission. — Santé des missionnaires; ravages exercés par la mort. — Projet d'un *sanatorium :* la montagne de Zô-sè. — Sollicitude du Père Gonnet pour la santé des Nôtres: reconstruction de la Résidence de Zi-ka-wei. — La bonne chambre du missionnaire. — Les vacances des Nôtres; origine de ces réunions de famille. —Mgr Languillat transféré à Chang-hai (1865). — Tentative de conversions au Ngan-hoei; le Père de Carrère. — Tchenn-kiang. — Le R. Père Fessard, visiteur. — Le Père Gonnet envoyé au Tcheu-li (avril 1866); sa réception. — Résumé de son Supériorat (1866-1884): — Le Petit Ngan-hoei du Tcheu-li. On y place le P. Octave. Tai-ming-fou et Koang-ping-fou. Les rebelles *Gnien fei* (1868); dévouement du Père Gonnet pour les siens. — Dispersion des missionnaires. — Généreuse et fraternelle hospitalité des Lazaristes, à T'ien-tsin. — M. le comte de Rochechouart. — Défaite des rebelles. — Le typhus. — Soucis du Père Gonnet en 1870. (Concile; massacres de T'ientsin; guerre franco-allemande). — Famine. Gêne du Père Gonnet : son projet. — Accroissement des chrétiens durant son premier Supériorat au Tcheu-li. — Le Père Gonnet procureur. — Famine de 1877. Typhus: ses victimes. — Le Père Gonnet de nouveau Supérieur (avril 1878) et Provicaire. — État de misère générale. — Le R. Père Grandidier, visiteur (1879). — Perte douloureuse du R. Père Brueyre (fév. 1880) — Le R. Père Gonnet, Provicaire, au premier Synode de Pékin (1880). — Arrivée de Mgr Ballé (juillet 1880). — Mort du P. Ferlin (déc. 1880): sa belle œuvre des catéchumènes. — Envoi de sept scolastiques européens. — Instances du Père Gonnet pour être déchargé de la Supériorité. Il obtient un successeur (avril 1884).

1863-1884

PREMIÈRE PARTIE

COMMENCEMENTS DE L'ADMINISTRATION DU PÈRE GONNET AU KIANG-NAN. SES DIFFICULTÉS.

I

LA DOUBLE AUTORITÉ.

Les Supérieurs de la Compagnie ne tardèrent pas à apprécier les aptitudes singulières du Père Gonnet pour le gouvernement, et, de bonne heure, ils le mirent à même de faire son expérience, en l'initiant à l'administration. Dès 1856, ils le nommaient ministre de section, puis consulteur de Mission, et même admoniteur de son Supérieur. Ces fonctions préparatoires se prolongèrent jusqu'au 23 novembre 1862, jour où il fut proclamé Supérieur régulier des Nôtres au Kiang-nan. Quatre ans plus tard, il était appelé par le Révérend Père Fessard, visiteur,

à exercer la même charge au Tcheu-li sud-est, ce qu'il fit dix-sept ans durant, sauf une légère interruption de huit mois, remplie par le trop court Supériorat du Révérend Père de Rabaudy, mort victime de sa charité auprès des typhiques, l'année de la famine 1878.

L'administration du Père Gonnet commença par une complication que n'avaient pu prévoir les Supérieurs d'Europe. Dans l'intervalle nécessaire pour prendre les informations et renvoyer de Rome la nomination du Supérieur, le Vicaire apostolique du Kiang-nan, Monseigneur Borgniet, mourut à Hien-hien, au milieu d'une visite qu'il était venu rendre à Monseigneur Languillat. Le Révérend Père Lemaître, Supérieur régulier en charge, et Vicaire général de Sa Grandeur, lui succédait alors comme Provicaire, jusqu'à nouvel ordre de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Sur ces entrefaites, arrive la nomination du Père Gonnet: elle privait naturellement le Révérend Père Lemaître du titre et des fonctions de Supérieur religieux, mais le laissait Provicaire intérimaire, en vertu de la désignation de Monseigneur Borgniet. Les deux Supérieurs s'entendirent donc, et le Père Gonnet, à sa dénomination de Supérieur religieux, ajouta le titre et l'autorité de Vicaire général sous la dépendance et la direction du Révérend Père Provicaire.

Il est difficile, en Europe, de se figurer ce qu'il y a de délicat dans ces rapports perpétuels entre deux autorités, l'une ecclésiastique et l'autre religieuse, vivant côte à côte, s'abritant sous le même toit, mangeant à la même table, s'exerçant sur le même petit nombre de mêmes sujets, envisagés à leur double point de vue de religieux et d'apôtres. C'est pourquoi, pour mieux connaître et apprécier toute la vertu et la prudence du Père Gonnet dans ces conjonctures, il est nécessaire de se faire une juste idée des différents régimes sous lesquels il eut à exercer l'administration, et de bien étudier, saisir et comprendre les difficultés au milieu desquelles il dut vivre. Mais, auparavant, qu'il nous soit permis de retracer brièvement les combinaisons successives introduites par Rome dans les pays de Missions, pour y sauvegarder la vie religieuse des missionnaires réguliers, aussi bien que les droits de l'autorité ecclésiastique, en ce qui concerne la direction et le contrôle des ministères et des œuvres des ouvriers évangéliques. Ce court résumé historique ne paraîtra point déplacé, nous l'espérons, encore moins inutile ; d'autant plus qu'il servira merveilleusement à mettre en relief les qualités administratives et morales du Père Gonnet.

A l'époque de l'ancienne Compagnie, les missionnaires réguliers formaient des corporations gouvernées par leurs Supérieurs religieux, sous la juridiction et la dépendance de l'évêque titulaire ou du Vicaire apostolique du territoire sur lequel ils se trouvaient. De plus, ces territoires n'étaient point, comme de nos jours, attribués à telle ou telle Congrégation ou Famille religieuse exclusivement; il arrivait même souvent qu'un évêque eût, dans le pays qu'il administrait, des membres de plusieurs Congrégations ou Ordres religieux, travaillant séparément,

chacun de son côté, à étendre le royaume de Dieu. Enfin, comme ces diocèses étaient immenses, les communications et les voyages difficiles et lents, les Supérieurs religieux, de droit sous la dépendance de l'évêque pour leurs ministères et autres œuvres ecclésiastiques, restaient, de fait et en pratique, fort libres dans l'exercice de leurs fonctions. Occupé, du reste, de la haute administration de son diocèse ou vicariat, le premier Pasteur laissait à ceux-ci leur initiative personnelle, comme à des Vicaires généraux, qui agissaient en son nom et d'après sa direction générale pour les affaires importantes. Pas ou guère ne lui était possible de songer à des visites réelles ; il devait, la plupart du temps, se borner à une présence morale dans son diocèse, par représentants autorisés, comme son diocèse lui était moralement présent par les nombreuses visites des Supérieurs de Mission, qui venaient lui exposer l'état des chrétientés, discuter les affaires graves et prendre ses ordres.

Afin de mieux protéger et de diriger plus parfaitement, en Chine, les religieux de notre Compagnie, on avait établi, au dessus des Supérieurs locaux, un Provincial, chargé de la conduite générale de tous, Supérieurs et inférieurs. De fréquents Visiteurs intervenaient, en outre, comme les organes immédiats du Très Révérend Père Général. C'est ainsi que, dans l'espace de cent soixante-dix-huit ans, le Céleste-Empire reçut quarante-quatre visites, ce qui suppose, en moyenne, un Visiteur tous les quatre ans. Il est aisé de comprendre, par là, comment le corps religieux conservait toute sa force, et exerçait sa pleine et salutaire influence sur tous ses membres. C'est aussi par cette heureuse organisation que les missionnaires religieux se distinguaient de ceux qui ne l'étaient pas, et qui, indépendants de tout autre lien, agissaient isolément sous la seule direction immédiate et exclusive de l'autorité ecclésiastique.

En 1845, quand Rome voulut réorganiser les Missions dans les pays idolâtres, surgit tout un courant d'idées contre les anciennes Missions des Ordres religieux, et spécialement contre celles de la Compagnie de Jésus. On peut lire avec intérêt, dans les ouvrages du Père Bertrand, les réponses qu'il donna à ces théories nouvelles d'évangélisation, et voir comment il défendit l'ancien système, suivant lequel les religieux, pour sauvegarder ce qui est le secret de leur force, conservaient leur hiérarchie propre et l'organisation même de leur Institut. Des mémoires également adressés à la Sacrée Congrégation de la Propagande, réclamaient alors pour les Vicaires Apostoliques, en dehors du pouvoir ordinaire sur leur clergé, une autorité disciplinaire absolue sur tous les réguliers de leurs Vicariats.

En conséquence, le 23 novembre 1845, la Propagande envoya à tous les chefs de Mission une instruction, dans laquelle elle indique, comme moyen de propagation de la Religion, la multiplication et la mission des évêques, avec charge pour eux de travailler efficacement à la formation d'un clergé indigène. Conformément à cette instruction, elle modifia l'ancien système qui, sur le territoire d'une

même juridiction ecclésiastique, laissait juxtaposés des religieux et des missionnaires de différentes Congrégations. Elle partagea les territoires des Missions, y multiplia, en proportion, les évêques sous le titre de Vicaires apostoliques, et, dans l'espoir d'une concorde et d'une paix plus parfaites, attribua les territoires ainsi morcelés à diverses Congrégations, de sorte que, dans chaque Vicariat ou Mission, il n'y eût plus, avec les prêtres indigènes du pays, qu'une seule Congrégation religieuse, c'est-à-dire des missionnaires européens de même obédience. C'est ainsi que la Chine se trouve actuellement divisée en plus de trente-cinq Vicariats apostoliques, confiés aux Missons étrangères, aux Lazaristes, aux Franciscains, aux Dominicains, aux Jésuites, et à quelques autres Congrégations récentes de Belgique, d'Italie et d'Allemagne.

Mais, les Vicaires apostoliques multipliés et leurs territoires restreints, la sphère d'action de chacun d'eux fut, par le fait, limitée et circonscrite à un petit nombre d'ouvriers évangéliques, n'administrant souvent eux-mêmes qu'un petit nombre de chrétiens. Il y eut des Vicaires apostoliques qui n'eurent pas, en partage, deux mille fidèles; d'aucuns débutèrent avec quelques centaines seulement. Dans ces Vicariats, il est vrai, les païens se comptent par centaines de mille, voire même par millions. Néanmoins, dans de pareilles conditions, une pure administration épiscopale, telle qu'elle s'exerce en Europe, était loin de pouvoir suffire aux occupations d'un Vicaire apostolique; il devait, bien souvent, y adjoindre les humbles travaux de simple missionnaire, se mêler au détail des affaires, diriger ses subordonnés, contrôler leurs œuvres, et leur répartir les allocations envoyées d'Europe par les deux associations de la Propagation de la foi et de la Sainte-Enfance. Quelle pouvait donc, dans ce nouvel état de choses, être la place, et quel devait surtout être le rôle du Supérieur régulier, ayant et exerçant sur les missionnaires religieux l'autorité de sa Congrégation? Les Missions étrangères de France n'ayant pas de vœux, n'étant point reconnues Congrégation religieuse, n'eurent pas à se préoccuper de cette difficulté; leurs membres se contentèrent d'obéir à la seule autorité ecclésiastique de leurs Vicaires apostoliques. Les Dominicains, les Franciscains et les Lazaristes acceptèrent des Vicaires apostoliques de leur Ordre ou de leur Congrégation, et ceux-ci furent en même temps Supérieurs réguliers de leurs missionnaires religieux, cumulant ainsi dans une seule personne la double autorité ecclésiastique et religieuse. Cependant, pour les Dominicains et les Franciscains, il existait un adoucissement à cette concentration d'une double autorité dans une même main et à vie, c'est le droit inaliénable du retour facultatif à son monastère en Europe, après dix années de séjour en Mission, et l'absence des prescriptions religieuses en dehors des cloitres où elles sont obligatoires. Les Lazaristes trouvèrent aussi un contrepoids au pouvoir religieux dévolu aux Vicaires apostoliques, par l'établissement, en Chine, d'un Visiteur résidant à Chang-hai, et revêtu d'une autorité religieuse supérieure à celle même des Vicaires apostoliques, avec obligation de visiter les Missions et d'être pour tous un recours libre et assuré.

Pour la Compagnie, la solution devenait plus compliquée. Il y avait une double difficulté à vaincre: difficulté du côté de l'obéissance, difficulté du côté des règles. Par son obéissance, en effet, le jésuite est plus lié que dans les autres Ordres, nos règles ne tenant ni aux habitations où nous vivons en communauté, ni aux lieux où nous sommes, mais nous suivant partout et toujours, même isolés et séparés de nos frères. Elles nous disent que nous devons être entre les mains de nos Supérieurs «comme un corps mort qui se laisse porter de tous côtés, et manier de la façon que l'on veut, ou bien comme le bâton qui est dans la main d'un vieillard pour lui servir en quelque lieu et pour quelque chose que ce soit,[1]» mais en déterminant aussi que nos Supérieurs immédiats seront subordonnés à des Supérieurs majeurs, et toujours susceptibles d'être changés par eux. Dès lors, comment nous donner, pour Supérieur régulier, un Vicaire apostolique, ayant son autorité à vie et non subordonnée aux Supérieurs majeurs?

Ensuite, comment accepter, en règle ordinaire, d'avoir un jésuite pour évêque? N'était-ce pas aller directement contre la volonté de Saint Ignace et l'esprit même de l'Institut? L'ancienne Compagnie offre bien, il est vrai, des exemples de jésuites évêques: la Chine en compte huit; on en trouve à Méliapour, au Japon, et ailleurs; de 1605 à 1756, c'est la Compagnie qui fournit à Cranganore ses archevêques. Mais tous forment une exception, et, loin de constituer la règle, ne font que la confirmer.

Ce qui demeure vraiment règle, c'est ce que proclament nos Constitutions, dans les déclarations de la dixième partie: «On a fait de vives instances, allégué de nombreuses raisons, pour confier à plusieurs des Nôtres des sièges épiscopaux; la plupart ont pu être refusés, sauf toutefois le Patriarchat et quelques évêchés d'Éthiopie: pour cette œuvre et d'autres semblables, on a cédé lorsqu'il n'y avait plus moyen de résister. Mais il ne s'ensuit aucune obligation pour notre Compagnie d'accepter pareille charge, toutes les fois que la dignité épiscopale se présenterait pour l'un des Nôtres: il y a plus, le cas échéant, la Compagnie demeure libre de laisser ou de prendre ce fardeau, suivant qu'elle le jugera du plus grand service de Dieu[1].» Nous connaissons les sentiments de Saint Ignace

[1] Quisque sibi persuadeat, quod qui sub obedientia vivunt, se ferri ac regi a divina Providentia per Superiores suos sinere debent, perinde ac si cadaver essent, quod quoquoversus ferri, et quacumque ratione tractari se sinit: vel similiter atque senis baculus, qui ubicumque et quacumque in re velit eo uti, qui eum manu tenet, ei inservit. (*Summar. Constitut.* n. 36). (*Constitut. part sext. cap. I*, § [1]).

[1] *Voici le texte même du livre des Constitutions*: Considerando quam instanter quamque multis rationibus curatum sit, ut aliqui de nostra Societate varios Episcopatus sumerent; cumque in multis obviam itum sit, nec tamen in Patriarchatu et Episcopatibus Æthiopiæ admittendis resisti potuerit; de hoc auxilio ad opus illud Æthiopiæ et alia similia, cum resistendi modus deesset, cogitatum est. Non tamen obligatur Societas ad hoc munus suscipiendum, quandocumque alicui ex ea Episcopatus esset admittendus; imo libera manet, ut id oneris et relinquere, et assumere possit, ubi multum referre ad Dei obsequium judicaret. (*Declarat. A in decim. Constitut. part.*).

à ce sujet. Ribadeneira nous les rapporte tels que le Saint les exprima lui-même, dans une entrevue particulière, à Paul III; et le Père Bartoli, plus explicite encore dans sa grande vie écrite en italien, lui prête ces paroles: «Il faut donc saisir et faire valoir toute espèce de moyens et de motifs de résistance et d'opposition, faire tous ses efforts, ou, comme on dit, remuer ciel et terre, pour écarter ces dignités; et ne s'arrêter, ou ne renoncer à la lutte en déposant les armes, que lorsque tout moyen de résistance nous échappe. Or, le cas ne se présentera jamais, à moins que le Saint-Siège apostolique ne nous oblige expressément *sous peine de péché mortel,* et se refuse absolument à recevoir aucun motif d'excuse[2].» Afin de consacrer cet esprit de répugnance de l'institut pour les dignités ecclésiastiques, les Profès font le vœu simple de n'en accepter jamais.

Aussi, la Compagnie reprit-elle ses travaux apostoliques dans les Missions, en se mettant simplement sous la direction de Vicaires apostoliques non jésuites, se contentant de nommer pour les Nôtres un Supérieur spirituel, comme fut le Père Gotteland sous Monseigneur de Bézy. Mais que pouvait un pareil Supérieur? Il lui fallait, la plupart du temps, abdiquer son autorité et laisser l'évêque disposer des Nôtres et les diriger à son gré dans leur activité; sinon, c'eût été un perpétuel conflit avec mécontentement réciproque. Le Père Gonnet vécut douze ans sous ce régime.

Cependant la Compagnie comprit bientôt que cette organisation était fort peu praticable; les inférieurs en souffraient trop. C'est pourquoi, en 1847, à la Congrégation des Procureurs, le Très Révérend Père Général reçut un postulatum par lequel on le priait de prendre des mesures telles que, dans les Missions lointaines, biens et sujets dépendissent des Supérieurs de la Compagnie et fussent administrés par eux. On poussait même la chose à l'extrême. Mieux valait, disait-on, quitter la place, abandonner les Missions, que de ne pouvoir jouir de la liberté de vivre et de travailler sous la conduite des Supérieurs de l'Ordre, et suivant les règles de l'Institut. De leur côté, les Supérieurs le comprenaient, il ne serait jamais possible, dans ces conditions, de rien fonder ou réaliser de sérieux en pays étrangers. Les sacrifices d'hommes et d'argent, si énormes qu'ils fussent, deviendraient inutiles: une mésintelligence, un conflit avec l'autorité ecclésiastique, suffirait toujours pour faire congédier la Compagnie, comme il était arrivé aux Montagnes Rocheuses et à Calcutta.

Dès 1845, à la promulgation de la nouvelle organisation des Missions par la Propagande, la Compagnie s'était mise à discuter comment elle pourrait, tout en

---

[2] « Omnes igitur modi et rationes resistendi et impediendi sunt excipiendæ et exercendæ, omnis lapis, ut aiunt, est movendus, ne dignitas accipiatur; nec desistendum, vel animus est deponendus, donec omnis industria nos deficiat. Quod nunquam esse debet, nisi quando diserte obligabit Sedes Apostolica *ad mortale peccatum*, nec admittere ullam plane excusationem volet. » 2e *édition,* page 242).

sauvegardant la vie religieuse des Nôtres, ne pas renoncer aux Missions étrangères, œuvre si propre à notre Institut. Le Père Bertrand fut envoyé des Indes à Rome pour y traiter cette affaire. On peut lire dans son livre: « Lettres sur la Mission du Maduré, » *tome second, page 115*, la solution qu'il proposait. Il en écrivit au Révérend Père Maillard, Provincial de Lyon et lui dit que le dilemme était sans réplique, qu'il fallait nécessairement opter entre ces deux extrêmes: ou renoncer désormais à toute Mission, ou, à l'exemple des autres Congrégations, demander des Nôtres comme Vicaires apostoliques de nos Missions. Le dilemme fut admis par le Très Révérend Père Général avec ses Assistants, et, comme il leur parut que refuser toute Mission serait encore plus contraire à l'esprit de l'Institut, que d'y admettre des évêques jésuites, la Compagnie résolut d'en faire la demande au Souverain Pontife. En cela, les Supérieurs n'entendaient point changer l'esprit de nos règles, mais simplement se plier aux circonstances, pour ne pas abandonner les Missions, qui sont une de nos fins principales. La thèse du Père Bertrand était pour une seule autorité, à la fois ecclésiastique et religieuse, afin d'éviter la dificulté de deux autorités s'exerçant sur les mêmes personnes et presque pour les mêmes choses. Ainsi, un jésuite, devenant Vicaire apostolique, serait, par le fait même, Supérieur religieux; et, afin de faire prévaloir son sentiment, le Père chercha à prouver qu'un évêque peut rester jésuite: tout s'arrangeait donc parfaitement. Le jésuite serait présenté par son Ordre et choisi par la Propagande; mais les divers rapports entre les Vicaires apostoliques et la Sacrée Congrégation se feraient par l'intermédiaire des Supérieurs majeurs de la Compagnie pour les Missions qui lui sont confiées. De cette sorte, il y aurait unité d'autorité et de direction, et les missionnaires resteraient gouvernés par un Supérieur de leur Ordre. (Mémoires sur les Missions, *2e édition, page 421*).

A cette solution si simple il y avait cependant un point obscur: le Père Bertrand l'indique. Un Supérieur à vie est également chose contraire à nos Constitutions, et pourrait devenir fort onéreux aux inférieurs, étant donné surtout qu'il fût évêque et cumulât ainsi une double autorité. S'il était, en effet, plus désireux du bien de sa Mission que de celui de ses inférieurs, quel contrepoids opposer à son omnipotence? Aussi, le Père Bertrand, dans son mémoire, demandait-il pour la Compagnie la faculté de séparer les deux autorités, si des circonstances de lieux ou de personnes venaient à l'exiger; mais il n'indiquait pas quels seraient, dans ce cas, les droits et les devoirs réciproques de chacune. Il concluait, du reste, par une remarque fort sage, qu'il recommande de ne point perdre de vue: c'est qu'avec des hommes, il ne peut y avoir d'institutions parfaites, à l'abri de tout inconvénient. Le système des anciennes Missions n'a pas mis la paix entre les missionnaires, et, en Europe, la hiérarchie ecclésiastique laisse encore place à bien des difficultés entre évêques et curés, curés et religieux, religieux de divers Ordres, curés de différentes paroisses. Quel que soit le régime

adopté, il faut toujours y adjoindre le grand moyen préconisé par Saint Paul; «*alter alterius onera portate.... supportantes invicem in caritate.*»

A la suite des démarches du Père Bertrand, et en réponse à la demande de la Compagnie, le pape Grégoire XVI, par un bref du 19 mai 1846, établit Monseigneur Canoz Vicaire apostolique jésuite au Maduré, déclarant que, dans ce cas, l'évêque restait religieux: «*in dato casu remanet religiosus.*» En 1662, Alexandre VII avait déjà décrété que l'élévation des réguliers à l'épiscopat ne les exempterait pas des obligations de leur profession religieuse, si ce n'est qu'elles fussent un obstacle à l'exercice de leur charge. Le nouveau Vicaire apostolique reçut, en même temps, le titre de Supérieur régulier des Nôtres, et cumula ainsi les deux autorités. Ce régime, admis pour le Maduré d'abord, étendu ensuite à toutes les Missions de la Compagnie, fut, le 12 août 1851, confirmé par un décret promulgué à la demande du Cardinal Préfet de la Propagande.

Ce décret renferme quatre points:

1° L'élu est dispensé et délié de la règle ou obligation de ne recevoir et de n'accepter aucune prélature ou dignité hors de la Compagnie.

2° Le profès est délié, par le fait même, de son vœu de ne point se refuser à entendre les conseils du très Révérend Père Général de la Compagnie ou de son représentant, dans l'exercice de sa charge, s'il est choisi pour le gouvernement de quelque Église.

3° Y a-t-il, dans le Vicariat apostostolique dont le soin lui est confié, d'autres prêtres de la Compagnie? il sera aussi leur premier Supérieur régulier, et devra les gouverner et les diriger d'après les règles de l'Institut.

4° Dans le gouvernement de la Mission, et l'administration de ses biens-fonds et ses revenus pécuniaires, à quelque titre que ce soit, il doit s'acquitter de tout d'après la direction de la Sacrée Congrégation de la Propagande, et lui rendre compte, tous les trois ans au moins, du véritable état de la Mission tant au spirituel qu'au temporel.

Monseigneur Canoz, revêtu de cette double autorité, administra ainsi près de trente ans la Province du Maduré. En 1856, lorsqu'il fut question de nommer des Vicaires apostoliques jésuites en Chine, Sa Paternité demanda au Cardinal Préfet de la Propagande et obtint un autre régime, d'après lequel le Vicaire apostolique, sans cesser de conserver *en droit* l'autorité religieuse tout entière, en laissait librement *en fait* l'exercice à un Supérieur spirituel choisi et nommé par le Très Révérend Père Général. Ce Supérieur pouvait, du reste, avec l'agrément de l'évêque, être son Vicaire Général dans la Mission.

Tel fut le régime en vigueur jusqu'au 4 avril 1880. Nous en avons l'explication officielle dans une lettre du Révérend Père Rubillon, Assistant de Sa Paternité, au Père Sica, Supérieur spirituel auprès de Monseigneur Languillat, récemment promu à la dignité de Vicaire apostolique du Tcheu-li sud-est. Cette lettre est datée du 14 janvier 1857. D'après sa teneur, le décret de la Propagande du 12 août 1851, ci-dessus mentionné, n'est point rapporté: le

Vicaire Apostolique reste donc Supérieur en chef, *primarius Superior regularis*, des Nôtres qui sont dans sa Mission, pour les vœux comme pour la discipline régulière. La Sacrée Congrégation a consulté les Généraux de plusieurs Familles religieuses, et notamment notre très Révérend Père Général, en exigeant une réponse faite en toute liberté. De nombreuses objections et de très graves raisons ayant été opposées à cette centralisation d'autorité épiscopale ou quasi épiscopale et d'autorité religieuse dans une seule et même personne et à vie, notre très Révérend Père Général proposa à son Éminence le Cardinal Barnabò d'obtenir des deux nouveaux Vicaires Apostoliques présentés pour Nan-kin et le Tcheu-li sud-est, qu'ils confiassent à un autre Père *l'exercice* de leur autorité pour le gouvernement régulier. Cette offre fut acceptée, et c'est en vertu de cette approbation, donnée de *vive voix*, que les deux Supérieurs des Nôtres ont été nommés, afin d'être délégués par nos Vicaires Apostoliques dans le soin de la discipline religieuse et des vœux.

Sous ce régime, concluait la lettre, trois choses sont certaines :

1° Dans le gouvernement des Nôtres, par rapport à la discipline régulière, nos Vicaires Apostoliques ne peuvent renoncer au droit et à l'autorité qu'ils ont reçus du Souverain Pontife et de la Sacrée Congrégation ;

2° Mais ils peuvent se décharger de *l'exercice* de cette autorité en faveur du Supérieur nommé par la Compagnie, et nul doute que tel ne soit le désir de notre Très Révérend Père Général, ad majorem Dei gloriam ;

3° En tout cas, tout ce qu'ordonneront, permettront, défendront les Vicaires apostoliques, relativement à la pauvreté, à l'obéissance, et à tout ce qui concerne la discipline religieuse, sera valide, quand même on pourrait soutenir qu'ils feraient mieux de s'abstenir de donner de tels ordres ou d'intimer de telles défenses.

A la demande de la Compagnie, la Sacrée Congrégation publia, le 4 avril 1880, un nouveau décret, par lequel, en vue de la paix et de la prospérité de nos Mission, elle sépara, *par écrit* et *en droit*, ce qu'elle avait déjà séparé de *vive voix*, *en exercice* et *en fait*. Elle ne voulut point se borner à accorder simplement les dispositions contenues dans la constitution «*Apostolicum ministerium*» de Benoît XIV pour l'Anglelerre ; elle préféra tracer un règlement nouveau, plus en rapport avec les besoins actuels des Missions, et plus spécial pour la Compagnie. Cette Constitution «*Apostolicum*,» du 30 mai 1753, a pour titre: «Règles à observer dans les Missions Anglaises, tant par les Vicaires apostoliques que par les missionnaires, prêtres séculiers et réguliers.» En 1688, le Saint-Siège avait établi quatre évêques, Vicaires apostoliques en Angleterre, et décidé que la nouvelle autorité qui leur serait départie ferait cesser celle des Chapitres séculiers, ou des différents Ordres religieux. Ceux-ci réclamèrent contre cette suppression, et le pape Benoît XIV, après mûr examen, termina le différend par la susdite Constitution. C'est un règlement très détaillé sur tous les points alors en litige.

Des quatre articles contenus dans le décret de 1851, la Sacrée Congrégation ne laissa subsister intact, en 1880, que le quatrième, relatif au gouvernement de la Mission et à l'administration de ses finances. Mais, hâtons-nous de le remarquer, il n'est question, dans cet article, que des biens appartenant réellement à la Mission, nullement de ceux qui seraient propriété du missionnaire ou de la Société. Or, ce gouvernement et cette administration doivent se faire par le Vicaire apostolique sous la direction de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Celle-ci exige, tous les trois ans, un rapport détaillé et véridique sur l'état de la Mission, au spirituel comme au temporel.

Les deux premiers articles de 1851 ayant été supprimés, le troisième reçut la modification suivante: «Les missionnaires de la Compagnie de Jésus sont «gouvernés *immédiatement*, selon les règles de l'Institut, par un Supérieur «régulier nommé par le Révérend Père Général, et par lui révocable; de sorte «que, dans les choses qui sont purement de la vie religieuse, ils dépendent uni«quement de ce Supérieur, et, dans celles qui regardent entièrement le ministère «apostolique, ils soient entièrement gouvernés par le Vicaire apostolique [1]. » Suivent des explications pour bien établir que l'autorité donnée à ce Supérieur laisse pleine et entière celle de l'évêque pour le gouvernement et l'administration du Vicariat apostolique [2]. Elles déclarent également que le Supérieur régulier, dans l'exercice de son autorité, est immédiatement soumis au Provincial. (Voir *Collectanea*, page 151, num. 420).

Ce décret, nous le voyons, sépare complètement les deux autorités, ecclésiastique et religieuse. La Sacrée Congrégation en donna elle-même, sur de nouvelles instances de la Compagnie, une interprétation authentique, le 18 janvier 1886. Voici les quatre questions auxquelles elle répondit:

1° De qui dépendent, comme religieux, les missionnaires de la Compagnie de Jésus? du Supérieur Régulier ou du Vicaire apostolique?

Comme religieux, par suite de leurs engagements, *vi voti*, ils ne sont soumis qu'aux Supérieurs Réguliers; mais, dans les cas nommément exprimés par le droit, et généralement dans tout ce qui regarde le soin des âmes et l'administration des Sacrements, ils doivent au Vicaire apostolique l'obéissance canonique, subsunt Vicario apostolico *obedientia canonica*.

2° A qui appartient le droit de destination des missionnaires religieux à leurs différents postes?

---

[1] Missionarii Societatis Jesu immediate gubernentur ab aliquo Superiore Regulari, secundum Instituti leges, a Præposito Generali constituto, et ab eodem revocabili, ita ut in iis quæ mere ad vitam religiosam pertinent, unice pendeant ab hoc Superiore; in iis vero quæ totaliter sunt ministerii apostolici, totaliter regantur a Vicario Apostolico.

[2] Hujus Superioris auctoritas prorsus nulla est quoad ea quæ respiciunt Vicariatus Apostolici regimen et administrationem... tota gubernatio et administratio Vicariatus ad solum Vicarium Apostolicum pertinet.

S'il s'agit de ministères concernant le soin des âmes, ou de la direction de pieux établissements, qui dépendent de l'évêque, tels que Séminaires, Catéchuménats, écoles de Mission, etc., c'est au Supérieur qu'il appartient de présenter le sujet, au Vicaire apostolique de lui conférer la destination et la juridiction. Quand aux retraits d'emploi et aux changements d'office, on renouvelle la règle déjà posée par Benoît XIV, le 6 novembre 1744, dans sa Bulle «*Firmandis.*» Il s'agissait de déterminer, pour tous les pays de Mission, la juridiction épiscopale sur les paroisses confiées aux Réguliers. Or, d'après le paragraphe 11e de cette Constitution, le Vicaire apostolique et le Supérieur Régulier peuvent, à droit égal, retirer un religieux de son emploi, sans obligation d'en donner même aucune raison à l'autre, ni d'obtenir son consentement, lequel n'est requis que pour la collation de l'office.

3° Si la Compagnie a des Collèges ou des écoles en pays de Mission, à qui en revient la juridiction? est-ce au Supérieur Régulier ou au Vicaire apostolique?

Quand, dans ces collèges ou écoles, ce sont les religieux eux-mêmes qui s'emploient, selon les règles de leur Institut, à la formation de la jeunesse, la droite raison réclame, et c'est aussi le vœu formel de la Sacrée Congrégation, que les privilèges accordés aux Réguliers demeurent dans leur plénitude, et, par suite, que l'administration de ces établissements, aussi bien que la destination du personnel, appartiennent aux Supérieurs Réguliers, suivant les Constitutions de la Compagnie.

4° A qui revient l'administration des revenus provenant des œuvres des religieux?

S'il s'agit des revenus des Collèges ou écoles, des fruits d'honoraires de messe, de droits d'étole ou d'industrie personnelle des religieux, leur administration appartient aux Supérieurs Réguliers, qui, tous les trois ans, sont tenus d'en rendre compte à la Sacrée Congrégation: ces revenus, sans exception, doivent être employés aux œuvres de la Mission.

On nous reprochera, peut-être, la longueur de cet exposé des divers régimes auxquels fut soumise la Supériorité religieuse dans nos Missions de Chine. Ces détails, néanmoins, nous ont paru propres à faire ressortir davantage la vertu du Père Gonnet, qui vécut sous chacun d'eux, et assista, soit comme inférieur, soit comme Supérieur, à toutes ces modifications. Simple missionnaire, il passe dix-huit ans à obéir, sous des Vicaires apostoliques étrangers à la Compagnie d'abord, puis sous un jésuite qui a délégué l'exercice de son pouvoir religieux à un Père spirituel. Devenu Supérieur, il exerce lui-même, dix-sept autres années, l'autorité religieuse que l'évêque possède en droit; comme Provicaire, il cumule, par deux fois, le double pouvoir, à la mort des Vicaires apostoliques sous lesquels il gouvernait. Enfin, au Tcheu-li, il inaugure avec Monseigneur Bulté les nouveaux décrets de 1880, et demeure encore quatre ans Supérieur régulier en droit comme en fait.

Si le lecteur s'est formé une idée exacte des rapports délicats établis par les décrets de la Propagande entre les deux autorités dans nos Missions, le seul fait d'une si longue Supériorité nous fournit déjà une preuve manifeste de la vertu et des hautes qualités administratives du Père Gonnet. Est-ce à dire qu'il ne s'éleva jamais, durant tout ce temps, la moindre difficulté entre les deux Supérieurs ? Non ; il eût fallu, pour cela, que ni l'un ni l'autre ne fût homme. Mais, les divergences d'avis, lorsqu'elles se présentèrent, ne furent que passagères et superficielles, et ne montèrent jamais au degré de celles qui intervinrent, qu'on nous permette cette comparaison, entre Saint Paul et Saint Barnabé, et forcèrent ces deux grands Saints à se séparer l'un de l'autre. Le Père Gonnet, grâce à sa prudence, à son calme, à sa parfaite possession de lui-même, sut toujours éviter, dans les conflits, les états aigus. Il resta toujours ce qu'il devait être par rapport à l'autorité ecclésiastique, sans jamais cependant abdiquer les droits de son autorité religieuse. C'est le témoignage que lui rendait le Révérend Père Rubillon, Assistant de sa Paternité, lorsqu'en 1877, écrivant au Père de Rabaudy, successeur du Père Gonnet, il l'exhortait à imiter les bons exemples de son prédécesseur dans ses rapports avec Monseigneur Duhar. Celui-ci se faisait, à son tour, le panégyriste du Père Gonnet, en l'exaltant à Rome, auprès du Cardinal Préfet de la Propagande : «Que je suis heureux, lui disait-il, d'avoir un Supérieur aussi bon administrateur que le Père Gonnet! je puis être fort tranquille en me reposant sur un tel Vicaire général.» Et, lorsque le Père de Rabaudy lui succéda, Monseigneur Dubar tint encore à annoncer lui-même le changement par une circulaire élogieuse, dans laquelle il voulait manifester aux Nôtres les sentiments de son cœur à l'égard de celui qui venait d'être changé. En voici le texte:

Résidence, 30 août 1877.

Mes révérends Pères,

«Notre Très Révérend Père Général, par une décision qui vient d'être «promulguée ce soir, ayant déchargé le Révérend Père Gonnet du poids de la «Supériorité, et nommé le Père de Rabaudy pour lui succéder, comme Vicaire «apostolique, j'ai, de mon côté, à vous annoncer, comme je le fais par la «présente, que dorénavant c'est au Père de Rabaudy qu'est confié l'office de «Vicaire général dans la Mission.

«J'ajouterai, tant en nom nom qu'au nom du Souverain Pontife, dont je «suis le Vicaire et dont je me fais l'interprète, que je crois devoir remercier «hautement et sincèrement le Révérend Père Gonnet du bien immense qu'il a «fait à la Mission. Je prie Dieu de nous le conserver encore longtemps, pour

« qu'il nous aide à la faire progresser, ad majorem Dei gloriam. Je serais heureux « que tous nos Pères voulussent bien offrir le saint Sacrifice, pour demander au « Seigneur que la Mission continue de faire sous le Père de Rabaudy des progrès « de plus en plus considérables, comme je l'espère de la divine Bonté.

Dans le Sacré Cœur de Jésus

In unione SS. SS.

Reverentiarum Vestrarum servus et frater,

Ed. Dubar, S. J.

Episc. Canath., Vic. apost. Tcheuli M. O.

Ajoutons un dernier mot avant de quitter ce sujet. Le système d'une double autorité dans nos Missions, si mûrement conçu et si lentement établi, est tout à l'avantage du Vicaire apostolique et des missionnaires religieux. Au Vicaire apostolique il accorde un aide pour partager ses responsabilités et communiquer ses ordres; aux missionnaires il ménage un intermédiaire autorisé pour les recevoir. L'administration n'en est que plus efficace: à la suprême autorité qui évite prudemment le contact immédiat de l'inférieur, s'ajoute l'autorité intermédiaire du Supérieur, et plus paternelle dans le commandement, et plus suave aussi pour obtenir une franche et libre ouverture de la part de l'inférieur. Et cependant, ce dualisme des personnes respecte l'unité du commandement. Le Supérieur, qui transmet l'ordre du Vicaire apostolique, est le premier à s'y soumettre. Il peut, en la modifiant, imiter la formule dont se servait jadis saint Pierre, promulguant les décisions du premier Concile: « *Visum est Spiritui Sancto et nobis*, il a paru bon à l'Esprit Saint et à nous, » et dire: « il nous a paru bon, à Monseigneur et à moi. » Que si, par suite d'idées personnelles de l'une des deux autorités, il s'élevait quelque divergence d'opinions, il y aurait toujours le moyen canonique du Conseil épiscopal, composé des missionnaires les plus anciens et les plus expérimentés, il y aurait le recours aux Supérieurs majeurs d'Europe. Du reste, cette organisation n'est pas exclusivement spéciale aux Jésuites; pendant dix ans, les missionnaires de Mongolie de la Congrégation belge de Scheut ont obtenu de Rome un système analogue à l'épreuve.

Mais revenons au Père Gonnet. Il s'était réjoui de n'avoir reçu à Chang-hai sa nomination de Supérieur des Nôtres qu'après la mort de Monseigneur Borgniet. Il pensait pouvoir ainsi échapper à la pénible nécessité de porter le poids d'une complète responsabilité de la Mission et des chrétiens, en des temps si troublés par la révolte et l'anarchie. Ce bonheur cependant ne dura pas. Cinq mois s'étaient à peine écoulés que, le 3 mai 1863, la mort du Père Lemaître, son prédécesseur, alors Provicaire de la Mission et presque subitement enlevé par le typhus, jetait le deuil et la consternation non seulement parmi les Pères de la Communauté, mais encore parmi les habitants de la ville, européens et chinois,

fidèles et infidèles. A cette époque de commune misère, le Père Lemaître avait été, en effet, l'appui, le conseil et le protecteur de tous. L'influence dont il jouissait auprès des Chinois était immense: aussi, sa perte, en de telles conjonctures, fut-elle regardée comme une calamité publique. Le remplacer avait bien de quoi effrayer les plus courageux: tel était cependant le fardeau qu'imposait au Père Gonnet la divine Providence, ajoutant à sa charge déjà si lourde de Supérieur régulier, celle non moins pesante de Provicaire du Kiang-nan.

II

LES REBELLES TAI-PING OU TCH'ANG-MAO.

C'est ici le lieu de retracer brièvement l'horrible rébellion qui dévasta si longtemps cette belle province, y occasionna tant de souffrances à nos Pères, et faillit ruiner leurs plus légitimes espérances. N'est-ce pas aussi le cas de se demander quel devait être, dans la pensée de ses Supérieurs, notre vaillant Père Gonnet, jugé par eux le plus digne comme le plus apte à protéger ses frères et à les diriger dans cette affreuse tourmente?

La révolte des Tai-ping commença au Koang-si, dès le mois d'avril 1852. Elle eut, à ses débuts, de grands succès, grâce au concours des adeptes d'une société secrète nommée *la Triade*, et des nombreux pirates refoulés de la mer, après avoir vu leurs bateaux coulés par les canons anglais, en 1849. Les *Koang-si-jenn*, comme on les appelait primitivement, du lieu de leur origine et de leur point de départ, s'emparèrent de la vallée du Kiang ou fleuve bleu, et établirent leur quartier général dans la cité de Nankin, tandis qu'un de leurs corps d'armée osait s'aventurer seul au Nord et marcher sur Pékin. Vers la fin d'octobre 1853, ces audacieux arrivaient à Tsing-hai, sur le canal impérial, à trente kilomètres sud environ de T'ien-tsin. Leur passage fut signalé par le sac de plusieurs villes de notre Mission de Hienhien, où ils sont demeurés célèbres sous le nom de *lao Tch'angmao*, anciens rebelles aux longs cheveux.

Chang-hai, durant cette première période de la révolte, n'eut à en souffrir qu'indirectement. Mais une autre bande de brigands, la plupart Fokiénois ou Cantonais, soumis, disaient-ils, aux ordres des Tai-ping, s'empara de la ville le 7 septembre 1853. On les appela *Chemises rouges*. Ils y dominèrent près de dix-huit mois, jusqu'en février 1855. S'étant alors permis de tirer sur un poste français, ils payèrent de leur expulsion cet acte téméraire. L'amiral Laguerre en fit aussitôt justice avec ses marins, et la ville retomba sous l'administration des impériaux et de leurs mandarins.

Cependant, le premier enthousiasme des Tai-ping s'étant refroidi, il y eut quelque trêve à leurs entreprises. La discorde éclata même parmi les chefs, et deux des principaux généraux, *Tong-wang* et *Pei-wang*, les rois de l'est et du nord, périrent victimes de ces luttes intestines.

Les Impériaux reprennent courage, battent les rebelles, les refoulent jusqu'à Nankin et les y tiennent vigoureusement assiégés. Ils les avaient réduits à ne plus posséder sur le cours du grand fleuve que quatre autres cités. C'était, du reste, sous la conduite de deux fort habiles généraux, le célèbre Tseng-kouo-fan, et l'ancien chef de la secte des Triades, Tchang-kouo-leang, surnommé pour sa valeur le *satanique*. Il avait déserté le parti des Tai-ping pour se livrer à celui des Impériaux.

Mais les difficultés que la Chine se créa, en 1860, avec la France et l'Angleterre, réveillèrent l'audace assoupie des rebelles, et, dès le mois de janvier, Tchong-wang, le lieutenant fidèle, se mit en campagne. Il devait, pendant cinq ans, rendre la vie à son parti, en devenir le chef militaire, et s'en montrer le digne héros par sa bravoure et ses talents. Ayant d'abord conquis ou plutôt acheté le cœur de ses troupes à prix d'argent, il trompe la vigilance des assiégeants, quitte secrètement Nankin, fond à l'improviste, le 19 mars, sur Hang-tcheou, la riche capitale du Tché-kiang, et, grâce à l'immense butin qu'il y trouve, reprend les opérations de la guerre, revient à Nankin et en fait lever le siége. Cependant la jalousie de T'ien-wang, le roi céleste ou chef suprême des rebelles, ne lui permet pas de résider dans la cité qu'il vient de délivrer. Tchong-wang se jette à l'est, s'empare de la province du Kiang-sou, défait, au mois de mai, l'armée de l'ex-chef des Triades et la met en déroute : l'infortuné Tchang-kouo-leang se donne la mort de désespoir ; ce fut une perte immense pour les Impériaux dont il était l'appui. Sans leur laisser le temps de se reconstituer, les rebelles poursuivent les fuyards et s'emparent de Tchang-tcheou, chef-lieu du département. Dès lors, la résistance des Impériaux se désorganise. Le 28 mai, Ou-si est pris, et, le 1er juin, Sou-tcheou, ce petit paradis de la Chine, la belle et riche capitale du Kiang-sou, tombe au pouvoir des vainqueurs. Alors, comme sans obstacle, le flot dévastateur se répand à l'aise de proche en proche, gagne Koennchan, Tsing-pou, et, le 1er juillet de cette même année 1860, fait son apparition à Song-kiang, prêt à fondre sur Chang-hai, éloigné de trente-deux kilomètres seulement.

Effrayés de la grandeur et de l'imminence du danger, les marchands chinois de la ville se cotisent et forment, à prix d'argent, une petite troupe de cent européens et de deux cents manillois, qu'ils confient à la direction de deux Américains, Ward et Burgevine. Cette poignée de braves entre en campagne, et, le 15 juillet, pour premier exploit, reprend aux rebelles la ville de Song-kiang; mais un échec essuyé le 2 août, devant Tsing-pou, la force à se replier sur Chang-hai. Profitant de cette retraite, les rebelles poursuivent leur marche en avant, et, le 18 août, dirigent un de leurs détachements sur Tsa-ka-wei. L'orphelinat est envahi, et le Père Louis Massa succombe sous les coups avec plusieurs orphelins qu'il voulait protéger. Notre résidence de Zi-ka-wei dut être abandonnée, et devint le quartier général de Tchong-wang, généralissime des envahisseurs. Le 19 août, l'ennemi paraissait sous les murs de Chang-hai, emportait le camp des Impérialistes, situé

à la porte de l'ouest, et se préparait à enlever les murs d'assaut. Mais les européens l'ont juré: la ville sera par eux défendue et fermée aux rebelles. Français et Anglais sont au poste, garnissent les murailles, commencent un feu meurtrier, calment instantanément l'ardeur des assaillants et les forcent à se retirer. Ceux-ci reviennent à la charge, et font, quatre ou cinq jours durant, de nouveaux et vains efforts. Ils comprennent enfin que tout est inutile, qu'il ne leur reste aucun espoir en face de pareils ennemis: ils renoncent à leur projet. Une autre circonstance, du reste, arrêtait encore l'action des rebelles. L'habile Tchong-wang, leur chef, était subitement rappelé à Nan-kin, pour y combattre le nouveau vice-roi Tseng-kouo-fan, dont les troupes menaçaient la ville.

Ils voulaient cependant, auparavant, brûler Zi-ka-wei, pour se venger des européens. Mais, le matin de leur départ, retentit le cri: « Les diables noirs arrivent! » C'est le nom qu'ils donnaient aux cipayes indiens employés au service des Anglais. La panique est générale ; les rebelles de fuir sans même toucher à notre Résidence. Nos Pères et Frères y reviennent, et peuvent, grâce à la protection d'une compagnie de soldats français que leur envoie de T'ien-tsin le général de Montauban, y demeurer en paix. A la fin de septembre avaient lieu la rentrée des élèves et l'ouverture des classes, malgré la proximité des Tai-ping. Cependant la douleur et l'anxiété de tous les missionnaires étaient grandes, le Père Sica nous le dit, lorsque, presque chaque jour, ils apprenaient la ruine et la dévastation de quelqu'une de leurs chrétientés, et voyaient au loin la flamme et la fumée s'élever des villages chrétiens détruits par les brigands.

Au mois de décembre, les armées alliées revenaient victorieuses à Chang-hai. Elles avaient pris Pékin et forcé le gouvernement impérial à faire la paix et à signer les traités. Mais quelle attitude allaient prendre les puissances européennes en face des rebelles? Au commencement de février 1861, l'amiral anglais Hope remontait le fleuve bleu avec ses bateaux, dans le but d'en réaliser l'ouverture au commerce européen; suivant les conventions faites et signées au traité de Pékin. Arrivé à Nankin, il exige une entrevue avec les chefs Tai-ping, et leur déclare la résolution des troupes alliées: on n'interviendra point dans leur conflit avec l'empereur de Chine ; mais, pour la sécurité des européens, ils auront à respecter, pendant un an, la ville de Chang-hai, dont ils se tiendront toujours éloignés à la distance d'au moins trente milles, c'est-à-dire cinquante kilomètres ou deux journées de marche. Ward et Burgevine licencient alors leur corps d'Européens et se mettent au service de la Chine. Ils organisent à l'européenne, sous le commandement de chefs européens, un corps de Chinois: c'est la troupe célèbre connue sous le nom *d'armée toujours victorieuse.*

Cependant l'habile Tchong-ouang était revenu de Nankin à Sou-tcheou pour reprendre les hostilités. Traître à sa parole comme à sa promesse, il se rapproche de Chang-hai, sans dissimuler son dessein de s'emparer de la ville à tout

prix. La plupart des troupes anglo-françaises étaient parties. Le chef rebelle put donc, à son gré, pendant les mois de septembre, octobre et novembre 1861, piller, ruiner, saccager, incendier sans mesure dans le Pou-nè jusqu'alors respecté par les brigands. Chassés de chez eux et privés d'asile, chrétiens et païens, sans distinction, viennent se réfugier à Chang-hai, pour y mendier un abri contre la pluie ou le froid, et un secours contre la faim. Le 8 décembre, on apprend que Tchong-wang s'est emparé de Ning-po, et, le 20, c'est Hang-tcheou, la belle et florissante capitale du Tché-kiang, qui retombe au pouvoir des rebelles: elle avait cédé à la famine plutôt qu'aux armes des vainqueurs. Le feu, le fer et l'eau font deux cent mille victimes dans ce désastre. Beaucoup périssent en se jetant avec une imprudente précipitation dans les barques destinées à les sauver. Enivrés par ces succès, les rebelles décident résolument de s'attaquer à Chang-hai, et se flattent sans pudeur d'en triompher, en dépit des Européens dont ils connaissent le petit nombre.

Le 13 janvier 1862, arrivent des fuyards sur les concessions : ils annoncent l'approche des bandes ennemies. Bientôt, en effet, le Pou-tong et le Pou-nè, situés au sud-est entre la ville et la mer, sont envahis par une armée de quarante à cinquante mille rebelles. Deux camps de trente à quarante mille hommes s'établissent au nord, à une demi-lieue des quartiers anglais et américains. A l'ouest enfin, d'autres se mettent en marche pour cerner la ville de toutes parts. Ainsi, plus de cent mille hommes se trouvent prêts à agir sous les ordres de l'audacieux Tchong-wang. Les Européens, au contraire, en groupant toutes leurs forces de terre et de mer, peuvent à peine réunir quatre mille combattants; c'est tout ce qu'ils ont à opposer à une armée aussi formidable. Il y a bien encore les soldats impériaux; mais leur passé les rend peu recommandables. Sommation est faite aux Européens de livrer la ville, sous peine d'être regardés comme Impériaux, et comme eux et avec eux indistinctement massacrés. « Nous avons depuis longtemps, répondent unanimement les consuls, prévenu votre empereur que Chang-hai devait être par vous respecté. Votre première tentative contre nous sera une déclaration de guerre et nous rendra vos ennemis. » Un superbe dédain accueille ces paroles: l'attaque commence; les Européens répondent vigoureusement. Nos obus surtout obtiennent un prodigieux succès: Ou-song, Zi-ka-wei et Chang-hai leur doivent le salut. « Quels singuliers boulets européens! s'écriaient les rebelles: ils viennent de si loin et cependant ils nous tuent tant de monde! encore si, comme les nôtres, ils nous arrivaient entiers sans se rompre! mais leur mauvaise qualité ne les rend que plus terribles: ils se brisent tous et éclatent comme pour multiplier à l'envi les victimes. » Dispersés par ces boulets de si mauvaise qualité, les rebelles deviennent exaspérés jusqu'à la fureur. Ils se répandent autour de Chang-hai pour y mettre tout à feu et à sang. C'est alors le comble de la désolation. Le pillage commence, suivi de mille abominations sans nom, et terminé par le massacre et l'incendie. Les femmes qu'on épargne sont emmenées; les hommes impropres au service, massacrés;

les valides pour la guerre, enrôlés de force, marqués au fer rouge « *tai-ping* », et contraints de se battre au milieu des bandits. Sans respect pour les tombeaux eux-mêmes, on les ouvre, on en disperse les ossements. Sur les routes, au bord des canaux, tout est jonché de cadavres; des têtes séparées, des membres écartelés, pendent aux arbres. Serait-on en pays de cannibales? Il le semble, tant est grande l'abomination de la désolation. Chang-hai se voit entouré de brasiers fumants et regorge de fugitifs échappés par la fuite aux outrages et au fer des rebelles. Sept cent mille Chinois, si l'on en croit un recensement fait sur le seul quartier anglais, s'étaient réfugiés sur les concessions, et le nombre total de ces misérables, tant dans la ville que sur les concessions, était évalué à deux millions. Des quinze mille chrétiens recueillis par nos Pères, sept mille environ, privés de toute ressource, n'avaient que nous pour subvenir à leur chétive subsistance de chaque jour [1]. La position devenait fort critique. Au milieu de ces multitudes désordonnées s'introduisaient à leur gré tous les espions des rebelles. Il était grand temps d'agir. Les deux amiraux s'entendent et conviennent de grouper le plus de forces possible pour rejeter les brigands à la distance fixée jadis de trente milles. C'est d'abord l'Américain Ward avec sa petite troupe de mille Chinois formés à l'européenne et commandés par douze Européens. Sorti de sa ville de Song-kiang le 14 février, il défait, après trois jours de lutte, plus de vingt mille rebelles qui s'avançaient sur Chang-hai. Ce sont ensuite les deux amiraux qui, le 21 du même mois, quittent la ville avec 336 marins anglais, 160 Français et 200 Chinois de l'Américain Ward. Leur nombre est trop restreint pour obtenir partout les succès qu'ils désirent; mais les rebelles doivent peu à peu céder le terrain et abandonner les camps retranchés qu'ils avaient autour de Chang-hai. Le Père Vuillaume, l'un des Nôtres, servait alors d'aumônier à ses chrétiens dirigés par des Manillois. Les rebelles le surprennent le 4 mars à Zie-ka, et l'y massacrent sans pitié. A la fin de ce mois, le général Staveley ramène de T'ien-tsin deux régiments anglais. Ce renfort, bien qu'incomplet, permet de reprendre avec vigueur les hostilités. L'amiral Hope est blessé à la jambe; les rebelles néanmoins doivent reculer et abandonner Kia-ting et Tsing-pou. De mieux en mieux organisés, les Européens peuvent, dès le mois de mai, opposer à l'ennemi mille Français, deux mille Anglais, et de deux à trois mille indigènes exercés et habillés à l'européenne. Malheureusement, le 17 mai, à Né-kiao, l'amiral Protet est frappé d'une balle en pleine poitrine, et meurt au milieu du triomphe qu'il a préparé. Un autre revers, survenu à cette époque, arrête les alliés dans leurs succès. L'armée impériale, commandée par le gouverneur Sié, voulut s'emparer

[1] Rendant compte de ses dépenses pour assister en riz et en biscuit, acheté d'occasion aux troupes revenues de Pékin, les chrétiens fugitifs réfugiés à Chang-hai, le Père Lemaître donnait aux Supérieurs d'Europe les chiffres suivants: de juillet 1861 à juillet 1862, nous avons dépensé en aumônes faites aux pauvres 165.063 francs, et comme nous avons reçu à Chang-hai, pour cette bonne œuvre, 44.313 francs, il reste au compte de la Mission 120.750 francs.

de Tai-tsang, afin de pouvoir attaquer ensuite Tchong-wang dans son quartier général de Sou-tcheou. Le premier jour, l'avantage demeura aux Impériaux; mais, le second, grâce à un perfide stratagème de Tchong-wang, ils essuyèrent une désastreuse défaite. Le général *fidèle* avait ordonné de raser à la mode chinoise la tête de deux mille des siens, et de les faire passer comme déserteurs dans les rangs des Impériaux. Ces faux Chinois, redevenus rebelles au moment du combat, firent subir traîtreusement le plus rude échec au gouverneur Sié. Les braves du Ho-nan résistèrent courageusement avec les Tartares: cinq mille d'entre eux périrent sur ce champ de bataille. Force fut aux Européens de se replier sur Chang-hai. Tsing-pou retomba au pouvoir des rebelles, mais tous les efforts de Tchong-wang furent impuissants devant Song-kiang, où Ward resta maître avec son corps de Chinois européanisés.

Heureusement, sur ces entrefaites, Tchong-wang fut de nouveau rappelé à Nankin, et temporairement mis en disgrâce par le Roi céleste, jaloux de tant de succès. Ces incidents amenèrent de part et d'autre une trêve dans les opérations militaires. Le Vicaire apostolique de Chang-hai, Monseigneur Borgniet, en profita pour aller prendre quelques jours de repos à Hien-hien, auprès de Monseigneur Languillat. Mais c'était l'heure de Dieu, et là devait finir pour ce digne Pasteur son laborieux pèlerinage sur la terre. A peine arrivé, il fut atteint du choléra et expira au milieu de ses frères du Nord, le 31 juillet, en la fête même de notre bienheureux Père saint Ignace. Dieu venait d'accorder à son serviteur le repos éternel, au lieu des quelques jours de délassement qu'il avait espérés.

En septembre, un nouveau malheur frappe les Impériaux. Ward, le chef de l'armée toujours victorieuse, est tué au Tché-kiang en examinant les fortifications d'une place qu'il se proposait de prendre le lendemain. Cette perte ranime le courage des rebelles. Ils se rapprochent de Chang-hai, et la résidence de Zi-ka-wei se trouve de nouveau menacée. A un kilomètre de la maison flottent les drapeaux ennemis ; de leurs chambres les Pères peuvent suivre tous les mouvements des brigands. Le commandant français Faucon, qui remplissait par intérim les fonctions d'amiral, vient à Zi-ka-wei, considère la position, mande de Chang-hai une compagnie de chasseurs, des artilleurs et des marins, et, le 28, à la tête de cette petite colonne, se met en route. Elle comptait cinq cents Français, tant marins que chasseurs, munis de huit à dix canons rayés, et deux cents soldats chinois formés à l'européenne et commandés par des officiers français. Suivaient, chacun marqué de son numéro sur le dos, trois cents coulies destinés à porter les bagages. Les obus et les balles françaises firent, cette fois encore, si bien leur office, que les rebelles se retirèrent en toute hâte et n'osèrent plus se rapprocher de Zi-ka-wei, qu'ils voyaient si bien défendu.

C'est alors que le Père Gonnet fut nommé Supérieur des Nôtres, le 23 novembre 1862. Tout, sauf Zi-ka-wei et Tong-ka-dou, en ville, était ruiné dans la Mission, et l'avenir se présentait sous un jour fort lugubre et très incertain. Les Impériaux avaient à se réorganiser complètement avant d'entreprendre quoi que

ce fût. Li-hong-tchang, devenu plus tard si célèbre, fut nommé gouverneur du Kiang-sou à la place de Siè, vaincu à Tai-tsang. Burgevine, désigné d'abord pour remplacer son compatriote Ward comme chef de l'armée toujours victorieuse, dut, par suite de difficultés survenues entre lui et les Chinois, et sous la pression des autorités anglaises, donner sa démission au mois de janvier 1863, et remettre son commandement au capitaine Holland. Par malheur pour ce capitaine anglais Tchong-wang était revenu de Nankin reprendre la direction des rebelles, et, le 13 février, Li-hong-tchang et Holland essuyaient devant Tai-tsang un échec menaçant de tout compromettre. Cependant, l'homme qui allait sauver la Chine paraît enfin. Avec l'autorisation du gouvernement anglais, le major Gordon, qui devait plus tard aller mourir à Kartoum, en Égypte, entre au service des Chinois, et, le 24 mars, prend le commandement du corps formé par Ward. Mais ce corps est désorganisé et en état de révolte. Gordon gagne ses nouveaux soldats en leur faisant remporter un premier succès sur les rebelles, et, le 1er mai, devient maître de cette ville même de Tai-tsang, où les Impériaux avaient subi deux si terribles échecs. Ayant ainsi rendu à sa troupe l'esprit militaire, il s'empare, le 31 mai, de Koenn-chan, dont il fait son quartier général, afin de se disposer à attaquer Sou-tcheou. Cependant Burgevine, froissé d'avoir été éloigné, se met à la tête de quelques aventuriers européens, et passe au service des rebelles. Il y demeurera jusqu'en octobre sans leur être fort utile. Rendu plus circonspect par la présence d'européens dans les rangs ennemis, Gordon ne laissa pas néanmoins que d'enlever successivement les diverses places qui protégeaient Sou-tcheou. Tchong-wang, de son côté, voyant les affaires de son parti de plus en plus compromises, se retira à Nankin le 3 décembre, pendant que les autres chefs rebelles entraient en pourparlers avec les vainqueurs, après avoir massacré leur collègue Mo-wang, trop compromis lui-même pour espérer son pardon. Le matin du 5 décembre, les Impériaux font leur entrée à Sou-tcheou, dont la valeur et le dévouement des Européens leur avaient ouvert les portes. Il est curieux et instructif de voir comment les Chinois, guidés par Li-hong-tchang, payèrent, en cette circonstance, leurs diverses dettes et de fidélité à leur parole et de reconnaissance. Les deux capitaines, Gordon avec son corps anglo-chinois, et Bonnefoy avec ses franco-chinois, reçoivent ordre de ne pas entrer en ville, mais de se retirer à Koenn-chan. Leur présence devenait inutile, sinon gênante, dès lors qu'il n'y avait plus de combats à livrer. Gordon avait servi de médiateur pour la reddition de la ville, et Li-hong-tchang avait promis la vie sauve aux rebelles. Le soir même, un banquet groupe autour du gouverneur Li neuf chefs des rebelles; mais le festin se termine par leur massacre dans des circonstances demeurées secrètes. Ce massacre des chefs au banquet fut le signal du massacre des soldats dans la rue, au mépris des paroles données et des conventions faites. Les Anglais avaient espéré une Concession et des avantages commerciaux à Sou-tcheou; dans cette prévision, ils y avaient acheté de nombreux terrains: on les remboursa et l'on renvoya en Europe avec une forte

indemnité l'amiral Osborn et les vaisseaux anglais qu'il avait amenés pour les mettre au service de la Chine. Mécontent de ces procédés, le Gouvernement anglais retira à ses officiers la permission de commander des troupes chinoises. Mais ceux-ci venaient de donner la victoire à la Chine: ils ne lui étaient plus nécessaires. Oublieux des insultes reçues à Sou-tcheou, Gordon avait repris les hostilités en février, et rétabli, par ses victoires, les communications avec l'armée de Tseng-kouo-fan, qui pressait le siège de Nankin. Nonobstant un échec et une blessure qui retarda ses succès, il prenait, le 11 mai, la cité de Tchang-tcheou. Ce fut son dernier triomphe. Il licencia ses troupes et se retira du service. La rébellion était vaincue: le 19 juillet les impériaux rentraient en possession de Nankin.

SECONDE PARTIE

SUITE DE L'ADMINISTRATION DU PÈRE GONNET AU KIANG-NAN. RÉSUMÉ DE SON SUPÉRIORAT AU TCHEU-LI.

Au récit succinct de ce que fit à Chang-hai la rébellion des Tai-ping, inutile d'ajouter des commentaires. On peut suffisamment comprendre tout ce qu'eut à souffrir le Père Gonnet, comme missionnaire d'abord, chargé de Zi-ka-wei, ensuite et surtout comme Supérieur. Voilà à quelle rude école il acquit son expérience, voilà comment il devint un homme si fortement trempé, insensible à tout, que rien n'abattait plus, que plus rien n'étonnait.

Mais tout était à refaire dans la Mission. D'après le témoignage du Père Lemaître au Révérend Père Assistant, le nombre de nos chrétiens avait diminué d'un quart, et les Pères, en rentrant dans leurs districts, n'y trouvaient plus que des ruines. Ces difficultés extérieures se compliquaient encore par l'état de délabrement des santés de la plupart des missionnaires, et la Mission manquait de moyens pour les soigner et les remettre sur pied. Beaucop des Nôtres mouraient ainsi dans la force de l'âge, sans avoir pu faire bénéficier la Chine des talents que Dieu leur avait départis. Le 5 février 1863, le Père Gonnet, nouveau Supérieur, confiat à la terre la dépouille mortelle de onze de ses frères, dont la sépulture avait dû être différée: cinq prêtres, deux Frères scolastiques et quatre Frères coadjuteurs. «C'était quelque chose de saisissant, nous dit un témoin oculaire, que de voir descendre dans la terre onze cercueils; et plus d'un sans doute a dû se dire: Encore quelques années meurtrières comme 1862, et il ne restera plus que quelques vivants pour annoncer à l'Europe la mort des autres.»

Saisi de cet état de choses, le Père Gonnet pensa qu'un des points les plus urgents était la fondation d'un *Sanatorium*, où les missionnaires épuisés pourraient venir rétablir leur santé et reprendre les forces nécessaires pour travailler avec plus de fruit à la conversion des âmes. Son expérience personnelle lui prouvait assez les avantages d'une bonne santé; elle lui avait montré combien les plus magnifiques projets de zèle demeurent stériles, lorsque la force physique nécessaire pour les exécuter fait défaut. C'est à cette fin qu'au début de son Supériorat, le Père Gonnet fit, en mai 1863, l'acquisition de la petite montagne de Zò-sè. Voici comment le Père Palatre en rend compte dans son histoire du pèlerinage de Notre-Dame Auxiliatrice:

«La Mission du Kiang-nan a subi de 1860 à 1863 des épreuves terribles: la «mort fauchait alors à grands coups dans ses rangs. Épuisés par des fatigues «trop prolongées, treize de ses membres quittaient une vie brisée avant le temps. «Une tombe était à peine fermée que la main de Dieu en ouvrait une nouvelle. «Ceux qui ont traversé ces jours de deuil ne les oublieront jamais. Zi-ka-wei «et Chang-hai étaient les seuls asiles que la charité des Supérieurs pouvait offrir «aux missionnaires que la maladie obligeait de quitter leurs districts. Ils y «venaient, croyaient-ils, pour lutter plus sûrement contre la mort et gagner sur «elle quelques jours d'une pénible vie. Mais cette espérance leur était bientôt «enlevée. Ils ne tardaient pas à s'apercevoir qu'ils étaient arrivés pour ne plus «repartir, et qu'ils tombaient pour ne plus se relever. C'est qu'à cette époque «les résidences de Zi-ka-wei et de Chang-hai ne jouissaient pas de la salubrité «nécessaire pour réparer les forces de ceux qui venaient leur demander la santé.

«Les Supérieurs étaient les premiers à gémir de cette mortalité effrayante «qui paralysait les progrès de la Mission. La charité leur faisait un devoir de la «conjurer en partie, s'ils ne pouvaient y mettre un terme: ils ne faillirent pas à «cette obligation. La rébellion de 1860 à 1864 vint augmenter nos malheurs en «entassant ruines sur ruines. Deux missionnaires succombèrent sous les coups des «hommes aux grands cheveux, et les églises du Kiang-sou croulèrent en masse «au milieu des flammes allumées par ces bandits. Ces désastres nouveaux créèrent «des dépenses sans fin, et tout ce que le Révérend Père Gonnet, alors Supérieur «général de la Mission, put faire pour sauvegarder la santé de ses frères, fut «d'acheter le versant méridional d'une montagne appelée Zô-sè et d'y bâtir une «maison, où les malades viendraient respirer un air plus pur que celui des rési-«dences de Zi-ka-wei et de Chang-hai, qu'il était alors impossible de reconstruire. «Telle fut l'idée charitable qui inspira l'achat de cette montagne. Tout était alors «en ruines. Les pagodes et les maisons païennes étaient incendiées, comme les «églises et les maisons des chrétiens. Quand les rebelles quittèrent le midi du «Kiang-sou, et quand les paysans, qui s'étaient jadis enfuis à leur approche, «purent rentrer dans leurs villages ruinés ou calcinés par les flammes, pour se «relever de leurs désastres, ils firent argent de tout, et l'achat du versant méri-«dional de Zô-sè se conclut sans difficultés sérieuses, au mois de mai 1863. Une «maison y fut immédiatement bâtie, et le Père Leveillé ne tarda pas à y faire «sa résidence habituelle..... Cette maison bâtie à mi-coteau, ne se composait que «d'un rez-de-chaussée. Cinq chambres et un petit réfectoire en mesuraient toute «la longueur. La chambre du milieu fut immédiatement ornée de quelques images «et on y plaça un autel: elle devint la chapelle domestique. Pendant cinq ans «Zô-sè ne posséda point d'autre sanctuaire.»

Le Père Gonnet ne bornait point sa sollicitude à rendre la santé aux malades: il voulait aussi et surtout empêcher les bien portants de perdre la leur. C'est pourquoi il cherchait à améliorer, dans la mesure du possible, les conditions

matérielles de leur existence. Il écrivait à ce sujet au très Révérend Père Général, à la date du 18 octobre 1863:

«Nos Pères ont à Tsong-ming un travail vraiment au-dessus de leurs forces, «même en se bornant au strict nécessaire, pour l'administration des anciennes «chrétientés. Les chapelles et les petites chambres destinées aux missionnaires «sont généralement en mauvais état, surtout à Hai-menn; elles laissent beau-«coup à désirer, non seulement pour la décence, mais encore au point de vue «de la santé des missionnaires. J'allouerai à ces deux districts qui ont si bien «mérité, le plus de fonds qu'il me sera possible, et dès cette année, nous nous «mettrons à l'œuvre pour améliorer cette situation.....»

Une œuvre plus importante encore pour la santé des Nôtres, c'était la reconstruction de la résidence de Zi-ka wei dans des conditions plus hygiéniques. Mais l'argent manquait pour une si grosse dépense, et le Père Gonnet fut trop peu de temps Supérieur à Chang-hai, pour réaliser cette vaste entreprise. L'honneur en était réservé à son successeur, avec les fonds toutefois et l'argent qu'il avait si péniblement amassés.

Ces préoccupations de bon Supérieur pour améliorer les conditions matérielles si nécessaires à la conservation des forces des ouvriers évangéliques, le Père Gonnet les eut toute sa vie. Il tenait, au Tcheu-li, à ce que les missionnaires se fissent pour eux et, autant que possible, pour leur catéchiste, une bonne chambre sèche et saine. «Nos chrétiens y gagneront en bons soins, «disait-il. On va d'autant plus volontiers et en toute saison dans les chrétientés, «lorsqu'on n'y est point par trop mal; on y fait d'autant plus de bien qu'on s'y «porte mieux et qu'on y a plus de forces.» En approuvant les plans de presbytères et de chapelles, il avait soin de placer, quand le terrain le permettait, le logement du Père exposé au midi, pour avoir moins de soleil en été et plus de chaleur en hiver. Ces chambres, ainsi exposées, sont plus saines et toujours suffisamment chaudes en hiver, même sans feu, grâce aux vêtements chinois que portent les missionnaires. C'est une bonne chambre que voulait le Père Gonnet, mais non une belle chambre. Il avait en horreur le luxe et l'apparat: un logement élevé à deux on trois pieds au-dessus du sol, de neuf à dix pieds de hauteur intérieure, bâti en terre, recouvert de terre, avec un revêtement extérieur de briques à plat, opposées aux pluies torrentielles du pays, voilà tout le confortable, assurément sans excès, que permettait le Père Gonnet, et dont chacun s'estimait fort heureux. Il n'encourageait point les missionnaires à se faire, avec le concours des chrétiens et l'argent des bienfaiteurs de la Mission, des maisons qu'ils pussent considérer comme des nids de repos, et où ils auraient la commodité de passer de longs jours sans travailler au bien de ceux qui leur étaient confiés. Toutes ces bonnes chambres n'étaient que des lieux de passage et de travail. Un seul asile existait dans toute la Mission, destiné au repos des missionnaires: c'était la résidence de Hien-hien, centre de l'administration et demeure habituelle des Supérieurs, lorsque les devoirs de leur charge ne

les appelait pas ailleurs. Deux fois l'année, les missionnaires rentraient de tous les points de la Mission à cette unique résidence: d'abord après les fêtes de Noël, pour passer ensemble le nouvel an européen, rendre ses comptes semestriels et faire les huit jours de retraite annuelle demandés par nos règles; ensuite au mois de juillet. On passait en de saintes vacances tout ce mois de chaleurs terminé par la fête de notre bienheureux Père saint Ignace. Ce mot de vacances ne doit point faire croire à des réunions d'amusement et de dissipation, comme celles des écoliers pendant l'interruption des études dans les collèges ou les pensionnats. Les vacances des Nôtres avaient un but tout apostolique. On devait y refaire ses forces physiques et morales: l'âme y trouvait son profit autant et plus que le corps. L'ordinaire des repas était un peu meilleur, en vue de réparer les forces physiques; on se délassait ainsi des incessants travaux de l'année, pour se rendre apte à mieux supporter les chaleurs et la grande humidité de l'été, si contraires à nos tempéraments européens. L'âme se réconfortait aussi durant ce repos, auprès des Pères spirituels. C'était pareillement l'époque des cas de conscience examinés et discutés en commun; les Supérieurs faisaient, et par eux et par d'autres, des exhortations pour rappeler les grands principes avec les devoirs de la vie religieuse et apostolique. Il y avait les comptes annuels à régler, les besoins et l'état des districts à exposer, la morale et le dogme à repasser, grâce aux livres fournis par la bibliothèque. En un mot, il y avait beaucoup à faire, tant pour réparer le passé que pour préparer l'avenir. Le Père Gonnet, du reste, n'est pas l'auteur de ces réunions en famille de tous les missionnaires. Dès 1669, le pape Clément IX les prescrivait dans sa constitution *In excelsa:*

« Que les Supérieurs des Réguliers ne négligent rien pour que les missionnaires chargés des paroisses, et séjournant hors des monastères dans les susdites régions, donnent à tous et partout l'exemple de l'observance régulière. Qu'à cette fin ils les rappellent parfois au cloître et à la discipline régulière, de peur que, par l'oubli de leur propre règle, ils n'en viennent à se perdre eux-mêmes tout en s'appliquant au salut des autres, et ne semblent plutôt envoyés pour la ruine que pour l'édification des peuples. »

Comme nous l'avons dit plus haut (page 62), le pape Benoît XIV, dans sa Constitution « *Apostolicum ministerium* » du 30 mai 1753, traça les règles à observer dans les Missions anglaises. Or, il y prescrit pour les membres des Communautés des mesures empreintes du même esprit. Les religieux missionnaires, y est-il dit, vivant en Angleterre hors de leurs monastères dans des maisons particulières, vêtus comme les séculiers et jouissant d'une liberté inconnue dans leurs couvents, il ne serait pas inouï qu'en de pareilles conditions leur cœur ne vînt à se souiller au contact de la poussière du monde. C'est pourquoi l'on enjoint à chacun d'eux de revenir tous les six ans en pays catholique, pour rentrer dans un couvent de sa propre famille religieuse, et revêtu de l'habit de la communauté, y demeurer trois mois entiers, avec l'obligation de s'adonner

quinze jours durant, d'une manière spéciale, à des exercices spirituels. C'est aussi afin d'assurer ce règlement que l'on défend aux Vicaires apostoliques d'accorder les pouvoirs aux missionnaires pour une durée de plus de six ans.

Depuis, grâce au nombre des ouvriers évangéliques et à la multiplication des fidèles, on a dû, au Tcheu-li comme à Chang-hai, diviser en deux bandes les Pères qui rentrent annuellement à la résidence centrale. De cette sorte, les districts ne restent point abandonnés, et, s'il n'est pas donné aux missionnaires de se revoir tous chaque année, rien du moins n'a été retranché à leur profit spirituel et même corporel.

Le Révérend Père Gonnet cumula pendant deux ans la double autorité ecclésiastique et religieuse, comme Provicaire du Kiang-nan et Supérieur des Nôtres. Le 22 mars 1865, Monseigneur Languillat, transféré par la Sacrée Congrégation du Tcheu-li à Chang-hai, vint prendre la succession de Monseigneur Borgniet. Il devenait Vicaire apostolique de la Mission où, pendant dix ans, il avait fait ses débuts comme missionnaire en Chine. Arrivé, nous l'avons dit, en même temps que le Père Gonnet, il était comme lui tout brûlant de zèle pour l'extension du royaume de Dieu et la conversion des païens. Les deux Supérieurs étaient donc faits pour s'entendre sur ce point. Le Ngan-hoei, l'une des deux provinces qui forment le Kiang-nan, confié par conséquent comme Mission à notre Compagnie, comptait vingt millions d'habitants, et ne connaissait ni chrétien ni missionnaire. Tant de païens abandonnés sans secours faisaient gémir le Père Gonnet; il eût voulu venir plus tôt à leur aide. Mais la rébellion des Tai-ping, jointe à la haine des étrangers, plus implacable encore au Ngan-hoei qu'au Kiang-sou, avait rendu toute tentative impossible. En 1865, les conditions étaient changées. Grâce au concours de Gordon et de ses auxiliaires étrangers, la Chine venait enfin de mettre un terme à la révolte qui avait si longtemps et si horriblement ravagé cette province. Tout commençait à y renaître dans l'ordre sous le gouvernement régulier des mandarins nommés par l'empereur. Or, à Pékin, les armes victorieuses de la France et de l'Angleterre avaient forcé la cour impériale à signer des traités, d'après lesquels le libre exercice de la religion catholique était reconnu et permis par toute la Chine. L'heure semblait donc venue pour tenter un mouvement en avant, si longtemps désiré, dans cette grande région toute païenne du Ngan-hoei. Sur ces entrefaites, le commandant français Pallu vint inviter Monseigneur Languillat et le Père Gonnet à l'accompagner à bord de son navire de guerre le Tancrède, durant le voyage d'exploration qu'il allait faire sur le Kiang, en remontant ce fleuve jusqu'à Han-keou, dans le Hou-pé. Les deux Supérieurs acceptèrent avec empressement cette invitation, et s'adjoignirent le Père de Carrère, qui s'était rendu recommandable par tant de preuves de savoir-faire durant neuf années d'apostolat dans le district de Hai-menn. On peut voir racontés tout au long dans la vie de Monseigneur Languillat les détails de cette petite expédition. Arrivés à Ngan-k'ing-fou, capitale du Ngan-hoei, les deux Supérieurs eurent recours à l'intermédiaire d'un prêtre chinois

pour acheter une belle maison, destinée, dans leur pensée, à devenir l'origine et le centre d'une chrétienté dans cette grande ville. On y établit d'abord une pharmacie, afin de préparer les voies et d'habituer insensiblement les Chinois à la vue des Européens. Cela fait, le Père de Carrère se sépara des Supérieurs, et revint à Nan-kin disposer et organiser tout pour la réception de Monseigneur Languillat, à son retour de Han-keou avec le Père Gonnet. Il avait aussi pour mission de réclamer, au nom des traités récemment conclus avec la France, auprès du gouverneur du Kiang-nan, Li-hong-tchang, la restitution des propriétés et des églises qui avaient jadis appartenu aux catholiques dans le Ngan-hoei. Les difficultés qui traversèrent cette négociation sont relatées dans la vie de Monseigneur Languillat; le fameux Li-hong-tchang y apparaît sous son vrai jour, beaucoup moins sympathique aux étrangers et aux missionnaires qu'on aime trop souvent à se le figurer en Europe.

Ce voyage ayant été entrepris dans le but d'ouvrir le Ngan-hoei à la foi chrétienne, il restait à en assurer les fruits. Le Père Gonnet, en homme pratique et expérimenté, n'ignorait pas que pour une action résistante et durable, il faut un point d'appui assuré, une base d'opérations, pour le missionnaire comme pour l'armée envahissante. Il choisit, à cet effet, la ville de Tchenn-kiang, port ouvert aux Européens, à l'endroit du fleuve traversé par le grand canal impérial, qui conduit de Hang-tcheou à T'ientsin. On y avait bien déjà un petit pied-à-terre, mais trop insuffisant pour les projets apostoliques que l'on formait.

Au Père Seckinger fut confié le soin de construire, en un lieu commode de cette ville, une résidence spacieuse et convenablement ordonnée, pour devenir provisoirement le centre des nouvelles missions de l'ouest, et donner abri aux ouvriers évangéliques que l'on y enverrait. La Providence bénit particulièrement cette entreprise. Non seulement il y eut une bonne résidence centrale, mais le Père Gonnet parvint encore à trouver moyen de se procurer, dans le pays même, les ressources pécuniaires indispensables à toute propagation de la foi aux régions infidèles de la Chine. Il arriva justement, à cette époque, que des commerçants européens furent contraints, par suite du mauvais succès de leurs affaires, de vendre les terrains qu'ils possédaient dans cette ville. Le Père Gonnet comprit aussitôt tout l'avantage que l'on pouvait en espérer pour l'avenir, au moment où le progrès croissant du commerce étranger en Chine les rendrait productifs. Craignant donc de laisser échapper une si belle occasion, il se rendit lui-même sur place pour traiter cette affaire, et s'astreignit aux incommodités d'un séjour prolongé dans une auberge chinoise, pour en presser l'exécution. Mais que de délais! que de difficultés pour conclure définitivement ces acquisitions! Notre Père, en en faisant le récit, ajoutait plaisamment que l'auberge qui leur servait de demeure pourrait, avec raison, changer son enseigne, et prendre désormais cette inscription, expression fidèle des lenteurs qui les faisaient souffrir : «A la tortue qui pond!» La tortue pondit enfin, et toutes les démarches

aboutirent à souhait. Le Père Gonnet avait été bon prophète: grâce à sa perspicacité et à sa persévérante énergie, la Mission de Chang-hai possède aujourd'hui à Tchenn-kiang une bonne résidence et des terrains qui se sont peu à peu couverts de maisons de location. Ces revenus, obtenus dans le pays où ils doivent être dépensés, donnent plus de stabilité aux œuvres, en fournissant sur place aux missionnaires les ressources nécessaires.

Toutes ces dispositions matérielles prises, on pouvait commencer une évangélisation sérieuse du Ngan-hoei. Le Père Gonnet méditait déjà ses premiers plans d'attaque, lorsque, sur l'ordre du très révérend Père Général, arriva à Chang-hai le révérend Père Fessard, visiteur de nos deux Missions du Kiang-nan et du Tcheu-li. C'était le 10 décembre de cette année 1865. Le Père fit sa visite dans la Mission du Kiang-nan d'abord, puis, en mars 1866, se rendit au Tcheu-li. Il y resta fort peu de temps, assez cependant pour constater l'état précaire de cette pauvre Mission où tout était encore à faire. Le plus urgent était d'y mettre un Supérieur non ordinaire, capable de se créer des ressources pour donner de la vitalité à ce qui n'en avait pas. Dans son passage à Chang-hai, le révérend Père Fessard avait apprécié le Père Gonnet. Aussi, lorsqu'en avril il revint dans cette ville pour reprendre le chemin de l'Europe, il annonça au Père Gonnet qu'en récompense de sa bonne administration au Kiang-nan, il ne voyait rien de mieux à lui donner que la pauvre et petite Mission du Tcheu-li, mais qu'il comptait sur lui pour l'organiser, la développer et lui donner de l'élan, comme il avait déjà si bien fait pour la Mission de Chang-hai. En face d'une offre de dévouement et de sacrifice, les cœurs généreux ne trouvent pas d'objection et ne savent qu'obéir. Le Père Gonnet dit adieu à tous ses beaux projets d'évangélisation du Ngan-hoei et à ses vingt millions de païens. *Sic vos non vobis!* Il lui fallait abandonner et laisser à d'autres tout ce qu'il avait si habilement préparé, pour aller recommencer ailleurs, et établir de nouvelles fondations sur un terrain nouveau.

Mais ce n'était point pour sa gloire et son profit que travaillait notre Père: la gloire de Dieu et de Dieu seul était l'unique mobile de ses actions. L'obéissance avait parlé, c'est Dieu qui l'appelait au Tcheu-li, comme il l'avait jadis appelé en Chine. Il trouverait au Nord ce qu'il avait trouvé au Midi : sa gloire à procurer, son bon plaisir à accomplir. Et puis, après tout, n'y avait-il pas aussi au Tcheu-li huit millions de païens à convertir ?

Le Père Gonnet fit sans retard ses préparatifs, mit son successeur, le Père della Corte, au courant de tout ce qui concernait l'administration de la Mission qu'il quittait, et s'embarqua pour Hien-hien. Telle fut sa diligence à se rendre à son nouveau poste, qu'il arriva lui-même à la résidence de Tchang-kia-tchoang presque en même temps que la lettre du révérend Père Visiteur, annonçant sa nomination. Il fut installé dans ses nouvelles fonctions le 20 mai 1866. Le révérend Père Brueyre, supérieur depuis sept ans déjà, avait dépassé le temps ordinaire où l'on reste en charge dans la Compagnie, et bien que sa bonté lui

eût depuis longtemps gagné le cœur des Nôtres, l'accueil fait par tous au Père Gonnet n'en fut ni moins cordial ni moins joyeux. Il venait, en effet, précédé par la renommée que son zèle, ses vertus religieuses, ses talents administratifs et ses succès apostoliques, lui avaient si légitimement acquise dans le cours de son Supériorat au Kiang-nan. Monseigneur Dubar surtout s'estima singulièrement heureux de l'avoir comme aide; il allait en faire son bras droit, et l'inspirateur de toutes les œuvres destinées à développer et à consolider la Mission, commencée par les travaux et les sueurs de Monseigneur Languillat et du Père Brueyre.

Le Père Gonnet demeura dix-sept ans supérieur au Tcheu-li, de 1866 à 1884, sauf une interruption de huit mois, comme nous l'avons dit au commencement de ce chapitre. Les principaux actes de sa longue administration devant être traités séparément, nous nous bornerons à indiquer ici sommairement la suite des évènements qui se sont passés dans la Mission durant ce temps. Dès son entrée en charge, le Père Gonnet voulut reprendre et développer son œuvre favorite de la conversion des païens. La Mission du Tcheu-li, comme celle du Kiang-nan, avai aussi son petit Ngan-hoei, tout peuplé de païens, et dans lequel nul missionnaire n'avait encore pénétré: c'était toute la partie sud de la Province, comprenant la préfecture entière de Tai-ming-fou et une grande partie de celle de Koang-ping-fou. De concert avec Monseigneur Dubar, le nouveau Supérieur députa le Père Octave comme chef de cette conquête apostolique. Ce Père, venu en compagnie de sa Grandeur, ne comptait encore que cinq ans de Chine. Ministre à la résidence lors de l'arrivée du Père Gonnet, ses relations avec son nouveau Supérieur le signalèrent bientôt à son attention; il lui parut apte à devenir un excellent convertisseur de païens. Il fut donc renvoyé au midi, où il avait débuté à son arrivée en Mission, et reçut deux auxiliaires: le Père Clément Couvreur, européen, et le prêtre chinois Xavier Ki; ce dernier a laissé parmi nos chrétiens le meilleur souvenir de zèle et d'aptitude pour la propagation de la foi.

Pour accréditer son œuvre et lui donner un centre, le Père Octave devait chercher à établir deux résidences, l'une à Taiming-fou et l'autre à Koang-fou: c'était sa consigne. De là, le missionnaire pourrait plus facilement étendre son influence et agir dans chacune des deux préfectures. Les acquisitions se firent pacifiquement à Tai-ming-fou, résidence de plus grands mandarins, et centre plus considérable de l'élément militaire. Il n'en fut pas de même à Koang-ping-fou. L'opposition d'un docteur, dirigeant les nombreux lettrés de la ville, nous y suscita bien des obstacles: on peut le voir dans la vie de Monseigneur Dubar. Il fallut donc recourir à l'intervention de la Légation française à Pékin, et, grâce à l'énergie de Monsieur le comte de Rochechouart alors secrétaire de cette Légation, nous eûmes enfin gain de cause. Des mandarins envoyés de Pao-ting-fou terminèrent l'affaire, et nous cédèrent, au nom du gouvernement chinois, la moitié d'un grenier public de la ville. Le Père Octave se hâta d'en prendre possession; il bâtit, avec les matériaux qu'il y trouva, la maison qui sert aujourd'hui

encore de logement au missionnaire, et l'école centrale de la contrée. La résidence de Tai-ming-fou, destinée à desservir un plus vaste pays, ayant rencontré moins d'opposition, devint avec le temps une station plus importante, abritant plus de missionnaires et d'élèves dans les bâtiments qui s'y sont progressivement élevés.

Au commencement de 1868, après deux ans de séjour au Tcheu-li, le Père Gonnet eut à refaire connaissance avec des rebelles eux longs cheveux comme ceux qui avaient si longtemps ravagé la province du Kiang-nan. C'étaient des restes de bandes battues et dispersées au Midi, qui s'étaient réfugiées dans le Ho-nan pour s'y reformer. Le nom de *Gnien-fei* avait succédé à celui de *Tai-ping*. Mais ce changement de nom n'avait rien changé aux mœurs barbares de ces rebelles, ni à leur cruauté. Leur jeune chef avait pris le titre de petit roi des enfers: *siao Ien wang;* en lui, la débauche allait de pair avec le besoin de verser le sang et la passion de tout ruiner. Chaque soir, comme passe-temps, on lui amenait le mieux fait des jeunes gens capturés par ses troupes, et il lui tranchait lui-même la tête. Le 23 février, l'avant-garde de ces brigands, en marche vers le nord, arriva à la sous-préfecture de Hien-hien. La ville fut prise sans résistance et son mandarin massacré. De là, les pillards fondirent sur notre résidence, située à trois *li* seulement de cette petite cité, et, leur nombre rendant toute défense impossible, ils eurent en un instant envahi notre demeure. Que pouvait faire le Père Gonnet, livré lui et les siens à la merci de brigands sans foi ni loi ? Son premier soin fut de se rendre à la chapelle, pour consommer les saintes espèces et en empêcher la profanation. Puis, au péril de sa propre vie, pendant que Monseigneur Dubar priait à l'église avec les femmes et les vierges, qui s'y étaient réfugiées, il parcourut la résidence pour empêcher les rebelles de nuire aux siens ou de les emmener prisonniers. Le jeune chef qui conduisait ces bandes indisciplinées l'aida de tout son pouvoir dans ce charitable office, et le délivra lui-même, lorsqu'une lance s'apprêtait à le punir de sa miséricordieuse intervention. Le soir venu, ce même chef dit à nos Pères: « Vous êtes imprudemment confiants en nous. Demain, vous serez infailliblement massacrés par le gros de l'armée qui nous suit. Nous devons tous à cette heure rentrer dans notre quartier général ; les chemins vont être libres. Profitez-en, et fuyez vers l'est dès cette nuit et au plus vite. » Le conseil parut sage: on le suivit. Chacun s'éloigna dans la direction indiquée, en cherchant un abri chez les chrétiens qui n'avaient pas été inquiétés. Ceux-ci vinrent au secours de leurs missionnaires et les conduisirent jusqu'à Pao-t'eou, gros bourg situé sur le canal impérial, à quatre-vingt-dix *li* de la résidence. Alors les Supérieurs se consultèrent : il fut convenu que Monseigneur Dubar reviendrait vers Hien-hien et ses chrétiens, pour les secourir, si possible, pendant que le Père Gonnet se rendrait à T'ien-tsin dans le but de procurer à la résidence dépouillée de tout par les rebelles, la nourriture, le vêtement et les objets de première nécessité, pour le culte et pour la vie des missionnaires. Le Père de Beaurepaire, malade, devait aussi gagner T'ien-tsin, en compagnie du Frère

infirmier qui le soignait. Nos fugitifs allèrent frapper à la porte des missionnaires Lazaristes, leurs voisins, et ils furent accueillis et traités avec la charité la plus fraternelle. Le Pé-t'ang devint leur asile; ils y vécurent comme s'ils n'eussent formé qu'une seule et même famille religieuse. Les européens de toute nationalité, comme de toute religion, multiplièrent leurs offres de service les plus sympathiques. La Légation française, avertie de nos malheurs, envoya son premier secrétaire, le comte de Rochechouart, pour nous venir en aide. Celui-ci alla trouver le vice-roi, et fit tant et si bien, qu'il nous obtint du gouvernement chinois un terrain à T'ien-tsin, avec des maisons pour nous y abriter, jusqu'à ce que notre résidence de Hien-hien pût nous recevoir de nouveau. Nous reviendrons sur les détails de cette installation à T'ien-tsin, dans le chapitre suivant, en parlant de la procure que nous avons dans cette ville. Quant aux rebelles, le pillage de notre résidence leur porta malheur. Ils s'avancèrent jusqu'à Ho-kien-fou, sans parvenir à se rendre maîtres de cette place. Dès lors, les troupes impériales reprirent courage, et, marchant en avant, battirent les rebelles et les dispersèrent complètement. La paix fut ainsi rendue au pays. Mais cette année 1868, si tristement commencée par le pillage de notre maison, s'acheva également dans le deuil et l'affliction. Le typhus exerça ses ravages dans l'orphelinat, et le Père Gonnet eut, en outre, la douleur de perdre, victime du fléau, le Frère Guillon, seul infirmier et médecin capable de soigner nos malades.

L'année suivante, 1869, se passa dans la paix. Monseigneur Dubar, convoqué au concile du Vatican, quitta la Mission au mois de mars pour se rendre à Rome. Il partait, disait-il, sans la moindre inquiétude, sachant bien à qui il laissait le soin de le remplacer en son absence.

L'année 1870, si douloureuse pour la France, apporta aussi au Père Gonnet son contingent de peines et de soucis. Le 21 juin avaient lieu les massacres de T'ien-tsin. Deux missionnaires, toutes les sœurs, le consul français, plusieurs autres Européens, étaient horriblement mis à mort, pendant que l'incendie détruisait les maisons et l'église du Pé-t'ang avec notre procure située de l'autre côté de la rivière. La nouvelle de cette barbarie se répandit vite dans le voisinage. Les rumeurs les plus alarmantes circulaient de toutes parts, et entretenaient partout une grande agitation. Les païens s'excitaient à en finir avec les Européens, et comme moyen, ils ne proposaient rien moins que de faire disparaître tous les chrétiens qui leur servaient de point d'appui dans le pays. Aussi, grande était l'inquiétude de ces chrétiens et de leurs missionnaires; plus grande encore l'anxiété du Père Gonnet, supérieur, portant seul, en l'absence de Monseigneur Dubar, la responsabilité de tous. Pour comble de malheur, on apprit, sur ces entrefaites, la fatale nouvelle de la guerre entre la France et l'Allemagne, et de nos défaites successives. Sur l'ordre du Père Gonnet, le Père Leboucq, chargé de nos relations avec les mandarins, leur rendit à tous visite, surtout dans la préfecture de Ho-kien-fou, plus voisine de T'ien-tsin, et, par là, plus exposée. Les magistrats chinois firent au Père le meilleur accueil, et prirent partout des

mesures efficaces pour assurer l'ordre et la tranquillité. Ils affichèrent des proclamations menaçantes, et prouvèrent, par quelques bastonnades bien appliquées aux turbulents, que ces proclamations n'étaient pas de vains mots pour la forme. Des gens suspects étaient venus se cacher chez les païens de notre village, afin d'examiner les conditions de notre résidence; le mandarin de Hien-hien les fit immédiatement saisir et incarcérer. Ces excellents moyens empêchèrent les troubles, et ramenèrent peu à peu le calme et la paix. Néanmoins, notre prestige se trouvait notablement amoindri, car les malheurs et les désastres récents de la France étaient arrivés à la connaissance des Chinois.

Et puis, à ces préoccupations extérieures était venue s'ajouter, pour le Père Gonnet, une difficulté intérieure. La sècheresse, au Tcheu-li, ayant amené la famine, les vivres avaient doublé de prix. De plus, la guerre en France ayant empêché les deux œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance d'envoyer, aux époques ordinaires, les fonds annuels alloués par elles aux Missions, celles-ci se virent subitement jetées dans un grand embarras. Comment soutenir tant d'œuvres commencées? entretenir tant de missionnaires avec leurs auxiliaires? Le Père Gonnet se trouva momentanément fort gêné. Ah! s'écriait-il, que n'ai-je ici des ressources comme j'avais commencé de m'en créer à Changhai? combien nos œuvres seraient plus stables, et à l'abri de toutes ces éventualités de guerres et de révolutions de l'Europe! Ce fut dès lors chez lui une idée arrêtée de chercher à fonder notre Mission, en lui assurant des ressources locales que l'on aurait toujours sous la main. Nous verrons plus tard comment il réussit à réaliser ce projet.

Nommé Supérieur des Nôtres au Tcheu-li, le 20 mai 1866, le Père Gonnet y remplit cette charge onze années consécutives, jusqu'au 29 août 1877. Durant les cinq dernières années de ce premier Supériorat au Tcheu-li, la Mission jouit presque constamment d'une paix relative. Les renforts envoyés régulièrement d'Europe comblaient surabondamment les vides faits par la mort, et augmentaient le nombre des missionnaires. De concert avec Monseigneur Dubar revenu de Rome, le Père Gonnet put donc pousser vigoureusement la marche en avant de la Mission, par l'évangélisation des païens et les bons soins donnés aux nombreux néophytes. En 1866, lorsqu'il succéda au Révérend Père Brueyre, il y avait trouvé 14. 143 chrétiens baptisés; au sortir de charge, en 1877, il laissait à son successeur, le Révérend Père de Rabaudy, le soin de 26.023 fidèles.

Bien que changé et remplacé comme Supérieur, et, par suite, soulagé du poids de sa responsabilité, le Père Gonnet fut cependant loin de pouvoir jouir en paix d'un repos si bien mérité. Chargé, en qualité de Procureur, des intérêts matériels de la Mission, il eut à faire face à tous les embarras pécuniaires causés par la famine en cette année 1877, de si lugubre souvenir pour notre Mission et le Nord de la Chine. La générosité de la France ne fit pas défaut: on reçut de larges aumônes pour adoucir au moins cette incurable misère. Mais que de temps il avait fallu pour annoncer à l'Europe nos besoins et recevoir du secours!

En attendant, la faim avait beau jeu pour faire à son aise des victimes, directement par elle-même, ou indirectement par ce terrible typhus qu'elle traînait à sa suite. Sur vingt missionnaires qui travaillaient alors dans la Mission, quatorze avaient été assez gravement atteints pour être administrés, et six d'entre eux avaient succombé au fléau. Parmi les victimes figuraient les deux Supérieurs de la Mission: le Père de Rabaudy, décédé en rentrant à la résidence, le 24 mars 1878, et Monseigneur Dubar, qui mourut trois mois plus tard, le 1er juillet, à Ou-kiao, où il était allé assister un de ses Frères moribond. Dès le 18 avril, un télégramme, venu de Rome, replaçait sur les épaules du Père Gonnet le lourd fardeau de la Supériorité religieuse, qu'il venait à peine de déposer. A cette charge vint encore s'ajouter, par la mort de Monseigneur Dubar, celle de Provicaire apostolique. Il resta ainsi deux ans revêtu de cette double autorité, jusqu'au 15 juillet 1880, époque à laquelle Monseigneur Bulté, nommé le 4 avril, et consacré à Chang-hai, le 29 juin, évêque de Botra, put enfin arriver à son Vicariat pour en prendre l'administration ecclésiastique. Mais qu'il eut à faire pendant ce temps! Il commença par ranimer le courage de ses frères, et soutint leur énergie au milieu de tant de sujets de tristesse et d'abattement, malgré les vides causés par la mort qui, à trois reprises, avait décimé les rangs des missionnaires, malgré tant de ruines amoncelées dans toutes les chrétientés. On ne voyait partout que familles dispersées et maisons en ruines. Afin d'échapper à la mort dans une pareille extrémité, ceux qui vivaient à l'aise en temps ordinaire avaient dû vendre ou hypothéquer leurs terres et démolir leurs maisons, pour se procurer avec l'argent des matériaux, cédés à vil prix, une bien chétive nourriture. Nombre de chrétiens n'ayant pas cette ressource, allaient chercher au loin quelque secours à leur misère; mais la misère et la maladie en faisaient souvent des victimes. Les femmes surtout avaient eu singulièrement à souffrir, et beaucoup d'entre elles avaient disparu dans la tourmente, sans qu'on ait jamais su depuis ce qu'elles étaient devenues. Les survivants, de retour au pays natal, avaient tout à refaire pour reconstituer leurs familles. Dans leur détresse, ils s'adressaient aux missionnaires, et ceux-ci, désolés de ne pouvoir subvenir efficacement à tant de maux à la fois, recouraient à leur Supérieur, dont le cœur était devenu comme le réservoir commun où se déversaient toutes les douleurs de la Mission. On peut juger par là de tout ce qu'eut à souffrir le Père Gonnet, pendant ces tristes mois de fléaux accumulés sur nos chrétiens et leurs missionnaires. Dieu pourtant veillait sur les siens et leur envoyait d'Europe des secours en hommes et en argent. La Compagnie s'était émue de tant de deuils. Pour consoler et soutenir tout le monde, Supérieur, missionnaires et chrétiens, elle députa, comme visiteur extraordinaire, l'ancien Provincial de Champagne, le Révérend Père Grandidier. Celui-ci arrivait à Hien-hien le dimanche des Rameaux, 6 avril 1879. Il est facile de se figurer avec quelle joie les missionnaires reconnaissants chantèrent l'Hosanna de la fête, et redirent l'acclamation du jour: Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!

Cet ange de Dieu, s'il nous est permis de l'appeler ainsi, passa cinq mois entiers dans la Mission, visitant et consolant les apôtres de Jésus-Christ dans leurs districts, les encourageant et leur redonnant du cœur, pour réparer les pertes passées par de nouvelles et plus précieuses conquêtes sur les païens. Il aida ainsi puissamment le Père Gonnet à remettre en bon état le Vicariat ébranlé par de si rudes épreuves; puis, sa charitable mission accomplie, il nous laissa, le 8 septembre, sous les auspices de la sainte Vierge, pour reprendre le chemin de l'Europe, après avoir rempli les mêmes fonctions auprès de nos Pères de Chang-hai, et leur avoir rendu le même service. Comme récompense si bien méritée d'un tel dévouement, la Compagnie lui confia de nouveau l'administration de la Province, dans les conditions exceptionnellement difficiles de la dispersion des Nôtres et de la fermeture des collèges, en vertu des fameux décrets de 1880.

Le Révérend Père Gonnet, toujours Provicaire jusqu'à l'arrivée de Monseigneur Bulté, dut, cette année même, 1880, se rendre à Pékin, pour y représenter notre Mission au premier Synode régional, qui s'y tint du 18 avril au 9 mai. Il lui avait fallu, auparavant, se séparer de son plus vieil ami et compagnon en Chine, le Père Benjamin Brueyre. Cet homme tout apostolique avait quitté l'Europe au premier envoi, deux ans avant le Père Gonnet. Après avoir fourni une longue et féconde carrière de trente-huit ans d'apostolat au Kiang-nan, au Chang-tong ou au Tcheu-li, il rendait enfin pacifiquement, le 24 février 1880, en notre résidence de Hien-hien, sa belle âme à Dieu. Il put être assisté jusqu'à la fin par le Père Gonnet, qui reçut son dernier soupir. Les regrets de tous l'accompagnèrent à la tombe; sa droiture et sa charité lui avaient conquis l'estime et l'affection générale des missionnaires et des chrétiens. Plus que pas un, le Père Gonnet ressentit cette perte: c'était pour lui, sur cette terre, un isolement de plus, un appui et un conseil de moins.

Le premier Synode de Pékin répondit pleinement à la pensée qui l'avait inspiré: procurer aux diverses Missions, en les rapprochant, l'uniformité d'administration et de discipline. Cinq Vicariats s'y trouvaient représentés: le Tcheu-li septentrional avec Pékin par Monseigneur Delaplace; le Tcheu-li occidental par Monseigneur Tagliabue; la Mongolie, partagée depuis en trois Vicariats, par Monseigneur Bax; la Mandchourie par Monseigneur Dubail, et enfin le Tcheu-li sud-est par le Père Gonnet. Un mot résume tout ce qu'on dit et fit dans ce Synode: ce fut une réunion de concorde et de charité. Le Père Gonnet travailla à y promouvoir les fortes études littéraires des aspirants au sacerdoce. Il insista pour faire insérer au chapitre premier le paragraphe neuvième ainsi conçu: «Que les élèves des Séminaires s'appliquent grandement à l'étude de leur propre langue, de sorte que, si c'est possible, ils ne soient point inférieurs aux lettrés profanes. C'est pourquoi les plus jeunes doivent être tous, selon leurs forces, sérieusement exercés aux compositions écrites; et même, durant la philosophie et la théologie, ils n'abandonneront pas entièrement ces exercices, de peur d'oublier ce qu'ils auraient appris. Sera-t-il expédient d'en présenter aux examens

publics? C'est à l'évêque d'en juger.»

Le 15 juillet suivant, Monseigneur Bulté, notre nouveau Vicaire apostolique, arrivait de Chang-hai pour faire son entrée solennelle à la résidence de Hien-hien. Le Père Gonnet cessait alors d'être Provicaire et se trouvait notablement soulagé d'une partie de la responsabilité dans l'administration de la Mission. Il devenait cependant Vicaire général, et, à ce titre, il dut encore s'occuper quelque temps de toutes les affaires, jusqu'à ce que Sa Grandeur fût suffisamment au courant des intérêts que Rome venait de lui confier. Monseigneur, du reste, le connaissait de longue date et l'avait en grande estime. C'est, en effet, sous la direction du Père Gonnet, Supérieur des Nôtres et Provicaire du Kiang-nan, qu'il avait débuté comme simple missionnaire, à son arrivée en Chine, en 1864. Il savait qu'avec un pareil Vicaire général l'œuvre de Dieu se poursuivrait: le passé était pour lui une garantie de l'avenir.

Un nouveau deuil néanmoins vint encore cette année même plonger le cœur si aimant du Père Gonnet dans une profonde tristesse. Le typhus, l'impitoyable typhus, lui ravissait l'une de ses plus chères espérances. Le Père Albert Ferlin, son bras droit pour la conversion des païens du King-tcheou et du Kou-tch'eng, le grand distributeur de ses aumônes pour aider dans leur misère les nouveaux convertis, en hypothéquant temporairement leurs terres, contractait le terrible mal au chevet des chrétiens atteints eux-mêmes du fléau. Soins et prières, tout fut inutile: le 15 décembre, ce vaillant apôtre couronnait par une sainte mort une vie pleine de dévouement et de sacrifice, laissant comme à l'abandon, au moment le plus décisif, toute sa grande œuvre si bien lancée de catéchumènes. C'était assurément une grosse perte: des néophytes à qui l'on doit donner prématurément un autre Père, sont pour le moins fort compromis. Attirés, en général, par l'appât de quelque assistance matérielle, ils ont, au début, bien peu de foi et de convictions religieuses. En présence du Père qui les a secourus, ils ne peuvent refuser son instruction, et auraient mauvaise grâce à se retirer. Petit à petit, Dieu aidant, une plus parfaite connaissance de nos dogmes amène à la foi et attache à l'Église celui qui ne s'était d'abord attaché qu'à tel missionnaire. Son expérience personnelle du Kiang-nan était là pour apprendre au Père Gonnet de combien de catéchumènes le remplacement du Père Ferlin serait la ruine. C'est dans sa foi à la divine Providence qu'il trouva la consolation dans cette pénible épreuve, et la force de continuer quand même les œuvres entreprises sous sa direction par son cher défunt. Il plaça un autre missionnaire au poste vacant, et continua à suivre de loin ces catéchumènes rendus comme orphelins par la mort de leur bien-aimé Père. Les voyages en char lui étaient devenus presque impossibles, vu ses infirmités; il tint cependant à faire, en 1882, une dernière tournée parmi ces nouveaux chrétiens du King-tcheou et du Kou-tch'eng, pour les encourager, les consoler, et voir de ses propres yeux par quels moyens l'on pourrait assurer la vitalité de ces chrétientés naissantes.

A cette même époque (1882), la dispersion de nos collèges en France laissait disponibles de nombreux scolastiques. Les Supérieurs d'Europe renouvelèrent au Père Gonnet l'offre de quelques-uns d'entre eux pour achever en Chine, avec quatre Frères chinois sur le point d'entrer en théologie, leur formation sacordotale et religieuse. Ce renfort fut accepté, en vue surtout du profit que pourraient en retirer nos scolastiques chinois. Sept jeunes Frères arrivèrent d'Europe, et furent immédiatement appliqués à l'étude des caractères chinois et de la langue. Le succès répondit à leur ardeur et à leurs talents. Malheureusement ils durent, l'année suivante, interrompre cette étude pour commencer et poursuivre, quatre années consécutives, le cours de théologie. Le Père Gonnet se sentait tout rajeuni au milieu de cette petite communauté de scolastiques, qui lui rappelait ses propres débuts dans la vie religieuse.

Toutefois, en dehors de ses deux voyages réguliers à T'ien-tsin, au printemps et à l'automne, lorsque les barques pouvaient le transporter par eau, le Père Supérieur sortait peu. Les voyages en char, nous l'avons dit, lui étaient une continuelle souffrance. Il se bornait donc à diriger les Nôtres de sa chambre et cela avec une telle connaissance des personnes et des choses, qu'on eût dit qu'il venait de tout visiter par lui-même et de tout examiner de ses propres yeux. Aussi les Nôtres aimaient-ils à passer de longues heures dans sa chambre, pour lui raconter en détail ce qu'ils espéraient. Ils se sentaient heureux en voyant l'intérêt qu'y prenait leur vieux Père; ils recevaient avec joie ses paroles de direction et d'encouragement, où ils puisaient lumière et force dans leurs difficultés. Mais le Père Gonnet trouvait cette direction à distance insuffisante, et ne cessait de représenter aux Supérieurs d'Europe qu'il était grand temps de mettre à sa place un Père plus jeune, capable d'aller en personne dans tous les districts visiter les missionnaires, et constater sur place ce qu'il y aurait à faire pour améliorer les œuvres et étendre le royaume de Dieu. Monseigneur Bulté, de son côté, après quatre ans de séjour au Tcheu-li, avait eu tout le temps de se mettre au courant des affaires de la mission, de sorte qu'on pouvait lui adjoindre sans inconvénient un jeune Supérieur. Ces raisons finirent par prévaloir, et l'on accéda enfin aux désirs si souvent réitérés du Père Gonnet en lui donnant un successeur. Ce fut le 18 avril 1884, à la fin des six années révolues de la seconde période de son supériorat. Les œuvres étaient partout commencées et partout en bonne voie. La tâche du successeur en devenait d'autant plus facile: il n'avait qu'à poursuivre, d'après les mêmes principes et la même ligne de conduite, ce qui avait été si bien inauguré et mis en train.

LIVRE SECOND

LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES

DU SUPÉRIORAT DU RÉVÉREND PÈRE GONNET

LA VIEILLESSE ET LA MORT

APPENDICE

Né

le
so
mê
Au
deu
dé

LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES

DU SUPÉRIORAT

DU RÉVÉREND PÈRE GONNET

CHAPITRE PREMIER

LE FONDATEUR DES RESSOURCES DE LA MISSION

Nécessité des finances en Missions. — La pauvreté évangélique. — Ressources locales. — Notes du R. P. Gonnet. — Nos ressources à Tchenn-klang. — La petite procure de T'ien-tsin. — Affermage à perpétuité: son titre. — Notre installation à T'ien-tsin. — Lettre de Mgr Mouly. — Incendie de la petite procure. — Indemnités. — Achats de terrains. — Difficultés. — Autorisation de la Propagande. — Garantie d'union. — Fondation de revenus sur les Concessions. — La Concession française : son état. — Transformation : triple opération. — Instances des Consuls pour faire acheter. — Réclamations ultérieures. — La Concession habitée. — Premier moyen d'assurer les ressources : fondations de bourses pour nos écoles. — Extrait de notre lettre en Europe : École normale et petit Séminaire ; but, conditions, fruits ; prix d'une fondation. — L'Europe répond à notre appel. — Second moyen d'augmenter nos ressources : emploi des aumônes sans destination spéciale. — Achat de terres et culture : leurs avantages ; leurs inconvénients. — Clause des traités avec la Chine.

Les finances, dit-on, sont le nerf de la guerre; elles sont certainement aussi le nerf des Missions modernes: sans elles, le ministère catholique, malgré tout son dévouement, serait non seulement incapable de progresser, mais pourrait même difficilement maintenir ses positions dans l'apostolat des pays païens. Aussi, la charité catholique, convaincue de cette nécessité, a-t-elle fondé les deux Œuvres admirables de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance. Le développement de la foi religieuse est comme celui de l'industrie humaine :

son progrès réclame l'association du capital et du travail. Le capital rend le travail de l'homme productif, et, par les machines qu'il peut se procurer et utiliser, centuple les forces de l'ouvrier. Grâce au capital, l'homme se fait, par la vapeur, l'électricité, l'emploi de toutes les ressources que lui fournit la nature, comme autant de nouveaux organes, à l'aide desquels il produira et plus et mieux que ne pourrait le faire tout un groupe de nombreux ouvriers sans machines. De même, dans l'apostolat, un missionnaire avec des finances se procure des auxiliaires indigènes bien formés, ouvre des écoles, des pharmacies, fait des œuvres de toute sorte, et arrive ainsi à obtenir, lui seul, plus de fruits que n'en obtiendrait un plus grand nombre de missionnaires privés de ces ressources. C'est dans cet esprit qu'un Vicaire apostolique dont les finances étaient en souffrance, et à qui l'on annonçait un renfort de missionnaires, répondait que, pour l'extension du royaume de Dieu, un peu plus d'argent et un peu moins de missionnaires eût bien mieux fait son affaire. De telles affirmations ne doivent point scandaliser. Il faut les comprendre. Loin de prétendre que l'argent suffise pour faire des chrétiens, nous le reconnaissons et il restera toutours vrai de le dire : c'est par la pauvreté apostolique que se fera la conquête du monde, et seul le missionnaire vivant pauvrement, le cœur détaché de tout, aura de l'action pour convertir les pécheurs et en faire de vrais chrétiens. C'est à ce pauvre aussi, au cœur si indifférent devant l'or et l'argent, que Dieu donnera des ressources, non pour se procurer le bien-être personnel, mais pour faire progresser les œuvres du royaume de Dieu. Saint François-Xavier peut nous servir en cela de modèle. Il recevait d'abondantes aumônes du roi de Portugal ; mais toutes ces ressources étaient consacrées à ses néophytes et aux œuvres de la Religion. Lui-même vivait en vrai pauvre de Jésus-Christ, lavant de ses propres mains son linge et se vêtant à peine contre les rigueurs des saisons. Telle est la loi chrétienne : plus un missionnaire sera affectionné à la pauvreté évangélique, plus aussi la Providence lui procurera de secours pour travailler utilement à la conversion des âmes. Un Vicaire apostolique qui souffrait de la pénurie des ressources de sa Misson, disait un jour à son théologien présent à un synode de Pékin : « Nous ferions bien de faire nous aussi le vœu de pauvreté : ce serait le moyen d'obtenir de quoi soutenir nos œuvres. »

Le Père Gonnet comprit de bonne heure cette importance du capital pour rendre fructueux le travail apostolique dans les conditions où il s'exerce en Chine. Missionnaire, que de fois n'avait-il pas vu les efforts de son zèle paralysés par la modicité de ses moyens financiers ? Que de fois n'avait-il pas été réduit à s'écrier en gémissant comme tant d'autres : « Ah ! si j'avais des ressources ! comme je pourrais entreprendre cette œuvre, ouvrir à la foi ce pays ! combien je pourrais faire de néophytes, en établissant ici des écoles, là des pharmacies ! comme je pourrais former mes chrétiens en les faisant instruire ! » Une autre vérité que comprit aussi parfaitement le Père Gonnet, c'est que s'il est important de se créer des ressources pour soutenir ses œuvres, il ne l'est pas

moins de chercher à se les procurer, si possible, dans le pays même où l'on aura à les dépenser. C'est un principe admis par toutes les armées conquérantes, que leur intendance doit, autant qu'il se peut, chercher à s'approvisionner d'abord dans le pays où l'on combat. Vouloir tout recevoir de la patrie, serait s'exposer à se trouver un beau jour pris au dépourvu. N'est-ce pas ce qui arriva, nous l'avons fait remarquer, au Père Gonnet lui-même, Supérieur dans la Mission du Tcheu-li, en 1871, à l'époque de nos désastres pendant la guerre franco-allemande? Il y eut alors fatalement des retards dans l'envoi des allocations de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, et les Missions furent momentanément fort gênées pour entretenir leurs missionnaires et soutenir leurs œuvres. Le Père Gonnet avait déjà commencé à se chercher des ressources locales. Mais les embarras que lui causèrent ces déficit de 1871, le confirmèrent dans l'idée bien arrêtée de trouver en Chine même la fondation des œuvres de la Mission. Voici comment il s'exprime dans les notes qu'il a laissées à ce sujet:

« En arrivant au Tcheu-li, en 1866, je fus bien surpris et bien édifié de tout « le bien fait depuis 1857, surtout en voyant que cette Mission n'avait pas d'autres « ressources que ses allocations de la Propagation de la Foi et de la Sainte-« Enfance, avec de bien rares aumônes des bienfaiteurs d'Europe. Je pris la réso-« lution de chercher un moyen de nous créer des revenus annuels, comme nous « l'avions fait à Chang-hai. Ne trouvant pour cela aucun endroit propice dans notre « Mission, j'en écrivis au P. Seckinger, missionnaire de notre Province à Chang-« hai; je lui exposai nos besoins et notre désir d'acquérir quelque chose à Tchem-« kiang. Ce dévoué Père me répondait quelques mois plus tard qu'il avait acheté « pour nous, sur le quartier chinois, un petit terrain assez bien placé et d'un « prix raisonnable. Comme nous n'avions pas d'argent pour faire valoir ce terrain, « en y bâtissant nous-mêmes des maisons, nous le louâmes, moyennant un petit « revenu annuel, à des marchands chinois, en leur laissant faire toutes les con-« structions à leurs frais, à condition toutefois que toutes ces bâtisses seraient « nôtres au bout de dix ans. Depuis, cette propriété fut un peu agrandie, et nous « avons pu rebâtir nous-mêmes les premières maisons, trop peu solides et endom-« magées par plusieurs incendies partiels. Ces nouvelles maisons nous ont « indemnisés par un meilleur revenu. Comme la Mission de Chang-hai possède « aussi en cet endroit des revenus plus importants que les nôtres, le même Père « qui gère les intérêts de cette Mission, gère aussi les nôtres, à l'aide d'un Chinois « spécialement chargé de faire valoir pour nous nos propriétés.

« Deux ans plus tard, en 1868, Dieu aidant, nous pûmes nous procurer un « petit pied-à-terre à T'ien-tsin, et y établir notre procure. Les débris de la terrible « armée de brigands qui ravagea si longtemps le Kiang-nan, tentèrent un dernier « effort en se portant sur Pékin. Au mois de février 1868, ils rencontrèrent sur « leur route notre résidence de Hien-hien et l'envahirent pour la piller. Deux « jours durant s'exercèrent leur brigandages; ils essayèrent de mettre le feu à « plusieurs endroits de la maison, mais sans succès; nous le regardâmes

«comme une protection toute spéciale du Sacré-Cœur, que nous avions «invoqué, et auquel est dédiée notre église. Le personnel de notre com-«munauté, tant européen qne chinois, eut également peu à souffrir. Nous «avions, du reste, pu nous enfuir pendant la nuit. Pour moi, je me rendis de «suite à T'ien-tsin, en compagnie d'un Père malade et du Frère infirmier. On «députa immédiatement un exprès à Pékin, pour informer la Légation française «de notre mésaventure. Aussitôt le Ministre envoya à T'ientsin son premier se-«crétaire, Monsieur le Comte de Rochechouart, notre ami dévoué, pour voir ce «qu'il y aurait à faire. Ce qui nous parut le plus urgent, fut d'obtenir du gouver-«nement chinois un petit emplacement à T'ien-tsin, où pourraient provisoire-«ment loger nos Pères les plus exposés. Ce serait en même temps notre petite «procure. L'affaire rencontra d'assez grandes difficultés du côté des Chinois, «mais elle réussit enfin. On nous céda, près de la procure des missionnaires «lazaristes et du consulat français, au Wang-hai-leou, un terrain avec une maison «suffisamment vaste pour le but que nous nous proposions. Ce ne fut d'abord qu'un prêt temporaire; mais, un peu plus tard, grâce encore aux bons soins de «la Légation française, le prêt fut transformé en une donation définitive, par «une pièce officielle du gouvernement chinois, en date du 8 juillet 1869. C'était «un affermage à perpétuité, pour lequel il suffisait de reconnaître le droit fonda-«mental de la Chine, en versant chaque année à la douane du sel, *Ien-tao-ia-«menn*, la somme insignifiante de 3.780 grandes sapèques, c'est-à-dire moins «de quatre piastres.

«Voici le texte de cet affermage à perpétuité, tel qu'il nous a été envoyé par «Monsieur le Consul de France à T'ien-tsin:

«Son Excellenee Tchong-heou, Ministre plénipotentiaire, Surintendant des «trois ports du Nord, etc., etc... Il est de notoriété publique que les Révérends «Pères Prédicateurs français, chassés l'année dernière de leur résidence par la «rébellion, durent chercher un refuge à T'ien-tsin, et demander l'autorisation d'y «résider provisoirement dans une habitation en ruine, appartenant au Gouverne-«ment. Comme, depuis lors, ils ont fait des travaux importants de réparation «à la dite maison, le Consul de France à T'ien-tsin, Monsieur Fontanier, est venu «de la part de Monsieur le Comte de Rochechouart, chargé d'affaires de France à «Pékin, m'exprimer le désir de voir les Révérends Pères Jésuites, munis à l'a-«venir d'un acte de propriété en règle, ainsi que cela avait eu lieu précédem-«ment pour les Pères Lazaristes, moyennant le paiement d'une somme de mille «cinquante grandes sapèques de cuivre à titre d'affermage à perpétuité.

«Moi, ministre, sur le rapport favorable qui m'a été fait à cet égard par mon «délégué, déclarant que cet emplacement, situé sur la rive *est* du Pei-ho, mesure «une étendue de trois arpents, six dixièmes, et doit payer une somme annuelle «de trois mille sept cent quatre- vingts (3780) grandes sapèques de cuivre, comme «prix d'affermage à perpétuité, que le noble consul voudra bien verser chaque «année entre les mains du magistrat préposé à l'octroi du sel; j'ai, en

«conséquence, l'honneur de lui adresser le présent titre d'affermage à perpétuité, «pour servir de preuve à l'appui, en cas de besoin. Le 11e jour de la 6e Lune «de la 8e année du règne de l'empereur Tong-tcheu (8 juillet 1869).

«Pour traduction certifiée conforme,

«T'ien-tsin, le 16 juillet 1869,

«Le Consul de France,

«H. Fontanier.»

«C'est ainsi que se fit notre installation à T'ien-tsin. Elle ne fut ni tortueuse, «ni clandestine, et reçut une approbation clairement exprimée de l'autorité «ecclésiastique. Dès le début, au partage des deux Missions, Monseigneur Mouly «avait assuré de vive voix Monseigneur Languillat qu'il ne s'opposerait pas à «ce que nous ayons à T'ien-tsin une procure, pour y gérer les affaires de notre «Mission. Aussi, quand les évènements de 1868 nous eurent amenés à avoir ce «pied-à-terre à T'ien-tsin, Monseigneur Mouly y donna immédiatement son con«sentement, en m'écrivant: «Nous nous réjouissons du voisinage de votre mai«son à T'ien-tsin, qui ne peut qu'être utile aux uns et aux autres.» Mais citons «le texte même de cette lettre, que j'ai déposée dans nos archives à Hien«hien. On y verra le bon cœur de cet excellent prélat, et dans quels termes nous «étions avec lui.

«Au très Révérend Père Gonnet, Supérieur de la Société de Jésus, au «Tcheu-li sud-est.

«Péking, Église épiscopale du Saint-Sauveur, Pé-t'ang, le 17 juin 1868.

«Monsieur et très Révérend Père.

«Que je réponde enfin à vos deux lettres de Tchang-kia-tchoang, 30 «novembre 1867, et de T'ien-tsin, 11 avril 1868. Plût à Dieu que votre heureux «voyage de retour de Péking à T'ien-tsin et de T'ien-tsin à Tchang-kia-tchoang «n'eût pas si vite été si malheureusement troublé par les affreux et désolants «excès des rebelles dans le nord de votre Vicariat, et jusque dans votre «Résidence et Séminaire! Mais Dieu l'a permis toujours pour le plus grand «bien de ses élus, et, par la grâce de Dieu, vous en avez tout excellemment «profité par l'exercice extraordinaire des vertus de patience, d'abnégation, de «mortification, etc., etc., etc. C'est ainsi que *diligentibus Deum omnia* «*cooperantur in bonum.*

«En fait des bontés et des égards envers vos paternités chéries, nous avons «fait notre devoir et pas davantage, et nous déclarons ne pas mériter, surtout «dans leur entier, votre si grande gratitude, ni les éloges dont vous voulez «bien nous honorer. De votre côté, vous avez fort bien fait de prolonger votre «séjour chez nous au *pé-t'ang,* autant que vous l'avez jugé convenable; pas de

«scrupules donc, s'il vous plaît. Auriez-vous voulu, par hasard, que nous vous «eussions refusé l'hospitalité que nous vous devons à mille titres, ou qu'au «lieu de vous retenir on vous eût chassés? Cela certes ne peut et ne doit «certainement pas avoir lieu, et n'arrivera jamais. Car, quoi qu'il en soit, nous «sommes frères et amis sous bien des rapports, et nous devons toujours «rester tels, pour l'amour de Dieu, notre Maître commun, dont nous sommes «tous, avec S. Ignace et S. Vincent, les très humbles serviteurs. Oui, très «Révérend Père, le bon Dieu daigne faire quelque bien à Péking par ces petits «et indignes serviteurs que, dans des temps fort mauvais, alors que votre «pieuse et savante Société n'existait pas, il voulut vous substituer; et je me «réjouis de vous voir animés de l'esprit de Moïse, désirant que tout le monde «fût prophète et rempli de l'esprit de Dieu pour opérer ses œuvres, et vous «réjouir sincèrement du bien que font les autres, tout comme si vous le faisiez «vous-mêmes. Nous en bénissons le Seigneur avec vous, et avec vous nous le «prions de produire chez nous, chez vous, et partout, tous les fruits de salut qui «lui sont agréables et qu'il veut être produits, ni plus ni moins.

«Bien obligés pour votre compassion et pour votre charité envers le bon «père Monsieur Gandard.

«Hélas! vous avez été malheureusement prophète. Votre forteresse, ni vos «braves n'ont pas pu soutenir le premier choc, et, malgré tout ce qui a été fait «depuis votre retour, il est encore à craindre qu'ils ne soutiennent pas mieux «une seconde visite de ces endiablés, si par malheur elle avait lieu. Que le bon «Dieu donc vous en préserve!

«Oui, hélas! le gouvernement chinois et le peuple de Chine ne profitent «guère de la terrible leçon que le bon Dieu leur donne depuis si longtemps «par les excès extrêmes de ces maudits rebelles. Tâchons, nous, ministres du «Seigneur, de calmer la juste colère de Dieu et d'obtenir enfin miséricorde pour «la pauvre Chine!

«Oui encore, je me ferai un honneur et un plaisir de vous rendre votre «visite à Hien-hien, quand le bon Dieu me rapprochera de vos parages. Puisque «Hien-hien est en paix et que les rebelles, dites-vous, en sont fort éloignés, «j'aime à me persuader que vous y êtes heureusement arrivés et que vous con-«tinuez à y vivre en paix.

«Nous nous réjouissons du voisinage de votre maison de T'ien-tsin, qui ne «peut qu'être utile aux uns et aux autres. Nos confrères, nos sœurs, et notre «cher frère Marty, n'ont fait aussi que leur devoir comme ceux de Péking, en «tâchant de vous rendre service. Nous nous devons en effet entr'aider mutuel-«lement au besoin, et nous pécherions contre notre vocation, si nous négligions «de le faire.»

«Nous étions ainsi pacifiquement installés dans cette modeste habitation du «*Wang-hai-leou*, lorsque deux ans et quelques mois plus tard, le 21 «juin 1870, eut lieu le massacre de T'ientsin. Deux prêtres lazaristes, le consul

« avec son chancelier, dix sœurs de charité furent tués, ainsi que quelques autres « Européens. Aux meurtres on ajouta l'incendie, et consulat, presbytère, nouvelle « église, vaste maison des sœurs, tout devint la proie des flammes. Notre petite « procure fut aussi brûlée; mais nous n'y avions heureusement que deux gardiens « chinois, qui parvinrent à s'échapper. Les émeutiers n'épargnèrent que les « quatre à cinq chambres qui jadis avaient servi de pagode.

« Après cette catastrophe, nous fîmes ce que firent tous les Européens et ce « que fit la Mission de Pékin elle-même, nous cherchâmes à nous réinstaller sur « le terrain des Concessions données aux étrangers en dehors de la ville, à la « suite de la guerre de 1860. Pour faciliter notre réinstallation, le gouvernement « français nous obtint du gouvernement chinois une indemnité, pour les pertes « que nous avions éprouvées le 21 juin. En me remettant la somme qui nous était « allouée, Monsieur le comte de Rochechouart me dit: « Père, il ne faut pas « dépenser cette somme dans la Mission. C'est une compensation de votre pro- « priété; vous devez donc l'utiliser en achetant un nouveu terrain sur la Conces- « sion française, et en y construisant une nouvelle procure. « Nous conformant « à cette recommandation, nous achetâmes un assez bel emplacement à l'angle « de la rue de France et de la route *Sin-iuen*. Ce terrain, situé au sud de la « pagode qui existe encore, était entouré de murs, et possédait déjà une bonne « maison européenne avec un grand hangar. Nous achetâmes, en outre, un « second terrain, qui allait du quai à la rue de France, entre le consulat et « l'hôpital d'un côté, et la paroisse avec le presbytère de l'autre.

« Je dois placer ici une question délicate et pénible, la tentative de Monseig- « neur Delaplace, le successeur à Pékin de Monseigneur Mouly, pour nous exclure « du séjour de T'ientsin. Nous devons d'abord rendre à ce Vicaire apostolique « cette justice, qu'il mit beaucoup de franchise dans ses procédés. Il était encore à « Rome, au concile du Vatican, quand il fut transféré du Tché-kiang à Pékin, pour « y remplacer Monseigneur Mouly, que Dieu venait de couronner dans son para- « dis, après son bel apostolat en Chine. Il alla trouver notre Très Révérend Père « Général et le Père Assistant, et leur déclara que, pour la paix, il avait beaucoup « regretté notre établissement dans la Mission du Tcheu-li. Il ajouta qu'il était spé- « cialement opposé à notre séjour à T'ien-tsin, et que, puisque notre maison, pillée « et brûlée, n'existait plus, il s'opposait formellement à tout nouveau pied-à-terre « que nous voudrions y établir. Il dit à notre Très Révérend Père Général que « déjà sa plainte avait été déposée, en ce sens, à la Sacrée Congrégation de la « Propagande. Quelques mois après, en novembre 1870, Monseigneur Delaplace, « arrivé à Pékin, m'écrivit une lettre fort brève, me déclarant ses dispositions à « notre endroit, ainsi que les réclamations qu'il avait déjà adressées à notre Très « Révérend Père Général. Je me bornai à répondre par le même courrier que « Monseigneur Dubar allant bientôt nous revenir d'Europe, ce serait lui qui verrait « ce qu'il y avait à dire et à faire. Il y eut alors pendant plus d'une année toute « une correspondance tant avec Pékin qu'avec Rome. Monseigneur se mit tout

« entier à défendre nos intérêts, et notre Très Révérend Père Général en fit aussi « son œuvre, et n'épargna ni sa peine ni ses démarches. Nous eûmes enfin gain « de cause, et la Sacrée Congrégation de la Propagande rendit, le 20 août 1872, la « sentence suivante: « Licere Patribus Societatis Jesu proprium habere hospitium, « privatum tamen, et domestico oratorio instructum, in portu europæo civitatis « T'ien-tsin, ad expedienda negotia Vicariatûs apostolici Pe-Tcheu-li austro-orien- « talis. » Nous pouvons donc résider à T'ien-tsin, dans n'importe quelle maison, « pourvu qu'elle soit sur le terrain des Concessions européennes, et là, nous « pouvons y avoir un oratoire privé, c'est-à-dire qui n'ait pas sa porte donnant sur « la voie publique. Dans cet oratoire non-public, les séculiers peuvent satisfaire au « précepte du dimanche, quand ils y entendent la messe. C'est le droit commun « de l'Église *pro oratoriis privatis regularium*, et notre Très Révérend Père « Général ayant demandé l'application de ce droit, l'a obtenue pour notre maison « de T'ien-tsin.

« Cette décision de Rome termina le différend, et comme nos voisins n'avaient « soulevé cette affaire que dans la crainte de voir un jour la paix et l'union avec « nous troublées par ce voisinage, cette même appréhension que nous partageons « avec eux, a jusqu'ici suffi pour maintenir, entre la Mission de Pékin et la nôtre, « la bonne entente de la charité chrétienne. Nous osons plus qu'espérer, nous « osons affirmer que cette union ne sera jamais sérieusement troublée; car, pour « produire, et surtout pour entretenir une vraie discorde, il ne suffirait pas qu'une « individualité vînt à perdre l'esprit de sa vocation, il faudrait aussi que toute la « Congrégation, représentée par ses Supérieurs majeurs, vînt à rejeter l'esprit de « son fondateur Saint Vincent ou Saint Ignace. [1]

---

[1] Les prévisions du Père **Gonnet** ne furent point trompées: les Supérieurs des deux Missions de Pékin et de Ho-kien-fou ne cessèrent jamais d'avoir et d'entretenir d'excellentes et cordiales relations.

Le 19 octobre 1886, Monseigneur **Tagliabue** écrivait au Père **Becker**, Supérieur à Hien-hien:

« Je suis heureux d'être toujours d'accord avec vous, et j'espère que nous le « serons toujours, et que tout cela ne fera qu'augmenter, au moins entre nous, « non seulement la charité, mais l'affection. »

Pour clore sa lettre, Sa Grandeur manifestait les sentiments de son cœur, en signant: « Votre *sincère* et *affectionné* serviteur, » expression dont il soulignait les deux mots: *sincère* et *affectionné*.

Le 10 décemdre 1890, Monseigneur **Sarthou**, successeur de Monseigneur **Tagliabue**, écrivait au même Père **Becker**:

« Au moins, n'allez pas croire qu'avec le temps ma charité s'est refroidie à « votre égard. Oh! que nenni. Ce que j'ai eu ailleurs de sincère estime et de « véritable affection pour vous, je l'ai emporté avec moi. Tel j'étais à Tcheng-ting- « fou, tel je reste à Pékin.

«Notre situation à T'ien-tsin étant ainsi régularisée par le décret de la Sacrée Congrégation, nous songeâmes à nous fonder sur les Concessions des revenus qui «nous permettraient de soutenir et de développer les œuvres de notre Mission. «Le procédé était simple: acheter des terrains et y bâtir des maisons de location. «Ce moyen me paraissait préférable à celui de placer l'argent de la Mission en «Europe ou dans des banques chinoises. Car, pour l'Europe, l'intérêt est fort «maigre, et c'est bien loin, bien difficile à surveiller et à administrer par soi-«même. De plus, il y a à craindre les temps de guerre et de révolution. Dans les «commerces ou dans les banques de la Chine, l'intérêt est tentant; mais, que de «dangers de perdre son capital dans ces commerces si exposés à faire de mau-«vaises affaires! Pour les maisons de location, il y avait bien à craindre les in-«cendies, le manque de locataires, l'ennui des réparations et de l'entretien, la «nécessité d'appliquer un missionnaire capable à la gestion de ces intérêts, le «danger d'exciter l'admiration et de faire parler, en exposant en plein soleil les «ressources de la Mission.»

Malgré ces difficultés, le Père Gonnet opta pour ce dernier moyen, qui, du reste, était déjà employé avec succès à Chang-hai et à Tchenn-kiang, tant par nous que par d'autres Congrégations.

«Déjà nous avions acheté, avec l'indemnité chinoise accordée pour l'incendie «de notre première procure, deux terrains, et nous avions construit en face de «l'hôpital une maison, où nos nouveaux missionnaires venant d'Europe pourraient «se loger, ainsi que notre Père Procureur, quand ses affaires l'appelleraient à «T'ien-tsin. Trois ans plus tard, en 1874, nous abandonnâmes cette première «maison pour en faire une maison de rapport, en la louant à des marchands, et «nous vînmes établir notre procure à l'endroit où elle est encore actuellement, «dans un terrain qui était à la fois plus isolé et plus élevé. La Concession «française à T'ien-tsin compte trente six hectares; mais dans quel triste état

---

Le 12 janvier 1898, à l'occasion de son sacre, Monseigneur **Favier** écrivait à Monseigneur **Bulté**:

«J'espère que Votre Grandeur me fera l'honneur de venir à la cérémonie de «mon sacre, ou, du moins, de s'y faire représenter par quelques-uns des Révé-«rends Pères de Ho-kien-fou. On dit que j'ai les idées assez larges, c'est vrai; et «je compte multiplier nos rapports, enlever ou aplanir les petites difficultés qui «pourraient exister, afin que nous vivions tous en frères. Votre Grandeur peut être assurée de mon bon vouloir.»

Pour répondre à une aussi gracieuse invitation, Monseigneur **Bulté** se rendit lui-même à Pékin, accompagné du Révérend Père Supérieur et de deux autres Pères, pour assister au sacre de Monseigneur **Favier**.

On connaît assez les sentiments de Monseigneur **Jarlin**, Vicaire apostolique actuel de Pékin: il a daigné des manifester lui-même en plein Synode, au mois de mai dernier, et c'est en grande partie à ses instances qu'est due cette réimpression de la vie du Père **Gonnet**.

« n'était-elle pas à cette époque? C'était, à part quelques rares endroits, un « emplacement désert, fort bas, de manière à être souvent inondé aux crues « de l'eau de la rivière, et, de plus, rempli de trous profonds et de tombes « chinoises. Aussi, ne trouvait-on aucun acheteur européen pour acquérir « un lot quelconque de ces terrains, dans de semblables conditions.

« J'eus cependant foi dans l'avenir de la Concession de T'ientsin, et j'achetai « encore l'un ou l'autre terrain à bon compte, car ils ne valaient certes pas « cher, et personne n'en voulait. Pour faire valoir ces terrains, il fallait d'abord « les rendre habitables et ensuite les faire habiter. Nous nous mîmes à l'œuvre « avec persévérance pour transformer ces marécages, dans la double espérance « et de créer à notre Mission une importante fondation tout à portée de nous, « et aussi de contribuer à l'honneur de la France, en lui arrangeant une Con- « cession présentable, à côté de celle déjà occupée par les Anglais. Pour rendre « utilisables ces terrains, il fallait une triple opération : les remblayer de un ou « deux mètres, et, dans certains endroits, de 3 à 4 mètres ; faire emporter les « cercueils et débarrasser les cimetières, exproprier enfin et éloigner les « pauvres Chinois des masures malpropres qu'ils habitaient. La première « opération toute matérielle était la plus facile, quoique la plus dispendieuse. « Nous commençâmes par utiliser, en les dirigeant, les inondations annuelles du « fleuve, avec les surcharges de terre jaune qu'elles apportent, Puis, quand ce « moyen devint impraticable, il fallut recourir au procédé des fourmis qui font « leur nid, c'est-à-dire utiliser les multitudes chinoises, en faisant porter à « chacun sa part dans une petite brouette ou dans des petits paniers. Ce fut le « travail de plus de vingt ans, en extrayant des bords du fleuve le nouveau « limon, déposé annuellement par la crue des eaux. C'est ainsi qu'on obtint la « Concession actuelle, grâce au travail et à la dépense de tous les propriétaires « des lots de terrain qui la partagent. La plus-value de ces terrains indemnisa « des frais qu'on avait faits pour eux.

« Les deux autres opérations, débarrasser les cimetières et exproprier les « anciens habitants chinois, causèrent plus d'embarras et de difficultés. Pour les « pauvres populations à écarter, le préfet de T'ien-tsin demanda au Consul de « France un délai, afin de traiter cette affaire sans trouble ni révolte. Nous « dûmes indemniser suffisamment les anciens propriétaires, pour leur permettre « de s'établir ailleurs. Il nous fallut de même débattre avec chaque famille la « somme à donner pour enlever toutes les tombes. On conçoit par là toute la « peine que durent prendre et les agents français et les acquéreurs de terrains, « afin d'arriver à donner à la France la jouissance de la Concession qui lui avait « été accordée, en droit seulement, au traité de 1861. L'autorité consulaire avait « non seulement approuvé nos premières acquisitions, mais elle nous avait « beaucoup pressés de les augmenter notablement, afin d'exproprier plus vite les « Chinois de tout le terrain accordé à la France. Ceux-ci, en effet, dans les « terrains dont ils étaient encore propriétaires, se hâtaient de construire de

« nouvelles maisons d'habitation pour leurs familles : c'était ou pour empêcher « leur expropriation, ou pour la rendre plus onéreuse, si on l'effectuait de « force. Les Consuls craignant donc pour l'avenir de sérieuses difficultés, quand « on voudrait entrer en possession de la Concession, poussaient alors beaucoup « les missionnaires catholiques, faute d'autres acquéreurs, à prendre encore à « leur compte les terrains inoccupés. C'est ainsi que notre Mission fut amenée à « posséder les terrains qu'elle a actuellement sur la Concession. Plus tard, on « oublia ces conditions de la première heure, et, après avoir trouvé, au début, « que nous n'achetions jamais assez, quand il y avait tout à faire pour améliorer « les terrains et les rendre productifs, on se mit à dire, une fois l'amélioration « faite, que nous avions beaucoup trop et que c'était abusif. Des arrivés de la « dernière heure parlaient même d'expropriation, et auraient trouvé fort com- « mode de prendre au bas prix de l'origine ces terrains tout améliorés par de si « grandes peines et de si grandes mises de fonds. Ils auraient ainsi voulu retirer « pour eux-mêmes tout le profit qui nous sert actuellement à nourrir nos pauvres « et à soutenir nos œuvres. Mais Dieu n'a pas permis à ces tendances socialistes « d'arriver à leurs fins ; les difficultés se sont peu à peu aplanies, et nous jouis- « sons maintenant en paix de ce qui a tant coûté à établir.

« Ces terrains, rendus habitables par tant de labeurs, il restait encore « à les faire habiter. Là, surgissait une nouvelle difficulté. Le commerce « français ne venant pas jusqu'à T'ien-tsin, les autres Européens préféraient « se fixer sur la Concession anglaise, que de venir s'isoler au milieu de ces soli- « tudes de la Concession française. N'ayant pas d'autres moyens, nous nous réso- « lûmes, d'accord avec l'autorité française, à bâtir des logements pour les Chinois. « Nous leurs construisîmes donc, à partir de 1879, un quartier spécial de bouti- « ques et d'habitations. Ces maisons furent fort recherchées, et, le petit commerce « indigène y prospérant, cette partie de la Concession ce développa tellement « que, dix ans plus tard, nous dûmes refaire à neuf ces boutiques sur de plus « grandes proportions, les marchands nous offrant volontiers de payer plus de « loyer, pour avoir un local mieux ameublé et avec étage. La concession cessa « par là d'être le désert, et, le commerce de T'ien tsin prenant de jour en jour « plus d'importance, les Européens et les Japonais demandèrent à s'y établir, « avec des maisons d'habitation pour leurs familles et des hangars pour leurs « marchandises. C'est ainsi que la Concession prit petit à petit sa physionomie « actuelle. Pour les constructions que nous avons faites, notre règle a été d'at- « tendre, pour construire, la demande d'un locataire sérieux, faisant un bail de « plusieurs années. On marche ainsi plus sûrement, et l'on évite l'inconvénient « d'avoir longtemps sur les bras des immeubles sans locataires.

« Pour faire ces bâtisses, il fallait de l'argent, et, comme les revenus étaient « destinés à fonder nos œuvres, et spécialement nos écoles d'auxiliaires et nos « séminaires, nous eûmes l'idée d'intéresser les bienfaiteurs d'Europe à ces fon- « dations. Sachant ce qui se faisait déjà pour les écoles apostoliques de France,

«nous rédigeâmes une lettre adressée à nos Pères d'Europe, les priant de nous «aider à recueillir quelques fondations pour assurer l'avenir de nos écoles-sémi-«naires. Nos Pères prirent à cœur notre requête, et répandirent tout autour «autour d'eux une petite feuille imprimée, qui renfermait l'extrait suivant de «notre lettre:

«Mission de la Compagnie de Jésus au Tcheu-li S. E. (Chine).

«École normale et petit séminaire:

«Hien-hien, 24 mai 1881.

«..... Il faut songer à l'avenir de la Mission. On a établi à grand'peine des «œuvres qu'on peut appeler *vitales*: ce sont les écoles, et, entre toutes, l'école «normale et le petit séminaire. L'on ne peut songer ici à demander une pension, «quelque minime qu'en soit le chiffre, on n'aurait personne: nourriture, vête-«ments, tout est à la charge de la Mission. Si la somme des dépenses d'un enfant «est minime, il n'en est plus de même quand il s'agit de 250 ou 300. Je voudrais «vous suggérer la pensée d'une aumône qui porte des fruits durables. On a eu «l'idée en France de fonder des bourses pour les écoles apostoliques. Nous vou-«drions pouvoir en faire autant pour assurer l'existence de notre petit séminaire «et de notre école normale. Les enfants que nous recevons à cette école sont «choisis entre mille. L'étude de la religion, prières, catéchisme; l'étude de la «langue maternelle, occupent le temps de ces élèves. Ils en sortiront catéchistes, «administrateurs de chrétientés, maîtres d'école, ou même lettrés chinois (car «nous les présentons aux examens), et plusieurs ont déjà donné de beaux exem-«ples de zèle dans leurs familles et parmi les païens qui les entourent: ce sont «déjà de vrais petits apôtres, dans toute la force du terme. Mais ce n'est là encore «que le premier degré.

«Le second degré est le petit séminaire. Il faut, pour entrer dans ce second «établissement, notre véritable école apostolique, plusieurs conditions: la pre-«mière est d'appartenir à une famille chrétienne de longue date, autant que «possible; puis viennent les autres conditions d'âge, de talent, de conduite, de «zèle. Comme nous avons déjà eu de ces enfants pendant quelque temps à l'é-«preuve au premier collège, on a des garanties pour le choix. De fait, c'est «l'espoir de la Mission, l'œuvre privilégiée de son évêque; car, au sortir de là, «ils seront prêtres et missionnaires. Il y a un an, quatre jeunes gens (André Iu, «Pierre Gniou, Mathieu Tong, Antoine Li), sortis de ces écoles, ont été ordonnés «prêtres; sept (André Iu, Pierre Gniou, Pierre Ou, Joseph Siao, Simon Li, Pierre «Tcheou, Charles Ming), sont entrés dans la Compagnie de Jésus, et, en ce mo-«ment, plusieurs se préparent aux saints Ordres par l'étude de la théologie.

«D'après une expérience de plusieurs années, 1.500 francs une fois versés «suffisent pour l'entretien perpétuel d'un enfant. Remarquez que je parle d'une

« fondation, d'un capital que nous plaçons et auquel nous ne touchons point; « c'est l'intérêt de cette somme que nous employons, et cet intérêt suffit pour « couvrir les frais d'un de ces futurs apôtres. Quelle est l'âme généreuse qui ne « se laisserait tenter par une semblable proposition? Susciter des vocations, et, « par elles, des conversions qui se multiplieront jusqu'à la fin des temps!....

« Voilà quelques réflexions que je vous soumets, et que je vous laisse le soin « de développer, si, comme je le crois, vous avez à cœur les intérêts de notre « pauvre Mission du Tcheu-li. Faisons des aumônes, et faisons-les d'une manière « utile ; mais soyez certains qu'on n'en saurait faire de plus méritoires ni de « plus riches en fruits de salut. »

« L'Europe entendit cet appel et goûta ce genre d'aumônes: « de nombreuses « fondations nous furent envoyées, et cet argent nous servit à bâtir sur nos ter- « rains de T'ien-tsin. Le revenu annuel de ces maisons de location nous permet « d'élever, dans la Mission, les jeunes élèves qui se destinent à devenir nos « auxiliaires à tout degré, suivant leur vocation et leurs aptitudes.

« J'ai encore eu recours à un second moyen pour augmenter nos ressources. « Je me suis fait la règle de placer dans nos bâtisses, à T'ien-tsin, les aumônes « qui nous étaient envoyées sans désignation d'usage immédiat et sans détermi- « nation d'emploi. Par là, je rendais ces aumônes plus durables, en sauvant le « capital, pour dépenser annuellement le revenu que j'en obtenais dans les « œuvres de la Mission. C'est ainsi que j'ai cherché, si faire se pouvait, à « mettre petit à petit notre Mission à l'abri des calamités qui, à l'avenir, pourraient « suspendre temporairement, ou même supprimer l'envoi des secours de « l'Europe. »

Le père Gonnet nous a ainsi laissé, consigné dans ses notes, tout ce qu'il a entrepris et réalisé pour fonder les œuvres de la Mission. La tâche de ses successeurs devenait facile: poursuivre cette administration prévoyante si heureusement inaugurée.

En 1877, une horrible famine désola le nord de la Chine, et contraignit maints Chinois à vendre ou à hypothéquer leurs terres, pour ne pas succomber à la faim. Acheter de ces terres, les cultiver, en appliquer les revenus à nos écoles ou à nos orphelinats, parut alors au Père Gonnet, de concert, du reste, avec Monseigneur Dubar, chose fort avantageuse à la Mission. Les missionnaires, devenus, aux yeux des Chinois, propriétaires fonciers importants, y gagneraient, pensait-on, en considération. Leurs œuvres prendraient un air de plus grande stabilité; on ne les croirait plus simplement de passage, susceptibles de quitter à toute heurs un pays où ils n'auraient fait qu'un bien fort précaire. Les nouveaux chrétiens, de leur côté, trop pauvres pour avoir les animaux nécessaires au transport des missionnaires, seraient déchargés de ce soin, et les bêtes employées à la culture des terres, permettant aux Pères de posséder un char à eux, rendraient aussi leur apostolat d'autant plus facile. Les missions, en effet, se donnent pendant l'hiver, lorsque chôment les travaux de la campagne. Il

serait donc aisé d'utiliser toute l'année ces animaux domestiques, servant alternativement à la culture matérielle des champs et à la culture spirituelle des chrétiens. Telles sont les raisons par lesquelles Monseigneur Dubar cherchait à se convaincre du profit qu'il y aurait à acheter des terres. Il les a laissées par écrit. Loin cependant de se dissimuler le gros point noir de la question, il avoue la difficulté de trouver des missionnaires et des fermiers capables de les bien administrer. Les Chinois habiles sont à l'aise, et demeurent d'ordinaire chez eux pour gérer leurs propres affaires ; restent donc des incapables ou des paresseux, pour se mettre, par nécessité, faute d'autre moyen d'existence, au service des Pères, et faire valoir leurs terres. Quant au missionnaire, il est souvent inhabile dans la culture, et se trouve dans l'impuissance de donner une surveillance parfaite à sa ferme, fatigué, du reste, et préoccupé par les soins plus importants de l'administration spirituelle de son district. De sorte qu'en pratique, c'est un fait d'expérience, constaté non seulement dans notre Mission, mais aussi dans les Missions voisines, l'on peut dire, en général, que toutes ces cultures de terres ne doivent pas être trop étendues: elles sont la cause de beaucoup d'inconvénients et la source d'assez maigres fruits en moyenne ; elles ne sont donc pas un bon moyen de fonder les revenus des Missions. Tout au plus peuvent-elles servir à procurer aux écoles ou aux orphelinats, auprès desquels elles se trouvent, une partie assurée, dans le pays même, des grains et du chauffage nécessaires à leur subsistance. Nos Supérieurs d'Europe prescrivirent comme direction de ne pas trop en acheter, pour épargner au missionnaire l'emploi d'un temps qu'il ne pourrait sacrifier sans grand détriment de son ministère spirituel. Il est bon de se le rappeler aussi, les traités conclus avec l'autorité chinoise ne permettent point l'achat en grand de ces terres de rapport; ils ne stipulent pour les missionnaires d'autre droit que celui d'acquérir des terrains de sépulture ou d'œuvres: bâtisses d'églises, de presbytères ou d'écoles. Les missionnaires de Mongolie achetèrent, il y a quelques années, des lots considérables de terrains: aussitôt, les mandarins de nos régions reçurent l'ordre de s'opposer aux acquisitions de terres de rapport faites par les missionnaires. Ces règlements, il est vrai, comme tous les règlement chinois, furent vite lettre morte, et n'empêchèrent jamais la Mission d'acheter ce qu'elle pouvait désirer en ce genre. Cependant le Père Gonnet comprit bientôt que la culture des terres serait un mauvais moyen pour bien asseoir la Mission au point de vue financier, soit à cause de l'inaptitude des missionnaires à devenir de bons fermiers, soit à raison des fléaux de sécheresse ou d'inondation si fréquents dans nos contrées. Aussi, borna-t-il uniquement à T'ien-tsin son application et son zèle à procurer à la Mission les ressources nécessaires pour assurer la stabilité de ses œuvres.

CHAPITRE DEUXIÈME

L'ORGANISATEUR DES ŒUVRES

Sages principes d'économie: leur application. — Nécessité d'auxiliaires indigènes; lettre affirmant cette nécessité (déc. 1867). — Écoles-petits pensionnats; leurs avantages: lettre du P. Gonnet (1854). Principes pour la formation des auxiliaires. — Autres lettres (1856-1857): détails sur l'école de Kom-dio: petite école de médecine. — Cours de médecine à Zi-ka-wei: son utilité. — Formation de Vierges: Lettre du 11 juillet 1856. — Un établissement à Wang-kia-tang (1864). — École normale de Catéchistes à Ling-chang-seu (1867). Règlement du P. Gonnet: remarques sur ce règlement. — Instruction de la Propagande (1883). Recommandation du second Synode de Pékin. — Nécessité de catéchistes-religieux (Mgr Garnier). — Le règlement du P. Gonnet justifié. — Notre auxiliaire à T'ien-tsin. — Dangers du célibat forcé. — Congrégation d'auxiliaires possible, mais prématurée. — Communautés religieuses de femmes: la femme en Chine. — Dangers d'une Congrégation. — Extrait de la lettre de 1867, citée plus haut. — Fruits de l'école de Ling-chang-seu. — École d'auxiliaires actuelle à Hien-hien: ses débuts (1875). — Le P. André Iu, directeur de l'école (1877). — Fondations de bourses (1881): but du P. Gonnet. — Petits pensionnats dans la Mission. — École de Vierges à Hien-hien (1867). — Inconvénients d'une école normale *mixte*. — Vocations au séminaire: règles à suivre. — Formation des Vierges. — Œuvres particulières des districts. Direction du P. Gonnet: 1) Écoles de néophytes; 2) Coopération des chrétiens. — Nouveau genre de vie des missionnaires: ses avantages; ses inconvénients.

Tous les efforts du Père Gonnet pour multiplier les ressources de la Mission, tendaient à en développer les Œuvres. Chargé de la Procure au point de vue non de la pure comptabilité, mais de la fructification des biens, il savait au prix de quelle peine, de quelles difficultés l'on peut se procurer cet argent qui s'écoule si vite lorsqu'on le dépense. Aussi prêchait-il énergiquement, de vive voix et d'exemple, la surveillance la plus stricte, le contrôle le plus minutieux, pour obtenir l'économie nécessaire dans les différentes œuvres. «Ce n'est pas une seule œuvre qui nous occupe, disait-il; ce n'est pas sur un seul point que nous travaillons. En ménageant ici le superflu, vous pourrez faire encore quelque chose ailleurs. Pourquoi tout dépenser inutilement à la même place?» Il redoutait les grandes et coûteuses bâtisses d'églises, qui absorbent les ressources des Missions, et les endettent souvent pour longtemps. «Commençons, ajoutait-il, par les temples spirituels, c'est-à-dire, les catéchumènes et les chrétiens: l'ère des catacombes doit précéder celle des grandes basiliques. Nos chrétiens sont pauvres; bâtissons-leur le strict nécessaire: le logement du missionnaire, et un

endroit commun pour les réunions et la prière. Quand la Chine sera convertie, les chrétiens se bâtiront, suivant leur désir et à leurs frais, toutes les belles églises qu'ils voudront. »

Grâce à ces sages principes d'économie, le Père Gonnet eut toujours dans sa bourse de quoi fournir aux missionnaires qui lui demandaient, pour leurs nouveaux chrétiens, un emplacement à acheter, une modeste chapelle à bâtir avec un pauvre petit presbytère ou une école. Il avait toujours aussi les ressources voulues pour multiplier les catéchistes et les vierges chez les néophytes. Lui demandait-on, au contraire, d'aider d'anciens chrétiens à se faire une école? « Bien, répondait-il, mais à condition qu'il y ait au moins de 8 à 10 élèves, et que ces chrétiens fassent la moitié des frais. » Quant aux missionnaires plus ou moins architectes, qui eussent voulu glorifier le bon Dieu par quelque monument artistique trop coûteux, ou tout au moins faire preuve d'habileté, ils étaient assurés de ne rien obtenir: ce genre d'œuvres n'entrait nullement dans le programme apostolique du Père Gonnet. Tout ce qu'il fit construire dans les chrétientés, et même à notre Résidence, fut toujours fort modeste: des maisons en terre avec simple revêtement de briques pour les meilleures habitations, et partout des toits plats recouverts d'une épaisse couche de terre. Il remettait à des temps plus féconds en ressources les bâtisses en pures briques avec toits en tuiles. La seule construction qu'il autorisa en ce genre fut l'église S. Joseph, destinée à servir de but de pèlerinage en l'honneur de son saint Patron, au lieu même de nos sépultures. Encore, devons-nous le dire, l'argent employé à cette occasion provenait d'aumônes venues d'Europe, et exclusivement destinées à cet usage, d'après l'intention expresse des bienfaiteurs.

Mais ce que le Père Gonnet désirait plus encore que l'économie, c'était le fruit le plus grand possible, au point de vue du salut des âmes, de toutes ces œuvres si bien commencées. Exposons ici celles qu'il avait le plus à cœur, et la manière dont il les dirigeait. Comme sa fin était avant tout la propagation de la foi parmi les infidèles, la première devait être la formation de son corps d'armée d'auxiliaires, catéchistes et vierges. Il en avait de suite vu et compris la nécessité. En Chine, aucune affaire ne se traite directement et immédiatement entre les parties intéressées. S'agit-il de conclure un mariage, d'acquérir un terrain, d'acheter une maison? on se sert de médiateurs. Est-il simplement question d'aller au marché faire provision de grains, marchander une bête, etc.? il faut encore des médiateurs, des intermédiaires qui fassent l'affaire et en soient les témoins. Le Chinois désire-t-il quelque chose? veut-il opérer une réconciliation? Presque toujours l'intervention du médiateur est nécessaire. Vouloir ensuite que la grave affaire du changement de religion se traite sans ce moyen, serait le renversement de tous les usages du pays. A un autre point de vue encore s'impose cette intervention du médiateur. La Chine a gardé la tradition du respect, extérieur au moins, pour l'autorité. Or, le prêtre, le maître de la religion, est nécessairement autorité. Dès lors, on doit, en sa présence, avoir

une tenue réservée, réglée par l'étiquette, un langage spécial de civilité, cause de gêne et d'embarras dans les relations du Père avec les néophytes qui l'entretiennent. Ajoutez la question de la langue, que le missionnaire européen manie rarement assez bien pour se faire comprendre parfaitement des païens, la première fois. Enfin, le missionnaire ne pourrait décemment se mettre en rapport avec la foule sur les marchés et les places publiques, sans s'exposer grandement à la risée et au mépris de soi et de sa religion. La doctrine, en Chine, n'est pas admise comme un article qu'on expose sur les foires, à côté des charlatans, des saltimbanques ou des conteurs de romans. Ce genre de prédication aux foules, le Père Gonnet le prohibait absolument. Sa parfaite connaissance du Chinois, jointe à sa propre expérience, l'autorisait à affirmer la nécessité d'un auxiliaire indigène pour commencer; l'intervention du Père devait être réservée pour consolider et perfectionner la conversion. C'est la pensée que nous trouvons hautement exprimée dans une lettre du 30 décembre 1867, adressée par le Père Leboucq, au nom du Père Gonnet, à Messieurs les membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi :

«.... Ah! Messieurs, c'est ici le lieu de vous dire toutes les angoisses du mis-«sionnaire. Autrefois, c'étaient les conversions qui nous manquaient; aujourd'hui, «les païens se convertissent en foule : ils nous demandent de leur enseigner le «chemin du ciel, et c'est nous qui leur faisons défaut!!! Nous irons bien une «fois chaque année, dussions-nous voyager jour et nuit, faire une apparition dans «chacun des mille villages où nous avons des catéchumènes; nous leur adres-serons quelques mots d'encouragement que Dieu bénira sans doute : mais où «sont les catéchistes pour les former, pour leur faire sucer, aussitôt après leur «naissance, le lait pur qui doit en faire des hommes, des chrétiens instruits et «inébranlables dans leur foi? Nous n'avons que peu de ces chrétiens intelligents «et dévoués. C'est là, Messieurs, je ne crains pas de me tromper en l'affirmant, «oui, c'est là le grand vide de nos Missions. Ce vide, il existe partout en Chine; «il existe au Kiang-nan, j'en ai été témoin; il existe dans les Vicariats nord et «ouest du Tcheu-li. Que de fois Monseigneur Mouly, ce vétéran de la Chine, «écrivit à Monseigneur Languillat, et depuis à Monseigneur Dubar : « Ce qui nous «manque, ce sont les catéchistes, mais où en prendre? comment en former?» «Monseigneur Anouilh, cet apôtre de l'ouest, qui veut bien, par ses fréquentes «correspondances avec nous, ses voisins et ses amis, ranimer notre zèle pour le «salut des âmes, en nous faisant part de ses travaux et de ses victoires, écrivait «à l'un d'entre nous, il y a peu de temps encore : «Je cours çà et là pour pro-«téger mon troupeau si nombreux déjà, et l'arracher à la fureur des loups qui, «partout et à chaque instant, sortent de leurs repaires pour le dévorer. Je n'ai «de repos ni jour ni nuit; mais il me faudrait d'autres bergers subalternes, des «gardiens intelligents et dévoués, auxquels je puisse dire en quittant chacune «de mes bergeries : Gardez, veillez, et paissez mon troupeau, jusqu'à mon re-«tour!.... Mais je n'en ai pas!» Oui, il nous faudrait des hommes formés, des

« catéchistes lettrés, mais surtout vertueux, d'un commerce agréable : nous n'en « avons pas ou peu ; pour ne parler que de ce tout petit coin de terre qui m'est « confié, et où cependant, conseillé et aidé de mes Supérieurs, j'ai essayé depuis « six ans de former des auxiliaires qui, aujourd'hui, au nombre de dix, sont tous « à la tête des principaux centres de catéchumènes, je sens avec tristesse que, « si le mouvement qui se manifeste, depuis un an surtout, continue, nous serons, « avant deux ans, incapables de le soutenir et de le développer : oui, incapables, « faute d'argent sans doute, mais surtout faute de bras. Il est cruel, Messieurs, « pour un missionnaire qui a si longtemps semé sans rien recueillir, ou à peu « près, de se voir en présence d'une moisson abondante, d'une succession de « moissons, sans pouvoir les récolter. Il en cueillera une faible partie ; mais, seul, « que peut-il ? Il appelle du secours, personne ne se présente : les pluies, les « gelées arriveront, et le gros de la moisson sera ruiné à tout jamais ! »

Mais où trouver tout formés ces auxiliaires si utiles, ou plutôt indispensables? La plupart de nos anciens chrétiens n'avaient pas étudié, faute de ressources d'abord, puis par crainte de se voir entraînés ou forcés à rendre à Confucius des honneurs prohibés, s'ils fréquentaient les écoles des maîtres païens. Quant aux lettrés païens, déterminés par leur pauvreté même à se déclarer catéchumènes pour obtenir un emploi, et plus soucieux de recevoir les sapèques du Père que l'instruction et le soin nécessaires à leur âme, le Père Gonnet les entretenait dans l'espérance de les aider un jour, pourvu qu'ils prouvassent la sincérité de leur conversion, par la conquête de nombreux et sérieux catéchumènes.

Comment, en effet, se fier à de tels gens, pour implanter une foi qu'ils n'ont pas, ou faire pratiquer une religion dont ils ne donnent pas l'exemple? Il ne restait donc, pour se procurer des auxiliaires, qu'à les former soi-même, utilisant, dans ce but, à défaut d'autres fonds pour créer des écoles spéciales, les écoles même de la Sainte-Enfance, ouvertes avec l'argent de cette œuvre pour la conversion des païens par l'instruction de leurs enfants. Ainsi, dès ses débuts jusqu'à la fin de sa carrière, le Père Gonnet fut l'homme des écoles, non seulement externes dans les villages, mais encore et surtout des écoles-petits pensionnats. Il voyait de nombreux avantages à recruter ses élèves parmi les païens et les néophytes. D'abord, les frais des établissements étaient couverts par les fonds de la Sainte-Enfance, puisque tous les élèves étaient, sinon encore païens, du moins nés de parents païens. Ensuite, l'emploi de cet argent lui paraissait bien préférable. En effet, des orphelins proprement dits ou des orphelines, enfants abandonnés et ramassés par la Mission, occasionnent beaucoup plus de dépenses et d'embarras, et rapportent beaucoup moins de profit. Que faire de ces orphelins? Comment leur donner en Chine un moyen convenable d'existence ? Quant aux orphelines, dans notre Mission du moins, c'est l'exception lorsqu'on arrive à les placer autrement que par un fort médiocre mariage. Il en coûtait donc bien moins de placer à l'école un enfant né de parents païens. On ne l'instruisait que quelques années, et encore les parents eux-mêmes coopéraient à son entretien,

Devenu malade ou infirme, la famille le reprenait. De plus, le christianisme même de l'enfant amenait souvent la conversion de la famille. Et, comme complément, en choisissant, parmi ces élèves, les plus habiles et les mieux doués, le Père Gonnet obtenait des auxiliaires capables, qui, à l'aide de quelques notions de médecine surajoutées à leurs études littéraires, trouvaient facilement accès auprès des païens, et en devenaient les apôtres.

Écoutons plutôt le Père Gonnet nous parlant de ses écoles et des fruits multiples qu'il en espère.

Voici comment il s'exprime dans une lettre de 1854, citée par le Père Brouillon dans son livre de la Mission du Kiang-nan:

«J'ai toujours regardé cette école (pensionnat) comme l'œuvre par excel-«lence du district, à cause de l'influence considérable qu'elle est destinée à y «exercer, s'il plaît à la divine bonté de continuer à la bénir. Elle est entièrement «renfermée dans les bâtiments du nouveau Kong-sou, à l'exception de deux «misérables chambres, dont l'une sert de cuisine et l'autre de réfectoire aux «maîtres et aux pensionnaires. Ils y a deux maîtres chrétiens, dont l'un est «bachelier. Les pensionnaires sont au nombre de huit; chacun doit donner pour «sa pension vingt mille sapèques, ou tout au moins ce qu'on dépense pour sa «nourriture, une piastre par mois. Quant aux externes, les Pères n'ont pas à «s'occuper de leur entretien, quoiqu'ils couchent presque tous dans l'école. Elle «est maintenant au grand complet, et compte autant d'élèves que le local en «peut contenir, en tout vingt-quatre dont un seul païen. Ils travaillent bien «et font des progrès dans la science des caractères, comme aussi dans celle de «la religion, à laquelle les jours de fêtes chômées sont exclusivement consacrés. «Ils reçoivent tous les mois la visite des Pères, qui entendent leurs confessions, «etc., etc... Je n'entreprendrai pas de vous dire combien cette œuvre a plu à «tout le district: chez quelques-uns des parents, c'est plus que de la satisfaction, «c'est de l'enthousiasme. Quoique les maîtres soient sévères, et que les enfants «*aient souvent sur les doigts,* pas un de ceux-ci ne songe à nous quitter, et «de nouvelles demandes nous arrivent de toutes parts, tant des chrétiens que «des païens. Les huit pensionnaires doivent nous remettre environ 150 mille «sapèques pour leur pension; à la septième lune, nous en avions déjà reçu 135 «mille, et plusieurs avaient tout payé dès la seconde lune. Rarement les parents «viennent voir leur enfants sans apporter quelque don, soit pour le Père, s'il est «là, soit pour l'école. Ceux des externes qui ne sont pas très pauvres, donnent «*ad libitum* une petite rétribution, qui sert à couvrir les frais communs. Ainsi, «le plus riche des enfants, (externe, parce qu'il n'a pas trouvé assez convenable «la nourriture des pensionnaires), m'a remis, la semaine dernière, douze mille «sapèques pour ses mois d'école; notre petit païen s'est inscrit pour 6.500 «sapèques, d'autres pour une piastre, deux piastres, etc.....

«Une réflexion m'est souvent venue à l'esprit: pour que cette œuvre soit «durable et fructueuse, il faut que l'école reste ce qu'elle est, c'est-à-dire très

« pauvre, afin que les enfants qui nous sont confiés pour plusieurs années, ne « sortent pas de leur condition, et que, rentrés dans leurs familles, ils n'aient « pas besoin de manger à une table à part; qu'ils puissent être de bons admins- « trateurs dans leurs chrétientés, de bons maîtres d'école de campagne, ou même « de simples laboureurs sans prétention, toujours sous la main du missionnaire, « habitués à se contenter de peu, soit pour la nourriture, soit pour le logement. « Lorsque nos élèves seront un peu avancés dans la science des caractères, je « compte leur faire donner quelques leçons de médecine chinoise. Nous aurons « ainsi de bons maîtres d'école médecins, qui, répandus ensuite au milieu des « infidèles, aideront puissamment le missionnaire, sans lui être à charge, tant « pour l'œuvre des païens que pour celle de la Sainte-Enfance. »

Cette lettre nous révèle les principes fort importants du Père Gonnet pour la formation des auxiliaires. Ceux-ci ne sont point des prédestinés formés dans des écoles spéciales, et nourris dès leur bas âge, avec cette idée fort consolante que, choisis pour servir l'Église, ils ont désormais peu d'efforts à faire, sans souci du pain quotidien qui leur est assuré pour la vie. L'école est mixte; on y étudie de toutes ses forces, car les besoins de l'Église et l'aptitude du catéchiste doivent être, toute la vie, la seule raison de l'emploi donné. Ainsi seulement, les auxiliaires ne seront pas une charge à la mission, mais un puissant secours.

Un autre principe également fort important, c'est de faire coopérer élèves et chrétiens à tout ce qu'on fait pour eux. On l'a vu, en effet, par la lettre précédente, la coopération était fort large. Car le Chinois n'estime que ce à quoi il contribue, et où il entre pour sa part. Moins on exige de lui, et plus on lui donne, plus aussi il se croit en droit de recevoir, et moins il estime ce qu'on fait pour lui. Il juge vos largesses comme il apprécie celles de ses mandarins en temps de calamités publiques : c'est de l'argent qui lui est dû; bienheureux si vous ne lui devenez pas suspect, par vos dons, d'injustice à son égard !

Un dernier principe du Père Gonnet consistait à ne pas déclasser ses gens, en leur procurant, dans les écoles, un confortable qu'ils n'ont pas chez eux. Il voulait de bonne heure habituer et former ses élèves à une vie dure et austère, pour les empêcher de trouver trop pénibles les conditions de leur apostolat futur au milieu des pauvres, dans de pauvres habitations, avec de pauvres salaires, et, par suite, une pauvre nourriture.

Dans une lettre du 11 juillet 1856, le Père donnait les détails suivants sur son école de Kom-dio, située à sept lieues environ au nord-ouest de Chang-hai.

« Trois maîtres, dont l'un est un vieux bachelier à barbe blanche, sont pré- « posés à la direction de cette école. D'eux d'entre eux exercent la médecine, « ce qui nous a permis, non seulement de donner des consultations à jour fixe, « mais encore d'établir là un commencement *d'école de médecine chinoise*, que « fréquentent en ce moment cinq jeunes gens chrétiens. Lorsqu'ils auront suivi « ce cours deux ou trois ans, nous comptons en faire des maîtres d'école

« médecins, qui, placés à propos au milieu des païens, pourront nous être d'un « grand secours, soit pour le baptême des enfants, soit pour la propagation de « la foi. Lorsque je rencontre parmi les chrétiens quelque bon Israélite, qui me « semble propre à seconder le missionnaire dans l'œuvre de la Sainte-Enfance, « c'est là aussi que je l'adresse. Deux ou trois mois suffisent pour en faire un « médecin des enfants, et le rendre apte, par conséquent, à en baptiser un grand « nombre dans le courant d'une année. »

Le 15 mai de l'année suivante, 1857, le Père Gonnet écrivait au R. P. Borgniet, provicaire:

« La petite école de médecine chinoise que nous avons établie au bourg de « Kom-dio, va toujours son train. A voir la bonne volonté de ces jeunes gens, je « ne doute pas que ce ne soit une pépinière de baptiseurs et de convertisseurs. « L'an prochain, plusieurs d'entre eux, qui sont à leur seconde année, pourront, « par les services qu'ils nous rendront, nous dédommager déjà des légers sacrifices « que nous avons faits pour eux. »

De 7 juillet de la même année, une nouvelle lettre confirme le bien fait dans cette école de Kom-dio:

« La petite école de médecine que nous avons aussi dans cet établissement, « promet d'heureux résultats pour la gloire de Dieu. Outre les quelques jeunes « gens pensionnaires qui se livrent uniquement à cette étude, et qui forment, « à proprement parler, notre petite faculté, j'envoie là, de temps en temps, des « chrétiens de bonne volonté, lorsque je puis en trouver. Ils y passent un ou « plusieurs mois. On les initie le moins mal que l'on peut à la science médicale, « surtout pour les enfants; puis ils reviennent dans leurs chrétientés, ou, si « les circonstances le permettent, je les place à poste fixe au milieu des païens, « avec la charge de baptiser les enfants à l'article de la mort, et de chercher « à faire des prosélytes. D'après l'expérience que j'en ai faite, c'est un des « moyens qui me paraissent le plus propres à l'œuvre de Dieu. Que de familles « païennes, que de petits enfants surtout, devront leur salut éternel à ces caté- « chistes improvisés, qui, eux-mêmes, ne soupçonnaient pas auparavant qu'ils « fussent capables de remplir une telle mission! »

Ces lettres nous montrent combien le P. Gonnet tenait, dans un but tout apostolique, à faire apprendre un peu de médecine chinoise à ses futurs auxiliaires. Devenu Supérieur de la Mission de Chang-hai, il s'en expliqua plus clairement encore aux Supérieurs majeurs d'Europe. Interrogé par eux sur le cours de médecine qu'il avait installé dans la grande école de Zi-ka-wei:

« Voici, dit-il dans une lettre du 14 août 1863, les explications que vous me « demandez sur le cours de médecine établi à Zi-ka-wei. La première division du « petit collège de Zi-ka-wei est composée des plus grands élèves, et surtout de « ceux qui sont plus avancés dans leurs études chinoises. Les leçons, ou le petit « cours de médecine,, sont suivies par quelques élèves qui doivent bientôt « rentrer dans leurs familles, et à qui nous tâchons de procurer une position ou

« une profession honorable dans le monde. J'ai déjà dit dans d'autres lettres que « ces enfants avaient trompé trop souvent nos espérances, et qu'ils avaient la « plupart une trop grande dévotion pour le *farniente* et tout ce qui s'ensuit. « Ces leçons sont données par un vieux maître qui enseigne depuis de longues « années au collège, et qui a exercé autrefois la médecine. C'est la mémoire qui « fait à peu près tous les frais de cet exercice. Le maître détermine chaque jour « ce que l'on doit étudier; l'élève récite sa leçon, et tout est fini. Ce cours, « d'après le système chinois, doit durer environ un an, quelquefois deux. « Lorsqu'on possède bien son livre, que l'on a bien retenu les formules, et qu'on « sait les débiter à propos, avec un aplomb imperturbable, on se trouve *ipso* « *facto* improvisé docteur; les malades chinois n'en demandent pas devantage à « leurs médecins, ou mieux à leurs charlatans. Bien entendu qu'il ne peut pas « être question de disséquer des cadavres humains, ni de rien de ce qui tiendrait « à la chirurgie; aux yeux d'un Chinois pur sang, ce dernier système ne peut « être bon que pour des barbares Européens. En Chine, le médecin trouve dans « ses formules et ses tisanes noires un remède à tous les maux. Mais, me direz-« vous peut-être, si ce système chinois est si ridicule, pourquoi y attacher tant « d'importance? Je réponds qu'en attendant que nous puissions faire mieux, il « faut tirer le meilleur parti possible de ce que nous avons, se faire chinois « avec les Chinois.

« Qui ne sait que, dans les pays infidèles, la médecine est le meilleur pas-« seport, le meilleur introducteur auprès des idolâtres? Pour notre Mission en « particulier, nos lettrés ont dit mille fois et sur tous les tons que c'était le « plus efficace pour baptiser un grand nombre de petits enfants païens, et « opérer des conversions parmi les adultes. Il y a huit ans, sous les yeux et « avec l'approbation du R. P. Visiteur, j'établis un cours de ce genre dans un petit « pensionnat de mon district. Plusieurs médecins et maîtres d'école en sont sortis « et rendent de vrais services. Malheureusement les rebelles ont tout dispersé il « y a trois ans. Cette maison n'existe plus; il sera difficile de la relever. »

Le zèle du Père Gonnet ne se bornait point à former des catéchistes et des médecins; il s'étendait encore à la recherche et à la formation de vierges maîtresses d'école et baptiseuses d'enfants païens à l'article de la mort. Sous ce dernier rapport, des femmes étaient préférables aux hommes, car, la mortalité des enfants étant plus grande dans leur bas âge, c'était surtout entre les mains de leurs mères qu'ils étaient apportés, et celles-ci s'adressaient plus volontiers aux vierges qu'aux catéchistes. Dès 1855, le R. P. Fournier, et le Père Sica, avaient commencé une école, pour former et instruire des vierges destinées à aider les missionnaires. Ils avaient eu soin de joindre aux aspirantes en formation une dizaine d'orphelines, afin de masquer, sous le couvert de la bienfaisance, la formation des grandes élèves. En 1856, à l'imitation de ces Pères, le Père Gonnet avait aussi fondé chez lui une institution analogue. Voici comment il en parle dans sa lettre du 11 juillet de cette année:

«Ce que nous avons fait pour les jeunes gens dans le bourg de Kom-dio, «nous avons tâché de le faire aussi ponr les *Vierges chrétiennes*, à une « petite distance de ce même bourg, dans une bonne famille chrétienne. C'est «comme un pensionnat qui renferme en ce moment neuf élèves de tout âge. Le «bachelier de l'école de Kom-dio vient chaque jour leur donner une leçon, et «leur expliquer les livres de médecine et autres. Puisse cette œuvre durer au «moins deux ou trois ans! alors nous aurions quelques personnes bien formées, «qui, à leur tour, pourraient être préposées à d'autres établissements de ce «genre, et nous verrions ainsi s'étendre et se propager un des moyens les plus «propres pour travailler avec succès à la conversion des infidèles et surtout au « salut des petits enfants.»

En 1861, les rebelles firent invasion dans le Kiang-sou, et dispersèrent tous les établisements des missionnaires. Les vierges se réfugièrent à Chang-hai, pour y attendre des jours plus calmes. Au retour de la paix, en 1864, le Père Gonnet, devenu Supérieur de la Mission, fit élever à Wang-kia-tang, sur la route de Chang-hai à Zi-ka-wei, tous les bâtiments nécessaires pour contenir une centaine de personnes, vierges et orphelines. Il rappela de Chang-hai celles qui s'y étaient réfugiées, el les installa dans leur nouvelle demeure. Là, elles purent se préparer par l'étude au service de l'Église, suivant leur désir. Il n'était point encore question de Présentandines. Les Filles de la Charité de saint Vincent de Paul étaient les seules religieuses européennes, acceptées pour le soin des malades dans les hôpitaux de Chang-hai, par le R. P. Lemaître, prédécesseur du Père Gonnet. Son successeur, le R. P. della Corte, de concert avec Monseigneur Languillat, réunit ces vierges chinoises en congrégation, afin de les consacrer plus spécialement au service des œuvres de la Mission. Et même, pour leur donner une formation meilleure et plus complète, Sa Grandeur, en 1867, après le départ du Père Gonnet au Tcheu-li, ramena d'Europe des religieuses auxiliatrices du Purgatoire.

Intimement convaincu de l'importance d'auxiliaires bien formés, pour travailler avec fruit à l'extension du royaume de Dieu, le Père Gonnet, nommé en 1866 Supérieur du Tcheu-li, en remplacement du R. P. Brueyre, institua, dès l'année suivante, 1867, une école destinée à former à bref délai des catéchistes, en attendant que les circonstances et les ressources de la Mission lui permissent d'en fonder une autre, où l'instruction et la formation seraient supérieures. Cette école fut installée à Ling-chang-sen, village situé à vingt *li* de notre résidence, et confiée à l'habile gestion du Père Leboucq. Elle compta douze jeunes gens au début. Voici les règlements tracés par le Père Gonnet lui-même pour cette nouvelle institution. Nous les avons sous les yeux, écrits de sa propre main, et nous les transcrivons ici sans y rien changer.

LING-CHANG-SEU — ÉCOLE NORMALE. 1872.

Conditions : 1° Jeunes gens de 18 à 30 ans (circiter). — 2° Mariés ou à marier. — 3° Quatre ans d'études. — 4° Engagement par écrit de servir les Pères 8 ou 10 ans. — 5° Les pauvres aux frais de la Mission, les riches donnant le grain. — 6° Autant que possible tirés des diverses parties du district, afin qu'ils puissent être placés à quelques dizaines de *li* seulement de leur pays et le revoir tous les mois. — 7° Étude des classiques avant midi; après midi, livres de religion, et d'abord de discussion, réfutation, etc. Chaque semaine, examen des aspirants par le Père et plusieurs chrétiens capables. — 8° Après un ou deux ans, le Père pourrait prendre alternativement chacun de ces élèves pendant un ou deux mois, pour les essayer, les corriger, les former, etc., les rendre moins *niais*, moins *nigauds*.

Inconvénients de recevoir pour une école de ce genre des enfants de 12 à 15 ans, qui garderont le *célibat*, feront des *vœux*, formeront une *congrégation :* 1° La plupart se retireront avant la fin des études. — 2° Vœux et célibat, grande difficulté. — 3° Surveillance à charge au missionnaire qui devra les avoir auprès de lui. — 4° Défaut de connaissance des choses et des usages du monde. — 5° Une charge pour la Mission dans leurs maladies et la vieillesse.

Ce règlement du Père Gonnet peut étonner à première vue, et étonne vraiment à plus d'un titre. N'est-il pas étrange, en effet, d'entendre le Père poser comme condition à ses futurs auxiliaires: «*mariés* ou *à marier*»? Exclure positivement le célibat volontaire, n'était-ce pas se mettre en opposition formelle avec l'Évangile et les traditions de l'Église? N'était-ce pas faire du protestantisme, et se priver en même temps des meilleurs auxiliaires comme des plus dévoués? Ces catéchistes, pères de famille, ne pourront jamais se donner tout entiers à leur emploi; sans cesse il leur faudra retourner chez eux, avoir un cœur partagé entre l'office et la famille, souvent bien exposés à n'être que des mercenaires, toujours à court d'argent, en quête d'augmentation de salaire ou de rémunérations clandestines.

Un autre point qui étonne dans ce règlement, c'est l'exclusion d'auxiliaires mis en Congrégation ou faisant des vœux. N'est-ce pas là, pour le moins, une idée fort bizarre, en opposition flagrante avec les enseignements de Rome et la tendance actuelle des Missions? Dans son Instruction du 18 octobre 1883, adressée à tous les Vicaires apostoliques de Chine, pour leur servir de base dans leurs Synodes régionaux, la Sacrée Congrégation de la Propagande s'exprime ainsi:

«Après s'être appliqués à la formation du clergé indigène séculier, ce serait pour les Vicaires apostoliques entreprendre une œuvre très utile, que de tâcher de former avec ce clergé même comme une Congrégation diocésaine à vœux simples. C'est, du reste, ce que cette Sacrée Congrégation (de la Propagande) s'est déjà efforcée de persuader dès 1869 aux Vicaires apostoliques de l'Inde, en considérant les inclinations natives, le caractère même du pays. L'esprit des deux peuples, indien et chinois, diffère bien, il est vrai, puisque l'Indien se montre

naturellement disposé à embrasser la vie régulière: cependant on ne peut disconvenir qu'il ne soit facile d'introduire un tel genre de vie même dans l'Empire chinois, à condition d'inculquer préalablement cette forme de vie commune au clergé indigène. On doit, en effet, attendre de grands avantages de la pratique de cet état de vie plus parfait. De là, des exemples plus excellents de vertu donnés aux fidèles, de là aussi une plus grande utilité à remettre entre les mains de tels hommes la direction des écoles ou autres établissements de la jeunesse, ou encore de leur confier le ministère de la prédication. [1]

«Les Vicaires apostoliques ne devraient pas apporter un moindre soin à promouvoir les Instituts des religieuses. Tout en maintenant pour les vierges les anciens règlements du synode de Seu-tchoen et de son appendice, ils doivent s'efforcer, autant que possible, de permettre à ces pieuses femmes, désireuses de consacrer à Dieu leur virginité, d'avoir une certaine vie commune entre elles, en leur proposant un Institut de religieuses européennes pour en emprunter plus facilement les règles et les avantages. Quant aux vierges forcées de vivre dans leurs familles, elles ne doivent porter aucun signe extérieur de leur profession, et ne faire que des vœux temporaires, à moins que leur âge avancé ou le fait d'une vertu peu commune ne conseille, dans quelque cas particulier, une exception à cette règle. »

Pour répondre à une direction venue de si haut, le second synode de Pékin

---

[1] Voici le passage entier de cette **Instruction**, rapporté par les **Collectanea**, *pag. 162, n. 424* :

Ex Instr. S. C. de Prop. Fide *18 octobr. 1883* (AD VICARIOS AP. SIN.). Postquam Vicarii Apostolici clero indigenæ sæculari formando operam dederint, utilissimum opus aggrederentur, si ex ipso clero indigena aliquam Congregationem veluti diœcesanam cum votis simplicibus instituere satagerent. Id enim Sacra hæc Congregatio, Vicariis quoque Apostolicis Indiarum jam anno 1869 pro illius regionis indole suadere contendit. Licet vero non idem sit utriusque gentis, indicæ nempe et sinicæ ingenium, cum Indi naturaliter dispositos se exhibeant ad regularem vitam amplectendum, tamen diffiteri nequit haud difficile fore hanc vitæ rationem etiam in sinensi Imperio introducere, si prius vitæ communis in clero indigena methodus præmittatur; quandoquidem magna sunt emolumenta ex hoc perfectioris status cultu exspectanda; cum exinde præstantiora virtutum exempla fidelibus eluceant, et hujusmodi viris regimen scholarum aliorumque juventutis institutorum, sive prædicationis verbi Dei ministerium credi commodius possit. Optandum etiam est ut si qui ex indigenis certam vocationem ad regulares Ordines in Missionibus existentes ostendant, ii, sine detrimento tamen cleri sæcularis, in eosdem admittantur. Quod si aliquod Institutum regulare ex Europa vocari opportunum videatur, commendari licet desiderium conventus Pekinensis, ut vel Ordo Trappistarum vel aliud strictioris disciplinæ Institutum introducatur. Id autem plurimum valiturum existimatur in Missione Thibetana, tum propter specialem populorum ad arctioris vitæ genus inclinationem, tum ut sanctioris austeritatis Instituto superstitiosis Lamarum exercitationibus occurratur.

recommanda de tendre à ce que les vierges vraiment dignes de ce nom, et vivant suivant toutes les prescriptions du synode de Seu-tchoen, se réunissent en congrégation, en société, ou même en vie commune, si elles le désirent et y sont jugées aptes. Qu'elles aient des règles appropriées à leur condition, à leur fin, et dirigées vers une forme de vie déterminée. De la sorte, par un exercice continuel, elles pourront insensiblement être amenées à l'esprit et aux observances d'un véritable Institut religieux.

Cette tendance à désirer et à souhaiter des auxiliaires congréganistes est appuyée sur de solides raisons. Monseigneur Garnier les expose dans sa notice historique sur deux œuvres fondées par la charité hollandaise dans la Mission du Kiang-nan. Voici dans quels termes :

« De bons catéchistes et de bonnes institutrices, on peut sans doute en trouver parmi les chrétiens et les chrétiennes ordinaires. Pourtant, il faut avouer que « c'est chose bien trop rare; car, le Vicaire apostolique n'entend jamais plus de « doléances qu'à cause de leur rareté et de leur insuffisance comme nombre, et « surtout comme talents ou vertus. De plus, les catéchistes ou institutrices res- « tant dans le monde, et y contractant naturellement les liens du mariage, ne « peuvent être libres et indépendants, comme il est désirable qu'ils le soient, pour « leurs œuvres. Ils appartiennent presque avant tout, si bons, si dévoués soient- « ils, à leur famille qui va croissant, avec des exigences auxquelles il est impos- « sible de satisfaire avec la petite solde reçue du missionnaire. De là un malaise « habituel chez ces pauvres catéchistes, souvent très bons par ailleurs. Aussi « n'y a-t-il à cela qu'un remède assez difficile de sa nature, en Chine surtout, « où nous n'avons aucune des œuvres que des siècles de Christianisme ont multi- « pliées en Europe. Il faut que nous formions des catéchistes-religieux, qui, « comme nos bons Frères de France, de Hollande, se vouent avec les prêtres, à « ses côtés et sous sa direction, à l'œuvre de l'évangélisation, avec toutes les « formes qu'elle peut revêtir au milieu du paganisme, n'attendant que de Dieu « seul leur récompense. »

Monseigneur Garnier quêta en Europe, et obtint des bourses pour fonder ces catéchistes-religieux. Il leur donna les règles de saint Jean-Baptiste de la Salle, pour les Frères des écoles chrétiennes, en les adaptant aux conditions de la Chine.

Quant au Père Gonnet, il est facile de le justifier dans son règlement d'école normale. Ce ne fut qu'avec des idées bien mûries par l'expérience qu'il traça les lignes citées plus haut. A cette époque, il comptait déjà vingt-huit ans d'apostolat en Chine, dont dix passés dans l'exercice de la Supériorité, soit à Chang-hai, soit à Hien-hien. Il avait, en outre, l'esprit trop foncièrement chrétien pour ne pas reconnaître avec saint Paul, au point de vue de la gloire de Dieu, la supériorité du célibat volontaire sur l'état du mariage; il avait trop médité ses règles d'orthodoxie dans les Exercices de son Père Saint Ignace, pour ne pas

exalter l'état religieux et les vœux au-dessus de la liberté des chrétiens ordinaires. Aussi, n'avait-il pas hésité à admettre comme religieux dans notre Compagnie, non seulement sept prêtres indigènes, mais aussi deux Frères coadjuteurs, pour leur donner des emplois qu'il n'aurait pas osé confier à de simples laïcs. Et lorsque, pour gérer les affaires nombreuses et importantes de notre Procure à T'ien-tsin, il se chercha un homme de confiance, un auxiliaire digne de ce poste, ce n'est point sur un homme *marié* ou *à marier* qu'il jeta ses vues, mais bien sur un homme décidé, par amour de Dieu et dévouement à vivre comme un religieux, dans un parfait célibat. Durant plus de vingt-cinq ans, cet auxiliaire tout dévoué nous rendit à T'ien-tsin, les plus inappréciables services. Deux mois novice de notre Compagnie, puis, en vue d'un plus grand bien, manifesté par les circonstances, simple *donné à la Mission*, sans vœux comme sans souci des biens de famille ou du monde, cet homme exceptionnel, par son complet désintéressement, a plus fait pour la Mission qu'il n'eût pu faire comme religieux, assujetti aux obligations multiples de la vie régulière et des exercices de piété. Aussi le Père Gonnet l'aimait et le soignait comme un enfant de la famille: il obtint pour lui de notre très révérend Père Général un diplôme d'affiliation à tous les mérites et à toutes les bonnes œuvres de la Compagnie, et lui délivra un témoignage authentique lui garantissant jusqu'à la mort tous les bons soins de la Mission.

Pourquoi maintenant cette clause à l'école de Ling-chang-seu: *mariés* ou *à marier?* C'est qu'à cette école le niveau ordinaire des élèves le réclamait. Ce n'étaient point des jeunes gens à l'âme élevée, comme notre auxiliaire de T'ien-tsin, repoussant les plaisirs de la chair et les richesses du monde par pur amour de Dieu et dévouement à l'Église. La plupart étaient pauvres, et comme, en Chine, le célibat des hommes est peu compris pour ceux qui ne sont ni religieux ni prêtres, il était fort à craindre qu'un célibat forcé de pauvreté ou d'office, et et non de vertu ou de vocation, ne devînt un danger et une source de scandales pour l'avenir. Ces auxiliaires, célibataires par nécessité, sont hommes au cœur trop vulgaire, et fort tentés plus tard d'abuser du prestige de leur emploi dans l'Église, pour se marier dans les endroits où ils sont placés, au grand scandale de leurs concitoyens. Nous avons eu à enregistrer plus d'un fait de ce genre. Aussi, les missionnaires expérimentés surveillent-ils, avec un soin vigilant, les relations de leurs employés non mariés, que la pauvreté et non la vertu a retenus éloignés du mariage. Il faut, en Chine, une grande énergie de volonté pour rester célibataire, quand on a de quoi nourrir une famille. Chacun croit alors faire une bonne œuvre en cherchant au jeune homme une compagne, et en entamant dans ce sens des pourparlers à son occasion. Que de fois notre auxiliaire de T'ien-tsin n'a-t-il pas dû repousser les avances que lui faisaient à ce sujet tous ses amis! Fort heureusement, il était doué d'un caractère aussi respecté qu'inébranlable [1].

[1] Ce bon et fidèle serviteur, décédé le 30 mars 1900, a été inhumé parmi les Nôtres, dans notre cimetière de Hien-hien.

Quant à la formation en Congrégation des auxiliaires, catéchistes ou vierges, le Père Gonnet ne repoussait pas la chose en principe. «Peut-être, disait-il, pourra-t-on, avec le temps, trouver dans les écoles de Vierges un noyau de Congrégation, comme la chose s'est réalisée au Kiang-nan avec plein succès.» Mais ce projet lui paraissait alors prématuré; il cherchait pour le présent les meilleurs auxiliaires, eu égard au peu d'argent dont pouvait disposer la Mission, et au degré de formation suffisante pour les emplois qu'il avait à donner aux catéchistes. Il venait, en effet de constater par expérience l'état précaire et instable des affaires en Chine. Il avait vu les rebelles ravager pendant de longues années la province du Kiang-sou; il avait dû, récemment encore, s'enfuir à leur approche de la résidence de Hienhien. Que faire, en pareilles circonstances, de tout ce personnel, vivant uniquement aux frais des Supérieurs de la Mission? Comment subvenir aux besoins de tout ce monde, dont on a la charge et la responsabilité, quand on en est réduit à prendre soi-même la fuite? De là cette répugnance naturelle du Père Gonnet pour ces sortes d'œuvres, dont le personnel est si difficile à disperser au moment de la tempête, et à charge permanente au missionnaire: tels sont les orphelinats et autres semblables institutions. De plus, le Père avait acquis la connaissance du Chinois; il savait que, même pour les femmes, les communautés religieuses ne pourraient être ici ce qu'elles sont en France. En Chine, la femme ne possède rien et ne jouit d'aucun droit. Elle ne peut, par conséquent, apporter aucune dot en religion; tous les frais sont à la Mission. Aussi, la difficulté n'est-elle point dans le vœu de pauvreté à faire de leur part, mais dans l'engagement à prendre par les Supérieurs, de nourrir tout ce personnel sa vie durant. La position de la femme, mariée ou vierge, dans sa famille, est telle que, le plus souvent, son entrée en communauté est, pour elle, une simple renonciation à un état de toute sorte de misères: l'amour seul de ses aises suffit à lui inspirer le désir de quitter cette vie dure et précaire. Il y a donc grand danger de voir la religion se peupler d'âmes trop vulgaires. Une autre crainte du Père Gonnet, c'était que ces jeunes gens ou ces jeunes filles de vertu médiocre, établis en Congrégation, n'en devinssent moins dévoués à leur emploi, en se croyant leur avenir assuré. «La crainte d'être mis à pied quand on ne remplit pas bien son office, disait-il, entretient le zèle qu'on faisait paraître au début. Et puis, nous n'avons pas, dans notre Mission, de grands établissements à tenir; nous n'avons que de petits postes à donner: les auxiliaires y doivent dépendre entièrement du missionnaire. Admis en Congrégation, le catéchiste ou la vierge n'en deviendront-ils pas moins souples entre les mains de celui qui les emploie, et n'y aura-t-il pas auprès des Supérieurs de la Congrégation, et à la moindre difficulté, des récriminations pour réclamer contre les missionnaires? Ceux-ci, de leur côté, ne se lasseront-ils pas de ces obstacles, et ne préféreront-ils pas des auxiliaires ne dépendant que d'eux seuls?»

Dans sa lettre du 30 décembre 1867, le Père Leboucq disait à MM. les membres

des Conseils centraux de la Propagation de la Foi, en parlant de la formation des auxiliaires dans notre Mission:

«Si nos Chinois étaient moins orientaux, c'est-à-dire moins légers, moins «inconstants, et moins désireux de revoir souvent leur village, nous pourrions «peut-être essayer un autre genre d'école qui serait plus complète. Ce serait de «choisir un certain nombre de nos enfants, les plus jeunes et les plus pieux, et «de leur donner une instruction et une formation plus longue et plus soignée. «Peut-être plus tard pourrait-on trouver, parmi eux, des candidats aptes à se «consacrer par des *vœux* au service de la mission. Mais l'œuvre de nos séminai-«res, et l'expérience que nous avons du caractère chinois, nous empêchent de «conseiller et d'essayer ce genre d'instruction. Les frais d'ailleurs en seraient «immenses et les *déceptions peut-être navrantes!*»

Ces explications données pour justifier le règlement d'école du Père Gonnet, indiquons les fruits qu'il en obtint. L'école de Ling-chang-seu dura huit ans; elle demeura école spéciale, n'admettant que ceux qui voulaient être catéchistes de la Mission. On visait à ne pas donner de prétentions exagérées aux élèves; on les élevait dans la pauvreté et la simplicité. Les bâtiments n'étaient que de pauvres maisons provisoires en terre, fort basses et étroites, comme celles qu'ils devaient trouver chez les néophytes à évangéliser; la nourriture était pauvre et conforme à leurs futurs traitements. Les résultats de cette éducation pratique furent bons, et les services que nous rendent, présentement encore, les élèves formés jadis à cette école, sont excellents.

Mais cette école était provisoire. Elle avait pour but de subvenir plus vite aux besoins urgents de la Mission. Le Père Gonnet voulut en faire une meilleure, dans l'espoir d'avoir des catéchistes mieux formés, en les prenant plus jeunes, et en les conservant plus longtemps. On avait ouvert, en 1870, à la résidence de Hien-hien, un petit pensionnat de Néophytes de douze ans. Il devenait, en 1873, avec ses soixante-dix élèves, école normale servant d'annexe à notre orphelinat de garçons. En 1875, cet orphelinat de Hien-hien, ainsi que l'école normale de Ling-chang-seu, étaient supprimés, et, à leur place, le Père Gonnet installait, à la résidence, tout près de lui, l'école d'auxiliaires actuelle. Cent élèves y furent admis. C'était une école mixte dans le genre de celles qu'il avait fondées dans son district: le nombre seul des élèves était plus considérable. On y recevait les enfants de nos catéchumènes aux frais de la Sainte-Enfance, et la section littéraire de l'école devait fournir de catéchistes la Mission, au moins dans les districts du Nord. Au début, le personnel requis pour la direction du pensionnat faisant défaut, l'un de nos Frères fut chargé de la discipline. Mais il restait encore d'anciens orphelins qui n'avaient pu être éliminés. Ils ne contribuèrent pas à améliorer la qualité des élèves. Aussi, les études furent faibles, et nuisirent beaucoup à l'estime du nouveau Collège parmi nos chrétiens. Le Père Gonnet dut attendre deux ans pour porter remède au mal. Notre Père chinois André Iu en avait besoin pour achever ses études théologiques, subir ses examens

et recevoir la prêtrise. Nommé, en 1877, directeur de l'école et préfet des études, il donna à la discipline une nouvelle forme et remit en honneur les études. Mais la difficulté de la composition et du recrutement des élèves n'était pas modifiée. La Mission avait peu de ressources; c'était la Sainte-Enfance qui devait payer, et par suite, les élèves ne pouvaient être que des néophytes, nés de parents païens. Les enfants de nos anciens chrétiens n'étaient admis qu'à la condition de couvrir une bonne partie des frais de leur pension; aussi étaient-ils fort peu nombreux. Les riches ne voulaient point venir à cette école qu'ils n'estimaient pas, et les pauvres ne pouvaient en faire les frais. La plupart n'étaient donc que des néophytes, et des néophytes de médiocre condition. Comme futurs auxiliaires, ces nouveaux convertis l'emportaient en zèle et en ardeur sur les chrétiens de vieille date, pour former des catéchumènes; mais leur foi était notablement moindre, et ne permettait pas de compter autant sur eux. C'est alors que, pour atteindre une autre catégorie d'enfants, ceux des anciens chrétiens de petite fortune, le Père Gonnet eut l'idée d'obtenir, comme pour les écoles apostoliques d'Europe, des fondations de bourses. En 1881, il fit rédiger une lettre pour intéresser nos bienfaiteurs à cette bonne œuvre: nous en avons reproduit le texte au chapitre précédent, en parlant de la fondation de nos ressources. On voit, dans cette lettre, clairement exprimée la pensée du Père Gonnet: les enfants admis au Collège comme futurs auxiliaires seraient choisis entre mille: ils partageraient leur temps entre l'étude de la Religion et celle de la langue chinoise, pour être aptes à devenir plus tard catéchistes, administrateurs de chrétientés, maîtres d'écoles et même lettrés chinois, mais avant tout et surtout apôtres; car, le petit séminaire devait se recruter dans cette école normale, et former les futurs missionnaires indigènes, les prêtres chinois. Pour réaliser de si belles espérances, on avait construit de nouveaux bâtiments, qui permirent de porter à cent quatre-vingts le nombre des élèves. La majorité devait être des néophytes de la Sainte-Enfance, à qui suffirait l'étude des éléments de la Religion: ceux-là seuls que la vertu et le talent mettraient en évidence, recevaient une formation plus complète, pour les préparer à aider les missionnaires dans leurs œuvres. Les bourses se multipliant, on put, à la longue, faire étudier dans ce collège tous ceux que les missionnaires jugèrent propres à les aider, sans distinction d'enfants de néophytes ou d'anciens chrétiens, et c'est ainsi que de cette école sortirent de nombreux auxiliaires, bien instruits dans la Religion et la littérature chinoise. Cette école de Hien-hien ne fut pas la seule: une dizaine de petits pensionnats de vingt, trente, et jusqu'à quatre-vingt-dix élèves, furent dispersés par toute la Mission, pour communiquer aux autres districts le bien que l'école de la Résidence faisait au nord.

Il est juste de rendre ici un sincère hommage de reconnaissance au Père Iu, le collaborateur si intelligent et si dévoué du Père Gonnet à l'école de Hien-hien. En 1884, au changement de Supérieur, ce Père fut retiré de la direction du collège, mais avec un véritable regret, et uniquement parce que la maladie qui,

moins d'un an plus tard, devait l'emporter, ne lui permettait plus de rester dans son emploi. On fut fort embarrassé pour lui trouver un remplaçant. Les Supérieurs d'Europe insistaient pour qu'on se procurât un directeur chinois, comme étant plus apte à diriger les études et à ne pas les laisser s'affaiblir. « La Mission, écrivaient-ils, a fait une grande perte par la mort du Père Iu; espérons que bientôt nos Frères chinois pourront le remplacer.

La sollicitude et les préoccupations du Père Gonnet pour bien installer son école normale de catéchistes, ne lui avaient point fait négliger l'œuvre de la formation des Vierges. Dès 1867, il ouvrait pour elles une école à Hien-hien, afin de les former à leurs divers ministères, et il chargeait le Père Octave de fonder à Wei-ts'uenn un second centre d'instruction pour le midi de la Mission. L'école de Hien-hien se trouvant plus près de notre résidence centrale, reçut de plus grands développements et de meilleurs soins. Les Vierges y étaient pensionnaires; elles apprenaient par cœur et récitaient les livres de religion. Pour augmenter leur prestige aux yeux des païens, le Père Gonnet leur fit même apprendre et réciter, mais non expliquer, une partie des quatre livres classiques. Elles apprenaient aussi la médecine chinoise pratique avec des notions d'acuponcture: c'était dans le but d'attirer les enfants païens moribonds et de leur conférer le baptême. Et pour accroître leur réputation en montrant plus de science, elles possédaient de mémoire quelques grandes sentences médicales, accompagnées d'aphorismes puisés dans un petit manuel en vogue parmi les médecins de cette contrée.

Telles furent les œuvres organisées par le Père Gonnet dans notre Mission, pour la formation des auxiliaires, Vierges et catéchistes. Il suivit au Tcheu-li les mêmes principes qui l'avaient déjà guidé au Kiang-nan. Même pauvreté dans l'habitation, même conformité, dans le régime et la nourriture, aux conditions des élèves, afin de ne pas les déclasser, et de les maintenir dans les habitudes qu'ils auraient à garder, soit dans leurs familles, soit dans leurs emplois auprès des néophytes.

Ces œuvres ont donné à la Mission de bons fruits; elles ont manifesté l'esprit pratique du Père Gonnet, si courageux pour les fonder, si énergique et si persévérant pour les soutenir. Pour dire toute la vérité cependant, cette forme mixte donnée à l'école normale, recevant et les futurs auxiliaires et les enfants de la Sainte-Enfance qui venaient apprendre le catéchisme et les prières seulement, à côté de nombreux avantages, a présenté un grave inconvénient. Nos élèves catéchumènes étaient souvent de condition par trop pauvre; les enfants de familles plus à l'aise se refusaient donc à venir à notre école, partager une nourriture aussi commune, et vivre côte à côte, dans le même établissement, avec des élèves d'une classe si inférieure. On a depuis modifié cet état de choses, et le collège y a gagné en estime et en prestige aux yeux de nos chrétiens.

Signalons encore un inconvénient de ce système mixte: les vocations au séminaire. En voyant leurs enfants attendre si longtemps au collège, mêlés aux autres élèves, les parents se fatiguaient et mettaient obstacle à leur vocation par des fiançailles, ce qui n'eût pas eu lieu si ces enfants fussent entrés de bonne heure au séminaire proprement dit. Un trop long délai était également nuisible à la vocation de l'élève aspirant au sacerdoce. En grandissant, le jeune homme acquérait de jour en jour une conscience plus grande de sa science acquise; ses passions grandissant en même temps, le faisaient hésiter à faire le dernier pas et à franchir le seuil du sanctuaire. Entré plus tôt, il eût sans doute persévéré, et fait un bon prêtre. Cette question, du reste, a été tranchée au deuxième synode de Pékin, en 1886. S'inspirant de l'esprit et des décrets qui regardent la discipline commune des Séminaires dans l'Église, ce synode indique, dans son quatrième chapitre, les règles à suivre dans les Missions qui dépendent de lui.

« Les enfants jugés aptes (par le missionnaire) seront envoyés dans un collège préparatoire vers l'âge de douze ans, pour éprouver et confirmer leurs bonnes dispositions. Dans cette école peut être admis tout enfant chrétien doué d'un bon naturel. Ceux qui semblent donner signe de vocation seront, au bout d'un an ou deux, avec l'agrément du Vicaire apostolique, transférés au séminaire.

« Dans ce séminaire, non seulement distinct, mais séparé du collège, et où ne doivent être admis que des aspirants au sacerdoce, les plus grands seront séparés des plus jeunes, surtout s'ils sont nombreux, et si la différence d'âge le réclame.... »

Enfin, ce système mixte, mêlant ensemble les enfants de la Sainte-Enfance destinés à apprendre les prières et le catéchisme seulement, et ceux qu'on pousse aux études littéraires, engendre facilement un abus, si l'on n'y prend garde: c'est de faire étudier plus qu'il ne faut des enfants par trop pauvres, et de leur causer un grand tort en les sortant de leur condition. Ils en savent trop pour vouloir et pouvoir encore gagner leur vie par le travail des mains; mais ils n'ont pas les qualités voulues pour remplir avec fruit un emploi de maître dans l'Eglise. La mission n'a pas non plus de ces emplois à donner en nombre illimité. Cependant cet abus peut être facilement évité, si le missionnaire se montre impitoyable pour accomplir son devoir, et ne pas se laisser attendrir par une fausse compassion, source de si funestes résultats.

Quant aux Vierges, vu les conditions de notre petite Mission, le système de formation inauguré par le Père Gonnet, a jusqu'ici largement suffi à nous donner des institutrices intelligentes et dévouées. Les écoles où elles viennent étudier sont de vrais noviciats. Elles y apprennent les principes de la vie spirituelle, comme si elles étaient destinées à faire des vœux et à entrer dans une communauté. Chaque année, celles qui sont en fonctions, et bon nombre d'autres, reçoivent le bienfait d'une retraite comme des religieuses. Il resterait maintenant à consacrer en principe ce qui se fait déjà en pratique: établir que les auxiliaires, vierges ou catéchistes sans fortune, après une vie toute dévouée et

consacrée au service de l'Église, sans souci d'économie personnelle au détriment de l'office, seront convenablement assistés par la *Mission*, soit dans leurs maladies, soit dans leur vieillesse. C'est là une question de justice, et, pour la bonne édification des païens, le premier hôpital à fonder doit être pour ceux qui ont ainsi dépensé leur vie au service de la *Mission*. Ce point rassurerait nos auxiliaires et ne pourrait exciter la jalousie de personne, puisque tous, suivant leur mérite, pourraient participer au même avantage.

Quant aux œuvres particulières des districts, le Père Gonnet les abandonnait au zèle de chaque missionnaire. Son action était celle du bon Supérieur, ingénieux pour stimuler l'activité de ses inférieurs, leur donnant à l'avance la direction à suivre, ainsi que les hommes et l'argent nécessaires pour accomplir leur œuvre, et contrôlant à fin la dépense faite et les résultats obtenus. Mais, tout en laissant chacun agir suivant sa capacité et ses aptitudes, le Père Gonnet, muni de l'approbation du Vicaire apostolique, avait tracé quelques grandes lignes à suivre dans les œuvres de la mission.

Un premier point de direction était de remplacer, autant que possible, les orphelinats proprement dits par des écoles de néophytes de la Sainte-Enfance. L'expérience universelle a prouvé que les orphelinats, ceux de garçons surtout, coûtent beaucoup et donnent d'assez maigres résultats au point de vue chrétien. De plus, survienne une révolution ou une guerre, les Supérieurs se trouvent fort embarrassés avec ces agglomérations de filles et de garçons sans famille, qu'il faut disperser et s'ingénier à nourrir. Il valait beaucoup mieux, suivant le Père Gonnet, utiliser les fonds de la Sainte-Enfance à instruire chrétiennement les enfants des païens qui acceptaient de se convertir ; c'était s'épargner bien des dépenses, se ménager la facilité de licencier les œuvres en cas de trouble, et laisser au missionnaire beaucoup plus de liberté pour accomplir, dans son district, les œuvres qu'il jugerait préférables pour la gloire de Dieu. Son allocation, trop souvent absorbée par l'entretien des orphelins et des orphelines complètement adoptés par l'œuvre, demeurait intacte, et la Sainte-Enfance devenait ainsi plus apostolique, en coopérant, avec la Propagation de la Foi, à la conversion des familles païennes dont on élevait les enfants. On enlevait encore par là aux païens, ennemis de l'Église, l'arme qu'ils ont si cruellement employée contre nous, en nous accusant d'acheter les enfants pour leur arracher les yeux et le cœur. Aux yeux du Père Gonnet, dans les conditions actuelles de la Chine, l'œuvre de la Sainte-Enfance était une œuvre de première importance, non seulement pour multiplier les baptêmes d'enfants païens moribonds, mais encore pour faire, dans des écoles-pensionnats, l'éducation religieuse d'enfants nés de païens, lorsque ceux-ci consentaient à devenir chrétiens. On obtenait ainsi, sans plus de frais, de plus amples résultats pour le ciel.

Un second point de direction générale donnée par le Père Gonnet pour les œuvres, était d'amener les chrétiens qui ne pouvaient plus compter comme néophytes, à coopérer le plus possible, suivant leurs ressources, à ce que faisait

pour eux le missionnaire. S'agissait-il d'établir dans leur village une école pour leurs enfants? ils devaient payer au moins la moitié des frais, et y envoyer assidûment de huit à dix élèves. Autant le Père Gonnet exigeait peu des néophytes, encore faibles dans la foi, pour les attirer et les gagner, autant, lorsque cette foi était implantée dans leur cœur, exigeait-il qu'ils la manifestassent, non par de belles paroles seulement, mais encore et surtout par une coopération efficace aux œuvres du prêtre dont ils bénéficiaient. Frais de mission, d'extrêmes-onctions, fêtes, cire à fournir dans les églises, etc., tout devait rester, suivant l'ancienne tradition, à la charge des chrétiens. Il en était de même des frais de réparation ou d'entretien d'églises, de presbytères ou d'écoles. Voulaient-ils se bâtir une église? les anciens chrétiens devaient s'y prendre longtemps à l'avance, économiser et amasser petit à petit l'argent nécessaire; car, ils ne pouvaient guère compter sur un secours abondant de la Mission, alors que l'argent était surtout destiné aux néophytes et à la propagation de la foi parmi les païens. Mais alors aussi les chrétiens étaient fiers des églises qu'ils s'étaient bâties. Tous s'y intéressaient, parce que tous y avaient contribué, et Dieu en était glorifié, car ces églises étaient le témoignage irrécusable de la foi, du dévouement et des souffrances de ceux qui les avaient construites. Le Père Gonnet, du reste, tenait bien moins à la coopération des chrétiens pour l'argent qu'ils donnaient, que pour le mérite qu'ils acquéraient. Cette coopération entretenait aussi l'esprit de charité et de famille chrétienne parmi tous les membres de chaque communauté constituant une paroisse. Le chrétien, devenu comme étranger aux œuvres de sa religion, et qui n'y contribue plus en rien, cesse bien vite de s'y intéresser, et finit par perdre, avec la foi, la pratique du christianisme. Oubliant ses devoirs, il ne se croit plus que des droits, droit à toute sorte d'assistance gratuite, droit à la mission, droit aux extrêmes-onctions, droit aux écoles, aux bâtisses d'églises, aux aumônes. Depuis 1878, pour de multiples raisons, la manière de traiter les anciens chrétiens a dû être modifiée. La famine de cette époque ayant temporairement appauvri nombre de chrétientés, et rendu pour quelques années leur coopération impossible, force fut à la Mission d'aider davantage, soit pour les écoles, soit pour les bâtisses; et cette condescendance forcée a fatalement adouci la pratique des anciens usages. De plus, les vieux chrétiens ont perdu en ferveur, et parce qu'ils ne sont plus stimulés par la persécution des païens, et parce que leurs familles se sont associées par alliance avec des nouveaux chrétiens Cette union du froid et du chaud, pour ainsi dire, a produit la tiédeur: les nouveaux chrétiens ont gagné, mais les fils des anciens chrétiens n'ont plus valu ce que valaient leurs pères, car leurs mères, nouvelles chrétiennes, n'avaient plus la même foi ni le même zèle pour l'Eglise. Les nouveaux chrétiens s'étaient, en outre, multipliés au point de dépasser notablement en nombre les anciens; les ressources de la Mission s'étaient accrues; de la sorte, les anciennes chrétientés ont pu bénéficier quelque peu de l'assistance accordée si libéralement aux nouvelles.

Signalons, en terminant ce chapitre, la transformation profonde que subit l'ancienne manière de vivre des missionnaires. Elle est encore l'œuvre du Père Gonnet. Il en a encouragé le mouvement, en même temps qu'il procurait les ressources pour l'exécuter. Autrefois, le Père missionnaire avait sa vie tout identifiée avec celle de ses chrétiens. Il vivait au milieu d'eux, limitant son rôle au spirituel, et laissant le reste aux chrétiens. Aux administrateurs de la chrétienté incombaient surtout la charge et le soin de toutes les affaires matérielles. Pour la mission comme pour les extrêmes-onctions, les chrétiens devaient aller chercher le Père en char, et ce char, il leur fallait trop souvent, vu leur pauvreté, l'emprunter à des païens. Le Père était amené dans sa chambre, où il trouvait préparé tout ce qui lui était nécessaire, y compris la literie réservée à son usage. Telle était la coutume: le logement du Père devait renfermer un petit oratoire orné, où il pût vaquer en paix à la prière; on ne manquait jamais de trouver ce prie-Dieu garni d'images et de tentures. Une fois dans la chrétienté, le missionnaire était tout entier aux soins spirituels de ses chrétiens, et pouvait y prolonger son séjour aussi longtemps que le bien l'exigeait: la modicité de ses dépenses journalières et de celles de son catéchiste lui enlevait la crainte d'être par trop à charge à ses ouailles.

Sauf de rares exceptions, les Pères ne logent plus dans les maisons des chrétiens. Les anciennes chapelles privées ont été remplacées par des églises communes; des presbytères ont été construits dans les chrétientés, et, dans la plupart des districts, les missionnaires ont une petite résidence centrale qu'ils habitent lorsqu'ils ne missionnent pas. La vie de communauté avec les chrétiens a disparu; le partage s'est fait; chacun a sa maison, son chez-soi. Mais aussi le missionnaire doit désormais tout porter avec lui, y compris sa literie, car les nouveaux presbytères, où il doit loger, ne lui offrent que les quatre murs avec l'humidité naturelle et ordinaire aux maisons inhabitées. L'indépendance y a gagné, mais pas toujours le confortable. Suivant le proverbe chinois, pour avoir des gouttières, il n'y a rien de tel que les maisons possédées par des communautés. Aussi, nos presbytères, nos églises et nos écoles courent-ils de grands dangers de ce côté. Les chrétiens sont portés à s'en retirer de plus en plus, pour laisser tout à la charge du Père, dont le ministère, jadis uniquement spirituel, tend à se compliquer de plus en plus de soins et de soucis matériels. Il n'est pas jusqu'à l'instruction religieuse des enfants que les parents n'abandonnent volontiers au missionnaire. Jadis, lorsque l'enfant ne savait pas son catéchisme, les parents acceptaient d'être punis et s'avouaient coupables; maintenant, ils trouvent aussi que le Père est en faute et digne de reproches, pour avoir négligé d'établir des écoles où leurs enfants pussent apprendre la religion. L'église ou le presbytère tombe-t-il en ruine? les chrétiens en éprouvent une médiocre douleur; ils espèrent, sans trop le dire toutefois, gagner à la reconstruction, et, grâce à une faible coopération de leur part, obtenir une maison plus commode, une église plus avantageuse. Sans cesse il faut réagir contre cette tendance, et faire

comprendre aux chrétiens que le matériel reste leur part, et que le devoir du missionnaire, le propre de sa charge, c'est la prière, la prédication et l'administration des sacrements. Par nécessité aussi, les chars se sont multipliés dans la Mission. Autrefois, les Supérieurs seuls et les Ministres de section, chargés de visiter les mandarins et de parcourir les divers districts, pouvaient en avoir. Ils sont devenus aujourd'hui nécessaires à bien des missionnaires, aux soins desquels sont confiés de nombreux catéchumènes, privés sans cela de leurs bons offices. Par là aussi le missionnaire se rend de plus indépendant de ses chrétiens, et plus à même de multiplier ses efforts pour le bien des âmes. Mais, par contre, il s'isole d'autant plus, et vit séparé de ses Chinois. Ceux-ci, à leur tour, se désintéressent toujours davantage d'œuvres auxquelles ils sont heureux de n'avoir plus à contribuer. C'est ainsi que sur la terre les meilleures mesures ont leurs inconvénients. Cependant les abus possibles ne doivent pas faire rejeter les bonnes choses. Que les missionnaires en combattent les inconvénients, très bien! mais qu'ils sachent aussi profiter largement des bienfaits apportés pas cette transformation!

CHAPITRE TROISIÈME

LA PÊCHE EN GRAND

PREMIÈRE PARTIE

OBSTACLES A LA CONVERSION DE LA CHINE. MOYENS EMPLOYÉS PAR LE PÈRE GONNET.

La pêche au filet. — Tactique de nos anciens Pères. — Difficultés actuelles. — Haine de l'Européen. — Mandarin et chrétien. — La question des rites chinois. — Véritable obstacle à la conversion de la Chine. — Premier moyen employé par le P. Gonnet; nos relations avec les mandarins. — Le P. Octave et le P. Leboucq; leur méthode : ses dangers; ses effets dans notre Mission. — Historique d'une chrétienté: Tchang-tong. — Critique du procédé employé. — Autre moyen suscité par la famine : un habile emploi des aumônes : hypothèques de terres; résultats obtenus. — Nouvelles écoles-pensionnats: leur utilité et leurs divers usages. — Une petite réduction ou création à nos frais d'un village de néophytes : Fan-kia-ka-ta ; commencements pénibles ; état actuel.

SECONDE PARTIE

LA QUESTION DE LA CONVERSION DES PAIENS.

Un jugement *a priori*. — Éclaircissements : vrais moyens de conversion. — *Monita* des Missions-Étrangères : de l'usage régulier des moyens humains. — Instruction de la Propagande (1883). — Moyens indifférents. — Sentiments du P. Gonnet. — Deux principes à retenir. — Exemple de Notre-Seigneur, de S. Paul, de S. François-Xavier : attirer. — Le véritable apôtre. — Moyens naturels : double but. — Humain et divin. — Comparaisons. — Deux points importants à établir. — *Premier point :* les grands mouvements de catéchumènes et leurs causes. — Deux faits contemporains à l'appui : premier fait dans la Mission du Chota-Nagpore, aux Indes ; le P. Lievens; les Kôles et les zémindars. — Nouveau moyen ou procédé apostolique transitoire ; prendre garde à l'illusion ; état actuel. — Hôtellerie de l'apostolat par la charité : le P. Maene. — Réflexions de ce Père (1893) ; écoles. — Lettre du R. P. Bauckaert (1898). — Second fait arrivé en Chine et raconté dans la vie de Mgr Faurie, Vicaire apostolique au Kouei-tcheou : — Rebelles (1864) ; espérances prodigieuses ; — relation officielle au Conseil central de la Propagation de la Foi. — Monsieur Lions et son district (1865). — Désappointement des amis de Mgr Faurie (1866). — Explications. — *Second point important.* — Scandale des nouveaux missionnaires à leur arrivée: est-il fondé ? — Néophytes de tous les temps ; leurs premiers disciples ; — ceux des trois premiers siècles : témoignage d'Origène ; le mot de Tertullien. — Lettre du P. Nicolas Lancillotti à S. Ignace (Goa, 1547). — Extrait d'une lettre de S. François-Xavier (Cochin, 1549). Conséquence tirée par le Saint. — Le Bienheureux Alphonse Pacheco. Supériorité des catéchumènes chinois. — Conclusion. — Conseils du R. P. Rubillon, assistant. — Autres conseils des Supérieurs d'Europe. — Règle générale : efforts et persévérance.

PREMIÈRE PARTIE

OBSTACLES A LA CONVERSION DE LA CHINE.

MOYENS EMPLOYÉS PAR LE PÈRE GONNET.

Nous avons vu, au chapitre troisième du premier livre de cet ouvrage, les efforts du Père Gonnet missionnaire pour la conversion des païens. C'est ce qu'il appelait glaner, ou encore pêcher à la ligne. En enflammant de zèle ses chrétiens, surtout ses catéchistes et ses vierges, en donnant l'amorce de l'instruction dans ses écoles, il était parvenu à s'attirer bon nombre d'infidèles, auxquels il faisait étudier la doctrine et apprendre les prières de notre Religion. Mais ces infidèles ainsi amenés se comptaient par unités: tels individus, telles familles. Les procédés employés étaient bons, sans doute, bons aussi étaient les résultats obtenus; un point cependant laissait à désirer: le petit nombre seul était atteint, la grande masse païenne demeurait inébranlable. Devenu Supérieur des Nôtres au Tchen-li, le Père Gonnet eut, à ce titre, plus de ressources à sa disposition ; il en profita, et voulut entreprendre de devenir moissonneur, de simple glaneur qu'il avait été jusqu'alors. A l'exercice si pénible de la pêche à la ligne, comme nous l'appelions plus haut, il essaya de surajouter la pêche en grand, ou, si l'on veut, la pêche au filet, en profitant des circonstances que la Providence lui ménageait, et des conditions où il se trouvait.

Rempli d'estime et de profonde vénération pour nos anciens Pères, dont il était l'admirateur par principe, son idéal était de marcher sur leurs traces et de copier leurs exemples. N'étaient-ils pas en effet, les fondateurs de ces belles et florissantes chrétientés que nous admirons encore? les auteurs de résultats incomparablement supérieurs à tout ce que nous obtenons de nos jours, malgré notre personnel plus nombreux, nos ressources plus abondantes, nos moyens plus variés? Attaquer les Chinois par leur tête, lettrés et mandarins, telle était leur tactique. Ricci s'était fixé près de la Cour impériale; ses successeurs cherchèrent à s'y maintenir: le prestige de leur action apostolique, partant de ces sommets, devait, pensaient-ils à bon droit, s'en accroître; de plus amples résultats devaient la couronner. Un illustre lettré, un puissant mandarin, gagné à la cause de Jésus-Christ, entraînait du même coup toute la masse populaire soumise à ses ordres. C'est ainsi qu'un *Siu ko-lao,* converti par le Père Ricci, voit marcher à sa suite les nombreux fidèles groupés maintenant autour de Chang-hai et de Zi-ka-wei, et

jadis sujets de cet illustre Ministre. Nos anciens Pères accompagnaient les mandarins chrétiens dans les contrées placées sous leur juridiction; grâce à cet appui, ils pouvaient facilement implanter et consolider la foi chrétienne autour d'eux. Mais que les conditions sont changées! La tête de la Chine échappe maintenant à l'action des missionnaires catholiques. Ils n'ont plus accès à la Cour impériale; et si, grâce au protectorat français, ils peuvent encore entrer en relations avec les mandarins chinois, ces relations demeurent officielles, purement extérieures, imposées par la crainte, mais non commandées par l'affection. De nos jours, lettrés et mandarins sont, en général, animés d'un esprit secret de haine contre l'Européen. Notre supériorité les humilie, nos envahissements paraissent menacer toujours davantage l'intégrité de leur nation. Et cette haine, plus ou moins accentuée, sur qui se déverse-t-elle d'abord, sinon sur les missionnaires et leurs chrétiens? Car, aux yeux des lettrés, le prêtre catholique a semblé et semble peut-être encore n'être qu'un précurseur de la conquête; son effort d'apostolat n'aurait qu'un but: gagner le cœur du peuple, et se ménager des auxiliaires intérieurs, prêts à marcher à l'heure de l'invasion barbare. On le comprend dès lors: loin de prêter, comme jadis, leur concours à la propagation du christianisme, tous ces lettrés, tous ces mandarins s'unissent plutôt dans une commune action, pour entraver le progrès de notre sainte Religion, l'anéantir, et détruire, s'ils le pouvaient, tout christianisme en Chine.

Du reste, le récent soulèvement des Boxeurs, en 1900, fut l'irrécusable manifestation de ces sentiments intimes. Les bannières, sous lesquelles marchait le peuple chinois, portaient hautement affichée la devise qui leur servait de programme: *«Pao Ts'ing, mié Iang ; Sauver la Chine, exterminer l'étranger.»* Oui, exterminer l'étranger et toute idée de l'étranger, tel était le but précis qu'ils s'efforcèrent de réaliser par leurs tentatives contre les Concessions de T'ien-tsin, les diverses Légations de Pékin, le *Pe-t'ang* et les autres églises, ainsi que tous les centres où les chrétiens, traqués comme des fauves, s'étaient réfugiés avec leurs missionnaires. Partout où les Boxeurs furent maîtres, on ne vit que massacres de chrétiens, incendies d'églises et de maisons, pillage et destruction de toute sorte. Ils accumulèrent ruine sur ruine, et marquèrent souvent leur passage par des abominations sans nom.

Outre ces dispositions haineuses, provoquées par les nouveaux rapports que se sont créés avec la Chine les puissances européennes, un autre obstacle empêche encore de s'appuyer sur l'autorité chinoise, pour travailler à la conversion de son peuple. Se déclarer catéchumène serait, pour un mandarin, renoncer, par le fait même, à sa charge; comme tout chrétien, résolu de rester fidèle à sa foi, doit renoncer à l'espoir d'un mandarinat. La plupart de ces charges, en effet, renferment l'obligation d'accomplir, chaque mois, dans la pagode de Confucius, des cérémonies incompatibles avec la pratique de la loi chrétienne.

C'était dans l'espoir d'ouvrir les portes de l'Église aux lettrés, aux mandarins, et, par suite, aux masses, que nos anciens Pères s'étaient livrés à une étude approfondie des rites chinois. Après avoir recherché l'origine historique et l'interprétation primitive des cérémonies en l'honneur des morts, après les avoir comparées avec les cérémonies en usage de nos jours parmi les Chinois pour honorer les vivants, après avoir fréquemment et sérieusement pris l'avis de lettrés distingués, après s'être ainsi, par un mûr examen, rendu compte de la nature des cérémonies telles qu'elles étaient dans le principe, en les séparant de celles qui vinrent postérieurement s'y ajouter, pour former l'ensemble actuellement adopté en pratique dans l'Empire, nos Pères finirent par se persuader que probablement les Chrétiens chinois pouvaient pratiquer licitement leurs rites nationaux, expurgés des additions superstitieuses, *sublatis superstitiosis*, et rétablis dans leur sens primitif. Leur espérance était que, grâce à ce lien commun, les Chrétiens pourraient ramener leurs compatriotes païens, d'abord à abandonner les rites superstitieux surajoutés à des époques relativement très modernes, et et puis à reprendre l'intelligence première des rites primitifs. Dès lors, pour entrer dans le bercail de Jésus-Christ, il n'y aurait plus qu'un pas, facile à franchir, et, par là, au lieu de s'incorporer à l'Église par unités, les Chinois y entreraient par légions.

Mais tous les missionnaires ne partagèrent point ce sentiment. D'aucuns soutinrent, au contraire, qu'on ne pouvait permettre la pratique des rites tels qu'ils sont aujourd'hui, dans le sens qu'ils eurent autrefois; car, disaient-ils, les superstitions modernes, surajoutées aux rites anciens, en ont tellement modifié et dénaturé sens et vicié la substance, qu'ils sont devenus intrinsèquement superstitieux et illicites, sans distinction, disjonction ou expurgation possible. La discussion s'échauffa au point que la paix en fut profondément troublée. Rome, où la question fut déférée, intervint. Le pape Clément XI trancha toute cette affaire, en s'en tenant à la nature actuelle des rites parmi le peuple chinois, abstraction faite de ce qu'ils avaient été à l'origine, de ce qu'ils étaient encore pour les chrétiens formés par nos Pères, et de ce qu'ils pourraient redevenir pour la nation entière. Ayant énuméré les divers rites contaminés, il les interdit absolument par ses décrets de 1704, 1710 et 1715. La raison qu'il en donne est leur union inséparable à la superstition: *ita peragi comperta sunt, ut a superstitione separari nequeant.*

En 1720, nos adversaires dans cette célèbre question, Messeigneurs Maigrot, des Missions étrangères, et a Leonissa, de l'ordre de Saint-François, les deux hommes dont l'avis avait surtout pesé dans la décision de cette affaire, rendirent des réponses à des doutes venus de Chine. Ces réponses furent transmises par le secrétaire d'État du pape Clément XI au patriarche d'Alexandrie, Monseigneur Mezzabarba, lors de son embarquement à Lisbonne pour sa légation de Chine.

Ces réponses donnèrent lieu aux huit concessions accordées par ce Légat, pressé par les difficultés au milieu desquelles il se trouvait. On peut lire in extenso ce qui concerne ces réponses, leurs auteurs, leur envoi à Lisbonne, leur influence sur les huit permissions du Patriarche, dans un livre imprimé à Rome, en 1741, à l'usage des Congrégations romaines, et qui a pour titre: «*Acta in causa pastoralis epistolæ Patriarchæ Alexandrini, olim Legati apostolici in imperio Sinarum.*» En 1742, le pape Benoît XIV condamna ce système de concessions de ceux qui nous avaient été opposés dans la question des rites, absolument comme le pape Clément XI avait condamné notre solution. La question était désormais irrévocablement tranchée. Le jugement de l'Église et du Pape devenait le jugement des missionnaires et mettait fin aux discordes. Par ordre du Saint-Père, le silence se fit sur toutes ces discussions irritantes, et ce silence règne encore maintenant, grâce aux sages avertissements adressés en temps opportun aux imprudents qui réveillent ces délicates questions. Il n'y a plus actuellement dans l'Église qu'une seule manière de dire et d'enseigner par rapport à ces rites: celle que le Pape nous a apprise. Elle consiste à affirmer que les Constitutions pontificales relatives aux rites, tant chinois que malabars, ne sont point purement disciplinaires, mais tiennent au dogme, *non ad disciplinam, sed ad doctrinam pertinere*. Ces Constitutions, du reste, il est bon de l'ajouter, ne furent publiées qu'après les plus impartiales et les plus diligentes investigations de la vérité des faits: elles règlent sans appel et irrévocablement la question des rites. Le vœu que formait en 1777 le pape Pie VI, dans sa réponse au Vicaire apostolique du Seu-tch'oen, se trouve maintenant réalisé: «Sa Sainteté espère bien qu'à l'avenir on ne soulèvera plus aucune question au sujet de ces prostrations (*K'o t'eou*, comme marque de pure formalité civile envers les ancêtres), et que, reconnaissant leur malice intrinsèque (sunt enim *de se* illicitæ et superstitiosæ, *neque ideo malæ quia prohibitæ, sed prohibitæ quia malæ*), tous les ouvriers évangéliques de Chine et des royaumes ou provinces limitrophes, abonderont unanimement non seulement dans le même sens, vu leur amour pur de la Religion, ainsi que le respect qu'ils doivent au Saint-Siège, mais s'efforceront encore de toutes leurs forces de faire disparaitre entièrement de l'esprit même de leurs néophytes l'idée d'un devoir purement civil attachée à cette cérémonie, de quelque manière qu'elle s'accomplisse, et d'en éloigner complètement la pratique pour quelque cas que ce soit. [1]

On s'imaginerait faussement, en lisant ces pages, que, sans cette défense, la Chine eût été convertie. La défense des rites ne forme pas le gros obstacle : c'est une difficulté de plus surajoutée aux autres, difficulté que le Christianisme a rencontrée à ses débuts dans la conversion de tous les grands peuples civilisés

---

[1] **Collect.** *n. 1770, p. 706.*

païens [2]. Le véritable obstacle à la conversion de la Chine, on le trouve en pays chrétien comme en pays infidèle: c'est la corruption du cœur humain et son esclavage sous le joug des passions. Qu'on me permette un souvenir personnel de France. J'exhortais un brave homme à la confession: «Ah! mon Père, s'écria-«t-il, que le bon Dieu supprime son sixième commandement et nous fasse des «rabais sur le septième! autrement, il lui sera bien difficile de remplir son «paradis.» Eh bien! en dehors de l'obstacle invincible de leur colossal orgueil, les païens de Chine n'ont rien de plus à objecter pour leur conversion.

Cette double difficulté, la défense des rites, d'une part, et la haine des classes dirigeantes contre les Européens et les missionnaires, de l'autre, persuada au Père Gonnet qu'il n'y avait pas à songer actuellement à imiter les anciens Pères, en prenant la société chinoise par sa tête. Il se résolut à essayer de gagner directement le peuple et les pauvres.

La nouvelle influence donnée aux missionnaires par le protectorat français, en 1860, lui en fournit un premier moyen. Avant l'arrivée du Père Gonnet au Tcheu-li, les Pères de cette Mission avaient déjà inauguré un système de rapports amicaux et bienveillants avec les différents mandarins de leur région, par des visites officielles, surtout à l'époque de la nouvelle année chinoise. Ils faisaient ces visites solennellement, suivant tous les rites de la civilité chinoise, et avec le costume exigé par le cérémonial, pour être traités comme hôtes par le mandarin, et sur le pied de l'égalité. Notre visite au tribunal nous était rendue dans nos diverses résidences des villes avec le même appareil par l'autorité chinoise. Le fruit de ces relations apparentes, au vu et au su de tous les païens, fut de nous poser et de nous donner du prestige, ainsi qu'à nos chrétiens. Par crainte du mandarin qu'on voyait si poli à notre égard, le peuple cessait de persécuter nos fidèles, et de nous manifester sa haine et son mépris. Nous pouvions vivre en paix et nous produire au grand jour, sans danger de trouble ni d'insultes. L'idée vint bientôt d'utiliser cette situation, et de faire tourner au profit de la propagation de la foi des relations si heureusement établies avec nos mandarins. Mais l'emploi du procédé était délicat. Aussi les Supérieurs ne voulurent-ils pas le

---

[2] Dans sa lettre du 19 décembre 1744 à l'évêque de Pékin, le pape Benoît XIV exprimait la même idée, à savoir que la proscription des rites n'était pas la vraie cause des persécutions en Chine :

«Ingenti cum animi nostri dolore et graviori quam explicari possit mœrore, tuum excepi-«mus sane nuntium de persecutionibus istic adversus sacrosanctam Jesu Christi Religionem «sævientibus; verum quod hujusmodi persecutiones, si minime proscripti ritus cæremo-«niæque sinenses, si minime sublatæ fuissent indulgentiæ permissionesque laudati Caroli «Ambrosii Patriarchæ, vel desinerent, vel mitiores fierent, sive prædicandi Evangelium «liberias magis contesceret, nec Christifideles ad idolorum templa raperentur: hæc ne it «quidem sibi qui res juxta humanæ prudentiæ regulas dijudicant, unquam persuadebunt; «quanto magis eadem in animum nunquam inducent suum it quibus pro comperto «exploratoque est, quod christiana Religio inter persecutiones increverit adoleveritque?» «(**Collectan.** *n. 1763, p. 702*).

permettre indistinctement à tout missionnaire. Le nord de la Mission fut réservé au Père Leboucq, recommandable par les nombreuses preuves d'habileté qu'il avait données dans ses rapports avec les autorités chinoises, et le midi, où il n'y avait pas de chrétiens en dehors de la sous-préfecture du Wei-hien, fut confié au Père Octave. C'est le Père Gonnet, nous l'avons dit au chapitre quatrième du livre précédent, qui sut découvrir, à son arrivée au Tcheu-li, tout le parti qu'on pouvait tirer de ce Père, pour la conversion des païens et l'avancement du royaume de Dieu. Rappelé des districts, il remplissait alors à la résidence les fonctions de ministre. Dès son premier *status*, le Père Gonnet, de concert avec Monseigneur Dubar, le nommait ministre de toute la partie méridionale de la Mission, et le Père Leboucq ministre de la partie septentrionale. Ces deux Pères, exclusivement chargés des relations de la Mission avec les divers mandarins de leurs sections, résolurent de profiter de l'influence de ces relations pour ouvrir de nouvelles chrétientés. Leur méthode était simple. Lorsqu'il se rencontrait, ce qui n'est pas rare en Chine, une ou plusieurs familles influentes, dont la conversion pût amener celle d'une partie notable du village, victimes de vexations injustes suscitées par de plus puissants, ou en lutte à des procès dans lesquels elles avaient évidemment le droit pour elles, le Père prenait en main leur cause, et, l'appuyant de son intervention auprès du mandarin, arrivait à la faire triompher. La condition exigée pour que le Père eût ce droit et prît la peine d'intervenir, était que toute la famille (et ses adhérents) se déclarât préalablement chrétienne, et que, renonçant à tous ses objets et à ses coutumes de superstition, elle s'adonnât sérieusement à l'étude des prières et du catéchisme, et à la pratique de tous les devoirs de notre sainte Religion.

Il est facile de comprendre tout ce qu'il y a de dangereux dans l'emploi d'un pareil moyen, et combien il faut de tact, de prudence et de réserve pour parvenir à en obtenir un bon résultat. On doit bien se garder d'accepter tous les cas qui se présentent, sous peine de patronner l'injustice; et puis, que de mal ensuite pour conduire, après de longues années souvent, à un véritable christianisme, des gens qui se sont faits chrétiens par des vues aussi peu désintéressées! Que l'on s'attende également à compter, parmi ses ennemis personnels et acharnés, tous les opposants des familles dont on a pris la protection. Les persécutions qui s'ensuivront parfois n'auront pas toujours pour cause un pur motif religieux. Elles seront, la plupart du temps, la conséquence de vieilles rancunes dont nous aurons à souffrir, pour avoir embrassé un des partis au détriment de l'autre. Il importe donc, avant d'accepter et d'entreprendre de semblables causes, de bien peser toutes choses, d'examiner le pour et le contre, les avantages à espérer et les dommages à craindre. De plus, cette ingérence des missionnaires dans des affaires où leur droit est loin d'être évident, les expose fort au mécontentement des mandarins et à la haine du peuple. Elle doit donc être très discrète, et s'appuyer surtout sur le bon vouloir des autorités chinoises, lorsqu'on est parvenu à se

mettre en bons termes avec elles. Après la conquête de 1860, beaucoup de missionnaires n'hésitèrent pas à s'engager dans cette voie périlleuse pour la conversion des païens. Pour ne citer que nos proches voisins, Monseigneur Anouilh, Vicaire apostolique lazariste de Tchenn-ting-fou, à l'ouest, et le Révérend Père Hannibal, franciscain, missionnaire du Chan-tong, à l'est, parvinrent ainsi à faire bon nombre de prosélytes. Mais on sait aussi comment, après 1870, dans son mémorandum aux Puissances, la Chine essaya de protester contre ces agissements des missionnaires [1].

Pour ce qui regarde notre Mission, il n'y eut pas d'abus à déplorer: les deux missionnaires chargés par le Père Gonnet d'un office si délicat, surent, par leur habileté, justifier parfaitement la confiance dont ils étaient honorés. Grâce à leurs efforts intelligents, le midi comme le nord vit germer de belles et nombreuses chrétientés qui sont encore florissantes. Cette intervention dans leurs affaires litigieuses amenait les Chinois à se faire chrétiens pour jouir de notre appui. Au début, il y eut bien quelques défections et de la tiédeur dans plusieurs néophytes. Mais, les écoles et l'éducation chrétienne des enfants, finirent par implanter au cœur des générations suivantes la foi, qui n'était que trop superficielle chez les premiers fidèles de ces nouveaux centres. Telle fut l'unique origine de nos chrétientés de Ts'ai-kien, Chang-ts'uenn, Liou-ts'uenn, etc., au nord, et, au midi, de Tchang-tong, Liou-gniu-kou, Tong-eul-teou, etc. Bien des sous-préfectures, où nous ne comptions pas un seul chrétien, purent ainsi être ouvertes à la foi.

Qu'on nous permette de faire ici l'historique de l'une de ces chrétientés, obtenue grâce au patronage accordé à ses premiers catéchumènes auprès des mandarins. Nous choisirons la plus importante, celle qui a donné les meilleurs résultats. Tchang-tong est une paroisse située à soixante *li* au nord de la ville de Taiming-fou; elle compte actuellement plus de cinq cents chrétiens, et sert de base et de point d'appui aux missionnaires de cette région, pour leur fournir les moyens d'avancer la propagation de la foi jusqu'au delà du Fleuve Jaune,

---

[1] Cette intervention des missionnaires dans les procès des Chinois, non seulement pour faire de nouveaux prosélytes, mais encore pour protéger des chrétiens baptisés, n'est plus praticable de nos jours, du moins, s'il s'agit d'une intervention directe et officielle. D'abord, elle serait inutile, ou même nuisible aux chrétiens dont on voudrait soutenir la cause: tous les mandarins, en effet, sont bien instruits maintenant par le Gouvernement chinois du rôle permis aux missionnaires, et des limites à mettre à leur action. En outre, le missionnaires s'exposerait à se voir déféré comme coupable d'abus de pouvoir au Vice-roi de la Province, et, par lui, au Consul ou au Ministre dont il relève. Il y aurait encore à craindre la publicité par les journaux, soit en Chine, soit en Europe, soit au Japon.... Cette question de l'ingérence abusive des missionnaires catholiques dans les procès des indigènes est actuellement une de leurs thèses favorites pour les attaquer. Le 24 avril 1906, le grand journal de Londres, le *Times*, se faisait l'écho de semblables accusations, et les journaux français reproduisaient son article.

jusqu'à l'extrémité de notre longue Mission. De Tchang-tong sortent nos plus précieux auxiliaires pour le sud, et nos meilleurs catéchistes. Mais quels étaient, au début, les premiers chrétiens de ce village? Des gens condamnés comme rebelles, poursuivis par les mandarins, lesquels devaient décapiter les chefs, et confisquer les biens des autres en détruisant leurs maisons. Cependant, ces malheureux étaient loin d'être aussi coupables et aussi mauvais que de pareils châtiments pourraient le faire croire. Vexés et opprimés de toute manière par les troupes mandarinales appelées dans le pays pour y chasser des voleurs, ils s'étaient vus contraints de s'organiser pour se protéger, en repoussant par la force ces pillards officiels, plus voleurs eux-mêmes que les brigands qu'ils avaient mission de combattre. Mais ces nouveaux pillards portaient l'uniforme des troupes impériales, et leurs chefs étaient les mandarins de l'empereur. Dès lors, le seul fait de se défendre contre leurs brigandages constituait un crime de premier ordre, le crime de rébellion et de lèse-majesté. Le châtiment obligé était le châtiment des rebelles. Déjà une première exécution avait eu lieu. Deux des principaux habitants, bacheliers, s'étaient dévoués pour sauver les autres. Lorsque les mandarins cernaient le village avec leurs hommes, ils étaient sortis seuls, et s'étaient livrés volontairement comme chefs et principaux coupables à châtier. Emmenés sans autres formalités, ils avaient été sommairement exécutés à la ville. Leur dévouement cependant n'avait pas suffi pour obtenir le pardon aux autres. Les petits chefs militaires les menaçaient à chaque instant de les spolier de tous leurs biens par la confiscation, s'ils essayaient de résister aux fréquentes réquisitions dont ils étaient l'objet. L'idée vint alors à ces malheureux de recourir à nous et d'implorer notre assistance. Le Père Octave les engagea à se faire d'abord chrétiens en étudiant notre doctrine et nos prières; mais, vu la gravité du cas, il n'osa point s'engager à les patronner. Ces néophytes de la peur et du danger, eurent bientôt appris tout le catéchisme avec les prières requises, et vite ils retournèrent voir le missionnaire. Le Père Octave absent, ils s'adressèrent au Père Bougon, son vicaire pour l'évangélisation de cette région. Ils étaient quatre parmi les principaux habitants de Tchang-tong, sachant imperturbablement leur catéchisme et les prières, bien au delà du strict nécessaire, croyant absolument et sans hésitation tous nos dogmes, sollicitant enfin instamment la grâce d'un baptême immédiat. Comment repousser des âmes si bien disposées et si désireuses du royaume de Dieu? Le vicaire du Père Octave n'hésita pas non plus: il les baptisa tous les quatre. De retour, le Père Octave apprend ce qui vient de se passer. Ses incertitudes se dissipent, et il prend la résolution, en acceptant le fait accompli, de tenter le salut temporel de ceux que le baptême a rendus siens. Il décide une visite aux mandarins, et se met à intercéder pour les coupables devenus chrétiens, en se portant garant de leur parfaite conversion. Les mandarins avaient déjà fait plus d'une exécution, et il leur restait encore plusieurs villages à punir. Ils furent donc tout heureux de trouver une si bonne caution, un si honorable

médiateur. L'affaire s'arrangea et la paix fut accordée contre promesse d'obéissance et de fidélité à l'avenir.

A cette occasion, une bonne partie du village se déclara chrétienne, renonça à toute superstition, et fut baptisée, après avoir toutefois satisfait aux conditions fixées pour le catéchuménat des néophytes. Mais, bien que baptisés, croyant à tous nos dogmes, accomplissant extérieurement toutes nos pratiques religieuses, ces nouveaux chrétiens avaient encore beaucoup à faire pour se dépaganiser complètement, et devenir de cœur de bons et fidèles disciples de Jésus-Christ. Dieu seul sait toute la peine que se donna le Père Octave, toutes les fatigues qu'il endura, pour former ce village aux idées et aux mœurs chrétiennes. Neuf ans durant, de 1867 à 1876, époque à laquelle il mourut, il ne cessa de se rendre, presque chaque mois, dans cette chrétienté, ainsi que dans les autres qu'il avait obtenues par de semblables moyens, pour y soutenir, encourager et fortifier ses néophytes, *quos iterum parturio!* C'est dans ces visites que le Père se révélait missionnaire et apôtre de Jésus-Christ, instruisant, exhortant, souffrant et priant. A la longue, nos chrétiens actuels en rendent eux-mêmes témoignage, tous ces bons exemples de pure abnégation et de complet dévouement, finirent par toucher leur cœur et leur ouvrir les yeux. Ils arrivèrent enfin à entrevoir un peu ce qu'est cette religion, dans laquelle la crainte de perdre leurs biens temporels les avait engagés. Des enfants choisis furent élevés à nos frais dans nos pensionnats; des catéchistes vieux chrétiens et des vierges ferventes demeurèrent de longues années dans le village, occupés à instruire la masse des petits garçons et des petites filles, et à diriger tout le monde, prévenant les querelles avec les païens, apaisant les différents des chrétiens, conduisant les prières à l'église, veillant enfin à la pratique exacte et parfaite de toutes les règles et coutumes de la sainte Église. C'est au prix de toutes ces peines, de tous ces sacrifices, en hommes et en argent, que la foi finit par s'implanter, et que la persévérance de la chrétienté fut assurée. Encore ne faut-il pas se faire illusion, en voulant exiger de Tchang-tong tout ce qu'on exige de nos villages de vieux chrétiens. On serait exposé à voir que ce nouveau christianisme n'a pas atteint jusqu'ici toute la solidité de celui des fidèles que nous ont légués nos anciens Pères. Il lui manque ce qui échut à l'autre si abondamment et si longtemps, le triage et l'épreuve par la persécution.

Cette histoire de Tchang-tong, sauf les variantes locales, est l'histoire des diverses chrétientés obtenues par de semblables moyens. On y voit tout ensemble le fort et le faible du procédé employé. Ce qu'il a de bon, c'est que par là sont amenés au missionnaire des païens, généralement à l'aise, tout disposés à prêter une oreille attentive à ses enseignements et à lui rester fidèles, au moins extérieurement, afin de continuer à jouir des avantages que la protection de l'Église leur a procurés. Le mal contre lequel il faut se mettre en garde, c'est de n'avoir que des chrétiens extérieurs et purement pour la forme, même après le baptême. Au missionnaire d'user de prudence, en ne le conférant pas trop vite, n'oubliant

jamais que, longtemps encore, il restera toute une seconde formation à donner, pour produire la transformation intime du cœur, d'où sort le véritable disciple de Jésus-Christ. Et, dans cette formation, combien ne faudra-t-il pas au prêtre de douceur, de patience, de charité et de force d'âme pour ne se point décourager et tout abandonner en s'écriant qu'on perd son temps, sa peine et son argent. Les progrès seront souvent si lents, si imperceptibles, que le danger à craindre ne sera pas la vanité que nous inspire le succès de nos efforts, mais l'ennui, le découragement et le dégoût, à la vue du résultat apparent de notre apostolat. En tout cas, si le missionnaire goûte peu de consolation avec les premières générations qui se sont ainsi converties, il lui reste toujours l'espoir d'un avenir meilleur, grâce à la bonne éducation chrétienne que l'on pourra faire donner aux générations suivantes.

Nos revers, dans la malheureuse guerre franco-allemande de 1870, eurent en Chine leur contre-coup. Notre prestige y fut amoindri. Il fut quelque temps difficile aux missionnaires d'obtenir pour eux-mêmes justice auprès des mandarins chinois, dans les questions notamment spécifiées par les traités, et concernant la liberté de la propagation de la foi. Ce n'était donc plus le moment de songer à des procès, en patronnant des néophytes pour affaires étrangères au libre exercice laissé aux Chinois du culte catholique. Le Père Gonnet eut alors recours à un autre moyen. En 1877, une grande sécheresse désola le nord de la Chine, et, deux ans durant, le priva des récoltes accoutumées. De là une horrible famine, accompagnée d'une affreuse misère. La masse de nos populations chinoises n'a, en effet, que l'aisance nécessaire pour vivre au jour le jour avec les produits de l'année. Les vivres devenus fort rares étaient hors de prix, et, comme un ciel d'airain avait desséché nos rivières, on ne pouvait s'en procurer de l'extérieur, qu'en se rendant péniblement fort loin et en char, pour n'en ramener qu'une bien faible quantité et à grands frais. Aussi, les plus pauvres furent-ils obligés de s'expatrier pour mendier, et ceux qui possédaient quelque petite propriété durent l'hypothéquer ou la vendre, sous peine de mourir de faim, eux et leurs familles. Dans cette détresse générale, la voix de nos Pères avait retenti jusqu'en Europe, sollicitant instamment des secours. Notre province de France s'émut en apprenant tout ce qu'avait à souffrir la Mission du Tcheu-li qui lui est confiée. De nombreuses quêtes furent ouvertes et d'abondantes ressources envoyées à nos Pères de Chine. Malgré cela, il s'en fallait évidemment qu'on pût soulager tout le monde; mais, en aidant les plus nécessiteux, on pensait apporter à tous une consolation, et prouver efficacement à plusieurs l'intérêt que l'on prenait à leur misère. On commença cependant par des distributions secrètes faites aux plus misérables; mais qu'il est difficile d'user avec les Chinois d'un pareil genre d'assistance! Quelque secrète que fût notre aumône, nos chrétiens plus à l'aise en conçurent de la jalousie, et murmurèrent de se voir exclus de ce qu'ils appelaient l'assistance officielle du Pape. Notre charité, disaient-ils,

devait procéder comme celle de l'empereur en temps de calamité. Celui-ci ordonne des distributions par tête et par famille. Tel est le Chinois: ses instincts sont les plus égalitaires du monde. Donnez-vous à un? il faut donner à tous. Si vous ne pouvez donner à tous, ne donnez à aucun. Le seul fait d'avoir donné à un seul, dans ces distributions où vous semblez agir comme mandataire d'un tiers, qui vous a remis de l'argent à répandre, constitue immédiatement un droit égal pour tous les autres; ils chercheront à vous prendre, avec violence, au besoin, l'équivalent de ce que vous aurez donné au premier. C'est ce qu'apprit un jour à ses dépens un missionnaire nouveau venu. N'écoutant que les élans de son cœur généreux et compatissant, il distribuait lui-même dans la rue aux affamés qu'il rencontrait, des bons pour se procurer du riz. La foule s'attroupe, et, la distribution finie, ceux qui n'avaient rien reçu demandent impérieusement leur part. Le Père a beau protester et dire qu'il ne lui reste plus rien: les affamés réclament, et se mettent à prendre en compensation le pardessus, le bonnet, et les autres vêtements du pauvre missionnaire, trop heureux d'échapper à grand'peine sain et sauf de leurs mains, pour regagner sa résidence et réfléchir sur l'imprudence de pareilles distributions. Pour obvier à ces inconvénients, et obtenir en même temps pour les âmes un fruit sérieux par ces aumônes destinées à soulager les corps, le Père Gonnet résolut d'employer à la conversion des païens le reste de ces ressources, venues d'Europe à l'occasion de la famine. C'était en 1878, lorsque la mort de Monseigneur Dubar lui avait laissé toute la responsabilité de la Mission, par la réunion des deux autorités religieuse et ecclésiastique. Donner en pure aumône notre argent aux païens, même à ceux qui, à ce prix, se déclareraient chrétiens, c'était nous exposer à être joués par eux, à les voir se rire de nous et à nos dépens, après avoir mangé notre aumône; c'était paraître acheter des conversions, et provoquer ces pauvres gens à un christianisme tout extérieur et de pure hypocrisie. Pour éviter ce double écueil, le Père Gonnet, en distribuant ses secours, ne demanda point la conversion des païens; il ne leur donna point non plus son argent à titre définitif. Ce qu'il demanda, ce fut le renoncement aux superstitions et la pratique provisoire de la religion, avec l'étude du catéchisme et des prières. A ces conditions, ils recevaient une aumône sous forme d'hypothèque chinoise, c'est-à-dire en donnant en gage un ou plusieurs arpents de terre, suivant la somme prêtée et la valeur du sol: cette aumône variait entre neuf et vingt francs par arpent. Il était, en outre, stipulé qu'ils continueraient à cultiver eux-mêmes ces terres, à condition aussi de donner chaque année au Père une partie convenue de la récolte, partie notablement inférieure à celle qu'on pouvait raisonnablement exiger, et que demandent en pareille occurrence les Chinois. Et même, ces redevances annuelles devaient être appliquées, en général, aux divers villages de ces néophytes, et servir à y entretenir catéchistes, vierges et écoles, tant pour les enfants que pour les adultes. Les Chinois nous furent très reconnaissants de ce genre d'aumônes, et plus de douze mille catéchumènes donnèrent leurs noms pour recevoir nos secours en

échange de leurs biens-fonds. Grandes furent la surprise et l'admiration, lorsqu'on apprit en Europe ce beau chiffre de douze mille fidèles de plus, croyait-on, tandis que tout restait encore à faire, puisqu'il fallait instruire et transformer en chrétiens ces païens, qui avaient simplement consenti à recevoir nos instructions. La difficulté fut donc encore *l'iterum parturio,* pour la conversion et la formation de cette foule de catéchumènes. On manquait d'auxiliaires: il fallut improviser catéchistes des gens dépourvus de plusieurs des qualités requises de science ou de vertu pour un pareil emploi. Malheureusement aussi les Pères dévoués à cette œuvre moururent à la peine. Tous ces néophytes ne purent donc recevoir ce nouvel enfantement, si nécessaire cependant pour devenir de sérieux chrétiens Nombre de défections s'ensuivirent. Les uns rendirent, avant le baptême, l'argent qu'on leur avait prêté et reprirent la liberté, en nous remerciant toutefois du service réel que nous leur avions rendu. D'autres reçurent le baptême, mais leur extrême pauvreté et l'incessante préoccupation à se procurer chaque jour le chétif aliment qui les empêchait de mourir de faim, détournèrent leur attention de la nouvelle religion, et ils devinrent fort tièdes dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Cependant de bonnes âmes, que Dieu attendait par cette porte, furent vaincues, et des régions jusqu'alors rebelles à la grâce ou encore inexplorées, furent gagnées à la prédication de l'Évangile, et obtinrent le bienfait d'avoir en permanence la résidence d'un missionnaire qui pût s'occuper de leur salut. Pour contribuer à la persévérance et au progrès de ces pauvres chrétiens, le Père Gonnet ouvrit au milieu d'eux non seulement des écoles externes, comme il l'avait fait pour les convertis par la voie des procès, mais encore des écoles pensionnats, que l'indigence de beaucoup de ces familles rendait nécessaires. Ces pensionnats, du reste, donnaient aux élèves une formation bien supérieure au point de vue de la foi et de l'éducation chrétienne. Plusieurs des enfants qui y passèrent n'ont point répondu à nos efforts, il est vrai; et, rentrés dans le froid glacial du foyer domestique, ils ont perdu la chaleur qu'on avait tâché de leur inspirer; mais beaucoup d'autres, par contre, nous ont consolés de ces insuccès, non seulement en ne perdant point leur ferveur, mais même en la communiquant à leurs propres familles et à leur entourage, dont ils étaient devenus comme les apôtres. Ces écoles nous donnent l'espoir fondé que, si les premières générations ont laissé à désirer au point de vue du christianisme, les générations suivantes compenseront ce déficit, grâce à la formation solidement chrétienne qu'on y reçoit; car elles subsistent encore, et sont d'un précieux secours entre les mains du missionnaire: par elles il obtient une variété de bons résultats. Elles consolident, sans doute, la foi des néophytes, mais elles attirent encore de nouvelles familles à notre sainte Religion. Bien des païens, désireux de faire apprendre quelques lettres à leurs enfants, viennent nous demander de les admettre avec nos chrétiens. Ces places étant fort recherchées et nos écoles toujours remplies, nous posons, comme condition d'admission, que toute la famille se fasse chrétienne, et nous amenons ainsi les parents eux-mêmes

à apprendre le catéchisme et les prières en même temps que leurs enfants. A l'époque des vacances, on utilise encore ces écoles transformées en catéchuménats. On y convoque des adultes, anciens élèves ou non, déjà pères de famille, et, pendant plusieurs jours, on leur explique et on leur fait repasser ou réapprendre le catéchisme, on leur expose les exercices d'une retraite proportionnée à leur capacité, et l'on termine par une bonne réception des sacrements de pénitence et d'eucharistie.

Même, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, ces écoles ont servi à procurer de bons catéchistes par l'enseignement des livres chinois aux élèves qui se distinguaient davantage comme intelligence et comme piété. Plusieurs d'entre eux se sont montrés fort zélés pour la propagation de la foi. Ils avaient l'avantage de mieux connaître le paganisme, d'où ils étaient à peine sortis, et où ils avaient laissé presque toute leur parenté. Un dernier motif enfin à faire valoir en faveur de ces pensionnats, c'est que l'argent qu'on y dépensait pouvait être inscrit au compte de la Sainte-Enfance, l'œuvre tout entière tournant au profit d'enfants nés de parents païens, parfois encore païens eux-mêmes. Le résultat obtenu était ainsi bien supérieur à celui que procure d'ordinaire l'éducation d'orphelins ou d'orphelines abandonnés de leurs parents. Personne n'ignore combien il est difficile de faire à tous ces pauvres enfants une position qui leur assure la persévérance chrétienne, aux garçons surtout, qui, faute de famille, ont dû être adoptés complètement. De fortes dépenses s'ensuivent, eu égard au long temps qu'ils sont à notre charge, et, malgré cela, il est toujours à craindre que le résultat ne réponde pas aux efforts.

L'appui donné dans les procès avait généralement amené des néophytes d'une certaine aisance; les hypothèques de terres avaient augmenté le nombre des chrétiens d'un niveau social beaucoup plus pauvre; mais, un troisième procédé, employé par le Père Gonnet, atteignit des gens dépourvus davantage encore des biens de la fortune. Ce fut la création à nos frais d'un village de néophytes, à l'imitation des réductions chrétiennes de nos anciens Pères dans les Missions d'Amérique.

Le village de Fan-kia-ka-ta, situé à quatre-vingt-dix *li* nord-est de la résidence de Hien-hien, et à trois *li* de la rivière qui nous mène à T'ien-tsin, avait été ruiné par les inondations et la famine. Un grand nombre d'habitants dut s'expatrier, et les rares familles qui restèrent n'osaient plus résider au village, de crainte de ne pouvoir suffire à se défendre efficacement contre les voleurs qui tenteraient de piller leurs provisions. Elles s'adressèrent donc à nous dans l'espoir de se voir secourues. La culture abandonnée, le prix des terres se réduisait presque à rien, de six à huit francs l'arpent. Le Père Gonnet en fit acheter une partie, et ordonna de rebâtir en terre les pauvres maisons que la misère avait fait abandonner. On y admit comme colons d'honnêtes familles païennes, à condition qu'elles devinssent chrétiennes et observassent toutes les règles de la Religion. Outre le logement dans le village, nous leur donnions

des champs à cultiver comme à des fermiers, et aux mêmes obligations. La propriété que nous gardions des terres et des maisons d'habitation, nous devenait une garantie de la bonne conduite de nos gens, que nous pouvions exclure à notre gré, en cas de mécontentement. Les revenus annuels étaient destinés à l'entretien de catéchistes, de vierges et d'écoles, dans le but d'assurer le christianisme de ces néophytes. Cette œuvre fut fort goûtée, et nous eûmes de nombreuses demandes d'admission. Malheureusement les conditions calamiteuses qui avaient causé la dispersion, persévérèrent plus de dix années encore. Grandes souffrances de la part des nouveaux chrétiens; pertes de notre part, dues au manque de récoltes: dépenses mêmes au delà de nos prévisions. Dieu cependant eut enfin pitié de la misère de ces pauvres chrétiens et exauça leurs prières. Fan-kia-ka-ta n'avait point apporté à nos colons les avantages matériels qu'ils espéraient; néanmoins ils y étaient restés, par attachement à leur nouvelle religion. Ils n'arrivaient que bien juste, et avec beaucoup de privations, à sauver leurs corps: du moins étaient-ils assurés de sauver leurs âmes dans ce milieu tout chrétien, en compagnie de missionnaires tout dévoués à leurs intérêts. Leur foi toucha le cœur de Dieu, et, il y a dix ans, en 1896, l'autorité chinoise se préoccupa de leur misérable situation, construisit une nouvelle digue, et les mit ainsi, eux et les villages environnants, à l'abri des inondations presque annuelles, qui faisaient régulièrement échouer leurs espérances.

Fan-kia-ka-ta compte actuellement deux cent cinquante habitants, tous chrétiens, tous pratiquant avec foi une religion féconde pour eux en avantages non seulement spirituels, mais encore matériels. C'est là que le missionnaire, chargé de ce coin du Vicariat, a fixé son centre et sa résidence habituelle, lorsque les obligations de son ministère ne l'appellent point ailleurs. C'est là que sont concentrées les œuvres du district: un orphelinat de petites filles et un pensionnat de jeunes chrétiens. Monseigneur y a fait bâtir une jolie église toute en briques, dont la solidité contribue encore à garantir la persévérance de ce nouveau village chrétien. Plusieurs récoltes ont donné un peu d'aisance aux habitants: les anciennes familles s'enrichissent avec les terres dont elles ont conservé la possession, et les nouveaux venus commencent aussi à faire quelques acquisitions qui les fixent de plus en plus à cette contrée. Le bien résultant de cette petite réduction a bientôt cessé d'être local; son influence salutaire s'est fait sentir dans tous les environs, au grand avantage de la religion. C'est ainsi que nous sommes arrivés à compter des chrétiens et à posséder un centre d'action dans un pays jadis tout païen, où le nom de Dieu était encore ignoré.

En 1900, lors du grand effort des Boxeurs pour anéantir en Chine le nom chrétien, Fan-kia-ka-ta obtint une place d'honneur. Les Boxeurs, repoussés dans une première attaque, du 4 au 11 juillet, revinrent, au nombre de plus de 10.000, cerner ce pauvre village, et tenter, par des assauts répétés 33 jours de

suite, avec canons et fusils, de détruire ce petit poste de braves, et d'en massacrer les 1.500 chrétiens et les trois prêtres qui s'y étaient réfugiés. Alors les provisions des assiégés furent épuisées : ils avaient pris leur dernier repas. Une sortie vigoureuse pouvait seule les délivrer: ce fut leur salut. La place fut débloquée, les Boxeurs dispersés, leurs provisions prises et les chrétiens ravitaillés. C'était le 23 août. Pékin aussi venait d'être repris, les Européens arrivaient en masse, la Boxe était vaincue. Dès lors Fan-kia-ka-ta ne fut plus attaqué. Des indemnités destinées aux chrétiens sans abri, permirent d'acheter une ferme avec ses terres, sur la petite rivière qui mène à T'ien-tsin, à deux kilomètres seulement du village victorieux. Là se réfugièrent les chrétiens qui n'osaient rentrer et vivre isolés dans leurs propres villages. Le Ka-ta pouvait se glorifier d'une annexe, appelée Si-ka-ta ou Ka-ta de l'ouest. Elle vient d'être érigée en paroisse séparée, par l'érection d'une modeste petite église, sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes, autour de laquelle sont groupés ses 250 habitants.

SECONDE PARTIE

LA QUESTION DE CONVERSION DES PAÏENS.

Profondément convaincus des bienfaits du Christianisme, les vrais chrétiens envisagent à juste titre le manque de religion comme le plus grand malheur que l'on puisse rencontrer en ce monde. Plusieurs se persuaderont donc facilement que la seule manifestation des vérités de la foi doit nécessairement entraîner avec enthousiasme les malheureux infidèles, trop heureux de recevoir enfin cette lumière pour sortir de leurs ténèbres, et se voir délivrés de ce que l'Écriture appelle les ombres de la mort. C'est là juger *a priori*. Rien d'étonnant si cette manière d'obtenir des chrétiens par assistance dans les procès, ou par aumône dans la misère, ne paraisse étrange à quelques-uns qui s'imaginent la conversion des païens sous un tout autre aspect. L'emploi même de pareils moyens d'apostolat, en apparence trop naturels et trop humains, pourra peut-être leur sembler un achat de chrétiens ou une imitation des moyens de propagande en usage chez les protestants, aptes tout au plus à produire une fausse conversion, purement extérieure et pour la forme, mais non pour le fond qui reste païen comme avant. C'est l'impression de plus d'un missionnaire arrivant en Chine. Il ne sera donc pas inutile, et l'on nous permettra, pensons-nous, d'ajouter ici des renseignements que nous avons collationnés, afin de parvenir à apprécier la conversion des païens et les moyens à employer à cette fin, sous un point de vue plus conforme à la vérité. Nous descendrons ainsi des conceptions idéales de la théorie à la réalité des faits, à la pratique de l'expérience. Cette question est délicate: la vérité se trouve comme toujours entre les deux partis extrêmes, dans ce juste milieu à l'abri de toute exagération.

Nous commencerons par citer ce qu'enseigne à ce sujet la Sacrée Congrégation de la Propagande, par son approbation des *Monita* destinés à servir de règle aux missionnaires des Missions étrangères. Ces *Monita*, sans doute, ne sont point obligatoires comme prescriptions aux autres Congrégations, pour lesquelles ils ne furent ni écrits ni promulgués. Cependant leur esprit peut être étudié avec profit comme lumière directive que l'on pourra suivre sans se tromper. Composés en 1665 par les deux premiers Vicaires apostoliques de la Société des Missions étrangères, Monseigneur François Pallu, évêque d'Héliopolis,

et Monseigneur Pierre de Lamothe-Lambert, évêque de Bérythe, ces *Monita* furent imprimés et approuvés à Rome en 1669, et restèrent dès lors, sans modification, le code qui régit actuellement la Société fondée par ces Vicaires apostoliques. Le chapitre troisième de ces Monita porte ce titre: *De l'usage régulier des moyens humains.* Or, on se borne, dans ce chapitre, à traiter du non usage des moyens purement humains, sans rien dire *ex professo* des moyens humains, s'il y en a, qu'on pourrait ou même qu'on devrait, en certains cas, légitimement employer. Voici en abrégé ses principales recommandations:

Article premier. — Les moyens purement humains ne conviennent aucunement à l'esprit apostolique; ils sont plus nuisibles qu'utiles à la propagation de la foi, et ne produisent qu'une apparence de religion qui s'évanouit aux premières difficultés: le missionnaire y perd sa foi et sa confiance en Dieu, pour placer son appui en lui-même et dans ses moyens humains.

Les quatre articles suivants proscrivent l'emploi des moyens illicites que rien ne peut justifier.

Article second. — Le négoce est un moyen prohibé, tout à fait indigne d'un homme apostolique.

Article troisième. — L'Evangile du Christ ne doit se propager ni par la force ni par la violence. Il ne faut pas armer les chrétiens ni repousser la force par la force.

Article quatrième: — Le missionnaire ne doit point rechercher le prestige et l'autorité par des moyens humains de vanité, comme seraient les richesses, le faste, les rapports familiers avec les grands de la terre, etc... Telle est la volonté du Souverain Pontife, quand même cette voie nous donnerait une espérance très certaine de propager grandement la Religion.

Article cinquième. — Il faut répudier cette sagesse humaine qui cherche à prouver la Religion humainement, et déguise pour cela aux néophytes ce qui, dans nos mystères, heurte davantage la raison. N'y a-t-il pas cependant des moyens humains indifférents en eux-mêmes? par exemple, les sciences mathématique, l'Astronomie, les arts mécaniques, etc... Que dire de ces moyens?

Article sixième. — Ces moyens sont à rejeter complètement, ou du moins ne peuvent être employés qu'avec la plus grande précaution. Pourquoi? parce que trop souvent l'usage imprudent ou mauvais qu'on en fait les gâte, et gâte en même temps les missionnaires qui s'en servent. Mais que faire, si, en rejetant ces moyens purement humains, le missionnaire voit ses efforts stérilisés et sa Mission se perdre et s'anéantir? La réponse donnée est nette et sans embarras.

Article septième. — Que le missionnaire se résigne et soit content de ne pas réussir et d'être ainsi humilié. Qu'il accepte cette humiliation, même augmentée par le contraste des succès de voisins employant des moyens humains. Car il paraît peu probable que par de semblables causes on obtienne d'abondantes moissons spirituelles.

Ces règles imposent-elles l'exclusion absolue de tout moyen humain, de sorte

que la conversion des pécheurs et des infidèles ne se puisse faire que par des procédés purement surnaturels? Évidemment non. La Sacrée Congrégation de la Propagande nous l'apprend dans l'Instruction qu'elle adressa en 1883 à tous les Vicaires apostoliques de Chine, pour les diriger dans les décisions à prendre aux synodes régionaux. La conversion des infidèles est indiquée comme le premier devoir des missionnaires, et l'emploi des attraits humains recommandé pour disposer et amener les païens à la foi. Voici les paroles mêmes de la Sacrée Congrégation: «... Les Vicaires apostoliques n'ignorent pas que les écoles, les hospices, les orphelinats, et autres œuvres de bienfaisance et de charité, ouvrent, pour ainsi dire, la voie à la conversion des païens: par là, en effet, leur esprit s'élève facilement à la considération et à l'éloge d'une Religion d'où découlent tant de bienfaits pour les hommes; qu'ils mettent donc la main à l'œuvre pour ériger, selon leurs ressources, de semblables institutions dans chaque Vicariat.... Il faut accueillir tous les païens avec bienveillance, et leur donner les marques d'honneur dues à leur rang, condescendre à leurs misères, et résoudre leurs doutes amicalement, clairement, et sans ostentation... Il faut s'abstenir de solliciter des privilèges ou exemptions des puissances civiles, et avoir en horreur toute ingérence dans la politique ou les affaires de l'État... [1] »

Les *Monita* cités plus haut nous disent eux-mêmes ce qu'ils condamnent, et ce que tous doivent condamner avec eux: les moyens purement humains employés humainement avec vues humaines, comme moyen ordinaire et connaturel de propagation de la foi. Ces moyens, en effet, sont d'avance condamnés à la stérilité, et donnent l'explication du peu de fruits obtenus par certaines Missions, lorsque les missionnaires prétendent entreprendre une œuvre toute divine par des moyens tout naturels, sans prière, sans mortification, sans bon exemple de la vie.

Les moyens indifférents, ajoutent encore ces *Monita*, propres parfois à une bonne fin, et parfois aussi utiles ou nécessaires, quand on y reconnaît la volonté de Dieu, ne sont plus, dans ce cas, appelés humains. Les saints doivent les employer, je veux dire les missionnaires morts à eux-mêmes, détachés du monde,

---

[1] «... Sciunt porro (Vicarii Apostolici) conversioni viam quodammodo præparare scholas, hospitalia, orphanotrophia, aliaque beneficentiæ et charitatis opera; ex iis enim ethnicorum animus ad considerandam et laudandam Religionem, ex qua tot beneficia ad homines profluunt, facile erigitur; hinc pro viribus hisce institutis in singulis Vicariatibus erigendis manum admoveant. .... (Patres Chansinenses.. recte docuerunt..) honorifice pro suo quemque gradu et benigne omnes gentiles excipiendos esse, eorum infirmitatibus esse parcendum, eorumque dubia amice et clare et absque ostentatione esse solvenda.... (Ceterum ad plenam in hac re normam habendam recolere quoque juvabit, quæ monita jam ab anno 1659 missionariis hæc ipsa Sacra Congregatio danda censuit; nempe) non esse a potestatibus civilibus poscenda privilegia aut exemptiones; abhorrendum esse ab omni immixtione in rebus politicis negotiisque Status...» (**Collect.** *n. 328, p. 113*).

et entièrement unis à Dieu. Et même, plus ces missionnaires auront de répugnance à le faire, plus aussi ils en tireront de profit. Qu'ils commencent donc par les sanctifier dans leurs prières, par leur unique confiance en Dieu et leur obéissance à sa sainte volonté, et ne les emploient ensuite que d'une manière transitoire, les abandonnant et les rejetant aussitôt leur œuvre accomplie.

Telles étaient les idées du Père Gonnet. Nous en avons la preuve dans une de ses lettres, datée du 22 octobre 1849 :

« O mon Révérend Père, que j'ai besoin du secours de vos prières! Si le « missionnaire n'est pas un saint, si ce n'est pas l'esprit de Notre-Seigneur qui « l'anime dans toutes ses actions, il a beau prêcher et se remuer de toute « manière, les cœurs demeurent insensibles. En Mission on comprend la vérité « de cette parole : *Sine me nihil potestis facere* » ; on a une évidence pour ainsi « dire palpable que le changement des cœurs n'est nullement l'œuvre du mis- « sionnaire, mais uniquement l'œuvre de la grâce et de la miséricorde divine. »

Et ces sentiments, le Père Gonnet les conserva toute sa vie. S'il utilisa des moyens humains, il commença toujours par les sanctifier dans ses prières, et n'omit jamais d'y adjoindre les moyens surnaturels, seuls proportionnés avec le but tout spirituel que nous poursuivons.

Pour rester dans le vrai, il faut donc se rappeler constamment deux principes et les suivre également. Le premier, c'est que seule la grâce de Dieu peut convertir, l'humain étant radicalement impuissant à opérer lui seul des conversions. Le second est exprimé par ce proverbe : « Aide-toi et le ciel t'aidera. » Dans le plan de la Providence divine, Dieu qui nous a crées sans nous ne nous sauvera pas sans nous, suivant le mot de S. Augustin, c'est-à-dire ne sauvera, sans notre coopération, ni nous ni les autres. Et, parce que Dieu veut notre concours, Notre-Seigneur a institué dans son Église un sacerdoce, pour lui procurer des apôtres auprès des âmes à sauver. Ces prêtres-apôtres doivent donc s'industrier pour attirer les pécheurs à eux d'abord, à Dieu ensuite. N'est-ce pas ce que fit Notre-Seigneur lui-même pour convertir le monde? Il s'anéantit par l'incarnation pour se rendre plus attrayant, et il nous attire ensuite à lui et à sa sainte humanité pour nous conduire à Dieu. N'est-ce pas là employer un moyen humain? Et que dire de tous ces bienfaits humains qu'il répand à profusion autour de lui ? guérisons de malades, délivrances de possédés, nourriture miraculeuse donnée à la foule qui le suit. Ne se sent-on point naturellement porté à aimer Notre-Seigneur et à entendre sa doctrine? Comme on la mettrait en pratique, cette doctrine, si les passions combattues par elle n'y faisaient obstacle! Saint Augustin compare cette attraction à celle que ressent la brebis à la vue du rameau verdoyant, ou encore à l'enfant à qui l'on présente des noix. Ainsi ont agi tous les apôtres vraiment dignes de ce nom, tous les grands convertisseurs d'âmes. Saint Paul était attractif, et savait se faire tout à

tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Saint François-Xavier n'avait pas d'autre secret d'apostolat: «Soyez bon», disait-il, et il en donnait lui-même si bien l'exemple, que le roi de Bongo, captivé par ses manières et ses paroles, lui disait: «Père Xavier, vous me tentez fortement de me convertir, et cela pour avoir le plaisir d'être une éternité avec vous en paradis.» Ces moyens de bonté et de charité sont absolument requis. Dieu veut que nous les employions, sous peine de nous refuser le succès si désiré. Pour faire un apôtre, il faut être mieux doué que pour faire un simple contemplatif. A l'union habituelle avec Dieu que donne la contemplation, il faut ajouter l'union aux hommes, et savoir gagner leur cœur pour les ramener à Dieu. Aussi, tous ne sont-ils pas aptes à devenir apôtres, soit par défaut d'union à Dieu ou d'autres qualités surnaturelles, soit par défaut de ces qualités naturelles qui donnent action sur les hommes et entraînent les masses. La moisson est abondante, disait Notre-Seigneur, mais les moissonneurs sont peu nombreux. De nos jours, les missionnaires se sont multipliés de tous côtés, grâce à la facilité des moyens de transport et à l'extension de l'influence européenne. Mais les succès apostoliques répondent-ils au nombre des ouvriers? La plainte générale est que, de nos jours, les nouveaux apôtres obtiennent de moins beaux résultats que leurs devanciers dans la carrière de l'apostolat. Plaise à Dieu que nous ne méritions pas le reproche qu'adressait aux prêtres de son temps le pape Saint Grégoire: «Le monde regorge de prêtres, et, malgré cela, il y a bien peu d'ouvriers dans la moisson du Seigneur: *Ecce mundus sacerdotibus plenus est, sed tamen in messe Dei rarus valde invenitur operator!*»

Aux qualités personnelles, le missionnaire qui veut recueillir des fruits, doit joindre l'emploi des moyens naturels légitimes que Dieu met à sa disposition. La vérité toute nue ne suffit pas à déterminer les masses, soit à l'embrasser, soit à la rejeter ou même à la persécuter. Les grandes persécutions, en effet, aussi bien que les grands mouvements de conversion, ont toujours eu des motifs naturels, réels ou apparents, s'alliant à la vérité religieuse et inclinant à l'admettre ou à la rejeter. Ces motifs naturels ont un double but: enlever les obstacles qui éloignent de l'apôtre, et poser les causes qui rapprochent de lui les pécheurs et les païens à convertir. Le surnaturel et la religion demeurent bien le seul et vrai fil qui doit rattacher l'homme à son Dieu; mais les moyens naturels jouent le rôle de l'aiguille, dont l'unique but est de faire passer le fil, quand Dieu y met son concours, par suite des moyens surnaturels employés. Ne séparons donc point l'humain du divin dans notre apostolat, puisqu'ils ne sont point séparés en Notre-Seigneur. S'il est absurde de vouloir coudre avec une aiguille sans fil, c'est vainement aussi que l'on chercherait à faire une couture avec du fil sans aiguille. Mais, suivant le gracieux langage de S. François de Sales, tant que l'aiguille ne quitte pas le tissu le fil ne pénètre pas. L'apostolat, d'après la comparaison de Notre-Seigneur, est une pêche, comme la pêche des poissons. Or, pour faire une bonne pêche, il faut de l'amorce et des hameçons.

Les moyens humains sont l'amorce qui attire au missionnaire ceux qu'il veut convertir, si Dieu y ajoute sa bénédiction: celle-ci s'obtient par les moyens surnaturels. Seul, l'hameçon prend et retient le poisson, et cet hameçon ne peut être que le surnaturel, la foi avec la grâce de Dieu. Les moyens humains ont fait au missionnaire des auditeurs et des adeptes; pour en faire des chrétiens, il faut un second enfantement, long et douloureux, produit par la parole de Dieu, apostoliquement prêchée, et mise ostensiblement en pratique par le prédicateur. Il faut la grâce de Dieu qui porte la foi à l'homme jusqu'à la foi à Dieu, et l'espérance des choses de la terre jusqu'à l'espérance des choses du ciel. Que de temps et d'efforts ne requiert pas un tel travail? L'Église le sait: aussi a-t-elle statué en règle générale de donner un an de formation aux catéchumènes qui se présentent, avant de les admettre au saint baptême.

Nous pourrions nous borner à ces considérations, et clore ici ce chapitre déjà si long. Mais le sujet est important; il mérite que nous établissions encore deux points qui pourront grandement servir à l'instruction des nouveaux missionnaires. Le premier, c'est que, sauf l'exception des thaumaturges et des grands saints, suscités à certaines époques par la Providence, l'on peut donner comme règle ordinaire de l'apostolat en pays païen, que les grands mouvements de catéchumènes sont occasionnés par une cause naturelle correspondante. Ces causes dépendent de Dieu. Suivant son mystérieux bon plaisir, il les suscite où il veut et quand il veut pour le salut des âmes. Généralement, avec ces causes providentielles se rencontreront des missionnaires doués de la double aptitude naturelle et surnaturelle nécessaire pour en obtenir les effets. De plus, ces causes naturelles ne seront guère efficaces que pour un temps, et jamais elles ne pourront être un moyen régulier pour l'extension du royaume de Dieu. Deux faits contemporains vont mettre ce point en lumière. L'un s'est passé aux Indes, dans le Bengale occidental et le pays du Chota-Nagpore, à l'ouest de Calcutta.

Il y une vingtaine d'années, les missionnaires de cette contrée firent entendre le cri des premiers apôtres au jour de la pêche miraculeuse avec Notre-Seigneur: «Compagnons, venez à notre aide; la pêche est surabondante, elle remplit notre barque et dépasse nos forces. Le paganisme s'ébranle, la foule se presse et demande à entrer dans l'Église.» Quel éclat le Ciel avait-il donc projeté sur ces populations pour leur faire ambitionner ainsi le baptême? Quelle transformation subite les avait fait passer de l'attache aux biens de la terre jusqu'à l'espérance du paradis avec son éternel bonheur? Naguère, comme presque partout, cette Mission végétait sans grande conversion de païens, et voici que les nouveaux catéchumènes se chiffrent soudain par milliers et dizaines de mille. S'est-il rencontré quelque thaumaturge à qui la nature soit assujettie et le miracle naturel? Non. Mais il a surgi un missionnaire zélé, mortifié et grand homme de prière, le Père Lievens. Ayant compris tout le parti qu'il pourrait tirer pour l'avancement de la religion de la misère où se trouve plongé le peuple qu'il doit évangéliser, il combine son plan avec Dieu d'abord, avec ses Supérieurs ensuite.

Il étudie la législation si complexe qui régit aux Indes la perception des impôts; il découvre que les malheureux habitants de cette contrée sont injustement victimes des exactions des collecteurs d'impôts, et qu'en s'appuyant sur la loi on peut légalement venir en aide à ces malheureux, en leur servant d'avocat auprès des autorités anglaises. Voici comment une revue imprimée exposait, en 1888, le nouveau procédé apostolique:

«La Mission du Chota-Nagpore, située à l'ouest de Calcutta, est depuis trois «ans le théâtre des conversions les plus étonnantes peut-être qu'on ait vues «dans ce siècle. Les Pères belges qui y travaillent ont dû doubler leur nombre, «mais ils succombent à la besogne: ce n'est pas une douzaine, c'est une «centaine d'auxiliaires qu'il leur faudrait pour suffire à ce mouvement qui «entraîne toute une nation, celle des kôles, vers le Catholicisme. Pour donner «une idée des résultats obtenus, qu'il nous suffise de dire que le P. Lievens, «missionnaire à Torpa, n'avait pas 1.200 chrétiens au mois d'août 1886, et, «moins de 2 ans après, au mois de mars 1888, il écrivait qu'il en avait 45.000! «Les Luthériens qui se vantaient, il y a quelques années, de compter 58.000 «indigènes convertis au pur Évangile, n'en possèdent plus aujourd'hui que «quelques milliers. Ajoutons que le travail des missionnaires est tellement «au-dessus de leurs forces, que plusieurs sont morts de fatigue à la peine; «d'autres ont dû être rappelés par leur Supérieur, de peur qu'ils ne succombas- «sent à leur tour; et enfin l'un d'eux, le P. Motet, écrivait en septembre 1887, «qu'il n'y avait pas un seul de ces ouvriers apostoliques qui ne fût plus ou «moins malade.

«Ce mouvement est dû, après la grâce, à une circonstance particulière dont «le P. Lievens a su admirablement profiter. Les kôles, ainsi que beaucoup «d'autres Indiens, étaient depuis longtemps victimes des vexations des *zémindars*. «Ces *zémindars*, moyennant une redevance payée au Gouvernement, ont le «droit de percevoir les impôts dans leurs districts, dont ils sont les véritables «landlords. Ils affèrment les terres par parties à des agents, lesquels, à leur tour, «agissent de même à l'égard des villageois attachés à la glèbe.

«Peu satisfaits de la redevance fixée par la loi, ces hommes cupides abusaient «de la situation des indigènes ignorants des taxes légales, et pressuraient le «peuple de toutes manières. Fourbes et riches, ils venaient à bout, en intimidant «les kôles, en payant de faux témoins, à force de ruses et de violences, d'étouffer «les plaintes, ou de gagner les procès que, de loin en loin, les kôles se hasar- «daient à leur intenter.

«Aussi, il y a quelques années, le mécontentement était à son comble, et le «bruit courut que la nation des kôles allait se soulever contre les Anglais. Des «agents du Protestantisme leur promirent de les aider à recouvrer leur indé- «pendance, pourvu qu'ils se fissent protestants: 40 à 50.000 se laissèrent ainsi «tromper.

«Le Gouvernement, informé de ce qui se passait, prit des mesures: les

«Prédicants reçurent avis d'avoir à se tenir tranquilles. Ce fut dans ces circon-«stances qu'arriva, il y a trois ans, le P. Lievens.

«Une charité compatissante, non moins que la connaissance approfondie des «lois en vigueur, lui fournirent le moyen de pacifier ce peuple. L'ignorance «seule livrait les kôles à l'oppression. Il fallait avant tout les instruire de leurs «devoirs et de leurs droits. Le Père défendit à tous ceux qui s'adressèrent à lui «de répondre par la violence aux violences des *zémindars*. Tantôt par de simples «conseils, tantôt par des démarches personnelles auprès des fonctionnaires «supérieurs et du tribunal, le Père est toujours parvenu à soutenir efficacement «les opprimés. Jamais il n'engage un procès que les droits des plaignants ne «soient parfaitement évidents, et, jusqu'ici, aucun de ceux qu'il a conseillés contre «les *zémindars* n'a été perdu.

«Le nombre des *zémindars* condamnés est très considérable. Le dévouement «de l'homme qui a ainsi sauvé leurs biens de la rapacité des *zémindars*, et «qui, en même temps, leur montrait d'autres richesses à assurer pour une «autre vie, a gagné un grand nombre de kôles. D'une activité incomparable, «le missionnaire, sur tous les points de son vaste district, passe ses journées et «une partie de ses nuits à instruire les catéchumènes. Les autres Pères qui «ont suivi son exemple au Chota-Nagpore, ont obtenu aussi de très beaux «résultats.

«Mais, pour que ce beau mouvement ne se ralentisse, ou même ne s'ané-«antisse pas, il faut instruire et soutenir ces milliers de néophytes, hier encore «païens, et, pour cela, il faut plus de vingt ouvriers.»

Cette citation nous montre le légitime emploi qu'un missionnaire peut faire avec l'autorisation des Supérieurs, des secours naturels donnés à des malheureux pour déterminer leur conversion. Mais il faut prendre garde à l'illusion, et ne pas voir des catéchumènes vrais dans tous ceux qui réclament notre assistance. Leur protestation de christianisme est souvent d'autant plus vive qu'elle est moins sincère. Il faut y voir une occasion peut-être unique de leur prêcher le royaume de Dieu, en multipliant les moyens de les instruire, et en déployant tout son zèle et son savoir-faire pour obtenir leur conversion, en transformant, par la foi et la charité, en vrais chrétiens, ces adeptes dont les cœurs sont encore tout païens.

De plus, il faut se hâter d'employer le moyen qui se présente. Il est, en général, fort passager, destiné seulement à ouvrir un pays à la foi. La propagation s'en fera plus tard par les moyens ordinaires. C'est bien l'histoire de la Mission du Chota-Nagpore. Le Père Lievens, épuisé de fatigue, alla mourir en Europe, où les Supérieurs espéraient pouvoir refaire des forces si précieuses. Quant aux zémindars, furieux de se voir privés des injustes profits dont ils s'enrichissaient, ils se révoltèrent et vinrent attaquer les missionnaires. En vue de la paix, les magistrats anglais intervinrent auprès de l'autorité ecclésiastique, pour obtenir que défense fût faite aux missionnaires de s'ingérer à l'avenir dans ces exactions

des zémindars. Ainsi, la Mission du Chota-Nagpore, ouverte par le moyen extraordinaire des procès, doit maintenant se développer par les procédés ordinaires de bienfaisance de la sainte Église.

Laissons le Père Maene, ouvrier dans cette Mission, nous le montrer dans une lettre qu'il publia en 1893. Son témoignage sera la confirmation des idées et des méthodes du Père Gonnet, par un missionnaire d'une autre contrée.

Il nous apprend de quels moyens naturels il se servait pour entretenir le mouvement des catéchumènes. Un abri fut fondé au centre des affaires civiles du pays, pour y recevoir les chrétiens, lorsqu'ils viennent payer des impôts ou terminer leurs procès. On les héberge en nombre considérable; parfois jusqu'à 140 ou 150 reçoivent l'hospitalité dans la même journée. Mais en même temps on les instruit, on les catéchise, on leur fait accomplir leur devoir de chrétiens. Par contre, il faut aussi s'intéresser à leurs affaires temporelles, et les aider à faire valoir leurs droits. L'hôtellerie prête aux chrétiens la natte pour dormir et le vase de terre pour cuire le riz. Chacun fait sa cuisine en plein air. Les pauvres reçoivent même le bois nécessaire à cet effet, un peu moins d'un sou par jour. Comme secours exceptionnel, sur une recommandation expresse du missionnaire, on peut avoir de 12 à 15 centimes pour la provision quotidienne de riz, et, dans les cas plus graves, lorsqu'il faut faire transcrire des pièces pour procès ou affaires importantes, l'hôtellerie fournit 3, 4, 5, et parfois, quoique rarement, jusqu'à 10 roupies. Il ne faut point s'étonner de ces libéralités: car, si les Chrétiens se voyaient refuser une aumône qui pût les aider à sortir de leurs pressantes nécessités, l'hôtellerie manquerait complètement son but, et ne répondrait plus à son enseigne: *Apostolat par la charité*. Les Protestants, du reste, ont eu soin d'installer de semblables hôtelleries pour leurs adeptes.

Le même Père explique ensuite comment il sut profiter, en juin 1893, de la misère générale amenée dans son district par un épouvantable cyclone, suivi de pluies torrentielles et d'inondations. Les riches ayant eu peu de récoltes, les pauvres restèrent sans travail. Cette calamité eut son bon côté. Elle rendit friand des écoles catholiques, où le missionnaire prend à sa charge les frais d'entretien des élèves, aussi longtemps qu'ils y demeurent.

Voici les réflexions du Père Maene à cette occasion: «Les adultes seront «attirés aussi par l'exercice de la charité: déjà ils viennent. Ne doit-on pas s'es«timer heureux de gagner les âmes en soulageant les corps? En Europe, que «ne fait-on pas? L'Église n'a-t-elle pas toujours pratiqué les œuvres de miséri«corde en vue d'attirer les hommes à la suite du Sauveur? Et les ennemis de «la Religion n'emploient-ils pas l'arme de la bienfaisance et de la philanthropie «pour combattre l'action du prêtre et séduire les pauvres? Que dire, par con«séquent, de l'Inde où le peuple est si matériel, si peu sensible aux intérêts d'un «ordre supérieur? que d'âmes peut-être nous pourrons arracher au paganisme «brahmanique, si le prêtre est un père toujours prêt à prodiguer son amour et «son dévouement!

« Peut-être le malheur qui frappe nos populations doit-il servir, dans les vues « de la Providence, à susciter parmi elles un *mouvement* prononcé de conversion « vers le Catholicisme ? Actuellement, en effet, malgré les réels et constants progrès « attestés par les relevés annuels, *il est rare d'avoir de nombreuses conquêtes* « à enregister... Mais la divine Providence a ses desseins de miséricorde : sans « parler des néophytes qui supporteront l'épreuve chrétiennement, combien « d'hérétiques peut-être et de païens seront amenés par le malheur à recourir « au missionnaire, et viendront grossir le troupeau fidèle ! Nous entrevoyons « aussi, si les ressources ne nous font pas défaut, un résultat bien avantageux : « l'accroissement de nos écoles et l'instruction d'un grand nombre d'enfants. « Réduits à l'indigence, les parents ne chercheront plus de prétextes pour rete- « nir leurs enfants auprès d'eux, et nous les confieront sans difficulté, surtout « quand ils verront quels soins leur sont prodigués. Les enfants viennent « volontiers à nos écoles, et trouvent que le riz du missionnaire n'est pas du « tout à dédaigner. De nouvelles demandes nous arrivent en grand nombre. Mais « les *locaux* pour loger ces enfants ? et les *habits* pour les vêtir ? et les « *provisions* pour les nourrir ? Il nous faut des écoles bien aménagées. Celles qui « existent sont absolument insuffisantes..... Les bâtiments actuels pour garçons « et filles ne méritent vraiment pas le nom d'écoles. Cahutes misérables et « ruineuses, elles sont encore d'une exiguïté regrettable, et pourraient tout au « plus recevoir de 40 à 50 enfants ; cependant il nous faudra, je présume, abriter « de 140 à 150 élèves. Les terrains sont achetés ; une chose manque : l'argent « pour les matériaux et la main d'œuvre. Si nous obtenons les ressources suffi- « santes, nous construirons deux locaux convenables, et nous ferons vivre les « familles pauvres. Pendant le chômage forcé de l'agriculture, nos chrétiens « seront employés aux travaux de la bâtisse ; leurs barques nous apporteront des « briques, de la chaux, du ciment. La Mission procurera de la sorte un secours « vraiment utile aux néophytes éprouvés, et assurera du même coup la formation « religieuse de l'enfance. Mais, si les moyens matériels sont nécessaires et indis- « pensables, la prière ne l'est pas moins.... La bénédiction de Dieu doit descendre « sur nos travaux et leur donner la fécondité..... »

Plus tard, paraît-il, on put reprendre la première amorce du P. Lievens. Voici ce qu'écrivait, le 16 juin 1898, le révérend Père Banckaert, Supérieur de la Mission de Calcutta :

« J'ai eu d'abord à visiter toute la Mission, et en particulier celle du Chota- « Nagpore, qui, malgré ses difficultés, nous donne bien des consolations. Le « nombre des chrétiens augmente, et le motif est toujours le même. Les culti- « vateurs sont opprimés par leurs propriétaires et trouvent un appui chez les « missionnaires. Ceux-ci prennent en main la cause du faible injustement opprimé, « et saisissent l'occasion pour amener les gens à la Religion. Vous avez trop « d'expérience pour croire que de ces gens l'on fait des chrétiens dans le vrai « sens du mot. Avec le nombre restreint d'hommes que nous avons, ce serait

« matériellement impossible; on leur donne quelqu'un qui leur enseigne les « prières et les principales vérités: on les fait renoncer au travail du dimanche « et aux pratiques et superstitions païennes. Dans l'entre-temps, on fait venir les « enfants à l'école, et on prépare ainsi une nouvelle génération. »

L'autre fait que nous avons annoncé à l'appui de notre thèse, s'est passé en Chine. Il est raconté dans la vie de Monseigneur Faurie, Vicaire apostolique dans la province chinoise du Koei-tcheou. Au chapitre dix-septième, intitulé: « *De Cœlo sonus tanquam advenientis spiritus vehementis,* » page 320, sont indiquées les espérances de conversion: « En 1864, les rebelles, c'est-à-dire, le « massacre, le pillage et l'incendie envahissent Tong-tzeu. Voici comment Mgr « Faurie estimait les épouvantables conséquences de la guerre: « On estime qu'à « l'heure présente il a péri environ les trois quarts de la population. « Ainsi, en « huit ans, cette atroce guerre avait fait disparaître dix millions d'habitants dans « la seule province du Koei-tcheou, et les massacres continuaient! On a déjà vu le « tableau lamentable des émigrants, mourant de faim sur les chemins et aux « portes des villes. La guerre avait engendré la famine. Quelle impulsion devait « donner au mouvement religieux le spectacle de la charité catholique dans de « semblables conditions de carnage et de ruines, au milieu d'un peuple abîmé « dans la misère et la souffrance! Ces pauvres victimes ne demandaient qu'à se « jeter dans les bras maternels de l'Église. Aussi Monseigneur Faurie écrivait: « Vous avez vu par nos bulletins précédents, qu'en temps de paix nous faisons à « grand'peine 150 nouveaux chrétiens par an. Cette année, au plus fort de la « tourmente, nous espérons atteindre le chiffre de 10.000! » N'y avait-il pas une « large part d'illusion dans ces espérances? Les bonnes dispositions du Vice-roi, « passagères peut-être, les joies excessives de la liberté conquise, n'inspiraient-« elles pas un enthousiasme excessif à ces cœurs abattus par les inénarrables « douleurs des années précédentes? »

Plus loin, page 366, Mgr Faurie redit encore ses espérances, dans la relation officielle qu'il adresse au Conseil central de la Propagation de la Foi: « Le mou-« vement continue. Monsieur Lions a été obligé, ces derniers mois, d'entreprendre « une campagne paur visiter plus de cent villages nouvellement convertis. La « propagation de la foi se fait maintenant presque d'elle-même: c'est comme un « vaste incendie qui gagne de proche en proche. Mais il faut faire des chrétiens « de tout cela, et, quand ils seront baptisés, il faudra les confesser et leur admi-« nistrer les Sacrements. J'aurai besoin d'une armée de missionnaires pour soi-« gner tous ces néophytes, et de beaucoup d'argent pour bâtir, meubler des églises, « entretenir des catéchistes... Il faudrait en ce moment 300 églises! C'est de vous « seuls, Messieurs, que nous pouvons obtenir ce secours. Nous sommes déjà « fort endettés, mais il n'y a pas moyen de reculer. Dieu nous oblige d'aller en « avant! Nous vous en conjurons, Messieurs, venez-nous promptement en aide. « Quel dommage si une si belle moisson venait à périr sur pied faute de culture! »

Enfin ces espérances de conversion chrétienne sont à leur apogée à la page

371, au chapitre 19e intitulé: «*Rumpebatur autem rete eorum.*» Nous y lisons:

«Le 15 janvier 1865, une lettre de Monsieur Lions à Monsieur Albrand, Su-«périeur des Missions étrangères, annonçait que le mouvement religieux activé «dans le sud-ouest par le voyage de Mgr Faurie, gagna, dès la fin de 1864, toutes «les tribus aborigènes: *Miao-tse* proprement dits, *Ke-lao*, *Long-kia-tze*, etc. «Pendant les mois de novembre et de décembre, Monsieur Lions vit se renou-«veler sur son passage les conversions en masse et les réceptions triomphales. «Le nombre des adorateurs (1er degré de catéchuménat) évalué, selon les proba-«bilités, à 20.000 au commencement de l'année, dépassait alors 100.000, et crois-«sait chaque jour; mais les moyens humains faisaient défaut pour conserver cette «conquête précieuse!..... Le minimum des besoins les plus urgents du dis-«trict de Monsieur Lions, qu'il établit dans sa lettre, donne mieux encore que «que ses paroles une idée de l'étonnante révolution qui venait de s'opérer au «souffle de le grâce divine. Autour de Tchenn-lin-tcheou, il comptait plus de «60.000 adorateurs; le nombre des villages convertis en masse dans la région, «s'élevait à 300. Il demandait 200.000 francs pour acquérir ou construire 200 «oratoires; 20.000 francs pour 200 écoles; 10.000 francs pour fonder à la métropole «une école normale où l'on enverrait se former, de chaque village, un ou deux «jeunes gens dont on ferait des catéchistes; il en fallait des centaines! 10.000 «francs pour un établissement semblable destiné aux jeunes filles; il lui fallait «encore des centaines de maîtres d'école, autant de maîtresses; 20 ou 25 mis-«sionnaires; et, avec toutes ces ressources, on ne pouvait espérer le succès sans «compter sur des prodiges d'économie et de dévoûment.»

Et quel fut le résultat final, le fruit définitif d'espérances si grandes? nous le trouvons indiqué à la page 429 de la même vie:

«En 1866, un ou deux ans plus tard, Mgr Faurie fit encore de nouveaux «appels à la charité française. Or, à ce moment, en France, ses amis eux-mêmes «voyaient avec tristesse s'évanouir leurs espérances illusoires. Quelques-uns, «enthousiasmés par le mouvement religieux de 1864, prenant les adorateurs pour «des chrétiens baptisés et fidèles, peu attentifs d'ailleurs aux cris de détresse du «pauvre évêque, qui manquait à la fois d'argent, de prêtres et de catéchistes, ne «s'attendaient à rien moins qu'à recevoir l'annonce d'une conversion en masse, «sinon de l'Empire chinois, au moins de tout le Koei-tcheou! Lorsqu'ils lurent «dans le journal de Mgr Faurie que le nombre des adultes baptisés ne s'élevait «qu'à 408, et celui des catéchumènes à 806, malgré le progrès relatif bien «évident, plusieurs se découragèrent. Le nombre même des enfants baptisés à «l'article de la mort était sensiblement inférieur à celui des années précédentes. «On ne faisait pas attention au fait considérable de la dépopulation de la pro-«vince, et on ne savait pas encore que Mgr Faurie nourrissait et élevait plus de «500 enfants dans ses orphelinats, sans compter les enfants à la mamelle. Quel-«ques amis lui continuaient leurs secours, mais avec méfiance; d'autres lui «avouaient sans détour qu'ils craignaient «d'alimenter un feu de paille»; les plus

«sérieux lui conseillaient de ne raconter dans son journal que les succès, et de «passer les revers sous silence; un seul, monsieur Rousseille, l'encourageait «et le félicitait de la scrupuleuse exactitude de ses récits. Mgr Faurie ne «laissa pas que de s'attrister un peu du désappointement de ses amis. Mais «il expliqua longuement et patiemment, dans ses lettres, comment la pénurie de «ressources et de missionnaires, la fourberie des mandarins, la guerre, la famine, «la peste, tous les fléaux conjurés, sans ruiner ses espérances, avaient ravi à son «zèle plus de 100.000 adorateurs! comment il avait rétabli la paix, fondé ses «orphelinats, bâti son église, ouvert des stations, et créé enfin des œuvres moins «éclatantes peut-être, mais plus solides que les conversions en masse qu'on «rêvait en France. Quant à son journal, il voulait qu'il fût rigoureusement «exact et complet; il ne cacherait même pas, disait-il, les fautes, parce qu'il «devait écrire non pour sa gloire, ni pour l'intérêt momentané de sa «Mission, mais pour l'instruction de ses missionnaires et de leurs suc-«cesseurs.»

Nous approuvons complètement la franchise de Mgr Faurie, et nous la préférons de beaucoup à cette littérature de convention toujours admirative, toujours pleine de succès apostoliques et de triomphes chrétiens, qui empêche de voir et d'apprécier l'œuvre des Missions à son vrai jour. Cette levée en masse, suivie d'une défection presque générale, fait voir le rôle de l'amorce naturelle et la nécessité du second enfantement, qui seul fait le chrétien. Mais, pour cela, il faut des missionnaires, et, plus encore, des catéchistes vraiment dignes de ce nom. Or, ces derniers font généralement défaut, Mgr Faurie en déplore l'absence. Des catéchumènes étant venus le saluer, lui dirent qu'ils avaient été instruits du signe de la croix par son catéchiste au passage. Or, quel était ce fameux catéchiste? Monseigneur Faurie nous l'apprend: c'était son pauvre cuisinier. Il devait, en effet, aller à l'avance préparer le logement de l'évêque aux endroits où il devait s'arrêter. Mais, poursuit Mgr Faurie, en ces jours de conversion en masse, tous les gens des missionnaires devenaient forcément catéchistes et prédicateurs. On le comprend, ces auxiliaires improvisés étaient peu aptes à implanter la foi et à garantir la persévérance des masses, attirées par l'espérance naturelle d'une assistance humaine.

Il nous reste maintenant à parler du second point annoncé pour l'instruction des nouveaux missionnaires. Qu'ils se défient grandement de l'impression qu'il apportent d'Europe en venant en Mission! Les nombreuses relations envoyées par les missionnaires sont remplies de traits édifiants, et ne présentent d'ordinaire les choses que sous leur jour favorable. De plus, ce beau nom de néophyte ou de catéchumène s'associe toujours, dans notre esprit, à l'idée de ferveur et de dévouement. Nous nous figurons un nouveau chrétien comme un idéal de perfection, détaché de tout et uni à Dieu par-dessus tout: tels ces Juifs soupirant après le Messie, qui devinrent les premières conquêtes des apôtres prêchant à Jérusalem. De là le scandale, en voyant tant de nouveaux catéchumènes si

grossiers, si charnels, si peu remplis de foi en apparence, sans presque aucun goût pour les choses de la Religion, à tel point que l'on a des doutes sur la sincérité de leur christianisme. Que faire lorsqu'on éprouve ce scandale? Briser ces roseaux si peu solides? éteindre, en les écrasant, ces mèches à peine fumantes? Non. Ce qu'il faut faire, c'est de redoubler de zèle et de charité pour christianiser petit à petit ces auditeurs qui ont au moins le mérite d'écouter nos intructions, alors que tant d'autres païens n'ont pas même ce premier degré de bonne volonté. Il faut aussi examiner si notre idéal ne serait point exagéré, en exigeant de païens qui se convertissent et continuent à vivre dans ce milieu si infidèle, un ensemble de vertus qu'on ne rencontre pas dans beaucoup de vieux chrétiens d'Europe, avec un christianisme de nombreuses générations, dans un milieu chrétien et parmi une surabondance de secours. Les missionnaires envoyés en Chine après avoir déjà exercé le saint ministère en Europe, surtout parmi les classes pauvres et les ouvriers, éprouvent généralement moins ce scandale. Du reste, pour devenir indulgent dans le jugement porté sur les pauvres nouveaux convertis de la Chine, voyons ce que furent de tout temps les néophytes de même condition sociale. Gardons notre idéal pour y faire tendre nos chrétiens dans la mesure du nécessaire et du pratique; mais constatons la réalité de tous les siècles, pour éviter le chimérique et ne pas tomber dans le découragement.

Combien vulgaires n'étaient point les premiers de tous les néophytes par ordre de date, les Apôtres et les disciples qui s'attachèrent à Notre-Seigneur! Grossiers et sans intelligence, après trois ans passés à une aussi bonne école que celle de Jésus, ils en étaient encore, avant la venue du Saint-Esprit, à rêver un royaume terrestre, et à se quereller pour savoir qui serait le chef; enfin, ils terminèrent honteusement par un ingrat et lâche abondon de leur Maître, dès qu'ils le virent pris et garrotté par les Juifs.

Et les premiers chrétiens convertis par les Apôtres, qu'étaient-ils? Nous ne parlons point de ceux de Jérusalem: pris dans la partie la plus religieuse des Juifs, ajoutant à la loi de Moïse la perfection des conseils évangéliques prêchés par Notre-Seigneur, ils forment une heureuse exception. Nous entendons parler des autres convertis, spécialement de ceux que Saint Paul arracha au paganisme. Les épîtres du grand Apôtre sont fort instructives: elles montrent combien ces chrétiens étaient vraiment faibles dans la foi, *infirmi in fide*. Leurs défauts païens étaient loin d'avoir disparu, et, pour supporter de tels chrétiens, il fallait sux Apôtres une bonne dose de patience et une grande force d'âme. Méditons les écrits de saint Paul: en le voyant continuer d'aimer de pareils néophytes, de se dépenser pour eux, de travailler toujours et quand même à la conversion du monde, nous apprendrons à ne point nous décourager, et à compter davantage sur la puissance de la grâce de Dieu.

Et les chrétiens des trois premiers siècles, appelés l'ère des martyrs, cueillirent-ils tous cette palme glorieuse? furent-ils tous remplis de cet héroïsme, de ce détachement de la terre et de soi qui fait vivre pour Dieu seul et pour le Ciel? furent-ils

enfin des hommes tels que les réclame la sublimité des enseignements de l'Évangile? Ouvrons l'histoire ecclésiastique. Voici comment l'abbé Rohrbacher, au vingt-huitième livre de son ouvrage, nous dépeint la communauté chrétienne en Orient, l'an 230, au commencement du troisième siècle. C'est Origène, un contemporain, un témoin oculaire, qui la décrit dans ses homélies: «Peu de néophytes conservent la grâce de leur baptême: le plus grand nombre retombe dans ses anciens péchés du paganisme. Bien que je prêche deux fois la semaine, plusieurs ne viennent à l'église qu'aux jours solennels, et encore c'est moins pour s'instruire que pour se distraire. Quelques-uns s'en vont immédiatement après avoir entendu la lecture; d'autres, avant la fin de la lecture; d'autres ne savent pas même si l'on fait une lecture, et s'entretiennent ensemble dans un coin de l'église, en pensant à toute autre chose. Les femmes bavardent souvent si fort qu'elles empêchent le silence de la réunion. Tous sont démesurément attachés à leurs affaires temporelles, agriculture, trafic ou procès; ils sont fort loin de faire pour l'étude de la loi de Dieu ce qu'ils font pour l'étude des lettres humaines, pour lesquelles ils ne regardent pas à la dépense, ni pour les maîtres, ni pour les livres, ni pour les voyages. Sans souci de la méditation de la parole divine, ils ne sont passionnés que pour les spectacles. On rencontre cependant des fidèles dévoués à leurs prêtres, donnant pour l'église; mais ils n'apportent aucune application à la correction de leurs mœurs, et demeurent plongés dans les ordures et les vices de leur ancienne vie.»

Voilà certes un tableau qui n'est pas flatteur et cependant Origène ne désespère pas du salut de pareils chrétiens. Qu'on lise maintenant ce qu'était à cette époque le clergé, les intrigues de plusieurs pour arriver au diaconat, à la prêtrise et même à l'épiscopat, par pur amour de l'honneur et du profit de ces dignités! Si le pasteur est l'image du troupeau, que devait être la masse attachée à de tels chefs? Profondément chrétienne, elle eût empêché de semblables abus de s'implanter jamais.

A cette époque même, l'an 230 après Notre-Seigneur, non seulement bien des chrétiens laissaient beaucoup à désirer pour la qualité, mais il y avait aussi beaucoup à dire pour la quantité. «Nous ne sommes que d'hier, disait Tertullien dans son Apologétique, et déjà nous remplissons vos villes, vos bourgades, vos camps, vos palais, le Sénat, le Forum; nous ne laissons vides que vos temples. Nombreux comme nous sommes, nous pourrions vous faire la guerre, et la faire même à forces égales, nous qui ne craignons pas la mort, si ce n'était une de nos maximes de la souffrir plutôt que de la donner. Il nous suffirait, pour nous venger, de vous abandonner et de nous retirer hors de l'Empire: vous seriez épouvantés de votre solitude!...» Que l'on devine le sens du grand et éloquent apologiste, bien compris de ceux pour qui il écrivait. Partout, même au sénat, l'on compte des chrétiens. Seuls, les temples d'idoles en ignorent l'existence. Mais le savant défenseur de la foi ne peut vouloir dire que partout on les rencontre en majorité. Au cinquième siècle, à la chute de Rome,

la plus grande partie des sénateurs romains étaient encore idolâtres. Origène lui-même reconnaît cette minorité relative des chrétiens. Parlant de la haine que leur portent les Juifs, il voit l'accomplissement de cette parole de Dieu au Deutéronome, chapitre 32e: *«Et ego provocabo eos in eo qui non est populus.»* Selon lui, ce sont les Chrétiens, ne formant pas encore un peuple, n'étant nulle part une nation complète, mais seulement un petit nombre croissant dans les différentes villes. «La race des chrétiens, dit-il, n'est point une et entière, comme celle des Juifs ou des Égyptiens, mais ils se réunissent par groupes pris dans toutes les nations.»

Si l'on fait dans cette description la part du caractère du témoin, si l'on tient compte des exagérations inhérentes à l'art oratoire, il n'en reste pas moins vrai que l'état actuel du christianisme en Chine, tant au point de vue de la quantité que de celui de la qualité, devra nous apparaître sous un jour meilleur, et dans des conditions bien moins désespérées. Que Dieu suscite à ce pays son Constantin, comme il le fit jadis pour l'Empire romain, et l'on verra de même cette masse chinoise lever la tête et demander sa régénération dans les eaux salutaires du baptême.

Il serait facile de multiplier de pareilles citations à toutes les époques et dans tous les pays où s'est propagé le Christianisme. Bornons-nous à un seul autre témoignage. Il nous apprendra ce qu'étaient à Goa, dans les Indes, les nouveaux convertis, grâce à l'influence protugaise, après leur établissement dans ce pays. Le Père Nicolas Lancillotti en fait à saint Ignace la description, dans une lettre datée de Goa, le 10 octobre 1547. C'est la septième du recueil intitulé: *«Selectæ Indiarum epistolæ.»* A peine arrivé d'Europe, ce Père venait d'être immédiatement appliqué aux soins des nouveaux chrétiens étudiant au séminaire de Sainte-Foi. Écoutons ses appréciations, à l'heure même où la Compagnie de Jésus, récemment fondée, prenait la direction de ces néophytes.

«Le peuple de ce pays est fort mauvais et ne se sert pour ainsi dire pas de sa «raison. Ceux qui embrassent le Christianisme, le font pour des motifs purement «temporels, et beaucoup pour de mauvaises fins. Dans ces terres, les uns vivent «sous la servitude des autres. Ceux qui sont les esclaves des Maures et des païens, «se font chrétiens pour recouvrer leur liberté, et pour être protégés contre la «tyrannie de leurs maîtres. D'autres ont pour motif de recevoir un bonnet, une «chemise ou toute autre bagatelle. Quelques-uns demandent le baptême pour «éviter d'être pendus; d'autres ont pour but de pouvoir se marier avec une «femme chrétienne. Béni serait vraiment celui qui se ferait chrétien par amour «de la vertu! La méthode que l'on suit pour les baptiser est celle-ci: en quelque «lieu ou en quelque temps qu'un homme se dise chrétien et demande le baptême, «on le lui administre et on le laisse aller. Beaucoup de ces gens retournent à la «gentilité ou au mahométisme, d'où ils étaient sortis. Ces peuples sont si pauvres, «qu'ils portent à peine assez de toile pour couvrir leur nudité. Ils habitent de

«petites cabanes de paille, beaucoup plus basses que celles de nos bergers dans «les champs où ils font paître leurs troupeaux. Beaucoup de ceux qui les invitent «à se faire chrétiens leur disent, qu'ayant embrassé la foi, ils deviendront gen-«tilshommes et n'auront plus à s'inquiéter de leur nourriture. Ils ont peu de «capacité pour les choses de l'esprit, mais pour les choses de la chair, leur intel-«ligence est fort vive et leur malice va de pair. Leur pays est si grand que «mille Pères ne suffiraient pas pour les évangéliser tous.»

Si les renseignements du Père Lancillotti sont exacts, on ne peut évidemment que blâmer ces baptiseurs indiscrets, et ces prédicateurs usant de motifs si faux et si charnels. A coup sûr, ce ne pouvait être que le fait de subalternes indigènes sans pudeur, pour faire valoir des arguments tout humains, afin d'amener leurs compatriotes à embrasser la Religion des européens. Nous ignorons la réponse de saint Ignace; mais nous savons comment Saint François-Xavier appréciait sur place cette situation, et les moyens qu'il voulait prendre pour y remédier. A son retour des Moluques, il adressa à saint Ignace une lettre datée de Cochin, le 14 janvier 1549, un an après la lettre du Père Lancillotti, où l'on peut voir tous les détails relatifs à cette question. Xavier ne se laisse aller ni à l'illusion ni au découragement. Voici quelques-unes de ses paroles:

«La nation indienne, autant que j'ai pu m'en convaincre, est entièrement «sauvage, et ne prête l'oreille qu'aux discours qui flattent sa nature, c'est-à-dire, «la barbarie. La connaissance des vérités divines et des choses du salut la trouve «indifférente, et le sens pervers des indigènes est ennemi de la vertu. Mobiles «à l'extrême et sans consistance dans leurs pensées, ils n'ont aucune justice et «aucune bonne foi; le mensonge et le péché remplissent toute leur vie. C'est «donc pour nous une œuvre immense que de cultiver les chrétientés anciennes «et de convertir les païens.... Tous les Indiens, mahométans et idolâtres, autant «que je l'ai pu connaître, sont profondément ignorants.... La connaissance que «j'ai de ces contrées me permet d'affirmer que les naturels de l'Inde ne laissent «aucun espoir de voir notre Société se perpétuer par des indigènes; et la religion «chrétienne pourra à peine nous survivre, à nous, et à nos frères qui travaillent «actuellement dans le pays.»

Quelle conséquence Xavier tire-t-il de ces prémisses? Qu'il faut abandonner l'œuvre et quitter le pays, en secouant la poussière de ses pieds? Non. La conclusion, c'est que l'Europe doit continuer à envoyer des missionnaires; que ces missionnaires doivent être éminents, plus encore en vertu qu'en science, pour rester bons et persévérer sans découragement dans un milieu si traître, qui use et débilite tout, les forces de l'âme comme celles du corps. De plus, comme les pauvres néophytes sont très opprimés, et par les Portugais et par les indigènes non chrétiens, il leur serait fort utile d'être spécialement protégés par le roi. Saint François ne voit rien de plus simple que de demander l'envoi

aux Indes du Père Simon Rodriguez, en faveur à la Cour, et très apte à remplir cette fonction.

Voilà le christianisme de ces pauvres Indiens! tel le comprenait Xavier. Un protecteur humain, comme profit matériel, et de saints apôtres pour donner au moins un minimum de religion à ces pauvres néophytes si grossiers, incapables de s'élever plus haut, et privés, sans cela, du salut éternel de leurs âmes.

Simon Rodriguez ne vint point aux Indes. Le bienheureux martyr Alphonse Pacheco fut le protecteur demandé par Xavier. Nous le voyons dans l'histoire des bienheureux martyrs de Salsette écrite par le Père Suau:

«Les néophytes avaient besoin, dans l'Inde, d'un protecteur qui fût tout à «la fois leur patron auprès des magistrats portugais, leur défenseur contre les «vexations des païens et même des chrétiens, leur recours dans les moments «d'indigence suprême, et le distributeur des aumônes ou des récompenses, «auxquelles leur misère ou leurs vertus leur donnaient droit. Celui qui remplis-«sait ce rôle était communément appelé le Père des chrétiens. Alphonse Pacheco, «à son arrivée à Goa, en fut chargé. Il était d'autant mieux à même de le «remplir, que le Vice-Roi l'avait pris pour confesseur, et que Portugais et «Indiens avaient une égale confiance en lui.»

En lisant ce qui précède, les missionnaires de Chine sentiront croître en eux leur estime pour les chrétiens. Si nos catéchumènes ne sont pas ce que nous voudrions, ils surpassent du moins de beaucoup tous ces Indiens. Du reste, avant de les accepter, nous les formons, nous les instruisons, nous les éprouvons longuement. Telle est la règle ordinaire: comme préparation au baptême, les néophytes reçoivent une année de soins, apprennent par cœur le catéchisme et les prières nécessaires, et doivent donner au missionnaire, par leur conduite, des gages sérieux de persévérance.

Concluons ce long chapitre. Les citations que nous y avons ajoutées pourront paraître à plusieurs étrangères à la vie du Père Gonnet. Elles ne sont cependant que la justification de ses procédés apostoliques en face du pauvre peuple, en tenant compte de la circonstance exceptionnelle de leur misère et de la famine. Au surplus, le Père Gonnet ne fit rien sans prévenir les Supérieurs majeurs et après avoir reçu leur approbation. Le révérend Père Rubillon, Assistant, écrivait de Rome:

«Il faut sans doute cultiver avec soin les anciens chrétiens. Saint François «en a donné l'exemple; mais il a su aussi trouver le temps de donner plus de «trois cent mille baptêmes. Préoccupez-vous plus de faire des chrétiens que de «bâtir de grandes églises. Il faut d'abord faire les chrétientés, en formant des «chrétiens qui en seront les pierres vivantes, *vivos lapides;* on amoncellera «ensuite les pierres matérielles, *materiales lapides*, pour construire les temples. «Toutes les grandes églises de Rome datent de l'ère chrétienne; au début, on

« ne se servait que de simples oratoires, généralement dans des maisons particu-
« lières. Baptisez avec réserve, mais aussi sans hésitation ceux qui vous parais-
« sent offrir les dispositions requises. Quelques-uns peut-être pourront rester
« *infirmi in fide*, mais les générations suivantes seront chrétiennes. »

Plus tard, le successeur du Père Gonnet recevait de ses Supérieurs d'Europe la direction suivante:

« Il faut entretenir son zèle, même en se laissant dans l'illusion. Ce qu'il y
« a de pis, c'est le découragement et l'inaction. Il faut surtout éviter de critiquer
« ceux qui essaient de faire quelque chose. Qu'il y ait plus d'apparence que de
« réalité au début des nouveaux chrétiens, il ne faut pas trop le voir ni se désil-
« lusionner. L'apparence même du succès soutient, encourage l'apôtre et le
« porte avec ardeur au travail, ce qui amène la réalité. Trop rabaisser ses œuvres,
« trop en atténuer l'importance ou le succès, décourage et amène l'inaction. L'é-
« lément naturel ne doit pas dominer, sans doute, mais les moyens humains ne
« sont pas interdits, tout au contraire. Ravivez l'impulsion chez les Nôtres, pour
« attaquer la masse des païens, même au risque de quelque déconvenue. »

Ces enseignements nous semblent lumineux et bien propres à réformer nos idées sur l'apostolat des païens, s'il le fallait. Non, depuis Notre-Seigneur jusqu'à nos jours, il n'a pas suffi de se présenter la croix à la main et le bréviaire sous le bras, pour voir la masse païenne, surtout parmi les pauvres, se lever et accourir à la nouvelle religion. La faim qui presse ces multitudes n'est point celle du salut de leurs âmes. La vérité toute nue demeure sans attrait; seule, elle reste impuissante à ruiner le paganisme et l'erreur, et à faire surgir de nouvelles chrétientés. De plus, le beau titre de néophyte est bien loin d'entraîner comme conséquence nécessaire l'amendement de tout défaut et la ferveur dans la pratique de toutes les vertus. Il y a sans doute des exceptions; mais ces cas isolés laissent subsister la règle générale. Cette règle, c'est qu'il faut longtemps et péniblement enfanter les transfuges du paganisme, pour n'aboutir souvent qu'à une forme de christianisme bien maigre et bien chétive. Tel est le grand travail, telle est la grande souffrance de l'apôtre des païens. En Europe, lorsque de son prie-Dieu l'on entrevoit les croix des Missions, il est facile de s'imaginer fatigues sur fatigues pour aller de ville en ville, de bourgade en bourgade, annoncer, malgré les contradictions des païens obstinés, la voie du salut aux âmes de bonne volonté. Non, la souffrance qui accable le missionnaire, et lui fait parfois redire le *tædet vitæ* de saint Paul et de saint François-Xavier, ce n'est point celle qui vient de la surabondance de la moisson à recueillir; c'est celle qui provient des difficultés et des lenteurs requises pour faire, d'un fils de Satan et d'un esclave du monde, un fils de Dieu et un élu du ciel. Que de déceptions ne rencontre-t-on pas, et du côté des néophytes qu'on forme, et du côté des auxiliaires qu'on emploie. Si la persévérance est nécessaire pour se sauver soi-même, elle n'est pas moins indispensable pour sauver les autres. Vingt fois il faut répéter les

mêmes efforts, après les avoir vus stérilisés vingt fois. Nulle part l'apôtre ne réalise les conditions de la vision du prophète Ézéchiel, et il ne suffit à personne de commander aux quatre vents du ciel de souffler, pour voir soudain s'agiter et s'élever, vivant de la pleine vitalité des Saints, l'armée innombrable des ossements arides de la corruption du Paganisme.

CHAPITRE QUATRIÈME

RECRUTEMENT ET FORMATION DES MISSIONNAIRES EUROPÉENS

PREMIÈRE PARTIE

RECRUTEMENT DES MISSIONNAIRES.

Qualités du missionnaire. — Opinion du P. Gonnet : des capitaines. — Réponse du R. P. Provincial. — Projet de noviciat et de scolasticat en Chine pour les Européens. — Lettre du R. P. Provincial d'Amiens au Père Gonnet (7 mars 1873). — Abrégé du mémoire du P. Tailhan, procureur (4 mars 1873) : Formation en commun de scolastiques pour les deux Missions. — I. Recrutement des missionnaires pour le Tcheu-li et le Kiang-nan. — Mesures prises : *a)* Recrutement ; *b)* formation. ; *c)* règlement du cours d'études. — II. Raisons et motifs de cette nouvelle organisation : *a)* son utilité ; *b)* retour aux anciennes traditions ; *c)* économie d'argent ; *d)* certitude plus grande d'atteindre le but : inconvénients évités. — Réponse du Père Gonnet. — Lettre du R. P. Provincial de Champagne (26 mai 1873). — Lettre du R. P. Assistant (19 juillet 1873). — Mémoire de Monseigneur Dubar et du Père Gonnet (9 septembre 1873) : Sur les scolastiques. — Argument tiré de la pratique de l'ancienne Compagnie. — Autre Argument tiré du but proposé : former de vrais sinologues. — Conclusion pratique : — spécialement pour les scolastiques. — Chang-hai en accepte et s'en félicite. — Nouvelle offre faite au Père Gonnet. — Envoi de sept scolastiques (1882) : résultats.

SECONDE PARTIE

FORMATION DES MISSIONNAIRES.

Étude de la langue parlée et écrite. — Manière de procéder de nos premiers Pères dans l'ancienne Compagnie. — Les missionnaires de la nouvelle Compagnie au début. — Lettres de 1844 à 1860 : gémissements et demandes. Le R. P. Gotteland, 1847 ; — le P. Sica ; — le P. Rose, 1848. — Effet produit par la guerre franco-chinoise (1860) — Funeste contre-coup de la guerre franco-allemande (1870). — Mémorandum de 1871 : appréciation des missionnaires par les Chinois. Déclaration officielle de la Légation de Pékin. — Prestige politique amoindri ; prestige de la science et de la charité. — Étude de la langue et des livres chinois. — Recommandation de la Propagande (1883) ; — du second synode de Pékin (1886). — Moyens employés pour faciliter l'étude du chinois : (projet de scolasticats, 1872) ; imprimerie européenne-chinoise ; achat ou confection de livres, etc. — Bonne humeur ; danger du découragement ; mal fatal et contagieux. — Demandes et envois de missionnaires : effet produit en Europe. — Lettre du Père Gonnet aux scolastiques de Laval (12 mai 1863). — Sa lettre à Monseigneur Dubar au Concile (1869). — Double avantage de ses appréciations. — Conseils paternels et pratiques. — Deux canevas d'instructions. — Qualités et conditions pour devenir un bon missionnaire en Chine. — Diverses appréciations et recommandations utiles aux nouveaux missionnaires.

PREMIÈRE PARTIE

RECRUTEMENT DES MISSIONNAIRES

La dernière campagne, qui procura à la France l'île de Madagascar, donna lieu à cette question longuement agitée: quels meilleurs soldats conviendrait-il d'envoyer, pour de semblables expéditions, en pays lointains? L'effectif réuni pour cette œuvre était parti plein d'enthousiasme et avec un noble entrain: mais les jeunes gens qui le composaient en partie, âgés seulement de vingt-trois à vingt-cinq ans, ne purent résister aux fatigues et aux travaux exigés par la nécessité, lors de leur arrivée dans la grande île qu'ils devaient conquérir. Ce fut donc moins la résistance des ennemis que la maladie qui les mit hors de combat. Aussi, ajoutait-on, maintenant que la France se lance dans les conquêtes coloniales, il serait bon de songer à se former un corps d'armée spécial, composé d'hommes parvenus à la force de l'âge, et depuis longtemps aguerris et façonnés, pour affronter sans danger les difficultés de climat et le changement d'habitudes imposés par ces expéditions.

Ainsi en est-il des conquêtes apostoliques des ouvriers évangéliques en pays de Missions. Tout prêtre européen n'est pas apte à se rendre indifféremment en tout lieu. Chaque contrée a ses exigences: les apôtres qu'on y destine doivent avoir les qualités requises pour y produire les fruits que l'on espère. Ces qualités sont multiples: elles sont physiques ou morales, naturelles ou acquises. Il y a celles du corps, celles de l'esprit, celles du cœur. Le tempérament apporte les siennes; d'autres proviennent d'efforts personnels, ou sont le fruit de l'éducation de la famile, du collège, de la Congrégation religieuse à laquelle on appartient.

Cela posé, quels missionnaires convient-il d'envoyer en Chine, en particulier dans ce petit coin qui forme notre Mission du Tcheu-li? Suffit-il de choisir des sujets médiocrement doués, qui n'auraient en France qu'un succès douteux? Y a-t-il lieu de distinguer pour les missionnaires, comme on le fait dans le commerce pour les marchandises, les qualités inférieures destinées à l'étranger, sous le titre d'articles d'exportation? Comme choix de sujets, vaut-il mieux prendre en général des missionnaires longuement formés en Europe, après toutes les épreuves de la Compagnie, noviciat, collège, scolasticat, troisième an? ou bien l'idéal serait-il d'envoyer des jeunes gens faire en Chine, sinon leur noviciat, de moins leurs de philosophie et de théologie? Ils recevraient ainsi, dans le pays même qu'ils viennent évangéliser, leur formation chinoise, religieuse et sacerdotale. Comme moyen terme, il y aurait ceux qui entrent prêtres dans la Compagnie. Ils sont généralement plus jeunes et déjà familiarisés avec le ministère

ecclésiastique; on pourrait donc les appliquer plus vite et avec plus d'avantage aux divers ministères de la mission.

Le Pére Gonnet va nous donner les lumières de sa longue expérience sur cette importante question. Sans distinction de prêtres ou non à l'entrée dans la Compagnie, ce Père réclama toujours en Europe des hommes tout formés, aptes à remplir le poste de capitaines, non à rester simples fantassins: *des capitaines*, c'était son mot; c'est-à-dire des hommes capables de diriger les autres et d'administrer les œuvres. A ses yeux, le missionnaire européen devait être tête et savoir bien gouverner catéchistes et vierges, tenir des écoles, faire de la comptabilité, animer tous ses auxiliaires de son zèle, et travailler par eux à la conversion des païens. Si l'on voulait se borner à la simple administration des Sacrements, les prêtres indigènes étaient là.

Nous pouvons nous faire une idée des instances du Père Gonnet auprès des Supérieurs d'Europe pour obtenir les bonnes recrues qu'il désirait, par les réponses qui lui furent adressées. Ainsi, le R. Père Provincial lui disait, dans sa lettre du 14 décembre 1874:

«Je voudrais pouvoir vous envoyer ce que vous me demandez, des hommes «*hors ligne;* mais ils sont si rares et nos besoins ici deviennent si impérieux! «Je vous assure qu'il n'est pas facile, je ne dis pas de contenter tout le monde, «on n'y arrivera jamais, mais de pourvoir tous les services du *quod justum est.* «Priez avec nous afin que le bon Dieu nous envoie des apôtres: bien volontiers je vous les destinerai.»

On lui répétait en 1882: «Votre condition n'est pas pire que la nôtre: seule-«ment vous ne sentez que votre propre mal. Partout, il y à des sujets ordinaires «ou moins utiles: avec la grâce d'état et l'application des règles et de l'esprit «de l'Institut, on arrive à utiliser chacun, en lui donnant ce qui lui convient, «et en supportant patiemment ses déficits, s'il en a.»

Mais ce fut surtout lorsqu'il s'agit d'envoyer des jeunes religieux à former en Chine, que le Père Gonnet fut affirmatif et tenace dans son idée. Nous allons mettre sous les yeux du lecteur les raisons alléguées de part et d'autre, en nous bornant au rôle de simple historien, laissant à chacun le soin de se faire son propre jugement. C'est en 1873 que fut discuté le projet d'un noviciat et d'un scolasticat communs aux deux Missions de Chang-hai et de Hien-hien, pour former à la vie de missionnaire les jeunes vocations venues d'Europe. Le développement de nos écoles apostoliques en France y avait donné lieu. En voyant le nombre et la qualité de ceux qui sortaient de ces écoles, les Supérieurs pensaient qu'un excellent moyen de leur faire atteindre leur fin, serait de les envoyer immédiatement en Missions, et spécialement en Chine. Là, ils recevraient leur formation définitive, comme novices, philosophes, théologiens, sinologues et religieux, et fourniraient aux Missions un meilleur recrutement, vu leur âge

moins avancé, une plus parfaite acclimatation, et une connaissance plus complète des usages et de la langue.

Laissons les auteurs mêmes de ce dessein faire valoir leurs propres arguments.

Voici d'abord une lettre du Révérend Père Provincial d'Amiens au R. Père Gonnet, en date du 7 mars 1873:

«J'espère que bientôt pourra se réaliser le projet combiné entre la province «de Paris et celle de Champagne pour nos deux Missions de Chine. Il s'agit de «fonder chez vous, outre le noviciat, un juvénat spécialement consacré à l'étude «du Chinois: la philosophie et la théologie resteraient à Chang-hai (Zi-ka-wei) «pour les deux Missions. Je n'entre pas dans les détails. Une lettre ci-jointe du «P. Tailhan ne vous les épargnera pas. J'annonce ce projet à Monseigneur Dubar «et je lui demande son assentiment. Veuillez me faire part le plus tôt possible de «vos observations, si vous croyez vraiment le projet impraticable. Ici nous som«mes *décidés :* cependant j'ai toujours réservé d'entendre votre avis. Si vous étiez «d'accord avec nous, il vous faudrait préparer pour octobre ou novembre «prochain de quoi loger un noviciat de 10 à 15 novices, et peut-être davantage, «et un scolasticat ou juvénat d'une dizaine ou plus de juvénistes. On vous «enverrait le maître des novices et le ministre des juvénistes, pour ne pas «diminuer le personnel de votre Mission. On conviendrait de la pension, et, sur «ce point, je désirerais connaître votre appréciation.»

Quel était ce projet combiné entre les ceux provinces, et pour lequel il n'y avait plus d'hésitation en Europe? Le P. Tailhan, procureur des Missions de Chine à Paris, le détaille au Père Gonnet, dans sa lettre du 4 mars 1873. Nous en donnons ici l'abrégé.

FORMATION EN COMMUN DE SCOLASTIQUES POUR LES DEUX MISSIONS:

I. *Recrutement des missionnaires pour le Tcheu-li et le Kiang-nan.* — Mesures prises par les Supérieurs d'Europe, en attendant, bien entendu, la ratification de Nosseigneurs les Vicaires apostoliques.

a) Recrutement. Tout en maintenant le choix et l'envoi, dans nos deux Missions, de religieux complètement *formés* et élevés au sacerdoce, afin de pourvoir aux besoins urgents de chaque Mission, le projet arrêté est d'envoyer chaque année, autant que possible, un certain nombre de jeunes religieux *novices* et *scolastiques*, destinés à devenir une pépinière toujours en culture de missionnaires versés dans la langue et la littérature chinoises, tels que les réclament depuis longtemps nos deux Missions, et tels qu'elles ne les possèdent pas, ou ne les possèdent qu'en nombre notoirement insuffisant.

b) Formation. Elle se fera en commun pour les deux Missions, afin d'avoir plus d'élèves réunis et moins de personnel enseignant employé.

c) Règlement du cours d'études: Juvénat chinois consacré principalement à l'étude de la langue littéraire et des chefs-d'œuvre écrits en cette langue. Ce juvénat comprendrait, comme durée, la seconde année du Noviciat, et une ou deux années en plus, ce qui lui donnerait une durée totale de deux ou trois ans. Ce dernier chiffre, au dire du comte de Rochechouart, est le seul qui convienne; c'est celui qu'il propose au Ministre de fixer pour la durée des études chinoises des élèves français du *collège de langues*, dont il poursuit la fondation en Chine, et qu'il désire voir *annexé* à votre établissement de Hien-hien. C'était aussi le chiffre adopté par nos anciens Pères de Chine: aucun religieux de la Compagnie ne pénétrait dans les Missions du Céleste Empire, avant d'avoir étudié trois ans la langue chinoise à Macao. Le Père Ricci lui-même consacra à cette importante étude les deux ou trois premières années qui suivirent son arrivée en Chine. Ces études linguistiques et littéraires se feraient jusqu'à ce qu'il y eût, parmi les Nôtres, quelqu'un assez capable pour remplir cet emploi, sous la direction d'un lettré habile et profondément versé dans la connaissance de son idiome natal. Il serait payé à frais communs par les deux Missions, et la dépense ne s'élèverait pas, pour chacune, à plus de 150 francs par mois; car M. le comte de Rochechouart me disait, hier encore, qu'avec 3.600 france (de 4 à 500 onces d'argent) par an, l'on pouvait se procurer, comme lettré, *la fine fleur du panier....* Le noviciat et le juvénat seraient installés au Tcheu-li; la philosophie et la théologie à Zi-ka-wei: mais ce dernier point est moins arrêté que le premier. On fournira des professeurs tels que les scolasticats chinois n'aient rien à envier à ceux d'Europe, imitant en ceci les Supérieurs de l'ancienne Compagnie, qui n'avaient reculé devant aucun sacrifice pour faire de nos Colléges-séminaires de Manille, de Goa, de Macao, de Mexico, de la Nouvelle-Grenade, etc., etc., des établissements de premier ordre. On fournira également tout le personnel nécessaire pour les Séminaires séculiers des deux Vicariats, qu'il est désirable et nécessaire de voir séparés de nos théologats, et qui le sont déjà au Kiang-nan.

II. *Raisons et motifs de cette nouvelle organisation.*

a) Utilité d'établir dans la Mission même tous les organes nécessaires à sa conservation et à son développement propre, de sorte qu'en cas de trouble, de révolution, de dispersion, nos Supérieurs d'Europe puissent envoyer des sujets aptes avec tranquillité complète sur leur parfaite formation en Chine.

b) Retour aux traditions anciennes de la Compagnie, dont les merveilleux succès en Chine ont prouvé la sagesse. En ménageant aux Nôtres une connaissance approfondie de la langue, elle les met à même de traiter avec la classe des lettrés si puissants en Chine, et coupe court au reproche de barbarie qu'ils nous adressent, et qui, à leur point de vue, est très légitime. On enlève aussi du même coup aux Protestants l'occasion et le prétexte de se vanter publiquement, comme ils le font à tout propos, d'avoir recueilli en ce point l'héritage des anciens Jésuites, ce qui jusqu'à présent n'est malheureusement que trop vrai.

c) Économie d'argent: l'entretien des novices et des scolastiques immatriculés à la Mission, est beaucoup plus coûteux en France qu'au Tcheu-li ou au Kiang-nan.

d) Certitude plus grande d'atteindre le but que nous devons avoir en vue; nous l'avons indiqué plus haut *(b)*. Proposer, comme le font quelques-uns des Nôtres, de n'envoyer dans nos Missions que des sujets tout formés, après les études et le troisième an, c'est s'exposer presque à coup sûr, qu'on le veuille ou non, à manquer le but désiré: n'est-ce pas ce que prouve à l'évidence l'expérience des trente années de la nouvelle Mission de Chine? Vous savez mieux que moi, mon révérend Père, combien est aride, pénible et rebutante l'étude approfondie du Chinois. L'imposer à des hommes de 30 ou 32 ans, après sept ou neuf ans d'autres études longues et fatigantes, lorsqu'ils voient ouvert devant eux le champ du Père de Famille, et la moisson blanchissante qui manque d'ouvriers; leur imposer, dis-je, deux ou trois ans d'études nouvelles, n'est-ce pas leur demander le plus rude des sacrifices? Les Supérieurs eux-mêmes, connaissant les besoins toujours croissants de leur province, et ayant sous la main des ouvriers tout prêts qui ne demandent qu'à se mettre à l'œuvre, auront-ils le courage de se refuser à leurs instances, et de se refuser à eux-mêmes un concours immédiat et si utile? J'ose, devant Dieu et sans craindre de me tromper, répondre négativement. Or, dans notre plan, aucun de ces inconvénients n'existe:

1° des esprits jeunes, reposés par le noviciat, et pleins de l'ardeur qu'il inspire, sont précisément ceux que requiert l'étude des langues, surtout celle du Chinois.

2° il n'y a pas d'explosion intempestive de zèle apostolique à craindre de leur part, puisque tout leur manque encore pour travailler utilement à la conversion des âmes.

3° il n'y a pas non plus à craindre que les deux ou trois ans de juvénat ne les détournent et les dégoûtent du scolasticat, car si, bien à tort sans doute, on peut se faire illusion sur la nécessité d'une étude approfondie de la langue littéraire, pour être missionnaire en Chine, cette illusion n'est plus possible s'il s'agit d'études philosophiques ou théologiques, sans lesquelles il n'y a ni prêtre, ni religieux de la Compagnie, ni missionnaire complet possible, en Chine comme ailleurs.

Pardon mille fois de ce long verbiage. Considérez la bonté de mes intentions, et mon ardent désir de voir nos chères Missons de Chine reprendre leur ancien et si glorieux lustre.

Jules **Tailhan** S. J.

Quelle fut la réponse du Père Gonnet à un plaidoyer si convaincu, à des raisons si pressantes? Elle fut prompte et laconique: il envoya, d'accord avec

Monseigneur Dubar et en son nom, malgré le prix élevé de cette époque, un télégramme dépourvu de toute explication ; il se borna à transmettre par le câble sous-marin ce seul mot significatif: *non*, afin d'arrêter court le projet. Une lettre d'explications suivait.

Au reçu du télégramme, sans attendre de lettre explicative, le Révérend Père Provincial de Champagne écrivait au Père Gonnet, à la date du 26 mai 1873:

«En toute hypothèse, il me paraît utile de conserver à votre Résidence un «noviciat pour les deux Missions, et d'y recevoir d'Europe des novices que vous «formerez. Si vous ne voulez que des *prêtres*, vous vous exposerez à bien des «inconvénients, comme l'indique le mémoire du Père Tailhan. Croyez cependant que nous ferons ce que nous pourrons pour vous contenter et concilier «tous les intérêts. Mais on ne fait pas toujours ce qu'on voudrait...»

Le Révérend Père Assistant voulut, lui aussi, ajouter le poids de son autorité dans cette question. Il écrivit de Rome au Père Gonnet, le 16 juillet 1873:

«*Jeunes religieux envoyés pour noviciat et scolasticat en Chine.* Vous «n'en voulez pas, vous ne voulez que des Pères ayant fait leur troisième an. «Veuillez étudier de nouveau la question. Envoyez vos raisons au Révérend «Père Provincial. Amiens et Paris penchent pour l'avis contraire. Cette question «me paraît donc devoir être sérieusement étudiée. Il y a, ce me semble, du «pour et du contre.»

Le Père Gonnet étudia donc de nouveau la question, pesa les raisons pour et contre, mais sa réponse demeura un «*non*» catégorique. Monseigneur Dubar se chargea de rédiger, sous forme de mémoire, pour les Supérieurs d'Europe, les motifs qui déterminaient les deux Supérieurs de Chine à persister ainsi dans leur sentiment. Nous allons, comme nous l'avons fait plus haut pour celui du Père Tailhan, donner l'abrégé de ce mémoire, tel que nous l'a laissé le Père Gonnet.

Hien-hien, 9 septembre 1873.

Sur les scolastiques.

Argument tiré de la pratique de l'ancienne Compagnie. En compulsant le catalogue des Pères de l'ancienne et de la nouvelle Compagnie, sorti des presses de Chang-hai, voici quels chiffres l'on obtient pour les Pères de l'ancienne Compagnie, en prenant la moyenne, et de l'âge d'arrivée en Mission, et du temps passé dans la Compagnie en Europe, et de la durée de leur apostolat en Chine;

Nationalité.	Nombre de sujets	Age d'arrivée en Chine	Années de Compagnie en Europe	Années passées en Chine
Espagnols	7	30,8	13,4	16
Italiens	58	35,6	15,9	24,5
Portugais	152	31,4	13,4	25,9
Français	110	35,4	16,2	21,8
Suisses	9	40,7	18	20,9
Allemands	31	35,5	16,7	18,9
Belges	9	36,6	18,2	20,7
Frères coadjut.	28	34,6		18
	Total: 404	*Moyenne:* 34	*Moyenne:* 15,1	*Moyenne:* 23,1

Il ressort de cette statistique que, sur plus de 400 missionnaires européens envoyés en Chine, dans l'ancienne Compagnie, l'âge moyen d'arrivée en Mission fut de 34 ans, qu'ils avaient passé en moyenne 15 ans dans la Compagnie en Europe, et qu'ils fournirent en moyenne également une carrière de 23 ans de travail en Chine.

Ces chiffres disent assez haut que l'ancienne Compagnie n'envoyait pas en Chine des jeunes gens ou des novices [1].

Autre argument. Le but de cet envoi de scolastiques est de former de vrais sinologues. Or, si nous consultons le cahier autographié: *Catologus Patrum S.J.*

---

[1] Le Père Emmanuel Diaz, dit l'ancien, pour le distinguer de son homonyme, également missionnaire en Chine dans l'ancienne Compagnie, se prononçait déjà contre la formation des missionnaires en Chine. Après avoir été deux fois Recteur du Collège de Macao, parvenu à l'âge de 78 ans, dont il avait passé 61 dans la Compagnie et 52 en Missions dans les pays d'Orient, ancien *socius* du célèbre Père Valignani, Visiteur et fondateur des Missions de Chine, lui-même alors Visiteur des Provinces du Japon et de la Chine, ce Père, quoique portugais, écrivait le 10 mars 1637 au très révérend Père Général, pour protester contre les inconvénients de l'exclusivisme du patronage portugais. Voici, parmi les nombreuses raisons qu'il développait, quelle était la troisième: «Les jeunes gens qui entrent dans la Compagnie à Macao, ont besoin d'y faire de 8 à 10 années d'études. Or, les études, en ce pays, épuisent les santés. Ces jeunes gens ne vaudront donc pas, à beaucoup près, ceux qui arrivent tout formés d'Europe, et qui n'exigent que la dépense du voyage. Il faut donc que toutes les Provinces d'Europe soient admises à envoyer des sujets en Chine, afin de pouvoir répondre aux exigences de cette Mission.» (*Bartoli*).

qui post obitum S. Francisci Xaverii, primo sœculo, sive anno 1581 usque ad annum 1681, in imperio Sinarum Jesu Christi fidem propagarunt, nous verrons quels sont, parmi ces Pères, les noms cités pour leur connaissance du Chinois. Voici les chiffres :

Sur 4 Pères venus avant 27 ans, aucun sinologue; sur 5, venus à 28 ans, il y en a 3; sur 7 venus à 29 ans, il y en a 2; 2 également sur 4 venus à 30 ans; 7 sur 8 venus à 31 ans; 2 sur 9 venus à 32 ans; 2 sur 5 venus à 33 ans; 6 sur 8 venus à 34 ans; 3 sur 4 venus à 35 ans; 5 sur 7 venus à 36 ans; sur 3 venus à 37 ans, aucun; sur 6 venus à 38 ans, 2; sur 3 venus à 39 ans, 2 aussi; enfin, sur 27 venus à 40 ans et plus, 4 seulement. Ainsi, sur 100 Pères venus dans la maturité de l'âge, 40 sont arrivés à bien savoir le Chinois, et, chose digne de remarque, c'est parmi ceux qui furent envoyés entre 30 et 36 ans, qu'il y eut le plus de sinologues: 27 Pères sur 45. C'est aussi l'âge où, pour les études comme pour les vertus religieuses, le Jésuite a reçu sa formation complète.

Citons, pour confirmer cette assertion, les noms et les âges de quelques Pères sinologues plus marquants:

Le P. de Pantoja vint en Chine à 28 ans; les PP. Brancati, de Figueredo, Hervieu, y vinrent à 30 ans; les PP. Ricci, Aleni, Schall, Buglio, de Magalhães, à 31; le P. de Prémare, à 32; les PP. Gerbillon, Parennin, Gaubil, à 33; les PP. Régis, de Maillac, Rho, Intorcetta, à 34; le célèbre P. Diaz le jeune et le P. Verbiest, à 36; le P. d'Entrecolles, à 37; le P. Vagnoni, à 39, et le P. Lobelli à 49 seulement, après 30 ans de Compagnie.

Concluons: Dans l'ancienne Compagnie, au moins pour ce qui regarde la Chine: 1° c'est lorsque les sujets étaient complètement formés qu'ils étaient envoyés en Mission, vers 34 ans environ; 2° c'est parmi eux que se rencontrèrent le plus d'habiles sinologues. Est-ce à dire cependant qu'il ne faille, aujourd'hui encore, envoyer que des sujets tout formés? Voyons d'abord quel but nous devons nous proposer, à l'imitation de nos anciens Pères, et selon l'esprit partout mis en pratique par la Compagnie. Le but, c'est 1° que la Compagnie se recrutant dans ce pays même, y trouve le commun de son armée; 2° que des sujets de premier choix *sub omni respectu*, et pour cela tout formés, soient envoyés d'Europe pour servir de chefs. Je n'envisage pas l'époque, chimérique peut-être, où la Compagnie pourra, quant au personnel, se suffire complètement dans la Mission même. Car, me semble-t-il, on peut dire de la Chine ce que S. François-Xavier écrivait des Indes à S. Ignace, le 14 janvier 1549; nous l'avons déjà rapporté plus haut, page 147 :

«La connaissance que j'ai de ces contrées me permet d'affirmer que les natu-«rels de l'Inde ne laissent aucun espoir de voir notre Société se perpétuer par «des indigènes; et la Religion chrétienne pourra à peine nous survivre, à nous, «et à nos frères qui travaillent actuellement dans le pays. Il est donc nécessaire «de nous envoyer de nouveaux sujets.»

Mais, si nous ne sommes pas arrivés à ce temps, où la Chine se suffira à elle-même pour le Christianisme, et bien qu'il soit à craindre que nous n'y arrivions jamais, nous devons cependant y tendre, et, pour cela, voici, à notre humble avis, ce qu'il faudrait faire:

1° Pousser vigoureusement l'œuvre du Séminaire. Outre les prêtres séculiers qui en sortiront, et ne pourront pendant longtemps être que de simples *operarii*, la Compagnie y trouvera des sujets en plus grand nombre, et plus de facilité pour le choix des *admittendi*.

2° Envoyer d'Europe des sujets bien formés. La charge de la Province diminuera petit à petit à mesure que le Séminaire produira plus de fruits. Mais, si la quantité des sujets à envoyer diminue, la qualité devra augmenter: car, il n'y aurait plus à envoyer que des officiers *in actu primo*.

3° Faut-il n'envoyer que des sujets tout formés, ou bien y a-t-il lieu d'envoyer aussi des sujets à former ici? La seule chose faisable dans l'état actuel de la Chine, et même, absolument parlant, la seule qui puisse offrir quelque utilité, serait d'envoyer, pour les *années* où les élèves chinois auront à commencer leur philosophie ou leur théologie, quelques scolastiques ordinaires pour faire leur cours avec eux. Les scolastiques chinois y gagneraient sous divers rapports, mais c'est tout; car, pour les scolastiques européens, la mesure ne serait avantageuse ni au point de vue des forces physiques, ni au point de vue de la formation intellectuelle et religieuse.

De plus: 1° Comme longtemps encore il n'y aura point ici de cours continu, soit de philosophie, soit de théologie, mais seulement par intervalles, il ne faudrait envoyer de scolastiques que pour les années où commencent les cours. — 2° Le nombre en devrait être fort restreint, d'abord parce qu'il y a *indubitablement* perte pour les sujets eux-mêmes, sous le rapport de la formation religieuse et des études. Avant de retourner au Kiang-nan, le P. Bernier disait au Père Gonnet, qu'il voyait bien maintenant qu'il eût été plus avantageux pour lui de rester en Europe jusqu'à complète formation. Et puis, notre position ici ne permet pas actuellement, sans témérité, une réunion nombreuse, surtout de jeunes gens. Pour que tous les missionnaires du Tcheu-li sud-est soient massacrés comme à T'ien-tsin, il suffirait de l'imprudence d'un seul d'entre nous. Les Chinois nous subissent parce qu'il le faut, mais c'est tout. *Data occasione*, ils n'en seraient que plus cruels. Les placards et les bruits continuels, répandus, maintenant encore, dans toutes les Provinces, qu'on va se débarrasser des Européens, indiquent assez l'état des choses. En outre, les rebelles sont toujours à craindre, comme en 1868, et la protection visible de Dieu cette fois, n'est pas une assurance pour l'avenir. — 3° Ces élus devraient être des sujets à vocation assurée et sans aucun doute pour la persévérance. — 4° Enfin, et ce point est d'une importance majeure, les sujets à envoyer ne doivent pas être des têtes chaudes, des exaltés, des excentriques, des gens qui ont la manie de ne pouvoir faire comme les autres, des gens à idées noires, des esprits portés aux scrupules.

Entre ces hommes et ceux qui n'ont ni l'énergie ni le dévouement d'un brave, il y a un milieu et c'est le bon lot. S'il fallait choisir, je préférerais un sujet trop timide et trop insouciant à un exalté. Celui-là, en effet, s'il ne fait que peu de bien, ne fera du moins pas de misères, ou en fera beaucoup moins...

Telle fut la réponse du Père Gonnet, transmise en Europe par Monseigneur Dubar.

Par suite de cette attitude si déterminée des deux Supérieurs de la Mission du Tcheu-li, les Supérieurs d'Europe se bornèrent à envoyer chaque année deux ou trois prêtres complètement formés.

En 1882, la Mission du Tcheu-li allait ouvrir un cours de théologie pour quatre Frères scolastiques chinois. Les décrets avaient rendu disponibles, en Europe, un certain nombre de jeunes gens, impossibles alors dans les Collèges. Les Supérieurs d'Europe profitèrent de cette conjoncture, pour proposer de nouveau au Père Gonnet l'envoi de scolastiques, afin de former un cours de théologie commun à Hien-hien. Cette fois, l'offre fut acceptée, et sept jeunes missionnaires furent envoyés. Ils se mirent de suite avec ardeur à l'étude du Chinois, où ils firent de rapides progrès. Mais, au bout d'un an, il fallut se mettre à l'étude de la théologie pour quatre autres années. Ce fut alors que la fatigue de l'acclimatation, jointe à celle des études, sous un ciel bien moins énervant cependant que celui de Chang-hai, vint confirmer, par l'expérience, les craintes jadis exprimées dans leur mémoire aux Supérieurs d'Europe, par Monseigneur Dubar et le Père Gonnet. Le fait est que ces sujets, choisis cependant avec soin, n'ont pas donné autant que s'ils ne fussent arrivés en Chine que plus tard et tout formés. C'est leur aveu à tous sans exception; pour être venus plus tôt en Mission, disent-ils, ils ont une moins bonne santé, et n'en sont pas devenus meilleurs sinologues, quoiqu'ayant pris beaucaup plus de peine, vu l'obligation d'interrompre, par des études étrangères, leurs études chinoises déjà commencées.

La Mission de Chang-hai fut moins exclusive que le Père Gonnet, pour accepter des jeunes gens destinés à faire leurs études théologiques en Chine. Tout en demandant que l'on continuât à lui envoyer des missionnaires tout formés, elle accepta aussi des scolastiques à former. On régla seulement que ceux-ci auraient préalablement achevé en France leur philosophie et subi avec succès leurs examens. Les Supérieurs du Kiang-nan se félicitent de cette mesure qui offre à la Mission de multiples avantages. Grâce à ces envois de jeunes gens, ils obtiennent d'excellentes vocations, qui leur échapperaient peut-être plus tard. A la qualité s'ajoute le nombre: ils comptent plus de missionnaires, car les jeunes religieux vont plus volontiers au loin que les anciens, habitués aux divers ministères d'Europe. Moins âgés, ils ont des idées moins arrêtées, sont moins portés à vouloir tout juger et tout faire à l'européenne. Ils prennent aussi plus vite et mieux l'esprit de la Mission, et se mettent plus tôt au courant de ses usages. Leur nombre donne aux cours l'entrain voulu, et les professeurs employés pour l'enseignement se composent de

théologiens instruits et sérieux, que les autres missionnaires sont heureux de consulter dans leurs doutes.

Quant aux missionnaires qui arrivent prêtres, et, par suite, tout formés au point de vue sacerdotal et religieux, il est bon qu'ils soient néanmoins assez jeunes pour jouir de la plénitude de leurs forces physiques et intellectuelles; ce qui ne devrait cependant point être une cause de découragement pour quiconque arriverait plus âgé, car bien des sujets, venus après la quarantaine, ont encore fourni, en Chine, une longue et très fructueuse carrière apostolique.

SECONDE PARTIE

FORMATION DES MISSIONNAIRES

Les missionnaires une fois arrivés, il s'agissait de les bien former, et de les rendre aptes à remplir leurs ministères avec le plus de fruit possible. Or, cette formation immédiate, dans la pensée du Père Gonnet, consistait avant tout dans la connaissance de la langue chinoise parlée et écrite. Il n'était point de ceux qui disent: «A quoi bon tant étudier le Chinois? Nous ne sommes plus dans les conditions de nos anciens Pères, toujours en rapport avec l'élite de la société en Chine, et avec les plus grands lettrés de l'Empire. Pour les pauvres paysans qu'il me faudra évangéliser, j'en saurai toujours assez, sans apprendre tant de caractères et lire tant de livres.»

Avec sa vieille expérience et sa profonde connaissance des choses chinoises, le Père Gonnet ne cessait de redire aux nouveaux: «Apprenez des caractères, devenez forts dans la langue écrite; vous augmenterez en proportion votre action apostolique auprès des Chinois.» Aussi, dans l'année qu'il faisait passer à la Résidence aux nouveaux venus, pour leur donner le temps d'étudier avant d'aller dehors, sacrifiait-il l'étude de la langue parlée: «Vous serez bien forcés de l'apprendre, disait-il, lorsque vous serez au district. Apprenez donc d'abord des caractères et la langue écrite; sans quoi, vous courez risque, en remettant à plus tard, de ne l'apprendre jamais. Un missionnaire doit savoir lire les livres chinois: le seul langage ne lui suffit pas.»

Mais, afin de donner plus de poids à ces enseignements du Père Gonnet, montrons qu'il n'était, en cela, que l'écho traditionnel de la manière de juger de tous nos Pères, tant de l'ancienne que de la nouvelle Compagnie.

Au début, nos premiers Pères avaient commencé par s'engager dans une voie qu'ils reconnurent bien vite n'être pas la bonne. Ils s'étaient mis à prendre

les vêtements et les allures des bonzes, affichant ainsi, à l'extérieur, et l'austérité de leur vie et la modestie de leurs manières. Ils s'imaginaient devoir procéder de cette sorte pour acquérir de l'ascendant sur les Chinois. Heureusement, de sincères amis les avertirent avec charité : « Pourquoi donc, leur dirent-ils, vous qui êtes gens si instruits, ne vous mettriez-vous pas à étudier nos livres pour entrer dans nos rangs de lettrés? Gardez votre extérieur correct; pratiquez en secret vos austérités, sans prétendre les afficher par vos vêtements. Si vous devenez savants dans nos lettres, sans vous borner à l'être dans les vôtres, vous pourrez entrer en bonnes relations avec n'importe quelle classe de la Société : vous cesserez d'être un objet de mépris, en butte à toutes les vexations que la foule réserve à nos bonzes, à cause de leur hypocrisie et de leur ignorance. » A partir de ce jour, nos anciens missionnaires se firent lettrés au milieu de cette nation qui tient tant à ses lettres, et cela dans un but apostolique, pour se faire tout à tous, afin de les gagner tous à Jésus-Christ. Leur situation en Chine fut immédiatement changée. Devenus hommes de lettres aux yeux des Chinois, ils furent estimés des petits et des grands, honorés même souvent de la pompeuse visite des hauts mandarins. La rapidité avec laquelle ils apprenaient les livres, ainsi que l'étendue de leur savoir, prouvaient assez leur grande valeur intellectuelle; leur manière de vivre et d'agir, conforme à celle des indigènes, les naturalisait enfants de la Chine; leur désintéressement absolu pour les honneurs et pour l'argent, leur gagnait l'estime universelle. Alors, ils purent parler avec autorité des institutions chrétiennes de leur mère patrie, et enseigner avec fruit la vraie Religion. Pour la faire mieux accepter, ils purent, à l'exemple de S. Paul, invoquer les traditions de l'antiquité chinoise favorables à leur cause. Leur profonde connaissance des livres anciens leur permettait de citer, avec succès, les passages conformes à notre foi. C'est sous ce prestige littéraire que travaillèrent en Chine tous nos anciens Pères, et, Dieu bénissant la peine qu'ils s'étaient donnée pour devenir d'habiles lettrés chinois, leur apostolat religieux cessa d'être stérile. Ils obtinrent et le nombre et la qualité des néophytes, et les chrétientés qu'ils sont ainsi parvenus à former, ont pu subsister de longues années au milieu des persécutions de l'autorité, et malgré la pénurie de prêtres destinés à les entretenir.

En reprenant le travail des misssions en Chine, en 1840, les nouveaux missionnaires de la Compagnie reprirent-ils aussi les idées de nos anciens Pères, sur la nécessité pour eux de devenir savants dans la langue chinoise? Si l'on juge de leurs sentiments par les apparences extérieures, on sera tenté d'en douter. Quelle différence entre ces nouveaux missionnaires et les anciens! Biens peu parlaient suffisamment le Chinois pour se faire comprendre des païens, et entrer avantageusement en relation avec toute classe de la Société du Céleste Empire; moins encore joignaient à la connaissance de la langue parlée celle de la langue littéraire, sachant un peu ce que les moindres écoliers savent tous très bien. Mais

gardons-nous d'accuser ses premiers missionnaires revenus en Chine, en les jugeant ainsi sur les apparences. Tous reconnaissaient la nécessité d'apprendre la langue écrite; mais leur nombre insuffisant les laissait écrasés par les soins nécessaires à donner à leurs chrétiens. Écoutons leurs demandes pour obtenir du renfort, et leurs gémissements sur leur ignorance forcée. C'est la note de toutes leurs lettres, de 1844 à 1860.

Et d'abord, le R. Père Gotteland, supérieur, nous dit, dès 1847: «L'exercice du saint ministère ayant jusqu'à ce jour absorbé tous nos moments, il nous a été impossible de nous livrer à l'étude la langue chinoise.» — «Quand notre nombre sera accru, écrivait à la même époque le P. Taffin, au point que chaque missionnaire, au lieu d'être chargé de sept à huit mille chrétiens, n'en ait plus que 2000, il nous restera du temps pour étudier les caractères chinois, et nous occuper plus spécialement de la conversion des païens.» — La même année encore, le Père Sica ajoutait: «Il eût fallu commencer par l'étude de la langue mandarine et des caractères, dont la connaissance est nécessaire pour se concilier le respect et l'autorité. Mais, de grâce, qu'on veuille bien réfléchir que nous n'avons pas besoin qu'on nous prêche d'Europe l'étude des caractères chinois! Ne touchons-nous pas du doigt, chaque jour, l'importance de cette étude? Pouvions-nous cependant laisser à l'abandon 80.000 chrétiens, pour nous adonner pendant six ou sept ans à la langue et aux livres? Si le P. Ricci a pu consacrer 17 années consécutives aux études chinoises, c'est qu'il n'avait trouvé en Chine aucun chrétien dont il lui fallût prendre soin. Nos anciens Pères ont pu se livrer dès le commencement à l'étude des caractères chinois, parce qu'en abordant ici, ils trouvaient d'autres Pères arrivés avant eux, qui prenaient soin des chrétiens; ou, pour mieux dire, ils n'étaient envoyés qu'après avoir bien étudié le Chinois à Macao. Qu'on nous donne le temps, et nous espérons montrer que, sous ce rapport, nous ne dégénérerons pas de nos aïeux! En attendant, j'exhorte mes bien chers frères qui se sentent appelés à la Mission de Chine, à commencer en Europe même, s'ils le peuvent, l'étude de la langue chinoise. Loin de croire perdu le temps que j'y ai employé à Rome, je n'ai d'autre regret que de ne m'y être pas livré avec plus d'ardeur. Il ne faut pas s'attacher trop à la prononciation, mais s'appliquer à connaître la signification du plus grand nombre de lettres possible. Heureux ceux qui, à leur arrivée en Chine, lors même qu'ils ne pourraient dire un seul mot chinois, seraient à même de comprendre les livres!»

L'année suivante, en 1848, le P. Roze ne craignait pas d'affirmer que l'étude du Chinois est plus nécessaire encore aujourd'hui qu'autrefois. «J'exhorte donc, disait-il, tous ceux qui désirent venir partager les travaux de notre Mission, à se livrer sérieusement à l'étude du Chinois. Elle nous est aussi nécessaire qu'à nos anciens Pères, et même davantage, parce que nous n'avons plus, en faveur de notre science européenne, les distinctions qui leur étaient accordées. On sait qu'ils avaient jugé la connaissance de la langue chinoise si nécessaire, qu'une

Congrégation provinciale déclara qu'on ne permettrait plus l'entrée en Chine aux missionnaires qui ne pourraient réciter le livre classique des *Seu chou.*»

Cette conviction unanime du besoin d'études chinoises pour accréditer auprès des païens notre ministère apostolique, reçut en 1860, par la guerre franco-chinoise, un échec dans l'esprit de plusieurs. La France victorieuse avait imposé à la Chine, par son traité de T'ien-tsin, le droit de protectorat sur le Christianisme. Plusieurs missionnaires crurent à une transformation du Céleste Empire au contact de l'Europe, et à une ère nouvelle d'évangélisation dans ce pays. «Pourquoi, disaient-ils, se faire chinois, quand la Chine devient européenne? sommes reconnus par les traités; nous avons rang parmi les grands hommes de l'État; nous sommes des *lao-ié*, des *ta-jenn;* nous avons entrée dans les tribunaux et pouvons traiter d'égal à égal avec les mandarins. Pourquoi courir après un prestige littéraire suranné, quand on a le prestige politique actuel?» Et les diverses Missions se mirent à propager le Christianisme en s'enveloppant dans le drapeau français, pour soutenir, contre leurs oppresseurs, les païens opprimés, lorsque ceux-ci recouraient à l'intervention des missionnaires en se déclarant chrétiens.

Mais ce prestige politique dura peu, et ne valut jamais celui qu'on avait obtenu jadis par son mérite personnel et ses connaissances littéraires. En 1870, nos désastres en Europe eurent leur contre-coup en Chine. Notre influence y fut notablement affaiblie, et les Chinois, bien assurés que la France n'entreprendrait pas de sitôt une guerre nouvelle pour une question religieuse, se bornèrent d'abord à donner de bonnes paroles aux agents français, qui venaient réclamer au nom des missionnaires. En 1871, le Gouvernement chinois osa même, dans la préface d'un mémorandum qu'il adressait aux diverses Puissances, exprimer ainsi son appréciation sur les nouveaux missionnaires et leur apostolat: « En accordant aux missionnaires la liberté de prêcher, nous croyions avoir affaire à des hommes semblables aux anciens, polis, lettrés, paisibles. Les missionnaires catholiques se sont attiré la malveillance publique, et Votre Excellence sait que les cas survenus, depuis quelques années enferment plus d'un sujet de discussion. Les premiers missionnaires établis autrefois en Chine passaient pour des lettrés l'Occident: c'est dans la classe honorable qu'ils opéraient leurs conversions. Depuis la conclusion du traité de 1860, au contraire, la majorité des convertis se compose de gens sans vertu, et cette religion, qui devait porter les hommes au bien, ne jouit plus d'aucune considération. De plus, certains chrétiens, forts de la protection des missionnaires, ont profité de cet avantage pour opprimer leurs compatriotes. De là des dissentiments et des troubles, des mécontentements et des murmures parmi le peuple. On a même vu des gens malfamés chercher un refuge à l'église, et c'est alors que l'aversion, déjà profonde dans les masses, s'est progressivement transformée en haine et en violences...»

Cette appréciation officielle fort exagérée était facile à prévoir. Les missionnaires, en s'enveloppant, eux et leurs ouailles, dans le drapeau français, en recourant, dans toutes leurs affaires, aux agents français, devaient amener la religion catholique à passer pour la religion française, de sorte que, se faire chrétien et abdiquer sa nationalité, pour se donner aux étrangers, ennemis du pays, devait devenir une seule et même chose aux yeux des Chinois. Poussé jusqu'à cette extrémité, le prestige politique cessait d'être un secours pour une propagation sérieuse et véritable de la Religion ; il devenait même un obstacle à la conversion des honnêtes païens. Ce prestige politique excessif fut enlevé, du reste, par l'intervention des autorités françaises elles-mêmes. La Légation de Pékin trouva abusives les allures qu'avaient prises certains missionnaires, et déclara officiellement, tant aux mandarins chinois qu'aux Chefs des diverses Missions de Chine, que les missionnaires n'avaient aucune autorité, aucun caractère officiel, que leurs communications avec les mandarins ne pouvaient se faire sur le pied de l'égalité, et que le peuple chrétien restait toujours et uniquement le peuple de l'empereur, ne relevant que des mandarins dans les questions litigieuses.

Force fut donc d'amoindrir ses prétentions de prestige politique, et de faire, valoir un autre prestige plus apostolique, le prestige de la science, comme jadis, ou le prestige des bonnes œuvres de charité, grâce aux aumônes obtenues d'Europe dans ce but. Aussi, et la Propagande et les Synodes de Chine renouvelèrent-ils leurs recommandations à cet effet. En 1880, le premier Synode de Pékin, auquel assistait le Père Gonnet comme Provicaire de notre Mission, inséra cette proposition dans ses décrets: «On doit instamment recommander aux missionnaires de chaque Vicariat de s'appliquer à l'étude de la langue et des livres chinois [1].» De son côté, la Propagande tint aussi à appuyer sur ce point, et nous lisons dans son Instruction de 1883, destinée à servir de base aux délibérations des seconds Synodes des diverses régions de la Chine:

«Bien que la Sacrée Congrégation ait vu, avec le plus grand plaisir, plusieurs synodes se préoccuper de l'étude des langues indigènes pour les missionnaires, elle a cependant jugé excellent de placer sous les yeux de tous l'Instruction émanée de ce sacré Conseil, le 21 mars 1774 *(V. n. 312)*, sur le même sujet, pour leur montrer avec quelle scrupuleuse sévérité il faut procéder en cette matière. Elle a, de plus, ordonné d'avertir tous les Chefs de ces Missions de faire exactement observer la teneur de la susdite Instruction, et d'obliger absolument tous les missionnaires à étudier la langue chinoise, ou à renoncer au ministère. Et, afin que ces mêmes ouvriers évangéliques deviennent plus aptes

---

[1] Maximè hortandi sunt missionarii, in singulis Vicariatibus, ut studio linguæ et librorum sinensium incumbant.

auprès de ces peuples, pour les amener à la foi, et puissent instruire de la Religion de Jésus-Christ non seulement le simple peuple, mais aussi les hommes d'un rang plus élevé, comme firent autrefois avec succès les Pères de l'illustre Compagnie de Jésus, elle mande et ordonne que, dans les cinq provinces où se sont tenus les synodes, soit érigé, de la manière qui paraîtra la plus avantageuse aux évêques, un cours spécial et comme une Académie de langue chinoise, et que, dans chaque Vicariat, ou au moins dans ceux où la chose sera plus facile, l'on désigne quelques Pères plus versés dans la langue du pays, pour s'appliquer sérieusement à l'étude de sa littérature, composer en cette langue des ouvrages, où seraient exposées clairement et ouvertement, aux yeux des païens, les vérités de notre foi, et réfutées les superstitions ou erreurs répandues parmi ces peuples. Ces mêmes sujets doivent, en outre, après avoir pris connaissance des ouvrages littéraires et philosophiques de cette nation, sous la pleine direction des évêques et d'après leur conseil, indiquer à cette Sacrée Congrégation les moyens pratiques de répandre plus facilement la foi dans les classes supérieures de la Société, et de diminuer les préjugés introduits parmi elles contre cette foi, ou même, si cela est possible, de les anéantir complètement [1]. »

En 1886, le second synode régional de Pékin accepta à l'unanimité cet ordre de la Propagande, et recommanda aux missionnaires de mettre à profit les passages des classiques pouvant servir à l'enseignement chrétien : « "après avoir considéré les œuvres littéraires et la philosphie de cette nation, on peut en dé-

---

[1] **Ex Instr. S. C. de Prop. Fide** *18 octobris 1883. (Ad Vicarios Apostolicos Sin.).*

Quamvis libentissime S. Congregatio viderit plures ex synodis de studio linguarum indigenarum a missionariis peragendo sollicitas fuisse, tamen optimum fore arbitrata est, si singulis PP. ante oculos proponat Instructionem hujus S. Consilii die 1774 (*V. n. 312*)* circa idem argumentum, ut, qua severitate hac in re procedendum sit, videant ; jussitque, omnibus istarum regionum præsulibus significari, ejusdem Instructionis tenorem diligenter servandum esse, ac missionarios universos omnino cogendos aut ad linguam sinensem addiscendam, aut ad ministerium abdicandum. Quo verò iidem Evangelii præcones magis idonei fiant ad populos illos ad fidem adducendos, neque tantum ad plebem, verum et ad homines superioris conditionis Christi religione imbuendos, uti antiquis temporibus PP. inclytæ Societatis Jesu magno cum profectu rem ipsam perfecerunt, mandat ac præcipit ut, in singulis quinque regionibus in quibus Synodi habitæ sunt, eo opportuniori modo quo episcopis visum fuerit, speciale studium ac veluti Academia sinensis linguæ erigatur, et ex singulis Vicariatibus, aut saltem ex iis ubi res commodius fieri possit, quidam peritiores in lingua vernacula missionarii designentur, qui ad hujusmodi litteraturam seriò incumbant, lucubrationes in ea lingua perficiant, quibus et fidei veritates palam coram ethnicis exponantur, ac superstitiones erroresque inter eas gentes diffusi refutentur. Quibus hominibus et aliud mandatum committi debet, ut, inspectis illius gentis

litteris ac philosophia, sub omnimoda directione Episcoporum, iisque auctoribus, Sacræ huic Congregationi practice media designent, quibus faciliùs inter superiores Societatis classes fides insinuari ac præjudicia in iis contra ipsam invecta minui, ac etiam, si possibile sit, plane deleri possint.....

(**Collect.** *n. 328, p. 112*).

Decretum S. C. de Prop. Fide *5 Maii 1775.*

Etsi pluries cautum sit ut Apostolici Missionarii officium suscepturi omni diligentia et alacritate curarent locorum ad quæ ablegantur idiomata addiscere, ne ob linguarum imperitiam, in messis multæ, contra S. Sedis exspectationem, otiosi ac inutiles remanerent; nihilominus cum experientia constet nonnullarum Regionum Missionarios, posthabito propriæ conscientiæ atque animarum ab eis divini verbi pabulum exposcentium detrimento, desides in hoc et negligentes existere: EE. PP. R. P. D. Stephano Borgia Secretario referente (*in C. G. 21 Martii*) e re sua esse existimarunt, facto verbo cum Sanctissimo Domino Nostro Clemente PP. XIV., omnibus et singulis, qui pro Christo in terris hæreticorum et infidelium legatione funguntur, modis omnibus, ac etiam in virtute sanctæ obedientiæ iterum præcipere, ut cum primùm ad stationes sibi assignatas pervenerint, sedulò studeant vernaculum illius gentis sermonem callere, atque in id nervos omnes intendere. Ne verò præceptum hujusmodi impunè a quoquam violari in posterum contingat: Vicariis Apostolicis, Præfectis, seu Superioribus Missionum mandant, ut post sex menses ab ingressu novorum missionariorum ad suas stationes, eos coram duobus missionariis, si commodè fieri poterit, aliàs per se tantùm, super linguæ peritia examinent vel alteri ut examinentur committant. Quod si deprehenderint illos nequaquam, prout opus erat, addiscendis idiomatibus populorum, quibus præstò esse et Sacramenta administrare debent, operam dedisse, in primis seriò moneant ne in re tam gravi diligentiam suam desiderari permittant; facultates, nisi urgeat necessitas, eis denegent, injungantque, ut elapso sex aliorum mensium spatio se iterum examini omnino sistant. Quo termino elapso, et missionariorum desidia atque socordia durante, de ea S. Congregationem certiorem reddant, ut statuere valeat, num servi hujusmodi a bono opere torpentes, atque ad sacrarum Missionum opus prorsus inutiles, ad Regularem provinciam sint revocandi, ac privatione privilegiorum, quæ aliàs possent eis competere, aliisque pœnis usque ad condignam satisfactionem puniendi. (*Collect. n. 312, p. 106*).

détacher les sentences particulières qui sont conformes à la doctrine chrétienne [1]. » — Le même synode veut qu'on s'adonne à l'étude de cette littérature et de cette philosophie pour se concilier l'estime et l'affection du peuple : « Comme en Chine les lettres jouissent d'un singulier honneur, leur connaissance, ainsi que celle des différentes sciences, sera fort utile pour se concilier la bienveillance et l'estime [2]. » — Ce désir d'éviter le mépris païen fit encore demander à ce synode pour les prêtres indigènes, et même pour les catéchistes, une science plus qu'ordinaire: *Peritia litterarum desideratur.*

En considérant, en effet, ce qu'était, il y a quelques années encore, la Chine dans son ensemble et loin des ports ouverts au commerce européen, on constate que ce grand Empire avait peu varié; qu'il était alors ce qu'il était il y a deux siècles. Son état de décadence s'était accentué, et, dans ses rapports forcés avec les Européens, il avait surtout accepté nos armes et nos inventions de guerre pour nous combattre, bien plus que nos institutions et nos sciences pour progresser et s'améliorer. La tyrannique domination de son ancienne littérature était demeurée, et, partout encore, ruraux et citadins étudiaient les mêmes classiques, faisaient les mêmes compositions et s'empressaient avec la même frénésie aux examens. Les mêmes boutons de bachelier, de licencié ou de docteur, continuaient à exercer le même ascendant sur le peuple.

Le Père Gonnet était donc dans le vrai en poussant ainsi les Nôtres à l'étude littéraire du Chinois. Il ne faisait, du reste, que suivre les traditions de la Compagnie et les injonctions des Supérieurs majeurs. Le projet conçu en 1872 d'établir en Chine des scolasticats pour y envoyer des jeunes gens, n'avait d'autre but que d'arriver à former de meilleurs sinologues pour les deux Missions. La fondation coûteuse d'une imprimerie européenne-chinoise à Hien-hien, n'avait aussi, dans son idée, d'autre fin que de fournir aux missionnaires les livres propres à les aider à s'avancer dans la connaissance du Chinois. De ce côté, les deux Missions de Chang-hai et de Hien-hien rivalisèrent de zèle. Le Père Zottoli publia son remarquable ouvrage « *Cursus litteraturæ sinicæ* neo-missionariis accommodatus, » en cinq gros volumes, pour l'unique profit des missionnaires. Il commence par l'étude de la langue familière, explique ensuite les divers livres classiques, et donne jusqu'à la connaissance de la composition littéraire et de ses diverses règles. A son apparition, malgré le prix élevé des volumes, le Père Gonnet fit l'acquisition de nombreux exemplaires de cet ouvrage, afin que chaque missionnaire pût avoir le sien, et combler ainsi la lacune de ses connaissances

[1] « Inspectis illius gentis litteris et philosophia, » depromi possunt peculiares sententiæ quæ christianæ doctrinæ conformes sint.

[2] « Quum apud Sinas litteræ humaniores præcipuo honori habeantur, ad benevolentiam et existimationem consequendam maxime conducet illarum litterarum, necnon et variarum scientiarum, cognitio. »

en langue chinoise. Plus tard, parurent les ouvrages du Père Couvreur et du Père Wieger, tous inspirés par la même pensée: faciliter aux missionnaires une connaissance plus approfondie de la langue et des livres chinois. Actuellement, les missionnaires sont abondamment pourvus de moyens: il ne leur reste plus qu'à vouloir et à se mettre à l'œuvre. La voie tracée est facile: dès le début aborder et poursuivre l'étude des caractères et celle de l'idiome de la province où l'on réside. Une étude repose de l'autre. Avec ce double fondement, on progressera toute sa vie, en lisant et en expliquant, avec les maîtres chinois que l'on a toujours à sa disposition, les livres religieux et les livres classiques. La lecture et l'explication en langage ordinaire graveront de plus en plus dans la mémoire le sens des caractères étudiés au début, et augmenteront de jour en jour la facilité et l'habileté pour s'exprimer en chinois. Les bons sinologues sont ceux qui, sans différer, ont abordé avec énergie l'étude des caractères en même temps que l'exercice du langage.

Un second point auquel le Père Gonnet ne tenait pas moins qu'à la connaissance des livres chinois, c'est la conservation de la bonne humeur, du contentement qui donne l'entrain apostolique. Il le savait et le disait hautement: le découragement est la pire des tentations pour un missionnaire. Ce mal est aussi fatal à celui qui y succombe, que la paralysie nuisible au pauvre ouvrier devenu impuissant à gagner sa vie. De plus, c'est un mal contagieux, une peste. Un découragé suffit à décourager les autres, et, dès lors, quelle responsabilité devant Dieu! le découragé devient fatalement un désœuvré: il mérite le reproche de l'Évangile: «*Quid hic statis tota die otiosi?* Pourquoi demeurer ainsi tout le jour inoccupés?» C'est un mal de tous les temps: le prophète Élie faillit en mourir. Voyant la défection des Juifs qui couraient tous aux autels de Baal, et sachant qu'une reine impie avait juré de le faire périr, il se coucha en désespéré dans le désert sous un arbre, et demanda à Dieu de le retirer de ce monde. C'est un mal de tous les pays: en Europe, combien en sont atteints à la vue trop évidente de ceux qui, dans toute condition, ne reconnaissent plus l'Église et n'en observent plus les préceptes! Ce mal commence par le cœur, et, de là, passe à l'intelligence qui juge tout en noir. On pense d'abord, puis on dit que l'on ne fait rien en Chine, qu'il n'y a, du reste, rien à y faire, puisque les Chinois sont inconvertissables. On renverse la parole de Notre-Seigneur, pour affirmer que la moisson est maigre et qu'on est trop de monde pour recueillir la récolte. On oublie qu'il est de foi que Dieu veut en tout temps sauver tous les hommes, qu'il est mort pour tous. Il y a donc d'autant plus à faire qu'il y a plus d'hommes à sauver, incrédules, païens ou pécheurs.

Le Père Gonnet n'était point de ces découragés. Il ne cessait d'écrire en Europe pour obtenir des missionnaires, et des missionnaires capables de faire du fruit dans les âmes. Les Supérieurs d'Europe étaient heureux de ces demandes, car ces envois d'apôtres faisaient autant de bien à la Province qu'ils quittaient qu'à la Chine où ils venaient. Un départ de missionnaires est, en Europe, une

prédication plus retentissante et plus efficace que n'eût pu l'être souvent l'ensemble de toute une vie consacrée au saint ministère. Ces départs sont la gloire et l'édification des diverses Congrégations religieuses et de l'Église tout entière. Aussi les diverses Provinces de notre Compagnie ont-elles toujours tenu à honneur d'avoir leurs Missions, et d'y envoyer chaque année quelques-uns de leurs sujets. Ces envois périodiques entretiennent le zèle apostolique, et portent tous les religieux, les plus jeunes surtout, à une plus grande perfection, par la perspective de la possibilité d'être envoyés un jour en pays infidèle.

Pour entretenir cette ferveur du cœur dans ses missionnaires, le Père Gonnet en donnait lui-même l'exemple. Citons la lettre qu'il écrivit, étant supérieur, le 12 mai 1863, aux scolastiques de Laval, pour transmettre à la famille du R. Père Lemaître les détails édifiants de ses derniers jours et de sa mort. Le Père Gonnet profite de l'occasion pour exhorter les scolastiques à désirer la Chine : il nous révèle ainsi lui-même ce qu'était son cœur après dix-neuf ans de séjour en Mission, en ces temps primitifs de souffrance et d'épreuve, que les successeurs ont appelés les temps héroïques de la nouvelle Mission.

« Bien-aimés frères de Laval, disait-il, nos nouveaux Pères nous ont raconté avec « quelle ardeur vous désiriez et vous sollicitiez la Mission de Chine. Cette bonne « nouvelle est pour nous une grande consolation au milieu de tant d'épreuves. « Elle nous donne l'espoir bien fondé qu'un jour enfin nous pourrons travailler « sérieusement à la conversion de nos cinquante à soixante millions d'idolâtres « au Kiang-nan. *Fiat!* Croyez-moi, je le dis avec connaissance de cause: heureux « ceux qui seront élus parmi vous! Voilà dix-neuf ans que j'ai le bonheur de « travailler dans cette Mission, toujours dans les districts. Je l'avoue, la pensée « de regarder en arrière et de regretter, pour ainsi dire, ce qu'on a quitté pour « Dieu, ne se présente même pas à l'esprit. On souffre parfois et même beaucoup: « le corps et l'âme sont brisés. Mais en même temps on voit tant de bien à faire ! « il y a de si grandes consolations, qu'on voudrait avoir mille vies pour les « sacrifier, et les consacrer entièrement au service de notre bon Maître! Et puis, « nos Pères et Frères qui partent pour le Ciel sont tous si contents de mourir! « Il semble que ce terrible passage perde, pour le missionnaire, tout ce qu'il a « d'effrayant..... Oui, vive la Chine quand même! Elle est le chemin le plus « court et peut-être le plus sûr pour aller au Ciel. Je félicite cordialement les « chers frères qui nous sont destinés! Quelle belle vocation ! C'est une grande « grâce de Notre-Seigneur. Tâchons d'y correspondre en travaillant avec ardeur « à acquérir toute la science possible, et surtout la sainteté, que nos saintes règles « nous demandent. Heureux ceux qui ont fait d'avance une bonne provision. Il « n'est pas nécessaire d'étudier le Chinois en France : cela se fait beaucoup mieux « en Chine. Je proposerais, comme étude accessoire, l'étude de l'histoire politique « et religieuse, de la géographie, etc., de l'Empire chinois, dans les lettres et « autres ouvrages de nos anciens missionnaires de Chine. La langue anglaise est « très utile ici et le deviendra encore de plus en plus. *Item* la langue espagnole,

« portugaise, italienne, allemande, moins cependant que l'anglais. Ce ne serait pas « un temps perdu d'aller passer quelques mois en Angleterre pour apprendre « la langue. »

Pour entretenir dans ses frères cet entrain si nécessaire aux missionnaires, et qu'il avait lui-même, le Père Gonnet s'industriait par ses conversations particulières, par l'intérêt qu'il témoignait aux œuvres de chacun, et par la gaieté qu'il cherchait à maintenir pendant le mois des vacances, lorsque tous les missionnaires sont rappelés à la résidence pour se refaire au physique comme au moral. Ce mois était un sujet de singulière préoccupation pour lui. Suivant l'esprit de l'apôtre S. Jean, il encourageait les jeux, la lecture, les joyeuses conversations, tout ce qui pouvait contribuer, au temps des récréations, à dilater le cœur et réjouir l'âme religieusement. Grâce à cet épanouissement, il pouvait donner ses avis et faire ses recommandations de stricte observance, assuré que tout serait bien accueilli.

Parmi ses conseils, le Père Gonnet recommandait de voir toujours les choses sous leur beau côté. Par là, disait-il, on se donne du cœur et on en donne aux autres. La lettre qu'il écrivit en 1869 à Monseigneur Dubar, alors en Europe pour le Concile du Vatican, est un modèle de la manière dont il jugeait lui-même les œuvres apostoliques, et dont il voulait qu'on les jugeât. Nous la transcrivons :

« La moisson, déjà si riche l'année dernière, s'annonce plus abondante encore « pour l'année qui commence : 2.115 adultes baptisés, n'est-ce pas un beau « résultat, quand on pense que nous ne sommes encore que douze missionnaires? « *Sed quid hæc inter tantos?* Sur les 39 sous-préfectures qui composent le « Vicariat, 16 n'avaient pas un seul chrétien en 1857, et 12 comptaient à peine « une ou deux chrétientés de quelques familles seulement. C'est dans ces districts « que nous avons aujourd'hui le plus de catéchumènes et de néophytes. Si « nous éprouvions moins longtemps et moins scrupuleusement ceux qui se « présentent, nous pourrions en baptiser dix fois plus. Mais vous le savez, Monsei- « gneur, ces précautions sont nécessaires; sans elles nos chrétiens seraient-ils aussi « fervents? persévéreraient-ils comme ceux qui aujourd'hui réjouissent le « Ciel dans notre chère Mission? Nous nous efforçons d'augmenter le nombre des « écoles et des pharmacies dans tous les districts; il nous faut aussi accroître « celui des catéchistes. Le mouvement religieux continue dans le pays de Nan- « kong-hien, grâce à la protection de saint Joseph, à qui le P. Stevani attribue « tous ses succès. Dans le midi, l'œuvre de Dieu progresse; les catéchumènes se « multiplient partout, mais principalement dans le district de Ho-kien-fou.

« La conclusion de tout ceci, vous la tirez, Monseigneur. Envoyez-nous des « renforts. Que ne pouvez-vous aussi battre monnaie? A proportion des conversions « il faut des ouvriers, des ressources, des catéchistes, des écoles. Nos œuvres aug- « mentent presque trop vite, et nous avons à craindre de nous trouver un jour

« tout à fait au-dessous de notre tâche. Mais Dieu veille sur nous, et saint Joseph, « nous l'espérons, viendra à notre aide. »

Cette manière favorable d'apprécier les faits, motivée d'ailleurs par le beau chiffre de 2.115 adultes baptisés, avait un double avantage : soutenir le moral des missionnaires en Chine, et les porter à faire plus encore pour les païens : en Europe, dénouer le cordon des bourses, fières de coopérer à de si beaux résultats, et encourager les futurs missionnaires à multiplier leurs demandes pour être envoyés plus tôt, afin de travailler plus longtemps à recueillir de si belles moissons. Il pourrait bien y avoir un petit désillusionnement à l'arrivée en Chine ; mais on devait s'y attendre, et songer que l'on prenait peut-être trop en beau ce que l'oreille avait entendu du récit d'un témoin, qui prenait déjà lui-même en beau tout ce que son œil voyait. Mais le mal n'était pas grand, et l'ardeur des vétérans de la Mission se communiquait vite au nouvau venu, pour l'entraîner à faire avec eux les mêmes œuvres de dévouement.

Après cette double formation de l'esprit et du cœur, par la connaissance de la langue et le joyeux entrain du zèle, le nouveau missionnaire pouvait être envoyé au district en compagnie d'un ancien pour faire ses débuts. Il n'avait plus à recevoir du Père Gonnet que des conseils de détail. Beaucoup de ces conseils, nous les avons nous-même entendus, nous les avons retrouvés dans les notes du vieux Supérieur, et, pour en montrer le côté paternel et pratique, aussi bien que détaillé, nous en reproduisons ici un certain nombre.

« *Facultés :* Tous ont les pouvoirs pour tout le Vicariat ; mais, en dehors de « leur district, ils ne doivent en user qu'avec l'agrément du curé du lieu. Règles « pour les confesseurs des Nôtres à la résidence et en dehors ; confesseurs du « collège et du séminaire.

« *Lettres en Europe :* Leur importance. Bien à faire et aux bienfaiteurs et « à la Mission. Rapport annuel et lettres de chaque mois au Supérieur, intéres- « santes et édifiantes. Ne pas attendre au dernier moment pour remettre au Supé- « rieur ses lettres.

« *Jugements sur mandarins et Chinois :* Attention ; en parler peu et en « bonne part, surtout dans nos lettres. Leurs qualités. Ils sont encore païens.

« *Le bien dans l'ombre :* sans bruit, mais en se remuant comme la taupe. « Pas de manifestations éclatantes, de processions, de réceptions, etc... Agir par « nos catéchistes ; être capitaine et non simple soldat. Industries de tout genre. « Baptiseurs ; en former. Sages-femmes. Petits marchands. Pilules, médecines,... « Orphelines dans les familles, à 1.600 sapèques par mois ; peu de garçons, peu « de filles aveugles, etc., mais sans le crier sur les toits [1].

---

[1] Le Père Gonnet était l'admirateur de saint François-Xavier, qui, on le sait, avait pour dicton familier qu'il valait mieux faire du bien long comme l'ongle sans fracas, que d'en faire long comme le bras avec tumulte et scandale.

« *Collège:* But: enfants de païens ou futurs séminaristes, de 11, 12 ou 13 ans, « plutôt que de 16 ou 17 ans. Choix à faire, *facies honesta*.

« *Catéchistes:* Les former pour la piété par des retraites, pour la doctrine par « des instructions d'une demi-heure, par exemple, chaque jour. Ne pas les changer « sans grave raison, ni sans avertir le Père ministre. Ne pas prendre ceux qui « viennent d'être renvoyés par d'autres: nous soutenir les uns les autres.

« *Leurs étrennes et appointements*: Au premier de l'an, deux tiao pour « celui qui accompagne le Père; trois tiao, s'il y a mérite extraordinaire. Rien « aux maîtres, ni aux catéchistes excurrents. Le salaire ordinaire est de trois tiao « par mois; il faut permission pour donner quatre tiao.

« *Musique aux fêtes:* L'encourager, mais ne pas la payer pour les fêtes. « Faire désirer les fêtes et viser à faire payer par les chrétiens les frais et la « pitance des étrangers.

« *Œuvre des païens:* Patience, zèle, charité, industries; imiter les mar- « chands; les païens doivent être comme nos enfants. En fait de zélateurs, se « servir de ce qu'on a, en attendant mieux: braves femmes, simples paysans, « colporteurs; ici plus qu'ailleurs diriger, se montrer *capitaine* et non soldat.

« *Écoles:* Les surveiller; choix des maîtres; examens des élèves. Écoles pour « *l'hiver* surtout. A moins d'un bon talent, ne laisser apprendre que les prières « et le catéchisme. Exciter et même menacer les parents, pour avoir l'exactitude « des enfants à l'école. Former les maîtres pour l'explication du catéchisme. « Préparer l'avenir par la bonne éducation des enfants.

« *Se chinoiser:* pour se faire tout à tous. Nous avons un péché d'origine; « car, en Chine, d'après le Père Ricci, étranger et ennemi se valent. Donc, « prenons les usages chinois pour les salutations, les visites, la politesse, la gravité, « la manière de se tenir, les vêtements, etc., les embrassements à l'européenne, « etc., etc. Par-dessus tout, éviter les colères, les gronderies; ils ont des défauts, « mais ce sont..... nos enfants.

« *Maîtresses:* Les former en envoyant des vierges étudier ici à leur école « normale. Les encourager, les maintenir dans la ferveur. Ne les voir que devant « témoin.

« *Honoraires, argent de la procure:* c'est tout un. De même pour ce qui « est envoyé d'Europe à tel ou tel. Tout *doit* être en commun.

« *Permissions:* Les demander soi-même aux Supérieurs, et non en envoyant son catéchiste; ne pas s'adresser sans permission aux Frères.

« *Constructions:* 1° Donner un plan détaillé. 2° Ajouter une évaluation « approximative du prix. 3° Obtenir une permission *claire* et *explicite*. Faire « contribuer les chrétiens dans la mesure de leur possible. De même pour les « réparations.

« *Cadeaux aux catechistes:* Ils sont largement payés; donc pas d'extra, ni « en argent, ni en effets. Nos vêtements usés doivent être remis au Frère linger.

« *Exercices de piété:* Y tenir; tout est là. Confession, tous les huit ou quinze

« jours, ou au moins chaque mois. Se visiter entre voisins : *ecce quam bonum !* « Ne pas recevoir les visiteurs pendant la méditation, les examens. Avant la « messe, ne pas entendre de confessions, sauf des cas exceptionnels.

« *Prêtres chinois :* Nous les attacher, sans cela nous aurons bientôt deux « *parties.* Les aimer, les aider, s'intéresser à leurs succès. Suavité et surveil- « lance; éviter de leur faire des *confidences.*

« *Parloir à la résidence :* Le curé de la paroisse peut recevoir au parloir sans « demander de permission ; les autres, non. La porte doit rester ouverte et les « visites être *courtes.*

« *Promenades:* Gravité, pas d'enfantillage. Ne pas crier, ne pas rire aux « éclats.

« *Mission* : Occuper son catéchiste, lui faire instruire les chrétiens pour la « confession, etc. Faire soi-même l'examen des baptiseurs et des cahiers de « baptêmes.

« *Pauvreté : Économie* des *mendiants;* notre argent pour la propagation de « la foi nous vient surtout des *pauvres.* Grande différence entre la *Mission* et « nos collèges d'Europe. Se contenter de peu ; nos anciens Pères écrivaient sur « des bouts de lettres. User jusqu'au bout nos habits, ornements, bréviaire, etc... ; « ne pas donner aux Chinois notre papier européen ou autres affaires à notre « usage personnel. Nos chrétiens doivent nous nourrir, sauf pour le sucre, le café « et le thé. Ne pas laisser le catéchiste puiser dans nos provisions. Contrôler « soi-même l'administration de ses finances, mettre notre œil à tout ce que nos « auxiliaires font en notre nom, pour compenser l'inaction de notre main. « N'exposons pas nos gens à la tentation, mais entrons dans le détail et faisons « nous rendre compte de toutes les dépenses.

« *Aumônes à faire :* 100 ou 200 sapèques pour l'ordinaire. Pour les cas « extraordinaires, demander une permission au Père ministre ; grande attention, « quand il s'agit de son propre catéchiste, ne pas trop le favoriser.

« *Chasteté :* Pureté des anges. Confiance et défiance. Prière, règles de modestie. « Que nos conversations avec les femmes soient rares, brèves, in aperto ; pour la « direction au confessionnal, pas de familiarité, ni d'étourderie; garder les conve- « nances; parler de piété, édifier. Confessions *ad crates*, au moins la grille en « bambou; jamais d'exception. Ne pas traiter les femmes malades. Ne pas toucher « ni caresser les enfants *(pas même les chiens).* Grande réserve dans nos paro- « les, pour tout ce qui touche le sixième.

« *Obéissance*: Redouter l'esprit d'indépendance. Aimer à demander la permis- « sion, quand même on nous refuserait quelquefois. Nous devons être *mendiants*, « donc *demandants.* Peste de la manie de tout critiquer; on scandalise ses frères. « Ne pas oublier que nos Frères coadjuteurs n'ont pas autorité pour donner des « permissions. Ne pas les déléguer pour demander pour nous.

« *Vierges:* Que leurs visites soient rares et courtes ; gravitas paterna: donc « éviter les rires, les plaisanteries ; ne leur parler que de choses utiles et *in*

« *aperto*, à la salle ou à l'église. Jamais de cadeaux, ni reçus, ni donnés.

« *Apostolat de la prière:* C'est l'œuvre de la Compagnie, notre rosaire, notre « chemin de croix. Notre-Seigneur nous a chargés de répandre la dévotion à son « Sacré-Cœur. Il se cherche de *vrais* amis: et qui donc.... si ce n'est nous?

« *Bienfaiteurs*: Prier pour eux; leur écrire. Les lettres produisent un double « fruit, en leur faisant du bien et en nous procurant des secours. Les lettres « peuvent susciter des vocations, dans les séminaires, par exemple.

« *Avis généraux pour les districts:* Y faire de plus fréquentes visites; se « rendre à la chapelle en arrivant. Tenir à la propreté des églises. Ne pas changer « les usages établis, sans avertir qui de droit. Distribution de médecines; que les « Nôtres ne les donnent pas eux-mêmes. Poursuivre son étude du chinois: langue « et caractères; c'est nécessaire. Éviter de faire perdre la face à son catéchiste « devant les autres; ne pas se montrer trop exigeant pour notre service person- « nel; nous sommes des religieux. »

Le Père Gonnet n'écrivait point ses instructions aux missionnaires: il parlait de l'abondance du cœur, comme un bon Père parle au milieu de ses enfants. Il avait simplement devant les yeux quelques notes formant comme le canevas ou la trame de ce qu'il avait à dire. Citons plutôt un ou deux de ces canevas.

PREMIER CANEVAS

« *Quelques observations au sujet de nos ministères:* elles regardent « surtout les Pères des districts. Comme Supérieur et Provicaire, représentant « et la Compagnie et la Sacrée Congrégation, je suis heureux de n'avoir que des « remerciements et des félicitations à vous adresser à tous, pour votre zèle et « votre dévouement à promouvoir l'œuvre de Dieu. Je n'ai qu'un seul reproche « à vous faire, c'est de vous dépenser trop et de n'avoir pas toujours assez de soins « de votre santé. Espérons qu'avec le secours d'en haut, cette année encore nous « aurons la consolation de recueillir une belle moisson spirituelle. N'oublions « jamais pourquoi nous sommes venus en Chine. C'est assurément pour convertir « et envoyer au ciel le plus de Chinois possible, non seulement parmi nos quel- « ques mille anciens chrétiens, mais encore parmi nos dix millions de païens. « Pauvres païens, si nous ne les sauvons pas, qui les sauvera? Pas d'autres mis- « sionnaires que nous. Chacun de nous est pour eux l'ange envoyé de Dieu, pour « les diriger et leur montrer la voie qui les conduira à Notre-Seigneur, et de là « au salut éternel. C'est quelquefois un champ bien aride que nous avons à cul- « tiver. Souvent que de peines, d'ennuis, de dificultés de tout genre! Mais n'en « a-t-il pas toujours été ainsi pour les missionnaires, même en Europe? Déjà « l'Apôtre avait ressenti autrefois toutes ces douleurs, qu'il appelait comme des « douleurs de l'enfantement, *quos iterum parturio*. Nos anciens Pères, qui ont « tant travaillé en Chine pendant deux siècles, n'ont-ils pas eu à surmonter les « mêmes difficultés que nous, et de plus grandes encore? A cette époque, les « nouveaux chrétiens avaient-ils moins de défauts que ceux d'aujourd'hui? Nous

« avons la consolation de voir encore maintenant les beaux résultats qu'ils ont « obtenus. Toutes ces anciennes chrétientés si ferventes, si solidement établies au « point d'avoir pu résister à tant de persécutions, nous disent assez ce que nous « pouvons nous aussi espérer pour l'avenir. La génération actuelle de nos nou- « veaux chrétiens ne sera peut-être pas aussi bonne que nous le désirerions: il y « aura même, par-ci par-là, quelques apostats. Soit, mais la masse tiendra bon, « et les générations suivantes, comme par le passé, resteront fidèles à la Sainte « Église. Inutile d'insister sur ce point: tous nous savons qu'il en est ainsi. Donc, « en avant! prière et union, courage et persévérance; Dieu continuera à nous « bénir.

« *1° Pauvreté:* Quelquefois les comptes des Pères à chaque semestre laissent « à désirer. Peut-être cela vient-il de ce que c'est seulement le catéchiste qui « écrit sur son cahier les recettes et les dépenses, ou bien encore parce qu'on « oublie de noter chaque jour. Pour remédier à ces inconvénients, dont la pau- « vreté peut souffrir quelquefois, le R. P. Visiteur a désiré que chaque mission- « naire reçût un cahier de la procure, où il écrirait jour par jour et en détail « ses recettes et ses dépenses, avec la date du mois et du jour. Ce cahier devra « être vu de temps en temps par le Père ministre de la Section, et deux fois « chaque année, en Janvier et en Juillet, par le Père Supérieur. Ne pas écrire « de notes sur ce cahier, pour qu'il soit propre et présentable.

« *Permissons ou demandes d'objets:* Passer par la filière. S'entendre avec « son Père ministre pour les principales œuvres, et adresser ses demandes au « Père Procureur et non aux Frères.

« *2° Chasteté:* Nos règles nous disent assez ce que nous devons être et les « précautions que nous devons prendre; que doivent être pour les femmes nos « conversations, nos visites: pas de présents; confessions courtes et à l'église; si « dans la chambre, que ce soit en face de la porte ouverte et jamais fermée. « Avoir grande réserve, grande modestie; ne pas s'approcher des enfants entre « les bras de leurs mères, pour les toucher, pour les caresser. Recommander « aux catéchistes d'éviter toute familiarité et veiller sur eux.

« *3° Obéissance:* Nous savons ce que Dieu attend de nous sur ce point. « Voir souvent son Père ministre et s'entendre avec lui pour les œuvres. C'est le « moyen d'être au courant des usages établis dans la Mission: surtout lorsqu'on « y est nouvellement arrivé.

« *Quelques points spéciaux à recommander:*

« *a) Baptêmes*, soit des enfants, soit des adultes. Avoir son livre de baptê- « mes en règle; c'est d'une grande importance. Sans ce livre, comment « s'assurer du baptême, de l'âge de nos chrétiens? par exemple, pour le « séminaire, pour le mariage après quatorze ans. . Avant de suppléer les céré- « monies, voir ce livre, examiner les baptiseurs, les baptiseuses..... Quot appro- « bati? quot approbatæ? Les approuver de nouveau, en signant sur le cahier. Exi- « ger qu'on y écrive chaque fois ceux qu'on baptise, sans attendre l'époque de la

« mission, s'il se peut. Bien instruire ces baptiseurs et être sévère sur ce point, de « crainte que nos chrétiens ne soient pas baptisés validement. Quand le prêtre est « présent, c'est à lui de baptiser.

« *b) Mariages:* Ne pas baptiser les filles fiancées à des païens ou en danger « de l'être, puisqu'il sera très difficile de donner la dispense, vu les conditions « qu'exige l'Église, que l'épouse aura la liberté de pratiquer, et que les enfants « recevront une éducation chrétienne. Or, l'expérience prouve que ces conditions « sont rarement remplies. Retenons bien ces paroles: *non dispensandæ, ergo* « *non baptizandæ*. Que de cas de ce genre, qui sont fort embarrassants, et « qui viennent de ce que l'on s'est trop hâté de donner le baptême!

« *Autre cas difficile* et malheureusement très pratique, surtout depuis la famine. Ce sont les cas d'interpellation. D'abord n'oublions pas que le *Privile-* « *gium fidei* n'existe pas pour les mariages qui se font entre chrétiens, anciens « ou nouveaux, même pour les mariages dont un conjoint est chrétien et l'autre « païen, s'il y a eu dispense. L'interpellation faite avant le baptême n'est pas « valide et est à recommencer. Attention pour ces cas, et n'envoyer que des hom- « mes bien sûrs, en leur faisant bien comprendre la gravité de la chose. Que de « fois nous sommes trompés par des gens peu consciencieux, peut-être même par « nos catéchistes! Quant à la dispense d'interpellation, elle est réservée à l'Évêque « et à son Vicaire général. Ces cas d'interpellation et de mariages entre chrétiens « et païens sont trop fréquents; faisons tout ce que nous pourrons pour en « diminuer le nombre, et surtout ne croyons pas facilement tout ce qu'on nous « dit. Tâchons de gagner du temps, pour prendre par ailleurs des renseignements « plus sûrs.

« *Catéchistes.* Avertir le Supérieur, s'il y a lieu de leur faire une aumône.

SECOND CANEVAS

« *Rapport annuel* sur chaque district: il n'est pas facultatif. On doit le faire « consciencieusement, long ou court, selon les matériaux que l'on a sous la main. « Il suffirait, à la rigueur, de répondre en peu de mots au questionnaire, si l'on « n'a rien de mieux à dire.

« *Actions de grâces:* Que de bienfaits reçus de Dieu, ici dans la maison et « dans les districts, pendant l'année qui vient de s'écouler! Santés, ministères « bénis de Dieu .... Ces jours derniers, protection spéciale de Dieu; la pluie a « détruit nos maisons en grande partie et il n'y a pas eu d'accident, pas même « une simple indisposition, soit pour nous, soit pour nos élèves, soit pour les « Vierges. On dira deux messes, l'une en actions de grâces et l'autre pour les « besoins de la Mission. Prière aussi à nos Pères de dire encore chaque mois « deux messes à ces deux intentions, lorsqu'ils pourront le faire commodément, « n'ayant pas d'autres obligations, soit pour la Compagnie, soit pour des « honoraires reçus.

«*Allocation :* Il a été réglé qu'à chaque semestre on fixerait, pour chaque «district, la somme dont le missionnaire pourra disposer pour ses œuvres et ses «différentes dépenses. A l'exception de ce qui concerne la chapelle du mission-«naire et ses vêtements, tout ce qui sera pris à la résidence sera compté sur «l'allocation. Pendant toute la durée du semestre, on n'ajoutera rien à la somme «allouée, à moins d'un cas extraordinaire. Que chacun voie avec son ministre «quelles sont les œuvres à promouvoir ou à laisser; en un mot, quelles sont «les dépenses qui seront plus utiles au bien des âmes: petites écoles *per-«manentes* ou *transitoires*, pensionnats de Sainte-Enfance, catéchistes, petites «pharmacies *ad tempus*, etc....

«*Vendre aux chrétiens* les livres et objets de piété; avoir pour cela une «boutique dans la Section.

«*Vierges employées:* Ici, comme en Europe, c'est par elles que le bien se «fait et se fera de plus en plus. Maitresses d'école et de Sainte-Enfance, soit pour «baptiser, soit pour former les orphelines. Viser donc à en avoir le plus grand «nombre possible, mais instruites et bien formées à la piété. Encourager et «tâcher de rendre ferventes les jeunes filles qui désirent se consacrer à Dieu, «en évitant cependant de trop les pousser à rester vierges, quand leur position «de famille donne des craintes pour leur avenir temporel. Il serait à désirer «que chaque Section eût une école normale pour former des Vierges.

«*Maitres d'école:* Hélas! ce n'est pas brillant. Inutile d'en parler. Nous «devons plutôt chercher à diminuer leur nombre qu'à l'augmenter. C'est une «raison de plus de faire tous nos efforts pour bien former les enfants que nous «avons dans nos petits collèges. A ce propos, je recommande spécialement les «règles qui concernent nos rapports avec les élèves: qu'ils comprennent que «non seulement nous les aimons, mais aussi que nous les respectons. Jamais le «moindre attouchement, même par jeu ; ne jamais leur prendre la main, la tête, «etc., comme marque d'affection. Éviter aussi de les appeler dans nos chambres «sans grave raison et de causer longtemps avec eux ; gardons nos règles et elles nous garderont. Exercer aussi sur nos maitres une grande surveillance à «ce sujet.

«Quant à nos rapports avec les écoles de filles, tout le monde comprend de «quelle réserve nous avons besoin ; de même que pour nos rapports avec les «femmes en général, nos visites doivent être rares et courtes; quand il est «nécessaire de causer plus longtemps, on le fait au confessionnal.

«*Confessions :* A propos des confessions, je ferai une observation qui peut «avoir son utilité. Soyez bien convaincus que tout ce que nous dirons au confessionnal, surtout si cela regarde le sixième commandement et si ce sont «des questions, des détails peu convenables, tout sera rapporté au dehors et «n'édifiera pas le public. Donc, sur cette matière si délicate, ne cherchons pas «trop à avoir toute l'intégrité de la confession. Il vaut mieux s'arrêter que de «scandaliser et la *pénitente* et ceux ou celles à qui elle racontera tout.

« Attention aussi au *secret* de la confession; dans nos conversations, et « même dans nos instructions, ne rien dire qui puisse faire croire que pour telle « chrétienté en particulier, on a parlé de choses que l'on ne pouvait connaître « que par la confession.

« *Catéchismes :* J'attire votre attention sur ce point si important. Sous ce « rapport, d'après les feuilles de ministères, la récolte spirituelle pourrait être « plus abondante. Importance qu'on attache à cette œuvre dans la Compagnie. « Au noviciat, au scolasticat, on y forme les jeunes religieux; les nouveaux « profès et coadjuteurs formés, les nouveaux Supérieurs doivent en faire pendant « quarante jours. Nous rappeler l'Institut et nos règles sur ce point; les exemples « de tous nos grands missionnaires et de tous nos Saints. Quand ils n'avaient pas « d'obstacles à cette œuvre, ils étaient heureux d'instruire les ignorants, les « pauvres, les petits enfants..... Que font en Europe les curés pour leurs caté- « chismes?... Examinons devant Dieu si nous n'avons rien à nous reprocher au « sujet de cette instruction à donner. Si les enfants sont laissés ignorants, la « chrétienté a peu d'espoir pour son avenir. »

Ces canevas d'exhortations que nous venons de citer montrent assez le genre paternel et pratique avec lequel le Père Gonnet instruisait et formait les missionnaires qui lui étaient confiés.

Pour clore ce chapitre, nous allons transcrire, sans les modifier, les idées que le Père Gonnet a laissées par écrit dans ses notes, sur ce que doivent être les missionnaires. Elles ont été écrites pendant que le Père était encore au Kiang-nan.

« QUALITÉS ET CONDITIONS

« POUR DEVENIR UN BON MISSIONNAIRE EN CHINE.

« 1°. N'être pas un *minus habens*, mais avoir les conditions requises d'admis- « sion dans la Compagnie pour les talents naturels, le caractère, la santé, etc...

« 2°. Avoir un bon fonds de philosphie, de théologie, et un *bon sens moral marqué.*

« 3°. Avoir passé par toutes les épreuves de l'Institut: donc avoir les *vertus « solides* qui seront la base de la perfection future.

« 4°. Arriver en Chine vers trente ans, afin de pouvoir bien étudier la langue, « et se former à la connaissance et à la pratique de sa nouvelle patrie adoptive. « En Chine, on ne se formera plus, mais on s'adaptera au nouveau milieu où l'on « doit vivre, avec la formation apportée de France.

« 5°. Il est extrêmement important que les nouveaux missionnaires ne reçoi- « vent que des impressions en harmonie avec le bien réel des Missions, des idées « claires, nettes, mais surtout positives et vraies, sur leur carrière future, sur

«la direction à suivre, sur les vrais écueils à éviter, notamment pour l'Œuvre «de la Sainte-Enfance, pour la manière de traiter avec les Chinois, pour les «païens à convertir, etc...

«6°. Il faudrait que le missionnaire envoyé en Chine fût d'un esprit solide, «d'un caractère ferme et élevé, point original, suivant les sentiers du bon sens. «qu'Il devra savoir deviner au besoin. Car, comme il se trouvera souvent seul, «sans ces qualités comment se tirer d'affaire convenablement en tant de circons-«tances? On ne se doute peut-être pas assez en Europe que tel Père, porté par «la vie de communauté, comme un cavalier dans les rangs de son escadron, et «chargeant avec lui, ne ferait souvent qu'une bien triste figure hors des rangs, «et réduit à ses propres ressources. Un missionnaire, en Chine, cumule souvent, «dans l'exercice de son ministère, des fonctions qui, en Europe, sont réparties «entre plusieurs personnes, et, le plus souvent encore, sans le secours des con-«seils d'un ami ou d'une bibliothèque.

«7°. Il est nécessaire que les missionnaires soient dûment avertis, à leur ar-«rivée, de ne pas se presser de juger, ou d'avoir de suite un sentiment arrêté sur «tous les points pratiques, qui sont peut-être encore en litige. L'expérience des «choses n'est pas l'affaire d'un jour: c'est le résultat d'une longue habitude d'ob-«servations et de réflexions. Mais, pour cela, il faut beaucoup de réserve, écouter «le pour et le contre de chaque question, et cela non pas une fois, mais dix; «ne pas se montrer étonné, et à plus forte raison scandalisé, d'une si grande «diversité d'opinions, de méthodes, d'appréciations de toute sorte. Au commence-«ment surtout, dans un pays lointain comme celui-ci, c'est d'abord un chaos pour «les oreilles et pour l'esprit; mais, pour celui qui sait se posséder, observer, «comparer, peu à peu le jour se fait, et tout cela avec d'autant plus de fruit qu'il «n'aura pas jeté, pour ainsi dire, *ex abrupto*, son dévolu pour telle ou telle «appréciation, comme si elle était la seule vraie. Cette observation est d'une «importance telle que la Sacrée Congrégation conseille aux débutants, surtout «s'ils ont de l'autorité, de ne rien condamner de ce qu'ils voient qu'après un «séjour de dix ans dans ces pays lointains des Missions.

«8°. Outre cet esprit de discernement absolument nécessaire, ayant son «origine dans la nature même de notre esprit, et prenant ses développements «dans les observations quotidiennes, nous aurons encore, pour nous diriger en «ligne droite dans nos investigations, certains jalons qu'il faut bien se garder «de négliger, sous peine, à mon avis, d'aboutir à un fossé. Ces jalons sont «les écrits, les actes, la direction, les méthodes de nos anciens Pères dans «l'ancienne Mission de Chine. Hors de cette ligne point de salut pour nous. Mais, «pour imiter nos anciens Pères, il faut bien les connaître. Pour apprécier leurs «méthodes, il faut bien les étudier, les approfondir, s'en pénétrer. Donc, «celui qui voudra devenir un vrai missionnaire de Chine, devra connaître à «fond la Mission de Chine, son origine, ses progrès, ses épreuves; comment «nos Pères s'y sont pris pour triompher de tant d'obstacles, de tant d'ennemis, et

«pour élever à la gloire de Dieu ces monuments d'un zèle, d'un savoir-faire, «d'un dévouement vraiment inimitable, puisque nulle part on ne fait plus rien «de semblable. Et, malgré les brèches et les traces destructives dues aux «persécutions, à l'éloignement de nos Pères, et à d'autres causes, l'éclat qui «rejaillit encore de leurs œuvres est encore aussi celui qui attire l'attention sur «les nôtres, que nous serions quelquefois tentés de nous approprier. Nos «chrétiens, eux, ne se font pas illusion. Ils savent bien distinguer les anciens «Jésuites des nouveaux, et l'on peut dire que toute manière de voir contraire à «la leur est un signe de prévention, ou de prétention, ou d'impéritie, ou surtout «de petit esprit. Et dans la pratique, encore de nos jours, plus nous cherchons «à leur ressembler, plus nos œuvres sont bénies du Ciel.

«9°. De même que, sous peine de prêcher dans le désert, un missionnaire «doit prêcher Jésus-Christ et la doctrine de l'Évangile, de même un Jésuite doit «prêcher cette doctrine de la manière dont notre Institut l'indique, sous peine «de n'être pas un prédicateur Jésuite, qui doit avoir son cachet particulier. De «même encore, le Jésuite missionnaire en Chine doit y prêcher, s'il veut réussir, «la religion chrétienne comme nos anciens missionnaires l'y ont prêchée. Ils «étaient cent fois plus aptes que nous pour déterminer le mode d'application aux «ministères de cette Mission, d'un Institut qui était le leur avant d'être le nôtre. «Et puis, le succès n'a pas tardé à venir sanctionner la justesse de leur point «de vue et la bonté de leur méthode. Or, notre Institut et nos règles d'orthodoxie «nous recommandent de mettre en première ligne toutes les instructions et «directions venues de Rome.

«10°. Pour les nouveaux arrivants, il faudrait encore avoir un local disposé «*ad hoc*, où ils étudieraient entièrement séquestrés, avec l'aide de maîtres et de «livres nécessaires, la langue chinoise, le *mandarin* d'abord, comme on le faisait «autrefois aux résidences de *Macao* et de *Pékin*. En Chine comme ailleurs, un «Jésuite doit être un homme de bon ton et de bonne société. Il doit pouvoir «en parler la langue. Et puis, ici dans le Kiang-nan, on parle cette langue dans «les trois quarts de la Province. Et même dans le centre principal de nos «chrétientés, celui qui parle cette langue est toujours plus estimé, non seu-«lement par les gens instruits, mais même par les classes moyennes et par nos «chrétiens. Et puis, une fois qu'on posséderait cette langue par *principes*, on «descendrait facilement dans les dialectes, et les incorrections de langage que «nous commettrions alors, auraient le caractère de condescendance pour les «autres et non d'ignorance de notre part. Deux ou trois ans donnés ainsi «sérieusement à l'étude de la langue et des caractères, mettraient le missionnaire «à même de continuer ensuite, avec goût et profit, cette étude qui ne devrait «finir qu'avec la vie.

11°. Le nouveau missionnaire devrait aussi se rendre très familière l'histoire «profane de ce vaste Empire; et d'abord, qu'il ait certaines idées arrêtées sur la

«configuration géographique, sur les Provinces, les principales villes, les princi-
«paux fleuves, la population, sur les us et coutumes suivis dans les principaux
«actes de la vie, sur les richesses commerciales, végétales, minérales, sur
«l'origine de cet Empire, ses principaux développements, ses différents genres
«de gouvernement, ses différentes dynasties, ses principaux personnages dans
«les différentes branches du gouvernement et des sciences, sur les monnaies, sur
«la géographie ancienne et moderne, sur la chronologie relative à la nôtre, etc.
«Ces connaissances premières et fondamentales seraient comme une trame solide,
«qui soutiendrait à jamais le tissu de cette science de détails, fruit de l'ex-
«périence et d'une réflexion quotidienne. L'étude de la langue contribuerait
beaucoup à engendrer cette série de connaissances, qui, à leur tour, donneraient
«souvent la clef, l'intelligence des mots, des expressions, des passages d'une
«obscurité difficile à percer. C'est ainsi que, par un travail bien dirigé et opiniâ-
«tre, nos anciens Pères étaient devenus des hommes universels. Et, de fait, un
«Chinois qui voudra s'instruire, que ne viendra-t-il pas demander à un mission-
«naire? C'est par des comparaisons, des applications bien choisies et bien ren-
«dues que celui-ci fera plus facilement comprendre sa pensée à ses interlocuteurs,
«soit sur les sciences d'Europe, soit sur la Religion ou tout autre sujet. Mais,
«pour cela, il faut être bien au courant de ce qui est l'objet de la science, des
«usages, etc., de ce pays. Le missionnaire, une fois ancré sur ces bases solides
«de la vie chrétienne et religieuse par le sens de ces paroles: *Sine me nihil*
«*potestis facere*, par la connaissance et la pratique de l'Institut appliqué aux
«Missions, et cet axiome de saint Ignace, que nous devons agir comme si l'évé-
«nement dépendait de nos seuls efforts, et puis ensuite n'attendre le succès que
«de Dieu, puis par cette Science des hommes et des choses qui nous ouvrira
«naturellement la voie que nous aurons à parcourir; sur ces bases, dis-je, il lui
«sera facile d'imprimer à sa marche d'abord, puis à celle des autres, s'il lui
«incombe de les diriger, cette impulsion décidée, vive, sans imprudence ni
«secousse, mais intelligente et sûre de son fait, simple et dégagée comme la vérité
«comprise, présageant en effet des succès qui ne se font pas attendre.

«Cette direction imprimée aux affaires ne sera que le reflet ou la mise en
«œuvre des sentiments qui l'animent: droiture d'esprit et de cœur, droiture
«d'intentions et de procédés, droiture de parole et d'écrit: *generatio rectorum*
«*benedicetur*. Cette droiture dans toutes ses allures lui gagnera les cœurs que
«le défaut contraire lui eût aliénés: *os bilingue detestor*. Cette droiture, cette
«franchise de direction gagne la confiance; on sent un homme sûr de son affaire.
«Elle perce dans tous les détails: les ordres, les conseils, les moindres démar-
«ches, bouts de lettre, en sont empreints et revêtent, comme la vérite, pour
«premier caractère l'unité, la simplicité, etc.. Une pareille direction fait éviter
«l'inconséquence, ce péché des sots; toujours conséquente à elle-même, elle
«devient, dans la pratique, d'une grande facilité d'éxécution, et, par conséquent,
«d'une fécondité sans pareille. Un homme qui est pris souvent en contradiction

«avec lui-même est un homme jugé: son influence est perdue.

«12°. Le missionnaire peut être de n'importe quelle nation, car tous les peuples «ont des qualités et des défauts particuliers, qui font une compensation aux «yeux de tous les esprits aux vues larges, aux idées générales comme celles de «l'Évangile. Le Français a généralement moins que plusieurs autres nations cette «souplesse, qui est souvent d'un grand secours dans la conduite des hommes. Il «est également moins composé, moins *compos sui*, moins retenu en paroles et en «actions. Sa vivacité et sa légèreté, si l'on n'y remédie pas, peuvent lui nuire «devant des Chinois. Mais, d'un autre côté, dans ce caractère gai, expansif, dans «ce zèle de propagande qui semble être un de ses caractères distinctifs, et qui «sait tout mettre en mouvement autour de lui, quel trésor entre des mains habi-«les qui sauront le manier et en tirer parti! Quelle générosité! Également comme «il se dépense lui et tout ce qui lui appartient! Et puis, en résumé, somme toute, «dans notre Mission en particulier, n'est-ce pas encore lui qui, jusqu'ici, a eu «évidemment plus de succès dans ses œuvres? Et que dire de nos prêtres chinois, «au moins de ceux formés jusqu'ici? Après avoir cherché à les instruire de notre «mieux, nous les surveillons et nous les soutenons avec bonté, ne négligeant «aucun moyen de les entretenir dans leur première ferveur. En les mettant sous «la direction d'un bon missionnaire européen, il rendent de grands services. Pour «les prêtres indigènes, nos anciens Pères tenaient plus à la qualité qu'au nombre, «et c'est ainsi qu'ils en ont tiré un très bon parti. Jadis, jusqu'à notre arrivée en «Chine, l'ancien usage était que le prêtre chinois, quel que fût son âge, cédât «toujours le pas au Père européen, quelque nouveau ou quelque jeune qu'il pût «être. C'était une conséquence de la politesse de la Chine, et les anciens mis-«sionnaires y avaient vu l'avantage de plus de subordination par rapport à ceux «qui devaient diriger la Mission. Ils ne confiaient qu'exceptionnellement l'admi-«nistration des districts aux prêtres du pays, dans la crainte de voir la paix «troublée par la formation de deux partis et de deux camps: le camp indigène «et le camp européen.

«13° DIVERSES APPRÉCIATIONS QUI PEUVENT ÊTRE UTILES «AUX NOUVEAUX MISSIONNAIRES.

«Quand, devant les Chinois, nous vantons l'ancienneté de nos royaumes, leur «grandeur, le nombre de leurs habitants, toutes nos découvertes, etc., nous «ressemblons beaucoup à ces petits peuples, comme la Belgique, la Suisse, la «Savoie, qui voudraient faire un grand étalage de leur nationalité, ancienneté, «grandeur, etc., et ne provoqueraient de notre part qu'un sourire, comme on «sourit aux jeux et aux paroles d'un enfant.

«Le mieux est souvent l'ennemi du bien; gardez-vous d'ajouter foi facilement «aux accusations; on empêche le bien de se faire.

«Tenez-vous sur vos gardes quand vous vous verrez l'objet d'une politesse «un peu chargée: ainsi, des présents bien étiquetés, numérotés, etc.

«A votre départ, on vous fera d'autant plus d'instances pour vous inviter «à rester, que l'on sera plus sûr que vous ne pouvez pas accepter. Faites la part «des usages, des mœurs locales, et ne répondez pas par des grossièretés à ces «avances polies. Il faut avouer qu'il faut parfois une patience qui, aux yeux d'un «Européen, dépasse de beaucoup les limites ordinaires.

«Il est très pénible au missionnaire d'être obligé de se tenir, pour ainsi dire, «toujours à distance de ses chrétiens, pour qu'ils ne soient pas trop familiers «et importuns. Comme chez tous les peuples orientaux, les gouvernants sont «obligés, pour garder leur prestige, de se tenir sur le ton de la dignité. Ces «peuples savent rarement apprécier ce sentiment si noble, qui nous fait regarder «les autres comme nos frères, et partant, nos égaux. Mais ce soin obligé est quel-«que chose de bien creux pour le cœur de l'homme; et, si l'on veut éviter «bien des inconvénients, il faut, par le travail et surtout par des vues surna-«turelles incessantes, combler ce vide.

«La première impression des missionnaires sans préventions est favorable «aux Chinois. En voyant leur politesse, la sagesse de leurs réponses, leur savoir-«faire dans les choses de la vie, ils se laissent aller à une amabilité et à une «confiance excessive à leur égard. Puis, après avoir été trompés, peut-être même «volés par ces mêmes gens, ils changent, à leur égard du tout au tout, c'est-à-dire «qu'ayant commencé, en général, par accorder trop de confiance et de bon vouloir «aux Chinois, ils finissent par ne plus leur en accorder assez.

«Le missionnaire, dans ses rapports quotidiens avec ses chrétiens, ses caté-«chistes, doit être d'un commerce sûr, gardant le secret même de délicatesse, «sur les confidences qu'on lui fait, sur l'intérieur des familles, etc. Il ne doit «pas se mêler des affaires temporelles et d'argent; il peut faire agréer un média-«teur et ainsi rendre de grands services.

«Il ne faut pas oublier que le Chinois a la nature du roseau avec ses avantages «et ses inconvénients. Le missionnaire, qui a plutôt celle du chêne, se rappel-«lera avec fruit la morale de la fable du chêne et du roseau, dans les rapports «qu'il devra avoir avec ses chrétiens. Plusieurs, pour l'avoir oubliée, s'en sont «trouvés très mal, et ont vu même leur carrière brisée. Le Chinois a une force «d'inertie, de résistance passive, bien plus grande qu'on ne pense, quand on s'en «tient à des observations superficielles sur son caractère et sa conduite ordinaire.

«Quand le missionnaire se verra fortement impressionné et même choqué «de ces défauts d'un caractère qui est l'antipode du nôtre, qu'il se contienne et «ne fasse point d'éclat. Avec un peu de réflexion, il verra bientôt que ces défauts, «de caractère surtout, n'ont pas chez eux le degré de malice, de culpabilité, «qu'ils ont dans des nations chrétiennes. Ainsi, cette souplesse qui frise de si près «la rouerie, ces artifices de langage que l'on prendrait ailleurs pour des tendan-«ces à la tromperie, à la supercherie, à la dissimulation ; bref, tranchons le mot, «ces affirmations ou ces négations, qui chez nous seraient réputées mensonges;

« tout cela, dis-je, a sa principale source dans la corruption générale des caractè-« res, dans l'application des lois, des usages et de la conduite du gouvernement « à tous les degrés, etc. Aussi *qui s'y frotte, s'y crotte*. Un Chinois qui voudrait, « dans ses actes extérieurs, faire preuve de simplicité, de véracité en tout, prê-« terait bien vite le flanc, et ne manquerait pas de se voir bientôt embarrassé « dans mille chicanes, dont le premier et inévitable effet serait de le ruiner com-« plètement. Pour parer à ce danger, à quelle attention sur lui-même, à quelle « circonspection dans toutes ses actions et ses paroles n'est-il pas tenu? Il y est « formé dès l'enfance: comme dès son bas âge il sait donner des réponses « évasives et qui ne blessent pas [1]! Les Chinois ne se formalisent pas entre « eux de ces éléments de conversation: ils savent à quoi s'en tenir et n'y sont « pas pris. D'ailleurs un Empire païen doit donner de son cru: ils sont les « fils de celui qui est appelé *Pater mendacii*. Donc le missionnaire, témoin « et même souffrant de tous ces défauts, saura, loin de les exagérer, les réduire « à leur vraie valeur. Ce sera d'abord pour lui un témoignage vivant du « bienfait du Christianisme et de la manière dont sa morale et les lois de « nos codes qui s'en sont inspirés, ont purifié la nature humaine et élevé « les caractères. De plus, il sera également frappé du changement que cette « morale a opéré dans les mœurs et le caractère de nos chrétiens chinois, « puisque les missionnaires, même les plus prévenus contre eux, conviennent « néanmoins, comme d'une chose certaine: 1° que dans les confessions ils sont « au moins aussi sincères que les Européens; 2° qu'à égalité de nombre, il y « aura plus de chrétiens chinois sauvés que d'européens, qui cependant ont pour « cela bien plus de facilité que nos Chinois. Et certes c'est là, je pense, un point « essentiel pour un missionnaire, et un motif bien fondé de consolation. Et puis, « où n'y a-t-il pas plus ou moins ces antipathies de caractère? L'habitant du midi, « le Gascon, par exemple, n'est-il pas antipathique à celui du Nord, et à plus forte « raison au caractère anglais? Eh bien! mettez que le Chinois est un Gascon à « la dixième puissance.

« Le missionnaire ne doit pas trop s'inquiéter des critiques peu bienveillantes « qui viendront parfois peut-être frapper son oreille. On peut faire flèche de tout « bois; celui qui fait plus que les autres doit plus prêter à la critique. Plus on va « au combat, plus on s'expose à recevoir des blessures; elles ne sont pas le « partage de ceux qui restent au camp.

« Nos Chinois chrétiens ont-ils de la reconnaissance? ont-ils du cœur? Sans « doute je penche à croire que les Chinois, surtout ceux de la classe que nous « fréquentons, ne nous offrent pas d'une manière aussi nette, aussi épanouie, ces « sentiments de délicatesse, de sensibilité, de reconnaissance, de tendresse « affectueuse que l'on peut rencontrer assez souvent dans ses rapports avec les

[1] Pour se protéger, le Chinois s'enveloppe dans ses réticences et déguisements de vérité, comme la seiche s'entoure de son encre pour se mettre à l'abri de ses ennemis.

« Européens. La culture de l'esprit, mais surtout la formation du cœur y sont « encore à l'état rudimentaire. Relativement à ce que nous avons reçu, quelles « instructions et surtout quelle éducation reçoivent-ils? Ils sont polis certai- « nement ; mais cette politesse vient moins des sentiments du cœur, comme chez « les nations chrétiennes, que de la nécessité d'avoir des rapports bienveillants « avec tout le monde. C'est le poli, mais c'est aussi la dureté du caillou. D'un « autre côté, il ne faut pas outrer ce *déficit,* surtout en ce qui concerne nos « chrétiens. Sans doute, si le missionnaire pense recueillir à chaque instant, « pour chacun de ses actes, ces sentiments de reconnaissance qui lui semblent « dus, il éprouvera un mécompte qui lui sera bien sensible. Et j'ajouterai, c'est « heureux sous un rapport. Mais que le missionnaire, sans chercher cette espèce « de récompense, se dépense au bien spirituel de ses chrétiens, qu'il se conduise « comme l'amour de Dieu, de Notre-Seigneur et des âmes le réclame, et il sentira « bientôt que le Chinois chrétien est moins indifférent qu'on ne pense à ce « spectacle du dévouement. Le culte vraiment incontestable qu'il conserve encore « au fond de son cœur pour la mémoire des anciens missionnaires, qu'il ne « connaît néanmoins que par tradition, et cela malgré tant de causes, même de « notre part, pour la lui faire oublier, en est une preuve sans réplique pour « quiconque veut un peu réfléchir. Même de nos jours, n'avons-nous pas été « témoins de leur affection et de leur douleur à la mort de tels et tels Pères? « Que de messes n'ont-ils pas fait dire pour le repos de leurs pasteurs défunts! « N'arriverait-il pas quelquefois que ceux qui se plaignent de ce défaut d'affec- « tion, sont justement ceux qui font tout pour empêcher ce sentiment de naître, « ou pour le faire sécher dans son germe. Ce n'est pas, selon eux, le mission- « naire qui doit, à l'exemple de saint Paul, *omnia omnibus factus sum*, se faire « aux usages, aux idées des Chinois, mais bien le contraire. Si ces missionnaires « traitaient des Européens comme ils traitent les Chinois, au lieu de sentiments « de reconnaissance, on leur manifesterait tout autre chose. La reconnaissance « ici vient comme la renommée à celui qui ne s'occupe que de son devoir. Comme « l'ombre, elle poursuit celui qui la fuit, et fuit celui qui la poursuit. Et, de « fait, pourquoi tel missionnaire est-il reçu à cœur ouvert là où tel autre est « reçu si froidement? Pourquoi le premier obtient-il presque tout ce qu'il veut par « rapport aux arriérés, aux apostats, aux constructions, aux aumônes et à tant de « bonnes œuvres, pendant que le second fait presque toujours *fiasco?* C'est que « ses paroles trouvent un écho chez ses chrétiens; leurs cœurs lui sont ouverts, « et pourquoi? parce qu'il y a réciprocité d'affection: *Ama et fac quod vis.*

« Et quelle meilleure preuve de reconnaissance peut désirer un missionnaire « de la part de ses chrétiens, que cette bonne volonté avec laquelle ils lui vien- « nent en aide pour toutes ses bonnes œuvres, et cela au prix de tant de sacri- « fices? Cette reconnaissance peut être moins expansive, mais est-elle moins « réelle? Les Européens, toutes choses égales d'ailleurs, sont-ils plus généreux « que nos chrétiens? Quand tout en nous, la réputation qui nous précède, un

« extérieur glacial, des paroles de reproche, des brusqueries à tout instant, des « colères qui scandalisent, l'ignorance de la langue, le mécontentement manifeste « du traitement de table, des jugements précipités sur les personnes et sur les « choses, etc.; quand tout en vous tend à vous aliéner les cœurs, êtes-vous bien « reçu à dire que les Chrétiens n'ont pas de reconnaissance, n'ont pas de cœur?

« Ces défauts qui nous empêchent de faire du bien, ont une bonne partie de « leur raison d'être dans cette solitude où nous vivons habituellement. Ne nous « trouvant plus sous le regard de la communauté, nos penchants trop naturels « reparaissent et reprennent un empire que nous nous plaisons à ne pas trop « constater. C'est alors que nous devenons maussades et quelquefois vraiment « tyranniques à l'égard de nos chrétiens. Nous serions parfois bien honteux, si des « juges compétents nous prenaient sur le fait et surtout contumaces du fait!!

« Il faut se défier de certains côtés faibles des Chinois, et, tout en restant bon, « ne jamais descendre jusqu'à la familiarité. Il faut se rappeler ces paroles qui « seront le meilleur des guides: *Initium sapientiæ timor Domini! Gravitas « paterna!* Pour l'argent, en règle générale il ne faut jamais prêter. Puis, pour « confier un dépôt, il faut bien choisir son homme: c'est difficile. Je ne sais com- « ment cela se fait, le Chinois semble perdre la tête devant un argent qu'il a entre « les mains, bien qu'en dépôt. Il ne faut pas oublier non plus, dans la direction de « nos œuvres, d'un collège, par exemple, etc., que le Chinois, tant qu'il reste dans « son *milieu*, dans sa sphère, dans ses habitudes ordinaires, s'acquitte facilement « de ses devoirs, et peut, comme je l'ai dit, nous rendre de grands services. Mais « tirez-le de là; donnez-lui une certaine autorité sur ses semblables; donnez-lui « une nourriture, une éducation autre que ses semblables n'en ont; confiez-lui « surtout quelque argent pour le dispenser à d'autres selon vos instructions; ces « Chinois, si bons auparavant, perdent la tête; ils se croient quelque chose, « deviennent orgueilleux et bientôt *peu fidèles*.

« C'est ce qui frappe, surtout pour les Chinois qui passent au service des « Européens. Les bons se conservent à peine pendant quelques années; puis « viennent les amis dangereux, et, à leur suite, le vin, le jeu, l'opium, etc., et, pour « pour faire face à ces dépenses, des soustrations faites au maître, de vrais vols, « en un mot; en sorte qu'il est reconnu que les Chinois qui sont au service des « Européens, sont généralement la crème en fait de mauvais sujets.

« C'est la multiplicité dans la diversité des aspects que revêt le caractère « chinois, qui en rend la connaissance, l'analyse, une œuvre vraiment difficile. « Il faut être un fin et profond scrutateur pour la mener à bien. Car, au moment « où vous croirez avoir embrassé votre sujet tout entier, sous votre rayon visuel, « il revêtira à l'instant même, comme le Protée de la fable, des aspects jusque-là « inconnus ou inaperçus, qui mettront en défaut toutes vos belles conceptions. Le « vrai missionnaire, avec les qualités qu'il doit avoir, aura le plus souvent assez « de cette prudence requise: *prudentes ut serpentes*, pour éviter les pièges, les « écueils que l'ennemi du bien ne manque pas de faire naître sous ses pas. D'un

« autre côté, la *simplicité, simplices ut columbæ*, fruit immédiat de cette droi-
« ture dont nous avons parlé, lui en fera éviter encore un plus grand nombre.
« Avec un peuple aussi astucieux, surtout dans nos rapports avec nos chrétiens,
« le *Est, est, Non, non*, de l'Évangile, c'est-à-dire la simplicité, mettra la vic-
toire de notre côté. Vouloir lutter de finesse avec le Chinois, c'est vouloir vérifier
« à ses dépens la vérité de l'adage: *fin contre fin ne vaut rien pour doublure.*
«Nous aurons de plus fait un accroc à notre robe de missionnaire.

«Quand nous sommes par trop frappés des défauts des Chinois, portons nos
« regards sur leurs qualités; et surtout rappelons les paroles de notre Maître:
« *Veni salvare quod perierat.* Le malade a besoin de médecin et non celui qui
«se porte bien. Quel mérite aurions-nous, si notre ministère n'était qu'une source
«continuelle de consolations pour notre cœur?

«En Chine, il faut éviter ces manières de prédication de la foi, qui ont le
« danger d'exciter comme réaction les persécutions générales. Car, bien rares
«sont les persécutions qui ne donnent pas plus d'apostats que de martyrs, en
« Chine surtout où les caractères sont plus faibles et tremblent davantage devant
« les menaces et les vexations. On ne peut pas éviter les persécutions limitées de
«la famille et de l'entourage à toute conversion de païens; il faut éviter de les
«rendre plus furieuses ou plus générales. Quand on outrepasse les bornes de la
«modération, on sème chez les païens des germes de vengeance, qui tôt ou tard
«éclateront au détriment de la chrétienté.

«Pour ouvrir une chrétienté, la première chose est d'y trouver une ou
«plusieurs familles qui acceptent d'écouter nos catéchistes. Ces catéchistes du
«début doivent être habiles, prudents et zélés. Si les catéchumènes le méritent,
« on se procure un local pour l'école et la prière en commun. Quand les choses
«vont bien, le commencement est d'ordinaire une période d'entrain, d'enthousi-
«asme, où l'ivraie est mêlée au bon grain. Il faut séparer cette ivraie avec
«précaution, en écartant ou en tenant dans l'ombre les néophytes compromet-
«tants, qui veulent diriger et absorber le mouvement chrétien dans les vues
«égoïstes de leur propre intérêt. Que les catéchistes ne donnent pas de fausses
«espérances pour avoir plus de monde; mais qu'ils fassent comprendre claire-
«ment le but principal, sinon exclusif, du Christianisme. C'est alors que le
«missionnaire devra faire sa première apparition, apparition bien préparée, qui
« le montrera avec une double auréole d'autorité et de bonté, comme le prêtre
«envoyé de Dieu pour sauver les âmes de bonne volonté. Il faudra à l'avance
«bien régler qu'il n'y aura, dans la réception, ni pompe ni faste mandarinaux, ce
«qui ne manque jamais de provoquer la colère des païens et d'amener des
«querelles et des persécutions sans profit. Même dans les voyages, lorsqu'on
«fait précéder son char d'un cavalier, il ne faut pas s'imaginer que cette
«manière plus distinguée doive donner du prestige à la Religion et lui amener
«les cœurs des païens. Qu'on se fasse suivre à distance par un catéchiste, et les

«réflexions qu'il entendra montreront que la haine des Chinois contre les Euro-«péens n'en est que plus excitée, en voyant ceux-ci dans un état de supériorité «qui les humilie. La foule attirée par la curiosité de voir le missionnaire sera «grande; n'est-ce pas là une belle occasion de prêcher en public à tous ces «païens? Il faut résister à cette tentation, et entrer avec dignité dans l'endroit «préparé pour la réception du Père. Là, après avoir à la chinoise commencé par «quelques banalités de politesse pour gagner le cœur de son monde, on parlera «doucement et sans cris, de religion, suivant la circonstance et l'auditoire. S'il «faut parler au public, que ce soit un vieux catéchiste qui le fasse pour nous. «Le missionnaire perdrait plus qu'il ne gagnerait à parler lui-même; d'abord, «avec son accent étranger, il courrait grand risque de n'être pas compris, «et il prendrait l'apparence d'un de ces charlatans prônant en public ses spé-«cifiques.

«L'œuvre de la conversion des païens n'est pas, en général, le fait des «missionnaires à leur début dans le ministère en Chine. L'ardeur européenne «de leur zèle, sans la connaissance du milieu où ils ont à travailler, manquera «de prudence et de discrétion. Ils seront fort exposés à faire plus de mal que de «bien, en se laissant tromper et en faisant de bien mauvaise besogne.

«Que les nouveaux se résignent à rester longtemps comme des apprentis «défiants d'eux-mêmes. La transformation au physique comme au moral demande «du temps. Ce n'est que lentement et petit à petit que le corps s'habitue et que «notre goût se fait pour apprécier la nourriture et la boisson chinoise; de même, «ce n'est que lentement et petit à petit que notre jugement se fera pour bien «apprécier les choses et les personnes de la Chine. Nous serons longtemps à «acquérir la tact voulu pour organiser notre conduite avec prudence et succès, «et notre expérience de l'Europe ne nous suffira pas pour la Chine, tant il y a «de différence entre les deux pays.

«Ce à quoi il est plus difficile de se faire, c'est à la vie d'isolement où «nous sommes, au milieu des foules qui nous entourent. Il faut dire adieu à «ces consolations que l'on goûtait au milieu de ses frères, dans la bonne vie en «communauté que la Compagnie offrait en Europe. Si encore on pouvait mis-«sionner en restant à deux, avoir le *bini* des Apôtres! mais, le plus souvent, le «seul compagnon que l'on peut avoir, c'est Notre-Seigneur, avec lequel le mis-«sionnaire doit chercher à garder la plus étroite union, pour éviter les ennuis «et les dangers de l'isolement: *Væ soli!*»

CHAPITRE CINQUIÈME

UTILISATION DES SCIENCES EUROPÉENNES

État des sciences en Europe, au départ du Père Gonnet. — État de la Chine à son arrivée. — Le Père Gonnet voulait se conformer aux usages chinois. — Quelques traits. — Raison et mobile de cette conduite: salut des âmes. — Enseignement des sciences mathématiques et physique (moyen providentiel suivant le Père Gonnet). — Cette idée ne lui est point personnelle. — Exposé de deux faits, instructifs et capables de dissiper des malentendus ou des soupçons. — Premier fait: Voyage de Mgr de Bézy à Rome (1847): il informe la Propagande du désir exprimé soi-disant par le Gouvernement chinois d'avoir des Pères instruits dans les sciences pour Pékin. — Mesures prises par la Propagande; suite et fin de cette affaire. — Second fait plus récent, en 1885. — Syndicat d'industriels français à T'ien-tsin. — Projet d'un collège scientifique dans cette ville: — son but; ses moyens. — Réponse au Ministre; lettre au Consul. — Recours à la Propagande et au très R. Père Général. — Opposition du Vice-roi: projet d'école scientifique française abandonné. — Offres et demandes antérieures du même genre. — Raison de ce désir d'écoles scientifiques de la part de la Légation française. — Second synode de Pékin (1886). — Proposition faite par Monseigneur Bulté d'une approbation théorique d'écoles littéraires et scientifiques. — Difficultés soulevées. — Retrait de cette motion *ratione inopportunitatis:* laquelle ou lesquelles? — Écoles fondées à T'ien-tsin et à Pékin: les petits Frères de Marie. — Infructueuse tentative de transformation faite par l'empereur. — Les sciences en Chine au temps de nos anciens Pères. — Indifférence actuelle du Chinois pour la science. — Le *Tong-wenn-koan* ou *Université étrangère* à Pékin. — L'Université impériale de T'ien-tsin. — Fondation d'un observatoire météorologique à Hien-hien: Extrait de la préface du P. Édel. — Autres détails: instruments et bulletins mensuels. — Estime du Père Gonnet pour l'observatoire; estime qu'en font les Chinois. — Suppression du bulletin (1883); remarque antérieure du P. Édel. — Éloge exagéré de cet observatoire: ce qu'il était en réalité. — Création et organisation de l'imprimerie européenne-chinoise. — Impression du dictionnaire chinois-latin, dit de *de Guignes*, par double tirage. — Impression du dictionnaire français-chinois par un seul tirage. — Productions de notre imprimerie. — Introduction des remèdes européens dans les pharmacies dispensaires. — Traitement des Européens; traitement des Chinois. — Remèdes européens substitués aux remèdes chinois.

Avant son départ pour la Chine, le Père Gonnet avait peu connu et moins encore expérimenté toutes les inventions du progrès moderne. Du reste, de chemins de fer il n'existait que le tronçon de Lyon à Saint-Étienne, et, pour voyager en France, on employait partout les anciens moyens de locomotion. De télégraphe électrique, point: le Père était à Chang-hai lorsque la première ligne fut établie entre Paris et Rouen. Le bateau sur lequel il fit la traversée, une frégate de l'État cependant, destinée à conduire un ambassadeur, n'était qu'un voilier assujetti à toutes les variations et aux caprices des vents. Le temps n'avait pas encore pris, dans l'estime des hommes, le même rang que l'or et l'argent, et personne ne trouvait extraordinaire d'employer neuf mois pour faire un voyage que l'on achève aujourd'hui en un seul. Bien plus, par rapport au passé, on se trouvait

heureux en se rappellant le souvenir de nos anciens missionnaires qui, plus d'une fois, avaient mis trois ans pour arriver en Chine, après avoir perdu en chemin la moitié de leurs compagnons, morts de fatigue ou des incommodités de la route.

Arrivé à Chang-hai avec la seule connaissance des anciennes méthodes de l'Europe, le Père Gonnet avait trouvé le peuple chinois dans toute la plénitude de ses vieilles coutumes d'autrefois; quelques ports seulement venaient d'être ouverts aux Européens, mais rien d'étranger n'avait encore pénétré dans l'intérieur. Pour ne pas heurter les Chinois, ni mettre d'obstacles inutiles à leur apostolat, les nouveaux missionnaires durent, à l'exemple des anciens, se chinoiser dans leur manière de vivre et de se comporter à l'extérieur. L'habillement était chinois et l'on cherchait à imiter le plus possible les indigènes de bonne éducation, pour la coupe de la barbe, la tresse des cheveux, les manières de civilité et toute la politesse. Le Père Gonnet avait bien compris et mieux éprouvé encore tous les avantages apostoliques de cette manière de faire avec les Chinois, et toute sa vie il restera fidèle aux traditions des anciens missionnaires sur ce point. Il les défendit au premier synode de Pékin, malgré les réclamations de quelques missionnaires pour qui semblait venue l'heure de se montrer en soutane au milieu des indigènes, et il les conserva intactes parmi ceux dont il était responsable comme Supérieur. Il ne voulait pas d'innovation européenne : s'il accordait à tel ou tel missionnaire l'autorisation de fumer, c'était exclusivement avec la pipe chinoise et le tabac du pays. Et ces goûts délibérés et voulus, le Père Gonnet les étendait jusqu'aux constructions à faire chez nos chrétiens. De peur d'exciter les haines des païens par suite de leur sot préjugé du *fong-choei,* il ne permettait pas que nos résidences et nos églises fussent trop élevées, surtout dans les villes ; il se refusa même à bâtir l'église Saint-Joseph de notre cimetière sur le petit monticule qui le domine. Certains Pères eussent voulu cette construction en évidence sur la hauteur, exposée aux regards de toute la contrée, tant pour la gloire de saint Joseph que pour l'honneur de l'Église ; mais le Père Gonnet, qui avait aussi à cœur cette même gloire et cet honneur, crut qu'ils seraient plus sûrement obtenus dans des conditions propres à mieux assurer la paix pour l'avenir. Il avait connu les temps de la persécution, et ne croyait pas encore les empereurs chinois devenus de nouveaux Constantins, pour permettre à l'Église de Chine de sortir franchement de ses catacombes, en se construisant de grandes basiliques, sans plus se préoccuper de l'effet produit sur les masses païennes.

Pour la culture de nos terres, on engageait le Père Gonnet à profiter des procédés européens, et des améliorations qu'ils produisent ; on avait même fait venir deux batteuses mécaniques. Elles furent reçues sans enthousiasme, et grâce au mauvais vouloir des Chinois, elles demeurèrent sans emploi. Sous le successeur du Père Gonnet, on remplaça par le pétrole l'éclairage à l'huile chinoise, jusqu'alors en usage à la résidence. Le nouveau système avait de nombreux avantages : il coûtait moins, éclairait mieux, et surtout jouissait de l'immense

supériorité de ne pas geler en hiver. Le Père Gonnet, lui, préféra rester avec sa vieille lampe; il disait au nouveau Supérieur: « J'ai bien peur que ce progrès ne soit une triste économie. Si le feu prend à la maison, ce qui est fort à craindre, vu l'imprudence de nos Chinois, on perdra plus en un jour qu'on n'aura pu économiser en trente ans. »

A le juger par ces traits, on serait porté à croire le Père Gonnet un arriéré, un rétrograde, se refusant à tout progrès, et dont l'idéal est l'immobilité. Il n'en est rien cependant, et toutes ces répulsions pour l'introduction de la vie européenne parmi les missionnaires, n'avaient d'autre mobile que son amour pour les âmes et son zèle pour les gagner à Jésus-Christ, en se faisant tout à tous, à l'exemple de saint Paul, le grand Apôtre. Mais le motif du salut des âmes le réclamait-il, le Père Gonnet n'hésitait plus à demander à l'Europe tout ce qui pouvait être utile pour la propagation de la foi. La santé et les forces du corps sont indispensables pour l'accomplissement du ministère en Chine, il le savait; aussi empruntait-il sans scrupule à l'Europe tout ce qui pouvait fortifier et soutenir les missionnaires. Il faisait venir du bon vin pour les malades, avait réglé que la nourriture habituelle de la résidence serait accommodée à la manière européenne, comme s'harmonisant mieux avec les exigences d'une vie en communauté; et, à l'époque du retour des missionnaires à la résidence, il veillait lui-même à ce que rien ne manquât pour redonner de la vigueur aux siens. La plupart des Européens ont, dès leur enfance, l'habitude de prendre du café à leur repas du matin: le Père Gonnet autorisait tous les Pères à en emporter avec eux dans leurs districts.

Mais ce que, par amour pour les âmes, le Père Gonnet aurait voulu surtout emprunter à l'Europe, comme grand moyen d'extension du royaume de Dieu, c'est l'enseignement de ses sciences mathématiques et physiques. Il croyait fermement que c'était, pour la Chine, le moyen providentiel d'y augmenter le prestige et le crédit de l'Église, en abordant et en évangélisant les plus hautes classes de la société. N'y avait-il pas, à l'appui de ces idées, l'exemple de tous nos anciens Pères? Comment avaient-ils gagné leur influence? comment s'étaient-ils introduits et maintenus auprès des empereurs et des mandarins les plus élevés? par l'utilisation des sciences européennes. Il n'est pas jusqu'à leurs portraits, accompagnés de télescopes, sphères célestes, etc., qui n'indiquent clairement de quelle clef ils se sont servis pour ouvrir les intelligences et les cœurs des Chinois, si hermétiquement fermés à tout ce qui vient de l'étranger. Ces idées, du reste, n'étaient point personnelles au Père Gonnet. Beaucoup d'autres Pères, pour ne pas dire tous, soit en Europe, soit en Chine, les partageaient et les partagent encore. Bien souvent ces considérations guidèrent les Supérieurs dans le choix et l'envoi des missionnaires en Chine. Depuis le Père Gotteland, envoyé le premier en 1842, jusqu'à nos jours, combien n'y en eut-il pas qui durent à cette connaissance des sciences physiques ou naturelles, mathématiques et astronomiques,

l'insigne privilège d'être choisis parmi tant d'autres! Par eux l'on espérait reprendre, sinon les positions, du moins l'influence des anciens Pères Ricci, Schall, Verbiest, et de tant d'autres. Ces désirs et ces aspirations de reprendre, au profit de la Religion et des âmes, les traditions de l'ancienne Compagnie, se manifestèrent surtout en deux circonstances, en nous rendant par trop crédules sur la possibilité d'atteindre ce résultat. Nous placerons ici ces deux faits. Leur exposition sera instructive pour tous, et pourra servir à dissiper plus d'un malentendu, en nous justifiant des soupçons d'intentions dont nous sommes bien innocents. Le premier de ces faits est raconté dans le livre des annales de Zi-ka-wei, écrit en latin par le Père Sica, témoin oculaire de ce qu'il rapporte, puisque depuis deux ans déjà il se trouvait dans la Mission de Chang-hai. C'est la traduction française que nous reproduisons.

«Monsigneur de Bézy, Vicaire apostolique de Nankin (alors que l'administration de ce Vicariat n'était pas encore confiée à un évêque jésuite), étant «retourné en Europe en 1847, raconta à la Congrégation de la Propagande qu'il «tenait d'un grand mandarin que le gouvernement chinois désirait et recherchait «quelques missionnaires successeurs des Pères Schall, Verbiest, etc., pour cor«riger les erreurs qui s'étaient glissées dans le calendrier chinois. A la prière de «Monseigneur de Bézy, la Sacrée Congrégation, heureuse de saisir cette occasion «favorable à la Religion de rentrer à la Cour, ordonna au Père René Massa, qui «avait accompagné le Prélat en Europe, de choisir à cette fin les plus capables «de nos Pères alors en Chine, et de les conduire à Pékin. Elle lui remit en même «temps pour Monseigneur Mouly, administrateur apostolique de Pékin, une lettre «dans laquelle elle recommandait chaudement au Prélat et l'affaire et les Pères.

«Mais le Père René, de retour en Chine, après avoir choisi les Pères Gotteland, «Ducis et Augustin Massa, tous trois fort habiles en mathématiques et en astro«nomie, voulut, avant de les conduire à Pékin, aller lui-même trouver Monseig«neur Mouly, et lui demander conseil sur la manière d'exécuter la chose. Ne «pouvant faire ce voyage par terre, il s'adjoignit comme compagnon un prêtre «chinois, nommé Liou, arrivant du collège de la Sainte Famille de Naples (et «destiné au Chen-si), et, le 15 octobre 1848, ils montèrent ensemble sur une «jonque chrétienne qui se rendait de Chang-hai au Leao-toung pour faire le com«merce.

«Après quelques jours de navigation, parvenus au delà de l'île de Tsong-ming, «ils se réfugiaient au port pour éviter une tempête, lorsqu'ils tombèrent sur les «barques des pirates. Ceux-ci les dépouillèrent de tout. Ils se virent même con«traints d'abandonner leur jonque aux brigands, et de se sauver presque nus à «travers les montagnes, jusqu'à ce que, mourant de froid et de faim, ils arrivas«sent à Ning-po, la capitale du Tchékiang. Là, ils furent reçus cordialement par «Monsieur Danincourt, lazariste, et deux jours après, ils retournèrent en barque «à Zi-ka-wei par l'intérieur du pays. Il ne fut plus question de l'affaire de Pékin,

« car on apprit que les paroles du mandarin à Monseigneur de Bézy étaient dé-
« pourvues de tout fondement. »

Que dut-on penser à Pékin de cette tentative du Père Massa? car on n'y connut probablement pas la mystification de Monseigneur de Bézy par son mandarin, ni l'ordre que nous avait donné la Propagande, ni surtout la lettre destinée à Monseigneur de Pékin.

Le second fait est plus récent. Nous en avons été nous-même témoin et acteur. C'était en 1885, lorsqu'à la suite de la guerre du Tonkin, plusieurs membres de la Légation française poussèrent plus vivement leur idée de créer un collége franco-chinois à T'ien-tsin. Ce fait appartient à la vie du Père Gonnet, qui, résidant alors à T'ien-tsin, y fut grandement mêlé, grâce à ses amicales relations avec Monsieur Ristelhueber, Consul de France. La Chine n'ayant pas, la guerre terminée, donné d'indemnité pécuniaire, il avait été convenu qu'en compensation la France recevrait, dans ce pays, une juste priorité pour son commerce et son influence. De là l'établissement à T'ien-tsin d'un syndicat des grands industriels français. Ce syndicat fit Port-Arthur, vendit un ballon de guerre, construisit le pont rouge, et finalement fut obligé de liquider et de se dissoudre, laissant aux sociétaires le soin de se partager le paiement d'un très fort déficit. Le but de ce syndicat était simplement d'assurer au commerce de la France les avantages payés au Tonkin par le sang de nos soldats. Il fallait encore trouver un moyen de garantir la supériorité promise à notre influence. Monsieur Patenôtre, Ministre plénipotentiaire, et Monsieur le Consul Ristelhueber, pensèrent qu'un collège scientifique, fondé à T'ien-tsin pour les Chinois, et administré par des missionnaires français, obtiendrait le résultat désiré. Le Père Gonnet avait été initié à ces projets dans les longs et fréquents entretiens que le Consul se plaisait à lier avec lui ; il y avait même certainement donné sa complète approbation. Il restait à savoir quels missionnaires seraient chargés de cette école. T'ien-tsin se trouvant sur le territoire de Pékin, l'œuvre en question revenait tout naturellement aux missionnaires du Pé-t'ang. Mais on objecta la répugnance de ces Messieurs pour de pareils établissements, et, comme preuve, on allégua ce qui était arrivé jadis à Pékin, à l'occasion du Tong-wenn-koan. Après la guerre de 1860, il avait été réglé par les traités que le gouvernement chinois fonderait une espèce d'université européenne, destinée à former des chanceliers et des interprètes au service des Légations et des Consulats chinois. Tous les frais incombaient à la Chine. Les principales Légations européennes, récemment installées à Pékin, n'ayant personne à qui confier la direction de cette université, avaient jeté les yeux sur les missionnaires catholiques, comme plus aptes à mener à bonne fin cette œuvre importante, et dans ce but, elles s'étaient adressées à Monseigneur Mouly qu'elles priaient de se charger de cette École. La réponse de Sa Grandeur fut qu'Elle avait déjà trop peu de missionnaires pour répondre aux besoins du Vicariat, et, qu'en outre, le but de sa Congrégation était de former, dans des séminaires, le clergé catholique, mais non de diriger

ees Universités ou d'y enseigner. Un prêtre de la Mission fut cependant prêté pour un temps, et dut commencer de suite un cours de français. Cette expérience du passé dissuada de s'adresser alors à Pékin. Monseigneur Bulté et moi, nous fûmes invités de la part du Consul à nous rendre à T'ien-tsin, en avril 1885 Nous devions y rencontrer Monsieur le Ministre, et délibérer avec lui au sujet d'une école que les autorités françaises voulaient établir dans cette ville. A notre arrivée, nous apprîmes de la bouche même du Père Gonnet ce qu'on désirait de nous: l'ouverture d'une École scientifique française pour les Chinois.

1° Le but de cette École devait être de donner à la Chine le moyen de s'initier à toutes les sciences européennes, et d'obtenir par là des ingénieurs civils et militaires, des marins, des hommes capables de se mettre en rapport avec les Européens, avec même culture intellectuelle.

2° Le premier enseignement devait être celui d'une langue d'Europe, dans laquelle se feraient les autres études. Le français étant peu parlé hors de la France, à n'envisager que l'intérêt de la Chine, la langue principale à enseigner, de l'avis du Consul, devrait être l'anglais, avec étude secondaire du français et de l'allemand. Mais, ajoutait-il avec le Ministre, comme nous voulons avant tout une École pour développer l'influence française, l'enseignement ne peut se donner qu'en français, et, par conséquent, cette langue doit être celle de l'École.

3° Les professeurs seraient, en général, les missionnaires français, et, à leur défaut seulement, des étrangers recrutés par eux.

4° On ne ferait qu'un externat, laissant aux Chinois le soin de la discipline, l'organisation du matériel et l'enseignement de la langue du pays.

Le Consul nous confirma ces communications du Père Gonnet, et nous demanda une réponse écrite. Monseigneur et moi, nous fûmes dans une très grande perplexité. Consulter Pékin, nous étions assurés à l'avance de la réponse, et nous avions de la repugnance à jeter inutilement sur nos voisins l'odieux d'un refus. Nous nous résolûmes donc à dégager notre responsabilité, en renvoyant toute la question à qui de droit, c'est-à-dire, aux Supérieurs majeurs de Rome, la Sacrée Congrégation et le très révérend Père Général. C'est dans cet esprit que, pour ne pas offenser les autorités françaises par un refus catégorique, nous écrivîmes en commun la lettre suivante:

T'ien-tsin, 3 Mai 1885.

Monsieur le Ministre,

« Nous vous envoyons la réponse demandée par Votre Excellence sur son projet « d'école supérieure, sous le patronage de la France, pour former les Chinois à de- « venir ingénieurs, marins, etc. Si la France et la Chine le demandent, nous croyons « que Rome entrera aussi dans cette idée, que des missionnaires catholiques

«acceptent l'enseignement scientifique de cette École. Si le Saint-Siège l'ap-«prouvait, nous croyons qu'on trouverait les missionnaires voulus pour être pro-«fesseurs en Mathématiques, en Physique, en Chimie, en Mécanique ou en Astro-«nomie. Seul, l'enseignement purement professionnel et pratique exigerait le «concours et l'appel de professeurs étrangers, soit pour l'art militaire, soit pour «l'art nautique, soit pour les autres services, direction des arsenaux, manipu-«lation des télégraphes, exploitation des mines et établissement des chemins de «fer. Les missionnaires ne devraient évidemment donner que la science et les «principes, laissant aux spécialistes le soin de les mettre en pratique dans les «diverses branches de l'industrie.»

Et afin de mieux maintenir notre résolution de ne pas intervenir dans un projet d'école sur le terrain d'un Vicariat voisin, nous écrivîmes en même temps à Monsieur le Consul, qui servait d'intermédiaire dans la question, la lettre ci-jointe:

Monsieur le Consul,

«Monsieur le ministre a tenu à recevoir par écrit réponse à votre projet de «nous avoir pour une École scientifique sous le patronage de la France. Nous «faisons passer cette réponse par votre entremise, afin que vous puissiez en pren-«dre connaissance. Nous en profitons pour vous renouveler les déclarations que «nous vous avons déjà faites. D'abord, c'est que tout ce projet qui est *vôtre*, «doit rester *vôtre*, si cette école dirigée par nous doit être à T'ien-tsin. Ensuite, «c'est que personnellement, dans cette affaire, nous n'avons aucun désir ni aucune «ambition, si ce n'est de voir s'augmenter le prestige des Missions avec l'influence «de la France. Donc, quels que soient les missionnaires appelés à faire réussir «cette œuvre, nous en serons également satisfaits. Nous sommes loin d'être «désireux d'être choisis pour ce ministère, qui sera gros de difficultés et entravé «par bien des obstacles.»

Puis, à cette même époque, sur la demande formelle du Ministre et du Consul, Monseigneur Bulté se chargea d'exposer, au nom des autorités françaises, le cas susdit à la Sacrée Congrégation de la Propagande, pour en recevoir conseil et direction. Il y avait lieu, en effet, de recourir à ce suprême tribunal: nous ne voulions pas prendre sur nous d'empêcher une œuvre que Dieu voulait peut-être pour sa gloire et pour l'extension de son Église en Chine. Nous ne voulions pas non plus encourager un projet si extraordinaire pour des prêtres, de diriger une école où la Religion ne devait pas avoir officiellement sa place. L'affaire fut aussi portée à la connaissance du très révérend Père Général, dont l'approbation eût été également nécessaire pour se lancer dans une pareille entreprise. La Sacrée Congrégation ne nous donna aucune réponse: Monseigneur, du reste, n'avait fait aucune demande expresse; il s'était borné à la simple exposition du cas. Les Supérieurs de la Compagnie répondirent, mais sans enthousiasme. Ils réservaient leurs appréciations pour le moment où une demande officielle et autorisée leur

serait faite, et, en attendant, ils prescrivaient aux Nôtres de s'abstenir de toute ingérence dans une question aussi délicate, soit en agissant auprès des autorités françaises, soit en manifestant des désirs ou des espérances.

Monsieur le Ministre, de son côté, ne perdait point de vue son projet: il le poussait auprès des autorités chinoises. Mais il échoua par suite des répugnances du Vice-roi et de son entourage à agréer des missionnaires catholiques pour la direction de l'école, malgré les assurances données que les questions religieuses resteraient en dehors du programme d'enseignement. Monsieur Patenôtre nous écrivit donc, à la date du 17 septembre 1885, que le Vice-roi tenant absolument à rester directeur de son école, les missionnaires y seraient admis comme simples professeurs, sur le même pied que tous les autres; par suite, ajoutait-il, ces conditions paraissant inacceptables, le projet d'école scientifique française est abandonné.

Ce n'était pas la première fois que la France nous demandait de chercher à reprendre par les sciences la position influente de nos anciens Pères. A diverses époques, les membres de la Légation, les officiers de la marine, avaient agi auprès de nous dans ce sens. En 1867, le Révérend Père de Ponlevoy, Provincial à Paris, écrivait au Père Gonnet: «A Paris et à Rome nous déclinons les offres qui « nous sont faites et nous résistons à toutes les instances; il faut qu'on sache que « nous ne sommes pas des accapareurs.» En 1870, le Père Gonnet avait reçu du Révérend Père Rubillon, Assistant à Rome, une lettre lui disant: «Monseigneur « Dubar vous aura appris le projet de Monsieur de Rochechouart de nous obtenir «un collège à T'ien-tsin. Mais, comme Monseigneur de Pékin et les Lazaristes n'y «consentiront pas, il ne convient pas de tenter cet établissement malgré eux et le « projet a été écarté.»

Ce n'était point par pur amour de Dieu et pour le seul bien du Christianisme que ces Messieurs désiraient ces écoles. Ils trouvaient que la France était par trop effacée en Chine, et que le soin religieux de quelques pauvres chrétiens ne donnait pas à notre protectorat un prestige suffisant. Des écoles scientifiques de missionnaires mettraient la Religion plus en relief, et, grâce à cette situation, disait Monsieur Patenôtre, les industriels français gagneraient de voir préférer leurs maisons à celles de leurs concurrents d'autres nations.

L'année suivante, en 1886, les Vicaires apostoliques de la première région se réunirent à Pékin, pour y tenir leur second synode. Monseigneur Bulté savait que, parmi les missionnaires des autres Congrégations, tous ne partageaient pas notre appréciation sur l'enseignement des sciences européennes donné à des païens par des prêtres et des religieux: l'unique mission d'un apôtre ne devait-elle pas être d'agir sur les âmes, en leur prêchant Jésus-Christ et en leur administrant les sacrements? Pour répondre au blâme de ceux qui jugent indignes d'un prêtre les œuvres non immédiatement appliquées au profit surnaturel des âmes, et pour justifier tout ensemble la méthode de nos anciens Pères demeurant à la Cour de l'empereur, Monseigneur Bulté crut bon de proposer au synode

l'approbation *théorique* de cette méthode. Le projet d'une école à T'ien-tsin ayant été clairement rejeté par les Chinois, personne ne pourrait voir de question personnelle dans cette approbation purement spéculative. On ajouta donc dans le *schema* à présenter à la discussion synodale, le paragraphe suivant à l'article de la conversion des païens:

«Il serait fort à souhaiter que les classes instruites et dirigeantes de la Chine «se convertissent à la foi chrétienne; leur exemple servirait à entraîner beaucoup «de néophytes à leur suite. Pour atteindre ce but, il serait expédient d'ouvrir «des écoles, dans lesquelles seraient admis les jeunes païens eux-mêmes pour étudier les langues, ainsi que les sciences et les arts de l'Europe. Si, dans ces «écoles, on n'obtenait pas de conversions, il y aurait toujours le grand avantage «de faire cesser la haine contre le nom chrétien.»

La discussion de cet article ayant soulevé des difficultés et menacé de nuire à la paix, Monseigneur Bulté, par amour de la concorde, retira sa motion dans la cinquième session privée des Vicaires apostoliques. Le procès-verbal imprimé de cette session indique ce retrait et en donne le motif: *ratione inopportunitatis*. Qu'y avait-il donc eu de si inopportun? Simplement le malentendu qui avait fait prendre une question de *pure théorie* générale pour une approbation positive d'un collège scientifique ouvert par nous à T'ientsin. Il y eut bien encore une autre inopportunité; nous ne l'apprîmes que plus tard dans une visite que nous fîmes à Monseigneur de Tcheng-ting-fou. La Sacrée Congrégation avait adressé à Monseigneur de Pékin une lettre qui arriva pendant la tenue du synode. C'était une réponse au mémoire envoyé l'année précédente par Monseigneur Bulté au sujet du collège voulu par les autorités françaises à T'ien-tsin. On demandait à l'évêque de Pékin d'indiquer les difficultés qu'il verrait contre cet établissement. Si le synode refusa de se prononcer sur l'emploi d'écoles scientifiques pour les païens, la Sacrée Congrégation montra par sa lettre qu'elle ne jugeait point ce projet indigne de son attention.

Ces démarches pour fonder une école française à T'ien-tsin ne restèrent cependant pas sans résultat. Les missionnaires de Pékin se chargèrent d'en créer deux: une au Nan-t'ang, à Pékin même, et l'autre à T'ien-tsin. Les petit Frères de Marie furent invités et vinrent de France pour les diriger. En 1900, une centaine de jeunes élèves y apprenaient déjà notre langue et se rendaient capables d'entrer en rapport avec les Européens et d'étudier leurs sciences. A T'ien-tsin, la municipalité de la Concession créa ensuite et confia encore à l'intelligente direction de ces bons Frères une nouvelle école de français qui compta bientôt plus de cinquante élèves. Eux-mêmes ont ouvert des Cours d'instruction primaire pour les enfants des résidants européens: catholiques et protestants les fréquentent, et les excellents résultats qui s'ensuivent font honneur à l'habileté et au dévouement des maîtres.

Les Européens poussant la Chine à entrer dans la voie des progrès modernes, par l'étude des sciences et l'ouverture de collèges et d'universités, le jeune empereur, sous la pression des partisans du progrès, avait supprimé l'ancienne composition littéraire chinoise et décrété une transformation radicale des anciens errements. Mais l'excessive rapidité qu'il imprima à ce mouvement l'emporta lui-même et le renversa du pouvoir, en anéantissant les mesures qu'il avait proclamées. Cependant la force des choses devait nécessairement faire revivre cette introduction des études scientifiques en Chine. Quel caractère prendront-elles? A considérer le génie chinois, il est probable qu'elles seront surtout des études professionnelles et utilitaires, où la théorie ne sera donnée que dans la stricte mesure de la pratique. Infatué de ses études littéraires, le Chinois n'a pas encore vu, dans nos sciences d'Europe, un moyen d'augmenter sa valeur intellectuelle, par une meilleure connaissance de la nature. Jusqu'ici il n'a envisagé, dans nos découvertes modernes, que le côté pratique dans le profit industriel ou national qu'on en peut retirer. A l'époque du Père Ricci et de nos premiers Pères missionnaires en Chine, lorsque, grâce à leur science en physique et en astronomie, ils se sont fait accepter par la Cour impériale, il y avait encore de grands lettrés désireux de s'instruire, et s'intéressant aux sciences par pur amour d'augmenter la somme de leurs connaissances. L'empereur Kang-hi était de ce nombre. C'est pour eux que les anciens missionnaires traduisirent en chinois et en tartare tant de livres de science. Mais, petit à petit, ces esprits plus sérieux disparurent, et les traductions scientifiques de nos anciens Pères se virent condamnées à dormir sous une couche de plus en plus épaisse de poussière dans les rayons des bibliothèques. Car, en dehors de ces quelques intelligences exceptionnelles du début, nulles autres, qu'on sache, n'ont déterminé nos Pères à établir des cours de sciences, ou à former des élèves chinois habiles dans cette partie. Mais, ce qui fut toujours également apprécié, c'est le côté utile et pratique de nos inventions. L'astronomie fut estimée des empereurs et des grands mandarins, parce qu'elle les mettait à même de prédire les éclipses et de réformer le calendrier. La géodésie fut acceptée, parce qu'avec elle nos Père firent le tracé de la carte de Chine. On admirait la physique pour son hydrostatique, dans l'installation des beaux jets d'eau qui faisaient l'ornementation du palais d'été. Et à la mécanique, que lui demandait-on? C'était, outre le divertissement des automates de Vaucanson, la connaissance de la balistique pour la confection et le bon usage des canons, puisqu'ils procuraient le triomphe des armées impériales sur leurs ennemis. Ricci s'était rendu nécessaire comme horloger, pour prendre soin de l'horloge qu'il avait offerte en présent à l'Empereur, et il consolidait sa position à Pékin par la confection de mappemondes, de cadrans solaires, et la publication de livres scientifiques. Ses successeurs se rendirent nécessaires pour prendre soin de la rédaction du calendrier publié chaque année par l'empereur, et ils consolidèrent leur position à Pékin, en faisant venir à la Cour des Pères ou des Frères médecins, peintres, musiciens, habiles dans les travaux de verroterie ou

d'horlogerie. De nos jours, ces objets surabondent dans le commerce de T'ien-tsin et de Chang-hai. De plus, la nation chinoise est dans une décadence intellectuelle et matérielle qui s'accentue de jour en jour. Aussi, plus que jamais, sauf de rares exceptions, les Chinois sont-ils indifférents à la science pour elle-même, à la science pour l'unique formation de l'esprit. Presque tous les mandarins ne voient dans le pouvoir qu'ils exercent, qu'un moyen de gagner plus ou moins d'argent, et leur grande préoccupation est de savoir quel bénéfice personnel sera leur récompense. Aussi montrent-ils fort peu d'enthousiasme, quand on se borne à leur faire voir nos plus belles inventions en mécanique ou en physique. Nos plus curieuses expériences, l'exhibition de nos machines ne sont pour beaucoup qu'un agréable passe-temps, et leur puérile admiration se résume dans ces deux mots, qu'ils répètent: Beau jouet! beau jouet!

Les écoles fondées jusqu'à ces derniers temps par la Chine, ne l'ont été que sous la pression des puissances étrangères. L'université étrangère que les Européens imposèrent à Pékin, après la guerre de 1860, sous le nom de *Tong-wenn-koan*, enseignait les diverses langues et les diverses sciences de l'Europe à des Chinois payés par leur gouvernement pour suivre les différents cours. Les professeurs européens y étaient grassement rétribués, et pour quel profit? En 1886, l'école du *Tong-wenn-koan* pouvait célébrer ses vingt-cinq ans d'existence. Le professeur de chimie, Monsieur Billequin, un français, nous disait qu'il avait à son cours des élèves comptant déjà une vingtaine d'années d'assiduité à la classe. Bien qu'instruits de tout ce qu'on pût y apprendre, ils y restaient cependant, uniquement parce que le gouvernement, n'ayant aucune place à leur donner, ne savait comment utiliser leur savoir. Li-hong-tchang, ayant refusé notre concours à T'ien-tsin, y bâtit à grands frais un vaste collège. Mais, chose unique en Chine, ce collège, si magnifiquement construit et meublé, demeura de longues années inoccupé. On n'arrivait pas à se fixer pratiquement sur le but à poursuivre, les programmes à enseigner, les élèves à admettre et les professeurs à inviter. Un américain y fut enfin installé comme président, et l'établissement portait ce nom: *Université impériale de T'ien-tsin*. On y apprenait l'anglais, et, grâce à cette langue, on étudiait la physique, la chimie, et tout ce qui est requis pour former des ingénieurs civils et des directeurs de mines. Les autres écoles de T'ien-tsin forment aussi des spécialités, pour l'art militaire, la marine, les téléphones, les télégraphes et les chemins de fer. Du reste, il faut bien l'avouer, de nos jours l'Europe elle-même étudie peu la science pour la science, et c'est l'ambition des places lucratives auxquelles elle permet d'aspirer, qui anime et soutient l'ardeur des élèves dans nos écoles. Que la Chine mette aussi ses emplois comme prix de la science, qu'elle ait ses écoles spéciales, que ses écoles scientifiques deviennent des écoles préparatoires aux mandarinats de tout degré, et le Chinois se passionnera pour la science, comme il s'était passionné pour la composition littéraire et le tir à l'arc.

Une utilisation des sciences européennes en Chine par le Père Gonnet, ce fut l'installation, à la résidence de Hien-hien, d'un observatoire météorologique. Monsieur de Rochechouart, désolé d'avoir échoué dans ses projets de collège scientifique, engagea fortement le Père Gonnet à établir au moins un service météorologique. Ce serait une manière de ne pas renier les traditions des anciens missionnaires, et de faire marcher ensemble le progrès des sciences et l'avancement de la Religion. En 1875, malgré les besoins de la Mission et le petit nombre de missionnaires, le Père Gonnet n'hésita pas à faire commencer les observations.

Voici comment le Père Édel faisait connaître cette œuvre dans la préface de ses publications mensuelles:

Hien-hien, 1er janvier 1877.

«Ce modeste observatoire est de fondation récente. L'idée première en est «due aux bons conseils de Monsieur le comte de Rochechouart, alors chargé «d'affaires à la Légation de France à Pékin. Sans cesse préoccupé de rendre «service au grand pays dont il était le représentant, tout dévoué d'ailleurs, «comme on le sait, aux intérêts des Missions catholiques en Chine, Monsieur le «comte voyait en particulier, dans l'établissement de quelques stations météoro-«logiques au céleste Empire, un avantage réel pour la science, et peut-être «aussi l'effet qui pourrait en résulter, aux yeux des Chinois, en faveur de notre «lointaine patrie.

«La météorologie, science nouvelle et pleine d'avenir, exige, pour déduire «ses lois générales, des observations nombreuses et suivies, venant, autant que «possible, de toutes les parties du globe habité. Ces observations, nous l'avons «entendu dire bien souvent, c'est principalement de la part des missionnaires «que notre France, en dehors de son pays et de ses colonies, pourrait aisément «les recevoir. Plusieurs d'entre eux, sans cesser de poursuivre avant tout leur «œuvre apostolique, sauront trouver assez de loisirs pour rendre à la France «leur petit tribut de services, dans l'ordre des sciences purement naturelles et «d'observation.

«Pour notre part, suivant en cela l'exemple donné depuis plusieurs années «par les missionnaires de Mongolie, de Chang-hai, de Manille, etc., nous «désirons concourir, autant que nos moyens le permettront, au succès d'une «œuvre à la fois scientifique et patriotique, la météorologie.

«De là ce petit observatoire, commencé, il est vrai, depuis plus d'un an, mais «dont les résultats obtenus n'ont pu être publiés avant ce 1er décembre 1876. «Ce jour est adopté comme premier de l'année météorologique 1877. (Voir le «livre: *Instructions météorologiques*). La cause de ce retard tient aux dif-«ficultés inséparables d'une première installation si loin de la mère patrie, au «milieu d'un peuple civilisé, sans doute, mais fournissant peu de ressources pour «des établissements de ce genre. Aujourd'hui, grâce à Dieu, l'essentiel du moins

«est en règle, et, depuis plusieurs mois, en parfait fonctionnement; mais il reste «l'espoir de faire mieux encore à l'avenir.

«Pour le choix comme pour la disposition des instruments, nous avons tâché «de suivre au plus près les recommandations de la société météorologique de «France, conformément aux instructions si précises de son éminent secrétaire, «Mr Renou.»

Le P. Edel indiquait ensuite comment il avait installé le mieux possible ses instruments élémentaires pour observations météorologiques: thermomètres sous un abri en fer, d'après le modèle adopté à Paris; baromètre Fortin, girouette inscrivant automatiquement la direction du vent, anémomètre Robinson avec appareil enregistreur, pluviomètre décuplateur, actinomètre pour l'intensité du rayonnement solaire. Avec ces instruments, il observait chaque jour, aux diverses heures réglementaires, la pression atmosphérique, la température, la tension de la vapeur d'eau, l'humidité de l'air, l'évaporation de l'eau, la quantité de pluie tombée, le vent, sa direction et sa vitesse, les nébulosités de l'air et l'état du ciel, la quantité d'ozone, les phénomènes irréguliers de mirage, halos, bolides. L'imprimerie qu'on venait de commencer, bien qu'imparfaitement organisée pour ce genre d'impressions, permettait cependant de publier, au commencement de chaque mois, les observations du mois précédent. Au début, ce bulletin comprenait 8 pages grand format. Quatre d'entre elles étaient consacrées à enregistrer les observations quotidiennes; la cinquième servait pour le résumé général, la sixième donnait les moyennes diurnes, la septième, les courbes fournies par ces moyennes, et la dernière, les diverses remarques du mois.

A la mort du Père Édel, en 1878, son successeur réduisit à quatre les pages d'impression, et sut y renfermer tout ce que les observations pouvaient avoir d'important.

Le Père Gonnet tenait beaucoup à son observatoire; aussi, quand le typhus eut emporté le Père chargé de cette œuvre, un télégramme annonçant en Europe sa mort, demandait en même temps le prompt envoi d'un remplaçant. Hien-hien néanmoins était peu favorable pour qu'un pareil établissement y prît une importance sérieuse. On y est trop éloigné des Européens et du port où ils abordent, et pas assez enfoncé dans l'intérieur des terres, de sorte que cette station, assez voisine de T'ien-tsin, ne présente pas d'intérêt spécial: des observations de T'ien-tsin suffisent amplement. Le Père Gonnet lui-même ne tarda pas à le comprendre. Quant à l'influence exercée sur les Chinois, cette science, qui se borne à enregistrer des faits accomplis, les impressionne peu. Avec votre observatoire et vos instruments, demandent-ils, pouvez-vous, à votre gré, faire le beau temps ou amener la pluie? — Pouvez-vous au moins savoir à l'avance s'il y aura du vent et si la traversée sera calme? — Pas plus. — Pleuvra-t-il? Quand? Et combien de temps? — Nous n'en savons rien. Ce que nous pouvons dire, c'est que cette année, ou les années précédentes, à tel jour, il y a eu tant de pluie, tel vent et

pendant tant de temps. A ces réponses, le Chinois utilitaire sourit, et trouve que pareille science mérite peu d'estime.

En 1883, un an avant son changement, le Père Gonnet supprima donc et l'impression et la publication mensuelle des observations, et se borna à faire désormais noter, à l'usage de nos Pères de Chang-hai et de leur observatoire, les variations de pression, de température, de vent, etc., qui pourraient leur servir. Les observations imprimées de 1877 à 1883 furent réunies ensemble, et forment un recueil fort présentable et suffisant pour déterminer les conditions météorologiques de Hien-hien. Car, comme le disait déjà le Père Édel, en décrivant sa position géographique, le pays et le climat: sous l'influence sans doute des moussons, les températures extrêmes, les vents forts du printemps, les pluies torrentielles de l'été, etc., etc., reviennent périodiquement chaque année, à peu près dans les mêmes conditions et les mêmes proportions; de sorte qu'un petit nombre d'années suffira amplement à l'étude complète de ce climat.

Voici comment l'auteur de la vie de Monseigneur Dubar appréciait notre « observatoire: « Cet établissement scientifique devait faire reprendre au Tcheu-li « les traditions d'apostolat des anciens missionnaires Jésuites, et relever aux yeux « des lettrés le prestige de la Religion. L'observatoire fut construit au prix de « mille difficultés, et le bulletin météororologique rédigé mérite l'estime de plus « d'une académie européenne, comme l'admiration des mandarins et des lettrés « chinois. » Cet éloge conviendrait à l'observatoire de nos Pères de Chang-hai; mais, pour Hien-hien, il paraît dépasser un peu les bornes. Le nom d'*observatoire météorologique*, imprimé en tête des bulletins mensuels, a prêté à l'illusion, en faisant croire à quelque chose d'analogue à ce qu'on rencontre dans les observatoires bien installés. Hien-hien a fait et fait encore des observations météorologiques, mais n'a jamais eu d'observatoire proprement dit. Le Père observateur, comme le déclarait le Père Édel, restait avant tout missionnaire, et par conséquent, devait souvent se décharger sur d'autres du soin de faire les observations, chose assurément fort regrettable pour l'exactitude des résultats enregistrés. Quant aux bâtiments construits pour cet établissement, ils se bornaient à une modeste terrasse en briques, à ciel ouvert, et fermant à clef. Elle renfermait les différents instruments, et empêchait les visiteurs indiscrets de les palper inconsidérément. Tout cela dut disparaître à l'époque des constructions de la nouvelle résidence.

Mais le vrai succès du Père Gonnet dans l'utilisation pratique des choses de l'Europe, ce fut la création et l'installation de l'imprimerie. Dans son Instruction de 1883 à tous les Vicaires apostoliques de Chine, la Sacrée Congrégation de la Propagande avait cru bon, à propos des collèges et des écoles, de stimuler le zèle des Chefs de Missions, leur demandant d'établir dans leurs Vicariats au moins une imprimerie chinoise, pour y publier les livres les plus opportuns, soit pour réchauffer la piété des Fidèles, soit pour confondre les erreurs des Gentils. Le Père Gonnet n'avait pas attendu cette invitation formelle de la Propagande pour

entrer dans cette voie. Avant son arrivée, notre Mission possédait déjà une imprimerie chinoise, où l'on imprimait avec le procédé de la brosse, suivant l'usage du pays, les livres de Religion destinés aux chrétiens et aux païens. On avait même acheté une presse européenne et quelques caractères romains; mais ce pauvre matériel demeurait sans usage, parce qu'on n'était pas encore arrivé à fondre des rouleaux adaptés à notre climat. Installer une imprimerie européenne en pays de Missions, loin des ports ouverts au commerce de l'Europe, n'est pas chose facile, et cette difficulté se complique en Chine, de la multiplicité des caractères requis pour l'impression. Il faut, de plus, trouver et l'argent nécessaire pour se procurer le matériel, et des hommes aptes pour faire le travail.

En 1875, considérant quels faibles secours trouvaient les missionnaires dans les seuls livres chinois placés entre leurs mains pour l'étude de la langue écrite, le Père Gonnet voulut leur venir en aide et les mettre à même d'étudier avec plus de fruit et moins de fatigue. Il désirait entreprendre pour les autres ce qu'à son arrivée en Chine il eût souhaité de rencontrer lui-même. Le dictionnaire chinois-latin connu sous le nom de *de Guignes*, était fort rare et avait, en outre, pour l'usage, le grand inconvénient de ses volumineuses dimensions. Le Père Gonnet résolut de le publier de nouveau sous un format plus commode et plus pratique. Mais il s'effrayait de supporter lui seul cette dépense; il proposa donc à la Mission de Chang-hai de se charger de l'impression, s'offrant à payer moitié des frais du travail. Cette proposition ne fut point agréée. Le Père Gonnet écrivit alors à un imprimeur d'Amiens pour obtenir en Europe l'exécution de la seule partie européenne; les caractères chinois seraient imprimés à Hien-hien par retiration. Le prix demandé parut trop élevé. On songea dès lors à l'autographie: écrire en Chine et autographier en Europe. Ce nouveau projet fut également déclaré irréalisable, à cause du temps requis pour le voyage. Rebuté de tous côtés, mais déterminé à travailler quand même à la formation sinologique des siens, le Père Gonnet se décida, pour imprimer son dictionnaire chinois-latin, à fonder lui-même à Hien-hien une imprimerie européenne. On revit les caractères romains achetés jadis par le Père Brueyre, pour imprimer sa grammaire latine à l'usage des séminaristes et son ébauche de dialogues pour les nouveaux venus; ils étaient tous hors d'usage, arrondis par le frottement de la brosse chinoise qu'ils avaient dû subir, car on ignorait le moyen d'utiliser la presse. Force fut donc d'acheter en France tous les caractères romains nécessaires pour le nouveau dictionnaire. Le Père Couvreur fut chargé de préparer le travail à imprimer, et un Frère de la maison, fort industrieux, du reste, mais sachant à peine lire, fut improvisé fondateur et directeur d'imprimerie. Ce Frère se mit à l'œuvre, en débutant comme maître ouvrier, sans avoir jamais passé par l'apprentissage. Un missionnaire, nouveau venu d'Europe, fut établi compositeur et correcteur pour le texte latin. C'est ainsi que se fit la composition du dictionnaire; mais on laissa

les blancs nécessaires pour y imprimer ensuite les caractères chinois. Ces caractères furent gravés sur bois, à part, à la place même qu'ils devaient occuper dans l'ouvrage, et ils parurent dans un second tirage, après celui du texte latin. On n'avait pas encore de caractères mobiles, permettant d'imprimer en même temps le chinois et l'européen: ce fut donc avec toute cette peine et tout ce travail que l'on confectionna notre premier dictionnaire. Il eut un vrai succès: le Père Gonnet en reçut des félicitations de toutes parts, et les missionnaires des diverses Missions tinrent à se le procurer, pour lire les livres chinois. Le Père Gonnet se sentit ainsi encouragé à entreprendre un nouveau travail. Le premier dictionnaire avait pour but l'étude littéraire du chinois; on en résolut un second renfermant les expressions du langage parlé. Dès 1876, les Supérieurs d'Europe avaient écrit: «Pour faciliter l'étude du chinois aux Nôtres, ne serait-il pas utile de pré-«parer quelques livres élémentaires, avec traduction et prononciation figurée des «caractères chinois? Votre imprimerie vous rend la chose faisable.»

Le Père Couvreur, chargé d'abord du premier dictionnaire, reçut mission d'en préparer un autre pour l'étude du langage parlé. Mais on voulut, pour ce nouveau travail, perfectionner le matériel de l'imprimerie, et arriver, sans retiration, à réunir entre eux les caractères mobiles chinois avec les lettres européennes. Il fallait cependant avoir au moins vu les procédés employés dans les imprimeries où s'opère ce genre de travail. Le Père Gonnet, ayant fait un voyage à Chang-hai en compagnie de son Frère imprimeur, celui-ci put étudier et se former, en examinant tout ce qui se faisait dans les meilleurs ateliers de cette ville. Comme pour les caractères européens, on pouvait se procurer tout faits les caractères chinois: on les fondait et on les vendait à Chang-hai même. Mais c'était une bien forte dépense, et puis combien fallait-il en acheter? Il y avait à craindre d'en prendre trop ou trop peu: trop, c'était une dépense inutile; trop peu, quel désagrément de se voir arrêté au milieu d'une page, en attendant l'arrivée du caractère manquant! Le Frère rassura le Père Gonnet: Ne vous inquiétez pas, lui «dit-il, je me ferai fondeur comme je me suis fait imprimeur, et je confection-«nerai moi-même avec un modèle de chaque espèce la collection complète des caractères.» Après un étude détaillée sur la manière de couler les lettres, notre Frère se contenta d'acheter une double collection de tous les caractères chinois sur deux modèles différents. On se procura les moules avec la matière nécessaire, et, de retour à Hien-hien, il n'y eut qu'à se mettre à l'œuvre. La galvanoplastie fournit les matrices d'où sortirent tant de milliers de caractères. En 1884, le Frère était prêt, et le Père Couvreur avait de son côté achevé son travail. On commença donc l'impression du dictionnaire français-chinois, obtenant simultanément par un seul tirage le chinois et le français. Les caractères chinois venaient-ils à manquer? vite on les fondait sur place et le travail de l'impression n'en souffrait aucun retard. Les travaux se multipliant, une nouvelle presse à bras fut achetée, et une seconde collection de caractères chinois, plus grands que les

premiers et destinés à donner, en pur chinois, des livres à l'usage de nos chrétiens, fut aussi habilement confectionnée.

C'est alors que le Père Gonnet cessa d'être Supérieur, et laissa à son successeur le soin facile de continuer et de développer ce qui était en si bonne voie de prospérité. Le local fut agrandi, une presse mécanique achetée, et une nouvelle collection de grands caractères gravée et fondue. L'imprimerie fondée par le Père Gonnet, tout en augmentant d'année en année ses moyens d'éxécution, est restée fidèle au but qui l'a fait naître : aider les missionnaires à mieux savoir le chinois, et fournir aux chrétiens des livres pour éclairer et développer leur piété. Les principales productions parues jusqu'ici sont : pour les Chinois, outre les livres ordinaires de religion, la traduction par le Père Joseph Siao de la Perfection chrétienne de Rodriguez, une vie de Notre Seigneur en style de langage parlé, et quelques petits ouvrages classiques élémentaires; pour les missionnaires et les Européens, outre ses dictionnaires largement perfectionnés, le Père Couvreur a édité un choix de documents officiels traduits en français, ainsi que la collection des classiques étudiés dans les écoles chinoises, également traduits en cette langue. Le Père Wieger a publié douze volumes de son manuel encyclopédique, destiné à apprendre au nouveau missionnaire à mieux entendre et à dire plus tôt les diverses choses de la Religion et de la Chine, qu'il est tenu de savoir pour rendre son ministère fructueux. Le mérite de la production de toutes ces œuvres doit être attribué au Père Gonnet, dont la tenace persévérance surmonta des difficultés qui eussent arrêté et découragé tout autre que lui. Qu'elles lui élèvent donc, ces diverses productions, ainsi qu'à son modeste collaborateur, le Frère qui lui servit de fidèle instrument, un digne trophée! La notice que nous publions ici est aussi un fruit de cette imprimerie.

Une dernière utilisation des choses européennes pour l'apostolat, ce fut l'introduction que fit le Père Gonnet de remèdes européens dans les pharmacies dispensaires à l'usage des Chinois. Le chapitre deuxième de ce livre nous a appris l'estime que le Père Gonnet avait des médecins chinois, comme moyen pour travailler efficacement à la conversion des païens et à l'ouverture de nouvelles chrétientés. Il nous a fait connaître également comment il appréciait personnellement la valeur scientifique de cette médecine, prescrivant ses formules et débitant ses aphorismes, suivant le texte traditionnel des livres anciens. Pour lui, l'art chinois des guérisons n'était qu'une pure affaire de mémoire, complétée par un aplomb imperturbable, qui savait débiter à propos de grands mots et des tirades de convention. Il souriait, lorsqu'il entendait les admirateurs enthousiastes de cette médecine parler de cures merveilleuses que les Européens n'auraient pu obtenir, et dire que les Chinois devaient être plus à même que personne de reconnaître et de traiter les maladies endémiques de leur pays. Il recommandait aux missionnaires de ne pas se laisser tromper par les belles promesses de santé qu'on leur ferait, pour les engager à se soumettre à l'acuponcture et à prendre des potions où les ingrédients les plus étranges se donnent rendez-vous. Il citait

l'exemple des Chinois eux-mêmes, si persuadés de l'incapacité de leurs docteurs, qu'ils en invitent toujours plusieurs, dont ils prennent successivement les remèdes, pour avoir plus de chance de rencontrer la vraie recette qui convient à leur mal. Aussi, pour la communauté dont il était chargé, cherchait-il à obtenir de France des Frères infirmiers capables, auxquels les missionnaires devaient s'adresser pour être traités dans leurs maladies.

Quant aux Chinois, prêtres, catéchistes ou élèves, le Père Gonnet les laissait se médicamenter et se droguer suivant les usages de leur pays et la confiance aveugle qu'ils y avaient. S'ils en mouraient, c'était du moins correctement et suivant la formule. Dès lors, on ne pouvait nous adresser aucuns reproches et dire que le malade avait été mal soigné; ce qui n'eût pas manqué si, écartant les médecines chinoises, on eût traité le patient d'après l'art européen.

Cependant, au contact des Européens, les Chinois commençaient à mieux apprécier leurs méthodes. Aussi, en 1882, le Père Gonnet jugea-t-il avantageux de faire donner par le Frère infirmier quelques notions de médecine européenne à nos apprentis catéchistes, pour les rendre moins ignorants. Mais des obstacles empêchèrent la réalisation de ce projet, et le Frère se borna à fabriquer, suivant les formules européennes, des pilules et des onguents, que nos auxiliaires distribueraient aux malades, sous la direction des Pères, dans leurs pharmacies dispensaires. Plus tard, grâce à l'arrivée en Mission d'un Père, docteur en médecine, ce système fut étendu et perfectionné. Les remèdes, confectionnés avec des matières européennes, gardent la forme chinoise pour la manière de les prendre. Ayant été fort appréciés, ils parvinrent petit à petit à prendre dans nos pharmacies la place des remèdes chinois. L'honneur en revient encore au Père Gonnet, qui inaugura le premier, dans notre Mission, ce genre de distribution.

CHAPITRE SIXIÈME

RAPPORTS AVEC LES AUTORITÉS

Rapports du Père Gonnet avec l'autorité religieuse ; — avec l'autorité ecclésiastique ; — avec les Vicaires apostoliques des autres Missions. — Lettre de Monseigneur Anouilh, Vicaire apostolique du Tcheu-li occidental (mars 1868), à l'occasion du pillage de notre résidence par les rebelles. — Rapports du Père Gonnet avec les diverses autorités françaises (T'ien-tsin et Pékin) : — Comment il sait en profiter sans en abuser. — Ses recours à la Légation : — Première cause : Koang p'ing-fou (1867). — Deuxième cause : pillage de la résidence par les rebelles (1868) ; concession de terrain à T'ien-tsin. — Troisième cause, à l'époque des massacres de T'ientsin (1870) ; indemnités ; réinstallation sur la Concession française. — Manière de terminer les affaires de moindre importance : — Règlement pour les affaires contentieuses devant les tribunaux des sous-préfets et des préfets : deux Pères choisis à cet effet. — Inconvénients évités par ce moyen : — 1° Le danger d'être trompé par les Chinois : un exemple ; — Droit laissé aux missionnaires, en général. — 2° Le froissement légitime des autorités chinoises ; — aussi, stricte observance du cérémonial ; — mode adopté et obligé pour la correspondance (*Tchao-hoei ; p'in-tié*). — Offrandes de présents au nouvel an ; réceptions à notre résidence : goûters, dîners : — Objection contre ce genre mondain pour des missionnaires. — Autres avantages de ces bonnes relations avec les mandarins : affaiblir la répulsion actuelle pour l'étranger, obtenir davantage, et faciliter l'action du missionnaire auprès des pauvres.

Toute sa vie, le Père Gonnet fut l'homme poli, se possédant toujours, et, suivant nos règles, rendant à chacun l'honneur et le respect que son rang exige, avec modération et simplicité religieuse. Nous allons raconter ici comment il se comporta à l'égard des diverses autorités avec lesquelles il fut en rapport.

Et d'abord parlons de l'autorité religieuse dans la Compagnie. Le Père Gonnet, comme inférieur, dépendait immédiatement du Supérieur régulier, nommé par le très révérend Père Général pour la Mission. Ce qu'il fut à Chang-hai pendant les dix-huit années où, simple missionnaire, il soignait les nombreux chrétiens de son district, nous pouvons le conjecturer d'après ce principe plein de sagesse que l'on sait commander dans la mesure où l'on a su obéir. Si le Père Gonnet sut si bien commander pendant ses vingt et un ans de supériorat, c'est qu'il avait su parfaitement obéir tout le temps qu'il avait travaillé comme inférieur. Les dernières années de sa vie, lorsqu'il eut laissé l'administration à son successeur, nous pouvons personnellement lui rendre ce beau témoignage qu'il garda envers son nouveau Supérieur, bien que plus jeune et moins expérimenté que lui, toute la confiance et la simplicité qu'on a d'ordinaire à ses débuts dans la carrière religieuse.

Comme Supérieur, le Père Gonnet, au point de vue religieux, dépendait immédiatement du révérend Père Provincial de la province à laquelle était confiée la Mission, et médiatement du très révérend Père Général et du Père Assistant. Les archives témoignent que le Supérieur de Chine avait avec ses Supérieurs d'Europe une correspondance bien plus fréquente que ne l'exige la règle; il aimait à demander en tout leur direction, même pour des choses où son autorité personnelle l'autorisait à prendre lui-même l'initiative et à décider la question. C'est qu'il se trouvait bien plus rassuré et plus fort, après avoir reçu la lumière de ceux qui, plus haut placés, sont favorisés de plus de grâces et voient plus loin. Sauf certains cas où l'expérience du pays lui montrait nécessaires des représentations légitimes, suivant la volonté même des Supérieurs, par exemple lorsqu'il s'agit de l'envoi de jeunes religieux comme missionnaires, il se bornait à suivre avec simplicité les moindres avis qu'il recevait.

Maintenant, pour le ministère et les œuvres qui dépendent de l'autorité ecclésiastique, le Père Gonnet relevait du Vicaire apostolique de la Mission. Nous avons vu, au chapitre quatrième du premier livre de cet ouvrage, ce qu'il fut par rapport à cette autorité, et quels beaux témoignages d'estime et de louanges il en reçut. Le Vicaire apostolique était pour lui le représentant immédiat du Saint-Père, et l'amour profond qu'il portait au Pape se révélait par l'affection, la déférence et la subordination qu'il montrait à son Vicaire. Non seulement il voulait que l'Évêque gardât son rang et sa primauté devant les chrétiens, mais il désirait aussi que les missionnaires eussent pour lui les plus grands égards, et le tinssent bien au courant des affaires des districts, afin de recevoir une meilleure direction.

Quant aux Vicaires apostoliques des autres Missions, le Père Gonnet révérait profondément en eux le caractère épiscopal, et voulait toujours prévenir leur visite, bien que souvent il fût leur doyen d'âge et de Mission. A son arrivée au Tcheu-li, il fit exprès le voyage de Pékin, long et pénible, car alors il n'y avait pas de chemin de fer, dans l'unique dessein d'aller saluer Monseigneur Mouly et de lui offrir ses hommages. En 1880, pendant le premier synode de Pékin, nous fûmes le témoin édifié du cordial respect que ce vétéran des missionnaires rendait à chaque Vicaire apostolique, et notamment à Monseigneur Delaplace, évêque de Pékin. A voir ces bonnes relations, on ne se serait pas douté qu'il y eût eu jadis le moindre différend entre les deux Missions. A T'ien-tsin, devenu vieux et infirme, notre Père n'hésitait pas à se rendre au Pé-t'ang, aussitôt qu'il apprenait l'arrivée d'un Vicaire apostolique. Et, en cela, il ne suivait ni son tempérament ni un esprit de politique, mais il agissait par pur motif de foi et sous l'impulsion de la charité que tous les membres de la sainte Église doivent avoir les uns pour les autres. Aussi était-il en très bons termes avec tous ses voisins. Citons, pour faire connaître ces excellentes relations, une seule lettre, celle que Monseigneur

Anouilh, Vicaire apstolique du Tcheu-li occidental, écrivit en 1868, à Monseigneur Dubar et au Père Gonnet, à l'occasion du pillage de la résidence par les rebelles :

Tcheng-ting-fou, mars 1868.

Monseigneur et Très Révérend Père,

«Hier, en revenant de Lin-tcheou, j'ai trouvé ici le courrier de vos Révérences. J'ai lu avec avidité vos très honorées lettres, et quoique les nouvelles soient «déplorables, j'ai toutefois rendu d'humbles actions de grâces à Dieu, pour avoir «protégé d'une manière si providentielle vos chères personnes. Quant aux biens «de la Mission que vous avez perdus, nous devons dire comme le saint homme «Job: *Dominus dedit, Dominus abstulit, sit nomen Domini benedictum!* «Je sais que tel a été votre premier cri, et les disciples de saint Ignace savent «dire comme saint Paul: *Scio esurire et abundare.*

«Toutefois, malgré tous les motifs que nous avons de recevoir avec une indifférence égale et le bien et le mal qui nous arrivent, j'ai été très sensible à vos «malheurs, me souvenant du *flere cum flentibus*, je regarde comme fait à moi-«même ce qui vient d'être fait à vos chères Révérences. J'avais résolu qu'aussitôt «de retour de Lin-tcheou, j'enverrais un exprès pour avoir de vos nouvelles: «j'avais appris par Pékin, mais obscurément, les malheurs de Hien-hien. Les «mandarins m'avaient parlé de la prise de la ville, mais ils ne savaient rien de «la résidence. Maintenant, Monseigneur et Très Révérend Père, nous sommes «disposés à partager notre avoir avec vos Paternités. Veuillez en toute simplicité «nous indiquer ce dont vous avez besoin *qui habet duas tunicas, dat non «habenti.* Nous ne sommes pas des Crésus, ni en ornements, ni en or, ni en «argent, et toutefois nous avons de quoi venir à votre aide. Je voudrais bien «envoyer une crosse, une chape, etc, pour que Monseigneur puisse célébrer «convenablement les fêtes de Pâques: j'ignore si les courriers pourront et vou-«dront s'en charger.....

«On dit qu'il vous est arrivé des soldats, est-ce vrai? Oh! si le lendemain de «Pâques je pouvais en avoir deux, deux seulement pour mettre le mandarin de «Cha-ho-hien à la raison, et faire rentrer dans leurs foyers plus de 200 catéchu-«mènes qui en sont chassés par les païens, déjà depuis deux mois! Monsieur le «Ministre, qui paraît excellent, ne serait pas fâché de leur expédition, d'ailleurs «très pacifique, car leur seule présence me suffirait: Oh! comme Monsieur Wenn-«kiang soulèverait ses sourcils tartares!

«Adieu, mes Très Révérends Pères, je vous écris *currente calamo*, lisez dans «mon pauvre petit cœur tout ce que vous voyez dans le vôtre: Soyons toujours «*Cor unum et anima una.*» Vous nous aidez en tout plus que je ne puis le faire «moi-même. Prions les uns pour les autres; mettons en commun nos travaux, nos «succès, nos tribulations et nos joies, et, par notre union intime, nous réjouirons

« saint Ignace et et saint Vincent qui nous contemplent du sein de leur gloire dans le Paradis. J'ai tout dit. *Vestra sunt mea et nostra sunt tua, fiat! fiat!*

« Je suis, en union de vos prières et SS. Sacrifices, etc.

« J.-B. ANOUILH, *évêque d'Abydos.*

« Vicaire apostolique du Tchely-occidental. »

Le Père Gonnet n'était pas seulement en excellents rapports avec les autorités ecclésiastiques et religieuses, il avait encore à cœur de rester en bons termes avec les diverses autorités françaises: le Ministre et les membres de la Légation à Pékin, le Consul et son chancelier à T'ien-tsin. Le motif qui l'animait était son affection comme Français pour sa lointaine patrie, et sa reconnaissance comme missionnaire pour les bienfaits reçus du protectorat de la France. De plus, ces bons rapports étaient un moyen de faciliter le recours à ces autorités dans le cas où la Mission, ses œuvres ou ses chrétiens en auraient besoin. Et, de fait, il réussit à avoir des relations fort cordiales et fort intimes avec la plupart des représentants de la France, qui se succédèrent à T'ien-tsin et à Pékin. Quoique la résidence de Hien-hien n'eût par elle-même rien de bien attrayant, ces Messieurs de la Légation ne craignirent pas la fatigue et les incommodités d'un long voyage en pays chinois, avec des moyens si pénibles de transport, pour venir passer quelques jours avec nous, uniquement par sympathie pour le Père Gonnet et les autres Pères. Un fait dira jusqu'où allaient ces bons rapports entre Hien-hien et la Légation. Monsieur le Ministre devant faire apprendre la langue chinoise à l'un de ses jeunes interprètes, ne trouva pas de meilleur expédient que de l'envoyer à notre résidence pour y vivre de notre vie et recevoir les leçons de nos maîtres chinois. Ce jeune homme passa toute une année dans notre communauté, et nous quitta en Juillet 1873, pour commencer ses fonctions d'interprète. Il devint Consul général à Chang-hai.

Si excellents que fussent nos rapports avec la Légation, le Père Gonnet n'en abusait pas. Il avait pour principe, dans les affaires de la Mission, de chercher d'abord à les arranger sur place avec les autorités locales chinoises, et seulement dans les cas d'extrême nécessité, de recourir au protectorat français. Ces Messieurs de la Légation se plaisaient à le reconnaître et en manifestaient leur satisfaction. Je les ai entendus eux-mêmes dire: « Votre Mission de Hien-hien nous cause vraiment bien peu d'embarras. Quand elle a des difficultés, elle sait les terminer elle-même, sans réclamer notre intervention. » Pendant sa longue administration de Supérieur, le Père Gonnet n'invoqua officiellement l'appui de l'autorité française que pour trois causes graves qu'il était vraiment impossible de terminer autrement. La Légation par trois fois prit en main nos affaires, et les traita avec un succès qui n'eut d'égal que le zèle qu'elle y apporta. La première fois, en 1867, lorsque les lettrés de Koang-p'ing-fou, docteurs renommés dans

toute la contrée, entreprirent de nous expulser du pays en nous fermant les portes de la ville, et en nous empêchant d'y faire aucune acquisition et d'y avoir un établissement. La situation était grave. Notre échec à Koang-p'ing-fou, c'était notre exclusion de tout le midi de la Mission, c'est-à-dire de la moitié du pays que nous avons à évangéliser. De longtemps il n'y aurait plus à songer à des catéchumènes dans ce quartier: la propagation de la foi allait être arrêtée. Le Père Gonnet porta sa plainte à Pékin, et Monsieur le Comte de Rochechouart fut député pour aller aplanir le différend. Il n'épargna ni son influence ni sa peine, et, grâce à son intervention, nous obtînmes du gouvernement chinois en toute propriété, moyennant une faible redevance annuelle, la moitié d'un grenier public de la ville. C'est là que nous sommes installés. Il nous a fallu, au début, à nous et à nos gens, une grande prudence de paroles et d'action, et beaucoup de patience. Cependant, le temps, nos bons rapports avec les mandarins, une petite école littéraire que nous avions placée dans cette ville, finirent par apprivoiser les cœurs de cette population hostile et changèrent complètement leurs sentiments à notre égard. C'est aujourd'hui à qui aura les meilleures relations avec nous. Jadis, les marchands d'argent faisaient difficulté d'accepter nos lingots, dans la crainte de ne recevoir que du plomb, transformé temporairement par les merveilleux moyens européens; actuellement, tel est notre crédit, c'est nous qui devons faire difficulté pour ne pas accepter tout l'argent qu'on nous apporte à changer contre un billet payable à T'ien-tsin. Nos chrétiens se sont multipliés dans cette préfecture, et le souvenir de nos difficultés primitives s'y efface de plus en plus.

En 1868, l'année qui suivit nos luttes d'installation à Koang-p'ing-fou, nous dûmes recourir de nouveau à la protection de la Légation. Les débris de la grande armée des rebelles, qui avaient si longtemps mis à feu et à sang le midi de la Chine, étaient remontés vers le nord. La ville de Hien-hien avait été prise, son mandarin mis à mort, et notre résidence envahie et pillée de fond en comble. Les brigands avaient même, à plusieurs reprises, essayé d'y mettre le feu, sans toutefois y réussir; et nos Pères et nos Frères avaient dû se disperser pour chercher ailleurs des abris provisoires. Le Père Gonnet mit donc la Légation au courant de notre situation, et Monsieur de Rochechouart vint encore nous prêter son précieux concours auprès du gouvernement chinois. Comme nous l'avons dit au chapitre premier de ce livre, page 105, il obtint pour les missionnaires européens de Hien-hien, temporairement d'abord, puis définitivement, un terrain et une maison à T'ien-tsin, au Wang-hai-leou, en face du Consulat et du Pé-t'ang, mais de l'autre côté de la rivière. Cette installation de procure devait, tout en nous permettant de traiter nous-mêmes nos affaires avec Chang-hai et l'Europe, offrir à nos Pères un refuge assuré, en cas de nouvelles rébellions intérieures.

En 1870 enfin, nous dûmes porter une troisième affaire à Pékin. A l'époque des massacres de T'ien-tsin, lorsqu'on détruisait et qu'on incendiait le Consulat,

l'église et les bâtiments de la Mission du Pé-t'ang, ou pillait aussi et l'on détruisait la petite demeure qui venait de nous être accordée. Nous avions eu notre part dans les malheurs du Consulat et de la mission de Pékin, il était juste que nous l'ayons dans les indemnités que les Chinois payèrent à cette occasion. Tel est le nouveau bienfait que nous reçûmes de la Légation: elle nous permit de nous transporter à Tzeu-tchou-linn, et de nous y réinstaller sur la Concession française.

Pour les affaires de moindre importance, qui surgissaient dans l'intérieur de la Mission et pouvaient s'arranger par l'autorité locale, le Père Gonnet ne voulait pas qu'on montât plus haut. Tout au plus permettait-il, si l'affaire traînait en longueur ou ne se terminait pas au gré de nos légitimes désirs, de s'adresser au consul de T'ien-tsin. Celui-ci, grâce à ses bonnes relations avec le Vice-roi Li-hong-tchang, intervenait à l'occasion et parlait officieusement au grand homme de notre affaire. De son côté, officieusement aussi, le Vice-roi donnait à ses inférieurs un de ces avertissements qui ne se font point réitérer et amènent une prompte conclusion de la difficulté.

Quant au règlement des affaires contentieuses devant les tribunaux des sous-préfets et des préfets, il n'était point permis aux missionnaires d'aller eux-mêmes réclamer justice en vertu de leur passeport reçu de la Légation. Ce droit, le Père Gonnet l'avait exclusivement réservé à deux Pères choisis parmi les plus anciens et les plus expérimentés. Eux seuls, l'un pour le Nord, l'autre pour le Sud, pouvaient se présenter aux tribunaux, y visiter les mandarins, y déposer des accusations. Il n'y avait d'exception que pour des cas d'urgence, lorsque le missionnaire ou les choses de la Mission auraient subi un grave dommage, réclamant l'avertissement immédiat du mandarin; par exemple, s'il y avait eu vol, incendie, coups reçus blessures, etc. Alors, le missionnaire devait faire déposer immédiatement une accusation au tribunal, et, en même temps, prévenir le Père chargé des procès, pour qu'il prît en main toute l'affaire et en obtînt une bonne solution.

En réservant ainsi à certains Pères choisis par lui le droit de traiter les affaires litigieuses et d'avoir des rapports avec les mandarins, le Père Gonnet évitait deux grands inconvénients. Le premier était le danger d'être joué et trompé par les Chinois: ce qui n'eût pas manqué, si le soin des procès eût été confié ou laissé à des missionnaires trop jeunes ou dépourvus de la science pratique voulue. Grâce à sa longue expérience personnelle, le Père Gonnet connaissait parfaitement le caractère chinois, si industrieux à multiplier les moyens d'assurer le succès de sa vengeance, lorsqu'il a été insulté ou victime de quelque mauvais traitement. Aussi recommandait-il souvent aux missionnaires de n'être pas trop crédules, même avec leurs meilleurs chrétiens. Le baptême les laisse avec leur nature et les préjugés chinois, et fort rarement le Christianisme aurait assez d'empire sur eux pour les empêcher, en cas d'insultes ou de tracasseries de la part des païens, d'aggraver leurs blessures ou de s'en faire de nouvelles, d'accroître ou d'inventer une injure reçue, et cela dans le but d'augmenter la responsabilité de leurs

ennemis, de les faire châtier plus sévèrement, et surtout de forcer le Père à intervenir, en transformant en affaire de religion une question toute de rancune personnelle et privée.

Le Père Gonnet avait bien des traits historiques et vécus pour confirmer son enseignement sur ce point. « Non, disait-il, si dans une église les images sont lacérées et les objets du culte brisés, n'allez pas de suite jeter feu et flamme, et inférer de ce seul fait que des païens sont nécessairement et manifestement les vrais coupables. Bien qu'en théorie les chrétiens ne doivent pas être capables de pareils actes, cependant parfois l'esprit de vengeance les aveugle à tel point, les néophytes surtout, qu'ils croient voir une habileté et un mérite dans un acte posé par eux dans l'unique but, pensent-ils, de procurer la gloire de la sainte Église par le triomphe de ses enfants sur les païens. Du reste, ces derniers sont bien moins scrupuleux encore que les chrétiens sous ce rapport, et leurs procès ne s'appuient que sur des tissus de mensonges et des échafaudages de faussetés. » Pour illustrer ces vérités par un exemple, citons un fait arrivé il y a une vingtaine d'années dans la section de Tai-ming-fou. Un néophyte vient avertir les Pères que, dans son village, les païens, en haine du Christianisme et pour empêcher la propagation de la Religion, avaient affiché des placards anonymes et orduriers contre les missionnaires et leur religion. Un catéchiste, envoyé pour vérifier l'accusation, constate, en effet, l'existence de ces placards. Il en détache un qu'il rapporte au Père comme pièce de conviction. Mais notre homme, ancien catéchiste fort rompu à ce genre d'affaires, conçoit le soupçon que le néophyte pourrait bien être lui-même l'auteur de ces écrits, pour se venger d'ennemis avec lesquels il aurait eu quelques difficultés. Pour s'en éclairer, il fait transcrire au chrétien ce placard, sous prétexte d'en conserver une copie entre les mains du Père. Or, la copie révéla, sans doute possible, que l'original venait de la même main. Pendant ce temps, que faisaient les païens? Sans perdre un instant, ils déposaient à leur pagode, dans l'urne aux parfums, aux pieds mêmes de leur idole, des pièces de conviction qui devaient leur servir à retourner l'accusation contre le chrétien, en le rendant responsable de l'insulte faite à l'objet de leur culte. Nous éconduisîmes le néophyte, lui donnant pour raison qu'ayant le malheur d'avoir une écriture par trop semblable à celle des placards, il courait grand risque d'être battu par le mandarin. L'affaire en demeura là, et chrétiens et païens en furent pour leurs frais d'invention.

C'est pour éviter de tomber dans ces pièges que le Père Gonnet ne voulait point confier à tout missionnaire le soin de faire ses procès. Il pensait à bon droit qu'un ancien, ayant vu plus de choses en Chine et possédant mieux la langue du pays, serait plus à même de discerner le vrai du faux dans les faits qu'on viendrait lui exposer. Les Pères ainsi choisis et chargés du contentieux de la Mission, avaient à leur service des catéchistes spéciaux, habiles en ce genre d'affaires, et des écrivains capables pour rédiger leurs lettres ou leurs

accusations. Les missionnaires, de leur côté, se trouvaient singulièrement soulagés et délivrés du poids de cette responsabilité ; ils pouvaient plus facilement se débarrasser des importunités des chrétiens, en disant que le ministère spirituel était leur part, et qu'à une autre autorité incombait le soin des procès. En laissant à chaque missionnaire la liberté de traiter à son gré toute affaire, le Père Gonnet eût craint aussi de patronner bien des injustices et de se lancer, lui et la Mission, dans de multiples embarras. Il redoutait de voir la paix troublée pour de longues années peut-être, par suite des vengeances des païens maladroitement provoqués, et de l'hostilité des mandarins excités par leur éxécration contre les extrepreneurs de procès et les défenseurs de mauvaises causes.

Le seul droit laissé à chaque missionnaire, c'était d'accepter des arbitrages de médiateurs influents, pour obtenir les réparations voulues sans recourir au mandarin. Et, dans ces cas de réconciliation pacifique, le Père Gonnet voulait que tous les Pères se montrassent conciliants, cherchant avant tout une paix assurée pour l'avenir. Il ne permettait pas qu'on réclamât, sans son autorisation, des pierres, des inscriptions, du tapage musical, etc., toutes choses qui blessent profondément les païens et les portent à se venger à la première occasion.

Le second inconvénient que voulait éviter le Père Gonnet, en réservant à quelques missionnaires seulement le droit de visiter les mandarins et d'entrer en relations avec eux, c'était de prévenir le froissement légitime des autorités chinoises, offensées par des visites rendues sans la politesse et le cérémonial prescrits par l'étiquette du pays. Il était de l'école de nos anciens Pères; ce sont leurs manières qu'il voulait voir imitées dans les rapports avec les membres d'une meilleure société, lettrés ou mandarins. Il interdisait de forcer les portes des tribunaux, d'y pénétrer par violence, sans vêtement convenable, en dehors du rite voulu, de contraindre le mandarin à recevoir devant ses gens notre visite, avec l'humiliation d'un vaincu devant son vainqueur. Il faisait donner au Père chargé de voir les mandarins la collection des habits de cérémonie en usage pour les différentes saisons. Ces habits dévaient être ce qu'il y a de plus simple dans le genre: ainsi seraient associées les exigences de la modestie et de la pauvreté religieuse à celles du respect dû au mandarin et du prestige nécessaire au missionnaire devant les païens. Préalablement le Père devait apprendre les cérémonies de règle et les paroles d'usage, suivant l'étiquette chinoise. En allant au tribunal, il se faisait précéder par son catéchiste à cheval, et reconnaître à la toile rouge qui entourait le bas de son char, comme étant d'un rang supérieur à la masse du simple vulgaire. Après la guerre de 1860, les missionnaires avaient adopté, pour leur correspondance avec les mandarins, la forme officielle appelée *Tchao-hoei*, employée par les consuls et les Légations, et usitée entre mandarins pour affaires d'administration. Plus tard, les autorités tant chinoises que françaises réclamèrent contre ce caractère officiel que s'arrogeaient les missionnaires, et les Légations prescrivirent qu'à l'avenir ceux-ci, et même les Vicaires apostoliques, ne correspondraient plus avec les mandarins en usant de cette forme officielle

d'égal à égal. Il fut réglé que tous emploieraient la lettre ordinaire officieuse ou la supplique des lettrés, appelée *pin-t'ié;* autrement, le missionnaire usurpe un droit qui ne lui est pas accordé, et s'expose à se voir refuser une correspondance, sans pouvoir légitimement se plaindre.

Pour entretenir les relations amicales avec nos mandarins et gagner plus sûrement leurs bonnes grâces, le Père Gonnet leur faisait faire, à la nouvelle année chinoise, par le Père qui les visitait au nom de la Mission, l'offrande des six ou huit présents en usage parmi les amis à cette époque. Avant que l'Europe avec ses produits variés ne fût arrivée jusqu'à nos portes à T'ien-tsin, on pouvait à peu de frais faire grand plaisir aux mandarins, en leur présentant des objets d'assez minime valeur, dont la rareté faisait alors tout le prix. Actuellement, T'ien-tsin regorge d'objets européens de toute provenance et de tout prix, et les mandarins avec leur argent peuvent se procurer tout ce qui leur est agréable. Aussi, nos présents sont-ils beaucoup moins appréciés qu'autrefois, et cet usage est loin de nous procurer les mêmes avantages. Un autre embarras que le Père Gonnet ne craignit pas de se donner, et une dépense qu'il crut utile de faire, ce fut, au début de nos relations avec les mandarins, d'inviter à dîner, soit à Ho-kien-fou, soit à Hien-hien, ceux de qui nous dépendions plus spécialement. De plus, quand des autorités chinoises, civiles ou militaires, d'un certain rang, venaient nous rendre visite à la résidence, le Père les conduisait lui-même dans tous nos établissements, et terminait en leur offrant un goûter de bonne amitié. Les mets eux-mêmes étaient choisis d'après la qualité des hôtes. Connaissant tous les préjugés des Chinois qui n'ont pas habité dans les ports ouverts, ni vécu en contact avec les Européens, il savait qu'ils n'osent prendre ce qui leur est inconnu, de peur d'éprouver un effet physiologique de froid ou de chaud, contraire à ce que réclament leur tempérament et leurs dispositions actuelles. Un peu de vin doux, des plats sucrés, des desserts, et le café pour terminer, composaient le menu traditionnel offert à ses nobles visiteurs. Cette manière de pratiquer en tout la politesse chinoise suivant les rites du pays, mettait le mandarin à l'aise en flattant son amour-propre national. Il ne craignait plus de recevoir la visite du missionnaire, ni de s'exposer à la vue de son peuple pour le reconduire jusqu'au char, en lui prodiguant les marques de la plus franche amitié. Bien souvent nos autorités, recevant pour la première fois notre visite, demandaient anxieusement quel rite on suivrait et sous quels habits en paraîtrait. Lorsqu'ils apprenaient que tout se passerait correctement suivant le goût chinois, ils s'empressaient d'accepter notre entrevue et en sortaient gagnés, devenus nos bons amis, d'indifférents ou peut-être même d'ennemis qu'ils étaient auparavant.

Mais, dira quelqu'un, c'est là un genre bien mondain, et des allures qui cadrent fort peu avec le vœu de pauvreté des religieux et la simplicité apostolique tant recommandée par l'Évangile. — Aussi n'est-ce point de gaieté de cœur que se font ces visites au tribunal. Il faut l'autorité de l'obéissance pour faire accepter

volontiers à ceux qui en sont chargés cette pénible corvée. Nos anciens Pères, admis à la cour des empereurs, et en relations habituelles avec les plus hauts mandarins de la capitale, savaient, sous des vêtements de soie, conserver leur cœur dans l'humilité et la pratique de toutes les vertus religieuses. A fortiori sera-t-il facile au missionnaire de pratiquer la vertu dans ses rapports accidentels avec les mandarins qui gouvernent le pays où il se trouve. Ces grandeurs mondaines montrent trop bien leur vanité et leur fausseté, pour devenir un danger sérieux de séduction, si celui qui s'y prête seulement par obéissance, sait aussi n'en user que par nécessité. Même pour le bien de la Religion et des affaires qui la concernent, il convient de voir rarement les mandarins: ils n'en seront que plus libres dans leur action, en paraissant aux yeux de leur peuple plus indépendants de toute pression étrangère. Une visite annuelle, avec des lettres envoyées en cas d'affaires, suffira, en général, pour atteindre le but désiré. Les païens, sachant que le missionnaire a son entrée au tribunal, et qu'il est en bons termes avec ceux de qui dépend leur sort, n'oseront pas molester les chrétiens, et, en cas de conflit, s'empresseront de chercher eux-mêmes des médiateurs pour terminer à l'amiable leurs différends, sans passer à l'audience. Et si l'affaire doit être jugée, l'amitié du mandarin qui doit prononcer le jugement, fera souvent plus que l'appui des plus hautes autorités. En passant par-dessus les mandarins locaux, on s'expose à voir son action entravée par leur inertie et leur mauvais vouloir, et alors ministre et Vice-roi sont souvent plus impuissants à nous obtenir l'effet de notre requête, que le bon vouloir d'un modeste sous-préfet [1].

Un autre avantage de ces bonnes relations *à la chinoise* avec les mandarins, est d'affaiblir peu à peu la répulsion, toujours plus ou moins grande, des Chinois pour les étrangers, qu'ils regardent à bon droit comme un danger réel pour la patrie. Si le missionnaire se montre par trop européen, il heurte toutes les susceptibilités nationales, et paralyse son ministère en augmentant cette répulsion. Le protectorat français en Chine n'est pas un protectorat dans un pays conquis et soumis à la France, comme l'Algérie, le Tonkin ou Madagascar. La Chine est encore pays indépendant, et les Français y sont encore regardés comme étrangers, sinon comme ennemis. La crainte de la France conserve la paix aux chrétiens existants, attire à nous quelques pauvres désireux de notre appui, mais elle tient à l'écart la masse même du peuple. L'intérêt apostolique demande donc que le missionnaire se montre le moins étranger possible, afin de se rendre apte à gagner à Dieu le plus d'âmes possible. Nous tirerons ainsi un meilleur profit du protectorat de la France, en évitant de l'invoquer inutilement pour des

---

[1] Ces visites officieuses faites aux mandarins, et dépendant de l'habileté du missionnaire aussi bien que du bon vouloir du fonctionnaire chinois, sont devenues un droit: elles ont été officiellement réglées par un décret impérial du 15 mars 1899.

causes faciles à terminer sans lui. Les mandarins craignent beaucoup l'intervention de nos ministres et de nos consuls, à cause des avantages commerciaux ou nationaux qu'il faudrait donner en compensation des dommages soufferts, malgré les traités, par les chrétiens ou les missionnaires. Aussi mettront-ils en général plus d'empressement et feront-ils spontanément plus de concessions, lorsqu'on s'adressera directement à eux, tout en se réservant de recourir à l'autorité française, si les autorités locales se refusent à nous rendre justice.

Ces relations amicales avec les mandarins ne les convertiront pas, sans doute; mais, par elles, l'action des autres missionnaires auprès des pauvres y gagnera en prestige et en influence. C'est ainsi que nos collèges scientifiques des Indes pour les enfants des Brahmes, tout en préparant de loin la conversion de cette caste par la destruction progressive de leurs préjugés, ont relevé le ministère des missionnaires auprès des autres Indiens, et l'ont rendu plus fructueux. Ainsi jadis, sur une bien plus large échelle, les rapports des missionnaires avec la cour impériale et les hauts mandarins de la Chine, donnaient aux œuvres des apôtres qui travaillaient à la conversion des Chinois une plus-value qu'elles n'auraient jamais obtenue sans cet appui.

CHAPITRE SEPTIÈME

DÉVOTION APOSTOLIQUE A S. JOSEPH

Dévotion administrative et apostolique. — Trait de dévotion envers saint Joseph; promesse du Père Gonnet (lettre du 7 juillet 1857). — Permission d'exécuter la promesse de consacrer les nouvelles chapelles d'une partie de son district à saint Joseph. — Confiance en saint Joseph pour une double assistance. — Saint Joseph, Procureur en chef de la Mission. — Le Père Gonnet fidèle de son côté: une quarantaine de petites églises et de presbytères en l'honneur de saint Joseph. — La chapelle Saint-Joseph de la montagne. — Premier fruit apostolique de cette chapelle: développer chez tous l'amour et le culte du grand Patriarche, Patron de la Chine. — Second fruit: faire l'ornement de notre cimetière. — Le cimetière de nos anciens Pères. — Le missionnaire doit mourir en Mission: l'avenir? — Tout demander à saint Joseph et voir Dieu agissant en lui et par lui.

Le Père Gonnet fut de bonne heure très dévot à saint Joseph. Il avait puisé ce culte dans les enseignements et les exemples de sa famille. A sa naissance, on ne vit pas de meilleur patron à lui donner que ce grand Saint. Mais notre but n'est point d'exalter ici cette dévotion en la considérant sous son point de vue privé, telle que tout bon chrétien doit l'avoir; nous voulons faire l'éloge de cette confiance en saint Joseph, qui fut un des traits caractéristiques du Père Gonnet dans son apostolat, et constitue un genre à part de dévotion. Nous l'appellerions volontiers dévotion administrative et apostolique. Elle devrait se rencontrer dans les Supérieurs de communautés, dans tous les missionnaires en pays infidèles.

Laissons plutôt le Père Gonnet nous en parler lui-même, en transcrivant sa lettre du 7 juillet 1857:

«Vous qui êtes si dévot à saint Joseph, vous apprendrez avec bonheur que ce «grand Patriarche m'a donné un bon coup de main. Je vous raconterai le fait en «toute simplicité. Il y a un peu plus de deux ans, la première fois que les besoins «de mon ministère m'appelaient presqu'à l'extrémité de ce district, j'eus une «grosse journée de chemin à faire dans un pays tout païen. J'étais en chaise à «porteurs; j'avais tout le temps de faire des châteaux en Espagne et de me livrer «à mes rêveries. Que de païens à convertir! me disais-je. Comme une chrétienté «serait bien placée à cet endroit! et puis encore dans cet autre! etc., etc. . . . «Cela me paraissait fort beau; mais en venir à l'exécution, *hoc opus, hic labor.* «Tout à coup il me vient une bonne idée: Saint Joseph est mon patron; il est

« aussi le patron spécial des Chinois. Ce que je ne puis faire moi-même, il le pour-
« rait facilement, et il est assez bon pour le vouloir. Sur ce, je me sens porté
« à le prier, et je lui promets, en tant que cela dépendra de moi, de lui dédier
« toutes les chapelles que nous bâtirons en ce pays. S'adressa-t-on jamais en vain
« à saint Joseph ? Quelque temps après, je faisais la connaissance de mon brave
« Paul, et les catéchumènes commençaient à arriver. Le croiriez-vous? mes rêves
« se sont déjà realisés, du moins en partie; j'ai un noyau de néophytes ou de
« catéchumènes dans presque toutes les localités que j'avais désignées sur ma
« route. Gloire à saint Joseph !... Cette année, j'ai eu la consolation d'établir deux
« nouvelles petites chrétientés, là où naguère le démon régnait en souverain, et
« où nous n'avions pas un seul chrétien. Je vois encore au moins cinq endroits
« où il serait bien important de bâtir des chapelles. Ce seraient autant de centres
« où les néophytes pourraient se réunir. Mais pour cela il faudrait *avoir de*
« *l'argent*, et je n'en ai pas. Si parmi tant de bonnes âmes en France, si dévouées
« à saint Joseph, vous en connaissiez quelqu'une qui eût la dévotion de lui élever
« un oratoire au milieu de nos Chinois païens, cette offrande serait reçue avec
« la plus vive reconnaissance, et nos nouveaux convertis prieraient beaucoup pour
« leurs bienfaiteurs. Ici, avec six cents piastres (environ trois mille francs), nous
« pouvons avoir une petite chapelle et un logement pour le missionnaire et son
« catéchiste. En attendant que ma bourse, ou plutôt celle de la Mission me per-
« mette de mettre ce projet à exécution, j'ai chargé quelques maîtres d'école d'en-
« tretenir le feu sacré et de l'étendre de plus en plus . . . . . »

Deux mois plus tôt, le 15 mai 1857, le Père Gonnet avait demandé au révérend Père Borgniet, Provicaire de la Mission, l'autorisation de suivre, en consacrant ses chapelles à saint Joseph, l'inspiration qu'il croyait avoir eue d'adopter ce grand protecteur comme patron spécial de son apostolat auprès des infidèles. Voici comment il formulait sa demande:

« Je viens de faire une petite visite dans la partie nord de mon district, et je
« me hâte de vous faire part des bonnes nouvelles que j'en ai rapportées. Ce ne
« sera pas une petite consolation pour vous, mon Révérend Père, qui désirez
« si ardemment l'avancement de l'œuvre de Dieu, d'apprendre que le bien déjà
« commencé s'augmente de jour en jour, et que tout nous promet une riche
« moisson. Saint Joseph s'est mis évidemment de la partie. Aussi, avec votre
« permission, j'accomplirai la promesse que je lui ai faite, il y a deux
« ans, de lui consacrer toutes les nouvelles chapelles que nous élèverions
« au milieu des païens dans cette partie du district. C'est bien le moins que
« nous puissions faire, puisqu'il semble s'être chargé lui-même d'aplanir tous les
« obstacles, et de nous envoyer ce grand nombre de catéchumènes . . . . . »

Ces citations nous montrent comment le Père Gonnet se servait de la dévotion à saint Joseph comme moyen d'apostolat. Il envoyait ses catéchistes, il employait tous les moyens en son pouvoir, et s'aidait en y mettant toute son énergie, afin que de son côté le Ciel l'aidât dans son œuvre. Et cette aide du

Ciel, jugée par lui si nécessaire, qu'il ne craignait pas ensuite de dire que tout le succès venait d'en haut, il cherchait à l'obtenir par l'intercession de saint Joseph. Il prenait au sérieux le titre de *Patron de la Chine* que l'Église avait décerné à ce puissant Patriarche, chef de la Sainte Famille, et il l'invoquait dans toutes ses difficultés, le priant de prendre lui-même aussi son titre au sérieux. Il comptait ainsi recevoir du Ciel une double assistance: l'assistance religieuse pour lui procurer des catéchumènes, en convertissant les païens à notre sainte foi; l'assistance matérielle pour recevoir des aumônes, et lui permettre de bâtir des chapelles, des presbytères, des écoles, et en même temps faire vivre toutes ses œuvres. Saint Joseph n'est-il pas le serviteur prudent et fidèle, à qui Dieu confia jadis la charge de protéger, au milieu des idolâtres, Jésus et Marie? Il n'est donc pas surprenant que, de nos jours encore, la Providence lui confie le même soin de patronner, au milieu des païens, les Fidèles qui veulent aimer Jésus et Marie. Et, en effet, la confiance du Père Gonnet en Saint Joseph ne fut jamais déçue: à Chang-hai, mais surtout au Tcheu-li, il en reçut des gages manifestes de spéciale assistance. Nommé Supérieur dans la Mission de Ho-kien-fou, il constitua d'office saint Joseph grand pourvoyeur de nos catéchumènes, et procureur chargé de nous obtenir les ressources nécessaires. Les fondations à établir à T'ien-tsin furent d'une manière toute particulière confiées à sa sollicitude. Il portait chez nous le titre de Procureur en chef de la Mission, et le Père Gonnet n'était à ses yeux et ne se nommait que son homme d'affaires. Rien d'important ne s'entreprenait que l'on n'eût auparavant imploré le secours du céleste économe, lui demandant conseil et concours, afin d'assurer le bon succès de l'affaire. Nous avons raconté au chapitre premier de ce livre comment saint Joseph s'acquitta de l'emploi qui lui avait été confié. Aussi, si les missionnaires et les chrétiens du Tcheu-li sud-est sont restés reconnaissants envers le Père Gonnet, ils n'ont garde d'oublier le puissant Procureur céleste à qui le procureur terrestre dut et attribua toujours tous ses succès.

Le Père Gonnet, de son côté, fut fidèle à tenir les engagements qu'il avait pris envers saint Joseph. Dans notre Mission, plus de quarante chapelles furent consacrées à ce grand Saint, pour le remercier des aumônes obtenues par son intercession, et grâce auxquelles elles avaient pu être bâties. Dans sa lettre du 7 juillet 1857, citée plus haut, le Père Gonnet disait: « Si, parmi tant de bonnes « âmes en France si dévouées à saint Joseph, vous en connaissiez quelqu'une qui « eût la dévotion de lui élever un oratoire au milieu de nos Chinois païens, cette « offrande serait reçue avec la plus vive reconnaissance, et nos nouveaux con- « vertis prieraient beaucoup pour leurs bienfaiteurs.» Ces appels à l'Europe et aux bonnes âmes qui s'y trouvent furent entendus. L'idée d'accomplir cette excellente œuvre pour saint Joseph leur plut, et leurs généreuses aumônes prouvèrent que ce n'était pas en vain qu'on avait invoqué son nom tout-puissant. Grâce aux secours reçus, nous venons de le dire, on put construire une quarantaine de petites églises avec presbytères, et nos nouveaux convertis sont heureux de prier pour les bienfaiteurs qui leur ont procuré l'avantage d'honorer Dieu et de sauver

leurs âmes. Parmi toutes ces petites églises et chapelles, il en est une qui fut bâtie avec plus de dépenses et de soin. Le Père Brueyre, Supérieur au Tcheu-li avant l'arrivée du Père Gonnet, en avait été l'ardent promoteur, et avait sollicité à cette intention les aumônes des bienfaiteurs d'Europe. Mais Dieu n'accorda pas à ce bon Père de voir en ce monde ses désirs réalisés. Un an seulement après sa mort, en 1881, on se trouva en mesure de bâtir ce sanctuaire, qui devait servir à la fois de lieu de pèlerinage et de chapelle pour notre cimetière. Toutefois les avis étaient partagés sur l'emplacement. Les uns, se rappelant ce qui se fait dans les pays chrétiens d'Europe, proposaient de construire l'édifice sur le sommet de la petite colline au nord de laquelle se trouve le cimetière. Par là, saint Joseph dominerait toute la contrée environnante, et semblerait inviter au loin à la ronde tous les païens de bonne volonté à l'invoquer et à se confier à lui. Mais les anciens de la Mission, avec le Père Gonnet, ne partagèrent point ce sentiment. Ils savaient combien est enracinée dans le cœur des Chinois la croyance à ce qu'ils appellent le *fong-choei* (vent et eau): ils attribueraient certainement une influence néfaste pour toute la contrée à une église catholique dominant leur pays. Placer le sanctuaire sur la colline, c'était donc exciter inutilement les colères des païens et provoquer leurs vengeances. On préféra un endroit plus humble, où il y eût moins à craindre en temps de calamités publiques si fréquentes en Chine: sécheresse, inondation, famine, que sais-je? alors que le peuple est si facilement monté et poussé à la révolte et au pillage. On ne gagne rien à heurter sans nécessité les préjugés des masses: la paix des chrétiens en est compromise ainsi que la sécurité des missionnaires et de leurs œuvres, et la crainte de la persécution arrête tout mouvement de conversion parmi les néophytes.

Le premier fruit apostolique de cette chapelle consacrée à saint Joseph est de développer chez les missionnaires, les séminaristes et les élèves du collège, l'amour et le culte du grand Patron de la Chine. C'est là, en effet, que se rendent fréquemment nos étudiants, pour y respirer le meilleur air que l'on puisse rencontrer dans un pays aussi plat que celui que nous habitons.

Un second fruit non moins apostolique de ce sanctuaire, c'est de faire l'ornement de notre cimetière. Un beau cimetière chrétien bien soigné, bien entretenu, est chose importante en Chine. Il prêche aux païens que l'Église catholique, tout en rejetant avec horreur la pratique de ces ineptes cérémonies, tout imbibées par la crédulité du peuple d'esprit superstitieux, honore cependant aussi les morts, et plus et mieux que les Infidèles eux-mêmes. Et quand ce cimetière est pour les missionnaires, il donne à leur apostolat auprès des Chinois son complément. Nos anciens Pères avaient compris la portée de ces enseignements: aussi quel soin prenaient-ils de leurs tombes! On peut le voir dans leur cimetière de Cha-la-eul, à Pékin.

La mort du Père Ricci et sa sépulture achevèrent ce que sa prédication et ses livres avaient si bien commencé. Elles furent pour tous une preuve de son parfait désintéressement, disant éloquemment qu'en venant en Chine il n'avait

eu en vue d'autre espérance que celle du Ciel et de l'éternité. Le missionnaire doit mourir en Mission, pour qu'il soit manifeste qu'il n'a absolument rien touché de sa récompense ici-bas, comme jadis Mardochée à la cour du roi Assuérus. Si, plus tard, la facilité des communications avec l'Europe par le transsibérien russe nous amène un nouveau genre de missionnaires à billets d'aller et retour, venant travailler en Chine pour un temps seulement, ces missionnaires perdront beaucoup de leur prestige aux yeux des Chinois. On les regardera sans auréole de désintéressement, croyant qu'ils retournent en France jouir de l'heureuse retraite méritée par leurs travaux à l'étranger. L'Europe elle-même cessera d'admirer ces missionnaires: car, le dévouement qui gagne les cœurs, même incroyants, c'est le dévouement qui va jusqu'à la mort et à la mort en Mission, semblable au dévouement de Notre-Seigneur qui a conquis le Ciel et la terre par un dévouement d'obéissance jusqu'à la mort de la croix. Du reste, à cette époque, la Chine aura cessé d'être la Chine, pour devenir une mauvaise imitation de l'Europe. Les missionnaires n'auront plus à se faire Chinois: ce sont les Chinois qui devront se dépayser et entrer dans la voie des renoncements à leurs antiques usages. Le Père Gonnet et les anciens qui, à son exemple, ont travaillé à se chinoiser pour gagner plus d'âmes à Dieu, paraîtront plus tard bien rétrogrades et bien à plaindre. Et cependant, s'il faut en croire l'Évangile, ce seront eux encore qui auront eu la meilleure part; car, il restera éternellement vrai que là où il y aura eu plus d'abnégation et de renoncement, c'est là aussi qu'il y aura eu plus de vertu et de gloire pour Dieu, qu'il y aura, par conséquent, plus de mérite et de vrai bonheur.

Mais revenons à la dévotion du Père Gonnet à saint Joseph. Cette dévotion, comme moyen d'apostolat, ne faisait aucun tort au Sacré Cœur, à la Très Sainte Vierge et aux autres Saints. Si saint Joseph demeurait le patron réservé pour l'administration de la procure et l'implantation de la foi en pays païen, les sanctuaires élevés chez les anciens chrétiens et les convertis de longue date, étaient consacrés aux divers patrons qu'affectionnaient ces chrétiens ou leurs missionnaires: Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et les Saints.

Et si le Père Gonnet recourait tant à saint Joseph, c'est qu'il savait d'une foi pratique, et non pas seulement théorique et spéculative, que la conversion des âmes est une œuvre surnaturelle, à laquelle il faut que Dieu s'intéresse et coopère. Cette conviction profonde se révélait sans cesse dans ses paroles comme dans ses œuvres, et la forme que revêtait cette foi intime, c'était de tout demander à saint Joseph et de tout attendre de lui, à la charge de lui renvoyer ensuite la gloire de tout le bien obtenu. Par là tout remontait sûrement à Dieu; car, pour le Père Gonnet, saint Joseph n'était que Dieu lui-même donnant et protégeant par l'entremise de ce grand Patron de la Chine et de l'Église universelle.

CHAPITRE SUPPLÉMENTAIRE

VIEILLESSE ET MORT

Le Père Gonnet à T'ien-tsin (1884), ministre et aide-procureur. — On célèbre, à la résidence, sa cinquantaine de Compagnie (2 juillet 1889). — Récit et description de cette fête : — la veille, félicitations de ses frères de la Compagnie ; — le jour de la fête : messe du jubilaire ; sa chambre ornée ; — félicitations des Chinois ; — dîner, séance. — Le Père Gonnet à la résidence (1892) : ses occupations. — Affaiblissement progressif de ses facultés : Dieu avait accepté son *Suscipe* : État physique et moral. — Confession, communion, extrême-onction. — Mort paisible le 2 juillet 1895 à 5 heures du soir. — Obsèques.

Le 18 avril 1884, le Père Gonnet, âgé de soixante-huit ans, avait enfin obtenu d'être définitivement déchargé du lourd fardeau de la Supériorité, qu'il venait de porter avec le seul répit de quelques mois, plus de vingt années consécutives. Qu'allait-il devenir et que pouvait-il faire encore à son âge, et dans un état de santé si précaire? Il y a, dans notre Mission, une certaine difficulté à trouver une occupation aux vétérans que la mort a épargnés, lorsqu'ils n'ont plus la force d'administrer un district comme missionnaires, et qu'il leur en reste encore assez cependant pour ne pas vivre en purs contemplatifs dans la prière et l'oraison. Ils ne peuvent plus, comme autrefois, courir çà et là, par tous les temps, par tons les chemins, dans l'eau, la boue, la neige, à cheval, à âne, en voiture, suivant que l'exigent les extrêmes-onctions, les missions, la surveillance des écoles et des catéchistes. Ils ne peuvent plus supporter ces fatigues, et il leur faut une meilleure nourriture. Nous n'avons point encore de résidences comme en Europe, où les anciens peuvent, à côté des paroisses, trouver un travail utile et proportionné à leurs forces. Tous ne sont pas doués non plus convenablement pour être écrivains, et quant à rester oisif, dans une retraite d'amateur, ce serait par trop pénible pour un jésuite, et par trop contraire à l'esprit de la Compagnie, dans laquelle on doit entrer pour y vivre et y travailler jusqu'à impossibilité physique. Quant au placement du Père Gonnet, il n'y eut ni hésitation, ni difficulté. Son emploi était tout indiqué. Il avait fondé à T'ien-tsin la procure, et entrepris la création des ressources qui devaient assurer l'avenir des œuvres fondées dans la Mission. Que pouvait-il faire de plus utile que de contribuer à développer et à

consolider ce qu'il avait si heureusement commencé? Le Père Gonnet le comprenait mieux que personne. Aussi accepta-t-il de grand cœur l'offre qui lui fut faite par les Supérieurs d'aller à T'ien-tsin, comme ministre de la maison, et d'y aider de ses conseils et de sa direction le Père de Becquevort dans les lourdes responsabilités de sa charge de Procureur général. Il y demeura huit ans, de 1884 à 1892, et rendit pendant tout ce temps les meilleurs services à la Mission. Il soutenait et guidait, grâce à sa longue et solide expérience, le Père Procureur dans la bonne et prudente administration de nos intérêts à T'ien-tsin: il put ainsi poursuivre avec succès la réalisation du désir qu'il avait eu de contribuer à la fondation des œuvres de la Mission du Tcheu-li.

Au mois de juillet 1889, le Père Gonnet était revenu à Hien-hien, en même temps que les autres missionnaires, pour passer à la résidence le mois traditionnel de récollection. Sa quarante-neuvième année de vie religieuse touchait à sa fin. La présence des missionnaires à la résidence étant un fait exceptionnel pour la seule époque des vacances, on résolut d'anticiper de quelques mois et de faire au Père plus que septuagénaire une fête solennelle de cinquantaine dans la Compagnie. Tel était le désir unanime des Nôtres: célébrer cette fête en commun, afin de pouvoir redire une fois encore tous ensemble à celui qui avait été si longtemps le commun et si bon Père de tous, ce qu'on lui conservait au cœur de reconnaissance et d'amour.

Cette cinquantaine de Compagnie a fait époque dans notre résidence, si peu accoutumée à la variété des évènements. La fête eut un plein succès: ce furent comme les adieux de la communauté au Père Gonnet. Quatre ans plus tard, en septembre 1893, on célébra bien encore la fête d'une nouvelle cinquantaine, plus rare que la première dans la Compagnie, la cinquantaine d'apostolat en Chine; mais alors le Père presque octogénaire n'était déjà plus à même d'apprécier tout ce qu'on lui disait de gracieux et de délicat. L'impitoyable mal des ans avait porté de notables atteintes à ses facultés mentales. En 1889, au contraire, le Père Gonnet possédait toute la lucidité de son esprit et toute la plénitude de son cœur. Les catéchistes et les chrétiens furent prévenus et se préparèrent, sans programme officiel, mais chacun suivant sa spontanéité et la puissance de son savoir-faire. Averti de la fête qu'on se disposait à lui offrir, le pieux vieillard exprima le désir de la célébrer le deux juillet, jour de bien doux souvenir pour son cœur, puisqu'il lui rappelait les premières joies de son sacerdoce. Six ans plus tard, en 1895, jour pour jour, ce bel anniversaire de sa prêtrise devait y mettre pour ainsi dire, le sceau de l'éternité : *« tu es sacerdos in æternum ! »* Alors, sans doute, les missionnaires qui l'avaient précédé au Ciel l'y fêteraient à leur tour. Nous avons, dès le premier chapitre du premier livre de cette histoire, rappelé ces coïncidences et fait les rapprochements remarquables de ces visites singulières accompagnées des faveurs de Jésus par Marie, comme jadis au temps du saint Précurseur. La première, du 2 juillet 1843, lui apporte la plénitude de Jésus, en le transformant lui-même en un autre Jésus-Christ, prêtre et hostie :

sacerdos alter Christus; la seconde, le 2 juillet 1889, le proclame le plus grand, non point parmi les enfants des hommes, mais parmi ses frères d'armes dans cette Mission; la troisième enfin, nous en avons la confiance, lui annonce l'arrivée de Jésus pour le recevoir dans ses tabernacles éternels, et le mettre en possession de la gloire réservée aux bons et fidèles serviteurs: « *Euge, serve bone et fidelis,... intra in gaudium Domini tui!* »

Mais revenons à notre fête. Dès la veille au soir, la communauté se réunit à la salle commune, et les deux Supérieurs, se faisant les interprètes des sentiments de tous, offrirent au Père Gonnet leurs sincères félicitations. Monseigneur Bulté parla le premier, et, dans une fort délicate allocution, il rappela au jubilaire d'abord ce qu'il lui devait personnellement: « Vous m'avez reçu, disait-il, à mon « arrivée d'Europe à Chang-hai, et jamais je n'oublierai avec quelle bonté, avec « quelle indulgence toute paternelle vous avez ensuiteencouragé et dirigé mes pre- « miers pas dans la vie apostolique. » Puis, revenant au Tcheu-li, Sa Grandeur remercie avec effusion le Père de tout le bien qu'il y a fait. « Si Monseigneur Dubar, « de pieuse mémoire, vivait encore, il vous remercierait chaudement du puissant « concours que vous lui avez si longtemps prêté. Il le fait du haut du Ciel en « priant pour vous; je le fais moi-même ici, autant que je le puis. » En terminant, Monseigneur prie le Père Gonnet d'acepter une belle statue du Sacré Cœur, envoyée de France exprès pour cette fête.

Le Père Supérieur prend alors la parole:

« Vous m'avez, à mon arrivée en Chine, baptisé d'un nom qui vous était cher. « Vous m'avez fait appeler le Père *Ko*, en mémoire du Père Clavelin, votre dévoué « compagnon, qui avait ce nom. A défaut des autres qualités de ce vaillant « missionnaire, je réclame du moins comme son héritage l'affection qu'il vous porta toujours.... »

Puis montrant la communauté, le Père Supérieur compara ce qu'était la Mission en 1866, à l'arrivée du Père Gonnet, avec ce qu'elle est actuellement. Si les ouvriers peuvent y être plus nombreux, si les œuvres y sont plus prospères, les fruits plus abondants, la large part n'en revient-elle pas à celui qui, aux prises avec les rebelles, la famine, le typhus et le choléra, sut toujours être plus grand que les difficultés? C'est par ses soins que furent créées les ressources qui ont permis de donner à la Mission son développement, et, grâce à lui, ses successeurs peuvent marcher en toute confiance dans la voie de progrès qu'il a si bien tracée...

Lecture fut faite ensuite des félicitations envoyées à l'occasion de cette fête de cinquantaine. Le Révérend Père Provincial avait écrit de France: « Autant « que je le puis, je viens m'unir à tous nos chers Pères de la Mission, pour fêter « le Révérend Père Gonnet, et lui dire combien nous lui sommes reconnaissants « de son long et fécond apostolat, et lui envoyer une bénédiction toute spéciale « à l'occasion de sa cinquantième année de Compagnie. Daigne Saint Joseph intercéder auprès de Notre-Seigneur, pour qu'il accorde au Tcheu-li beaucoup de

«missionnaires qui travaillent aussi bien et avec autant de profit pour les âmes!»

La Mission de Chang-hai avait envoyé ses vœux et promis ses prières pour la conservation *ad multos annos* du Père, à qui le Kiang-nan devait tant de reconnaissance pour tout ce qu'il y avait fait pendant un séjour de vingt-deux ans.

A la demande du Père Supérieur, le Père Gonnet donna à la communauté sa bénédiction, et remercia de toutes les félicitations qu'on lui avait adressées. Il parla avec sa bonté et sa simplicité ordinaires, et à tous les éloges reçus il ne répondit que par la vive expression de ses regrets d'avoir, comme il le croyait, si mal employé ses cinquante années de vie religieuse: Mon Père, répliqua alors vivement «le Père Supérieur, tous ici nous demandons et nous désirons d'employer aussi «mal que vous le temps qui nous reste encore pour travailler dans la Mission». L'émotion du jubilaire, bien partagée par ses frères, l'empêcha de répondre, mais son cœur était plus éloquent que des paroles. Il fit le tour de la communauté, offrant à chacun une image comme souvenir de cette fête, avec une fraternelle accolade. Ces images avaient été préparées exprès et envoyées de Reims pour la fête. Des fleurs peintes à la main entouraient l'image de saint Joseph, patron du Père Gonnet, et au-dessous de l'image se lisait le quatrain suivant:

«Joseph donna Jésus à l'Égypte infidèle,
«Et l'on vit le désert comme le lys fleurir.
«La Chine a son Joseph, ce travailleur modèle
«Qui sema cinquante ans ce que Dieu fait mûrir.»

Le lendemain matin, à six heures, le Père Gonnet célébrait la messe dans l'église ornée comme aux plus beaux jours. Là, se trouvaient réunis les chrétiens non seulement du village, mais encore d'une vingtaine de paroisses environnantes. Un Père adressa aux fidèles une allocution dans laquelle il rappelait les nombreux bienfaits accordés par Dieu au bien-aimé jubilaire, durant ses cinquante ans de vie religieuse, et la fidèle correspondance de celui-ci à toutes ces grâces. Il invita les chrétiens à s'unir aux missionnaires pour remercier et féliciter le Père de ses longs travaux et de ses souffrances, pendant quarante-cinq années d'apostolat en Chine. Tout n'avait-il pas été entrepris et supporté pour eux, pour leurs âmes, pour leur bonheur en cette vie et en l'autre? Il fallait donc demander à Dieu de nous laisser encore ce bon Père, dont la parole et l'exemple nous seraient une exhortation continuelle et vivante, cinq ans, dix ans, vingt ans, le plus longtemps possible. Bon nombre de chrétiens tinrent à communier de la main même du Père Gonnet, et la messe se termina par le chant d'un *Te Deum* solennel.

Les catéchistes de la résidence avaient orné de tentures, de fleurs et d'inscriptions, d'après le goût chinois le plus pur, la porte et la chambre du digne vétéran. A l'entrée, trois sentences, écrites par les plus habiles calligraphes, encadraient la porte: «*Ses années se sont accumulées jusqu'à la vieillesse.* » — *Prêtre durant cinquante ans, la renommée de sa vertu s'est répandue au loin.*» — « *Il a sauvé les âmes en deux provinces; son heureuse vieillesse est illustre entre toutes* » — D'autres inscriptions complétaient, dans la chambre même, cette heureuse ornementation: « *Renonçant au monde, il a vécu dans la Compagnie cinquante ans.* » — « *Venu pour missionner en Chine, par trois fois il y a gouverné ses frères* » — « *Dieu l'a comblé de bénédictions et lui a donné de longs jours.* » — « *Par ses cheveux blancs et ses sourcils de neige, il laisse les quatre* **Hao** *bien loin de lui* (194 ans avant J.-C.).» — « *Par l'intégrité de sa vie et l'excellence de ses exemples, il surpasse de beaucoup les trois* **Jenn** (1154 ans avant J.-C.).»

Dans la matinée, la communauté se réunit de nouveau à la salle commune. Alors, séminaristes, élèves, catéchistes, et administrateurs des chrétientés voisines, vinrent à tour de rôle offrir leurs vœux au Père Gonnet. En tête marchait la musique du collège, jouant ses airs chinois les plus retentissants. Pétards et cymbales rivalisaient de bruit entre eux: c'est ainsi qu'en Chine se manifeste la joie commune et grandit la solennité.

Les séminaristes commencèrent par lire deux de leurs compositions, l'une en latin, l'autre en haut style chinois. Ils y rappelaient au Père Gonnet que ce jour était le quarante-sixième anniversaire de son ordination sacerdotale, et ils le remerciaient de les avoir admis, au collège d'abord, au séminaire ensuite, réclamant une bénédiction spéciale et des prières pour assurer jusqu'au bout leur persévérance.

Viennent ensuite les catéchistes en grand costume de cérémonie. Ils rappellent dans leur compliment toutes les années si remplies du Père Gonnet, soit au Tcheu-li, soit au Kiang-nan. Comment feront-ils pour lui témoigner une reconnaissance proportionnée aux bienfaits reçus ? On ne devrait, d'après le rite, faire que quatre grandes prostrations. Ils en feront cinq, afin que chaque lustre chinois de dix ans des cinquante ans du jubilaire ait la sienne. De plus, ils offrent des honoraires pour cinq messes d'actions de grâces: c'est le fruit de leur cotisation et de ce que chacun a pu prélever sur son bien modeste salaire.

Enfin, c'est l'imposant bataillon des administrateurs des chrétientés voisines de la résidence. Ils parlent moins, mais offrent plus: pâtisseries, fruits, argent pour faire dire des messes de remerciement et témoigner leur affection reconnaissante ; ils n'épargnent rien.

Le Père Gonnet remercia des vœux, des compliments et des offrandes, et invita tous ceux qui s'étaient rendus à la fête, à partager un bon dîner de famille préparé pour tous, afin de rendre leur joie plus complète.

Pour clore la solennité, après le dîner du soir, au sortir du réfectoire artistement décoré, la communauté se réunit pour une joyeuse séance, dans laquelle Chinois et Européens, jeunes et vieux, rivalisèrent de zèle et d'esprit pour redire, en prose et en vers, avec et sans musique, ce que chacun gardait au cœur de reconnaissance et d'affection envers son ancien Supérieur. Ainsi finit cette journée. Le Père Gonnet remercia une nouvelle fois, et annonça qu'une si belle fête devant avoir son octave, tous étaient invités à la célébrer à notre maison de campagne, où se trouve notre cimetière, près du petit monticule consacré à saint Joseph, afin que ce saint patron et nos chers défunts ne puissent pas se plaindre d'avoir été oubliés.

Nous nous sommes étendu sur le récit de cette fête, toute de cœur et de spontanéité; en montrant ce que chacun fit pour féliciter le Père Gonnet, nous avons cru faire ressortir aussi ce que fut ce Père, et la profonde estime que tous en avaient.

Trois ans plus tard, en juillet 1892, sa santé s'étant notablement altérée, les Supérieurs jugèrent qu'il serait vraiment imprudent de le laisser retourner à T'ien-tsin, et que la volonté manifeste de Dieu était qu'il restât désormais à la résidence, où il serait plus à même de recevoir les soins assidus que réclamaient son âge et l'épuisement de ses forces. Ce retrait d'emploi coûta beaucoup au Père Gonnet: il avait été si actif pendant tant d'années! et voilà que Dieu le condamnait au repos et lui demandait le sacrifice de son activité même! Ce n'était cependant que le prélude des divers sacrifices que Notre-Seigneur allait successivement exiger de son vieil apôtre. La première année se passa relativement bien, et, grâce aux bons soins qui lui furent prodigués, notre Père put encore suivre régulièrement les divers exercices de la communauté. Il employait son temps en s'adonnant alternativement à la prière, à la lecture et au jardinage,qu'il avait toujours affectionné. La seconde année fut moins bonne; on constata bientôt un affaiblissement considérable des facultés mentales. La mémoire fit défaut la première, et le Père en vint à prendre souvent le soir pour le matin et le matin pour le soir. Il n'y avait pas encore grand inconvénient; mais l'affaiblissement de l'intelligence suivit de près, et le bon Dieu demanda au Père un nouveau sacrifice, celui de ne plus dire la messe, même avec un prêtre assistant. Le Père se résigna à cette dure privation, et se borna à recevoir chaque jour, à la messe, la sainte communion. Mais Dieu poursuivait son œuvre, et, acceptant à la lettre le *Suscipe* que le vieux missionnaire lui avait si souvent offert de tout son cœur pendant sa longue carrière, il prenait et reprenait de plus en plus tout ce qu'il avait donné à son apôtre de volonté et d'intelligence. Il devenait manifeste que le vénéré vieillard n'avait plus conscience ni de la communion ni de la messe. Quand le Frère le conduisait à la chapelle, il se bornait à y faire une courte adoration et sortait aussitôt. Un besoin de locomotion sans but s'était emparé de lui: il parcourait le jardin ou les corridors, parlant volontiers à ceux qu'il rencontrait, toujours avec la plus grande politesse,

mais sans aucune suite dans les idées. Quelle leçon pour les chrétiens et les missionnaires, de voir ainsi réduit à l'état d'enfance, sans intelligence et sans raison, celui qui, pendant tant d'années, les avait si sagement gouvernés et dirigés! Pour soigner aussi bien que possible le vieux Supérieur dans cet état d'humiliation où le Seigneur l'avait placé, on appliqua à son usage personnel le quartier qui avait jadis servi aux scolastiques pour y faire leurs études de théologie. Il y avait là un petit jardin et des corridors, qui permettaient au malade de faire toutes ses promenades de jour ou de nuit, sans aucun danger, et sans crainte de rencontrer des étrangers à la communauté. Un Frère, que le Père Gonnet avait toujours eu en spéciale affection, fut rappelé de son emploi à Tai-ming-fou, et spécialement consacré à entourer le vieux malade des ses meilleurs soins. Pendant plus d'un an, ces soins durent rester dans l'intime degré de ce qui regarde le corps et son bien-être. L'âme semblait inabordable comme celle du jeune enfant avant l'âge de raison. En vain parlait-on de prière, de confession, de messe ou de communion, le vieillard regardait sans paraître comprendre, et parlait d'autre chose sans aucune suite. Cependant sa santé et ses forces déclinaient visiblement, et l'on se demandait avec inquiétude, dans la communauté, si Dieu allait ainsi reprendre notre bien-aimé Père, sans lui rendre une lueur de raison, pour qu'il pût encore recevoir les sacrements, et comprendre que ses anciens enfants priaient pour lui. On adressa à Dieu de ferventes supplications; le frère infirmier usa de tous les moyens pour amener, par ses bonnes paroles, l'esprit du Père à l'idée de confession et de sacrements, et le missionnaire qui paraissait avoir le plus la confiance du malade, fut député pour tenter ce qu'il pourrait. Voici comment il raconta lui-même les moyens qu'il avait employés pour obtenir du vieillard un aveu suffisant et raisonnable de ses fautes, et lui suggérer les actes de contrition et de ferme propos.

« J'essayai la méthode de conversation, et je posai à notre Père infirme des « petites questions, auxquelles il répondit d'une manière satisfaisante. Je pus « ainsi obtenir d'abord la confession, puis le regret et le ferme propos, le tout « sous forme d'exhortation et de conversation. Le lendemain, j'allais à la chapelle « avec le Père, pour essayer de le faire communier. Je n'étais pas sans quelque « inquiétude, et je me demandais si, vu son état d'intelligence, il se rappellerait « les rites à observer, et si, au moment où le prêtre s'approcherait avec la « sainte hostie, il aurait la présence d'esprit voulue pour distinguer la sainte « communion d'un pain vulgaire. Et voilà que, grâce à Dieu, le Père s'agenouille « avec piété, met son étole et retrouve juste assez de lucidité pour bien recevoir « la sainte hostie. C'est ainsi que nous amenâmes ce cher vieillard enfant à se « nourrir encore du pain de vie, et à recevoir son viatique d'éternité. »

Depuis ce jour jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant environ deux mois, le Père Gonnet put de nouveau se confesser et recevoir, au moins une fois chaque semaine, la sainte communion. Il allait pour cela à notre chapelle, et, durant son

action de grâces, ce besoin de locomotion, qui le poursuivait, s'arrêtait instinctivement, et il demeurait fort recueilli et tranquillement assis. Mais il fallait songer à lui donner l'extrême-onction, de peur d'être surpris par un accident. Ce fut le 23 juin qu'on se décida à administrer ce sacrement au malade. Le Père qui avait déjà si bien réussi pour la confession, vint de nouveau rendre visite au Père Gonnet, et lui demanda s'il ne serait pas bien aise de recevoir l'extrême-onction. La réponse fut affirmative et suivie de la dernière confession du vieillard infirme. Chose digne de remarque, cette confession, comme la précédente, fut des plus lucides, et, pendant toute la demi-heure que dura cette cérémonie, le Père sembla avoir retrouvé sa raison. Il présenta ses mains, ses pieds, acceptant paisiblement et avec piété toutes les diverses onctions. Restait l'indulgence *in articulo mortis*. «Père Gonnet, dit le prêtre, je vais vous donner l'indulgence «plénière, êtes-vous content?» — «Oui, mon Père.» — «Acceptez-vous toutes «les souffrances de votre maladie en expiation de vos fautes?» — «Oui.» — «Et, «s'il plaît au bon Dieu de vous appeler à lui, acceptez-vous la mort en réparation «de tous vos péchés?» — «Oui.» — «Invoquez donc notre bien-aimé Sauveur, «et dites avec moi: *Mon Jésus!*» — Et le malade, s'unissant au prêtre, redit clairement les deux mots suggérés: «*Mon Jésus!*» Le Père Gonnet put ainsi recevoir les derniers secours de la Religion. Le lendemain, comme il avait retrouvé un peu de vigueur, il fut conduit à la chapelle pour y communier. Deux jours après, le 26 juin, il y retournait encore, mais c'était et pour la dernière communion et aussi pour la dernière fois. Le 28 juin, il s'alitait pour ne plus se relever; sa longue mais douce agonie avait commencé. Le Père resta ainsi quatre grands jours, privé de toute connaissance, et sans prendre aucune nourriture. Chacun se demandait quand arriverait le terme de cet état, lorsque, le 2 juillet 1895, à cinq heures du soir, juste au moment, (si l'on tient compte de la différence d'heures entre Hien-hien et la France), où, cinquante-deux ans auparavant, l'apôtre, partant pour les Missions, avait été ordonné prêtre, la respiration s'arrêta, le cœur cessa de battre, et le vétéran des nouvelles Missions de la Compagnie en Chine, ayant accompli son œuvre, paraissait devant son Dieu. Combien le jugement d'un ministre si fidèle, qui avait si bien fait valoir les talents reçus, dut être doux et facile! Notre-Seigneur, qui avait si miséricordieusement daigné rendre au malade une heure de lucidité avant sa mort, afin qu'il pût recevoir avec fruit les suprêmes consolations des chrétiens moribonds, lui aura accordé, nous l'espérons, une prompte entrée dans les joies éternelles du Paradis. Le Père Gonnet n'avait-il pas à lui offrir tout ce qu'il avait si généreusement et si longtemps fait et souffert en Chine? ne pouvait-il pas compter sur la protection de la Bienheureuse Vierge Marie, qu'il avait tant aimée et si fidèlement honorée? n'avait-il pas à espérer l'appui du puissant saint Joseph, son patron de prédilection, en qui il avait toujours eu une confiance sans bornes?... Le corps du défunt fut inhumé dans ce cimetière organisé jadis, avec tant de soin et d'affection, à l'ombre du petit monticule consacré à saint Joseph.

Les arbres qui ornent cet emplacement ont tous été plantés par le Père : ils enlèvent tout ce qu'il pourrait y avoir d'attristant à la vue de ce lieu destiné à notre dernier repos. Là gît, dans la paix, à côté de ses frères d'apostolat morts avant lui, la dépouille mortelle de celui qui, toute sa vie, consacra sans réserve ce qu'il avait de talent et d'énergie, à promouvoir et à fonder les œuvres de notre Mission ; son âme continue devant Dieu à s'intéresser à ce qu'il a si bien entrepris, pour en obtenir, par ses saintes prières, la persévérante augmentation.

Nous avons fini notre œuvre de reconnaissance envers le Père Gonnet : il ne nous reste plus, en terminant, qu'à lui dire un dernier merci et un cordial au revoir dans le Ciel ! Il a si longtemps sur cette terre été notre Père et notre guide, que, du haut du Ciel, nous en avons la confiance, il ne cesse de nous soutenir et de nous protéger, afin que, marchant sur ses traces, nous étendions de plus en plus le royaume de Dieu, par la ferveur de nos chrétiens et la conversion de nos païens.

ÉPILOGUE [1]

En janvier 1900, au moment où nous terminions l'impression de la vie du Père Gonnet, les Boxeurs, sortis du Chan-tong, s'étaient déjà essayés, dans notre Mission, à leur œuvre satanique de destruction. En novembre et décembre 1899, ils avaient pillé et détruit une cinquantaine de petites chrétientés et massacré quelques chrétiens. Notre grande résidence elle-même n'avait dû son salut qu'à l'arrivée, à marches forcées, de réguliers chinois envoyés par le vice-roi de la Province. Ceux-ci s'installèrent dans la ville de Hien-hien, pour nous garder et arrêter des furieux trop empressés à nous attaquer. Il fallait bien, du reste, laisser à ces fanatiques le temps de se multiplier et de s'organiser, pour frapper ensemble, au mois de juin suivant, le grand coup qui devait englober tous les Européens, missionnaires ou non, et réaliser le programme inscrit en quatre lettres sur tous leurs drapeaux: « **Pao Ts'ing, mié Iang**: *Protéger la dynastie, exterminer les étrangers.* »

Cependant, ce dernier effort convulsif de la Chine, pour récupérer sa liberté et son isolement, ne lui réussit pas. T'ien-tsin et Pékin résistèrent: une poignée de braves européens parvint à tenir tête aux attaques réunies des Boxeurs et des réguliers du pays. Toutes les nations se liguèrent, elles accoururent ensemble pour venger l'outrage fait à leurs Légations et à leurs propres sujets. L'Empire du milieu dut définitivement céder, et accepter les relations internationales de commerce et d'apostolat qu'on lui imposait.

Dans son impuissance à rester la vieille Chine, isolé et se traînant toujours dans son ancienne ornière traditionnelle, le Céleste-Empire se prit à se transformer, à se rendre européen, pour ainsi dire, non certes par amour ou par estime des étrangers, mais pour continuer son jeu, et, par un instinct de même haine, se mettre en état de lutter et de se défendre contre eux.

L'Impératrice, qui avait, en 1898, détrôné l'Empereur, son neveu, pour lepunir de ses imprudentes réformes, à la suite du novateur Kang-you-wei, prit elle-même, depuis 1902, l'initiative de réformes plus radicales encore: Suppression subite et sans ménagements des anciennes méthodes d'étude, des compositions, des examens; création et imposition obligatoire et générale de nouvelles écoles, de nouveaux programmes adaptés aux sciences et calqués sur les méthodes

---

[1] Nous avions fait suivre la vie du Père Gonnet d'un Appendice formé de certaines appréciations découvertes dans ses papiers, écrites de sa main vers 1860, après un séjour et un apostolat de 16 ans en Chine, et que nous lui supposions personnelles. Elles auront pu être de quelque utilité pour nos Pères. Néanmoins, nous croyons plus avantageux pour tous d'y substituer, dans cette nouvelle édition, les réflexions suivantes, et plus actuelles et plus pratiques : ce qui ne nous empêchera pas de compléter ce volume par un autre appendice sur les modes d'évangélisation, que nous emprunterons avec reconnaissance à nos pères de la Mission du Kiang-nan.

européennes. Force fut donc à l'ancienne corporation des lettrés d'entrer dans le mouvement, d'apprendre les nouvelles sciences, sous peine de se voir exclus de l'enseignement. La vieille armée ne fut point exempte de la réforme; elle dut se transformer sous la conduite d'officiers nouveaux, formés dans les nouvelles écoles militaires suivant les méthodes modernes.

Ce que l'on peut affirmer avec certitude, c'est que la vieille Chine est finie. L'impulsion donnée est si forte, le nombre et la valeur sociale des élèves envoyés à l'étranger pour y acquérir les connaissances européennes sont tels, que nulle force humaine ne pourrait désormais arrêter cet élan de la Chine, pour la ramener à son état fossile d'autrefois.

Ce qu'il y a, par contre, d'incertain, c'est l'avenir de cette même Chine. Démolir et ruiner un vieux bâtiment est chose facile; mais reconstruire à neuf sans plan, sans matériaux, sans accord et sans entente parmi les architectes et les entrepreneurs, voilà une tâche plus difficile.

Dans ce chaos inévitable au début d'une pareille réforme dans un tel Empire, quelle sera, ou plutôt quelle doit être l'attitude des missionaires? Un aveugle engouement de l'antiquité n'est plus de saison, à coup sûr. Le Père Gonnet l'aimait, mais uniquement afin de gagner les Chinois qui en étaient passionnés. Il n'eût certes point conservé cet amour platonique des anciennes traditions à une époque où les Chinois les rejettent. Faudra-t-il donc passer à l'extrême? s'engouer du progrès moderne et vouloir y engager tous nos chrétiens? Pas davantage; et, le Père Gonnet, homme de la modération et du juste milieu par excellence, tout en laissant, à l'exemple des Chinois, les anciennes études pour prendre les modernes, se fût bien gardé d'ajouter à sa modération et à sa prudence habituelles rien qui ressemblât à une admiration outrée. Son programme eût été le programme si sage du dernier Synode de Pékin.

C'est du rétablissement de la paix en Chine, des brillants succès des Japonais aux prises avec les Russes, qu'est né ce nouvel esprit, cet enthousiasme irrésistible des Chinois pour les sciences et les langues européennes. Dans un premier élan de zèle, peut-être exagéré, ils n'ont pas hésité, comme nous l'avons dit, à faire table rase de leurs anciens modes d'éducation, pour ouvrir partout de nouvelles écoles à l'exemple et sur le modèle des pays étrangers. Ainsi détaché des vieilles méthodes, le Gouvernement ne cesse de promulguer lois sur lois, décrets sur décrets, pour introduire et promouvoir dans tout l'Empire les écoles et les collèges, les sciences et les arts européens.

En face d'un tel mouvement, que doivent faire nos chrétiens et nos prêtres indigènes, pour rester à la hauteur de leurs concitoyens, et ne point encourir leur mépris?

Voici, à notre humble avis, ce qui nous semble actuellement le plus rationnel sous ce rapport, tant dans les Séminaires que dans les autres écoles primaires ou secondaires;

1° Dans les Séminaires, on devra, pour l'étude du chinois et des sciences, se conformer aux programmes et aux méthodes d'enseignement adoptés dans les écoles du Gouvernement. Mais il sera du devoir des Vicaires apostoliques, sous la direction desquels se feront ces études, de déterminer, par eux-mêmes ou par leurs délégués, la qualité et la quantité des livres à étudier, afin de sauvegarder intacte l'étude de la science sacrée.

2° Les autres écoles des Missions seront organisées de manière à fournir aux chrétiens, si possible, un enseignement parallèle à celui des écoles du Gouvernement, qui les dispense de la pénible obligation d'aller frapper à la porte des écoles païennes, au risque d'y perdre et la foi et les mœurs.

Le Synode avait aussi émis le vœu de faire reconnaître et agréger par le Gouvernement quelques-unes de nos écoles primaires et secondaires, pour donner à nos élèves la faculté de pouvoir obtenir des grades et des diplômes littéraires.

Bienveillant d'abord à cet égard, le Gouvernement parut se montrer favorable à ces agrégations, puisque, de fait, en ce qui nous concerne, il approuva et reconnut trois de nos établissements. Mais il ne tarda pas à revenir sur sa détermination, et, tout récemment, le Ministre de l'Instruction publique de Pékin publia un décret par lequel il déclare en substance que, pour maintenir entre les mains des autorités chinoises tous les droits de l'éducation du pays, sans ingérence étrangère, il est interdit aux étrangers d'ouvrir, dans l'intérieur, de nouvelles écoles ou d'autres colléges. Les écoles existantes ne seront point agrégées à celles du Gouvernement, et les élèves qui les auront fréquentées, ne recevront, au terme de leurs études, aucune des récompenses promises, aucun des emplois destinés aux élèves des écoles du Gouvernement. On accorde aux écoles déjà existantes le droit de subsister temporairement, mais sans aucune reconnaissance officielle.

Tel est le décret que le *Wai ou pou*, Ministère des affaires étrangères, devait, sans délai, par ordre du Ministère de l'Éducation, communiquer aux différents Ministres des Légations.

D'après la teneur de ce décret, s'il maintenu, le monopole de l'enseignement reste tout entier à l'État chinois, et tout aspirant à un grade quelconque doit fréquenter ses écoles. Or, jusqu'à présent, les honneurs rendus à Confucius et à sa tablette demeurent obligatoires. Donc, la liberté de professer le Christianisme en Chine est encore loin d'être sans limites. (1)

---

(1) Ce décret du Ministre de l'Instruction publique en Chine n'a pas eu, dans notre Mission, les funestes conséquences qu'on aurait pu en appréhender. Nos trois écoles agrégées de Sien-hsien, Tai-ming-fou et K'ai-tcheou continuent à fonctionner, en remplissant chaque mois la feuille officielle *I lan piao*, envoyée par le Directeur général des écoles au Tcheu-li.

Il n'est point difficile de se rendre compte de ces mesures prises par l'administration chinoise, si l'on se rappelle le mobile, unique peut-être, qui les pousse si fort dans ces voies de réformes actuelles : la haine de l'étranger et l'espérance de pouvoir lui tenir tête un jour. Que les missionnaires déposent donc toute illusion à cet égard et ne s'imaginent point se trouver en Chine sur une terre amie, où l'on se réjouira du bonheur d'accepter leur dévouement, si généreux et si désintéressé fût-il. Qu'ils gardent la simplicité de la colombe, très bien; mais qu'ils n'oublient pas, suivant le conseil du Maître, d'y ajouter la prudence évangélique, plus nécessaire encore dans cet immense Empire du dragon.

K'ai-tcheou a eu ses examens officiels, présidés par le mandarin de la ville, et six de ses élèves ont été reçus avec la note *très bien*.

A Tai-ming-fou, le préfet de la ville et les deux sous-préfets sont venus à notre école, pour y faire passer les examens de fin d'études du *Kao teng siao hio t'ang* à 28 de nos élèves : 23 ont été admis à monter dans notre école *Tchoung hio t'ang*, et ont reçu officiellement de l'autorité chinoise les diplômes de fin d'études, qui leur confèrent, comme aux élèves des écoles gouvernementales, le droit de porter le bouton correspondant à leur degré.

APPENDICE

Comme nous dédions cette nouvelle édition de la vie du Père Gonnet à tous nos confrères missionnaires en Chine, nous croyons leur être utile et agréable d'y ajouter, sous forme d'appendice, l'appréciation des divers modes d'évangélisation, telle que l'ont publiée, en 1902, nos Pères de la Mission du Kiang-nan, dans un livre offert à leurs bienfaiteurs, qui a pour tire: *La Mission du Kiang-nan;* les trois dernières années, 1899-1901.

MODES D'ÉVANGÉLISATION

Quand Monseigneur Languillat rendit compte à Pie IX de l'état de sa Mission, il lui dit ces paroles:

« Très saint Père, les anciens missionnaires de Chine attaquèrent cet immense Empire par la tête; ils enseignaient les sciences et la philosophie à Kang-hi, et étaient en semblables relations avec les vice-rois, les gouverneurs de province et les académiciens. Nous autres, les derniers venus, nous prêchons Jésus-Christ aux humbles et aux petits. »

Et Pie IX lui répondit: « Et votre œuvre n'en sera pas moins solide. »

L'apôtre a rarement le choix et du temps et du mode de son apostolat. Les circonstances disposées par la divine Providence lui tracent son chemin, lui indiquent les méthodes, et l'Esprit Saint fait son œuvre d'amour. L'homme n'y met que son humble coopération.

Pendant longtemps les missionnaires du Kiang-nan ne suffisant pas, loin de là, à la besogne la plus pressée, obéissant au précepte de l'Apôtre, *maxime ad domesticos fidei*, ne pouvaient même penser à la conversion en masse des païens. Tel Père avait un district grand comme plusieurs départements français.

On allait visiter tous les deux ou trois ans les chrétientés d'*Ou-hou* et de *Tong-men*, situées aux extrémités N. et O. du Ngan-hoei.

D'autre part, on avait à lutter contre la haine des païens, les persécutions des mandarins, la timidité des chrétiens. Impossible de s'établir dans un centre nouveau sans voir la maison détruite par la populace ameutée, le vendeur puni par les autorités locales, et les entremetteurs honnis par toute leur parenté.

Petit à petit, avec une patience infinie, on a réussi à s'installer à peu près dans toute la Mission, c'est-à-dire dans les deux provinces du Kiang-sou et du Ngan-hoei, qui comptent vingt-cinq préfectures et cinquante millions d'habitants.

Pour entamer les masses païennes de cette immense Mission, et tenter l'introduction de notre sainte Foi en ce pays qui nous est confié, quels moyens a-t-on employés? Quelles ont été les méthodes que les circonstances, menées par la Providence, nous ont suggérées? C'est ce qu'on voudrait exposer brièvement.

ÉCOLES. — On a longtemps préconisé ce mode indirect d'évangélisation. Ouvrir des écoles dans les villes, villages, bourgs, marchés, etc.... soit qu'on admette les enfants païens à recevoir d'un maître chrétien l'enseignement donné à nos enfants chrétiens, soit même que le personnel entier, ou presque entier, maître et élèves, ne se compose que de païens. On espérait par là se faire bien voir du voisinage, acquérir droit de cité, et, grâce à cette bonne œuvre, très appréciée des familles pauvres, approcher les parents par le moyen des enfants, faire entrer dans les têtes, puis dans les cœurs, quelques vérités naturelles, peut-être même un peu de catéchisme, faire tomber les préjugés en nous laissant voir tels que nous sommes... . Bien entendu que ces écoles, pour être appréciées des païens, doivent comprendre surtout l'enseignement des classiques chinois.

Ce moyen n'offre pas grande chance de succès. A l'origine, quand l'Européen est encore inconnu et regardé comme un être étrange et malfaisant, il peut avoir quelque utilité, mais on trouve facilement d'autres moyens plus efficaces et moins dispendieux.

On a vu des écoles ouvertes ainsi depuis 10 et 20 ans, où nombre d'élèves païens entendent journellement l'explication du catéchisme, assistent aux prières qu'ils savent même par cœur, et où l'on est encore à attendre une conversion au catholicisme.

Si l'on veut aboutir à quelque chose, il faut exiger que les parents étudient la doctrine aussi bien que leurs enfants: bref, que toute la famille se déclare catéchumène, renonce aux superstitions et commence à observer les commandements de Dieu et de l'Église. Mais prendre les enfants de familles qui entendent rester païennes, l'expérience a démontré que c'est à peu près inutile, sauf, je le répète, le cas d'une école à établir en ville, dans les commencements d'une nouvelle résidence, pour se poser, se faire connaître, nouer des relations....

Au contraire, les écoles chrétiennes sont le grand moyen de former les populations nouvellement converties: écoles internes et écoles externes, écoles centrales et écoles de la campagne sont indispensables. Sans elles, le mouvement passera et s'éteindra pour ne laisser après lui que des apostats.

Les adultes convertis ont bien de la peine, du moins en général, à se défaire complètement des superstitions qu'ils ont pratiquées si longtemps et en toute

bonne foi; jamais non plus ils ne seront entièrement pénétrés des dogmes et des vérités du Christianisme qu'ils ont appris trop tard, au lieu de les sucer avec le lait, comme nous, sur les genoux de nos mères.

Quand bien même la vie chrétienne serait devenue pour eux une seconde nature, il restera toujours une grande différence entre eux et leurs enfants. Ceux-ci, baptisés dès leur naissance, n'ont jamais rendu hommage au diable ni participé à son culte avilissant. Ils ont grandi en état de grâce et dans l'amitié de Dieu; leurs facultés, à peine écloses, ont reçu l'empreinte des vérités et pratiques chrétiennes; toutes leurs habitudes se sont formées sous des influences sanctifiantes; la foi, la prière, la confession et la communion, l'amour de Jésus et de Marie, sont entrés dans leur vie quotidienne, dont ils forment les actes les plus importants. Au contraire, les doctrines et les pratiques païennes, les statues et images du diable, pagodes et processions diaboliques, superstitions de toute sorte, leur paraissent le comble du ridicule, alors que leurs parents ont tant de peine à s'en défaire et n'en restent pas toujours assez détachés.

Il faut trois générations, dit-on, pour que la Foi soit établie solidement dans un pays, y soit comme naturalisée et passée dans le sang. Oh! sans doute, le bras de Dieu n'est pas raccourci, ni sa grâce appauvrie! sans doute, certaines âmes d'élite reçoivent au baptême, parfois même auparavant, un don de Foi merveilleux, un esprit chrétien admirable. Les martyrs de l'Ouganda étaient des néophytes, et, parmi nos martyrs de Chine, il ne manque pas de tout nouveaux convertis. Il n'en est pas moins vrai que pour implanter dans les âmes des habitudes vraiment chrétiennes, il faut du temps. Dieu s'accommode à notre nature, et il n'a pas promis de faire toujours des miracles. Sans cesser de compter sur l'efficacité de sa grâce, nous devons donc prendre les moyens ordinaires.

Or, c'est dans les écoles que se forment, d'une manière vraiment solide et durable, les jeunes générations chrétiennes, espoir de l'Église et du Ciel. Les parents sont trop peu instruits eux-mêmes des dogmes chrétiens, trop peu au courant des pratiques religieuses, pour que les enfants, au sein de la famille, se pénètrent, en grandissant, de l'esprit de l'Évangile. Ici, beaucoup plus que dans nos pays d'Europe, c'est l'école qui doit remplacer la famille, c'est le maître qui doit suppléer les parents, et les instruire eux-mêmes. A lui de veiller à ce que tous, petits et grands, pratiquent leurs devoirs de chrétiens; à lui de présider les prières et réunions du dimanche en l'absence du Père; à lui de rappeler les jeûnes et les abstinences; à lui d'empêcher que les nouveaux convertis ne prennent part aux superstitions qui se font autour d'eux. Le Père vient-il dire la Messe? il doit veiller à ce que tous y assistent et se préparent à s'approcher des sacrements. Si quelques abus se sont glissés dans la petite chrétienté, à lui d'en avertir le Père pour qu'il y mette bon ordre. Quel bien peuvent faire ces catéchistes, ces maîtres d'école zélés, dévoués, pieux! Mais

qu'il est difficile d'en trouver beaucoup qui réunissent ces qualités! S'il en est de bons, de très bons même, tous malheureusement ne sont pas également à la hauteur de leur tâche. Or, c'est encore dans les écoles qu'on doit choisir et former ces futurs maîtres et catéchistes si nécessaires.

Jusqu'ici, nous avons parlé des écoles externes de chaque chrétienté; on y apprend prières et doctrine. Mais, si l'on veut que les enfants soient vraiment instruits et formés à la vie chrétienne, au courant des pratiques religieuses, familiers avec le Père, il est nécessaire qu'ils passent quelque temps près de lui, et viennent habiter sous son toit, à la résidence centrale. Chaque année, au temps de la morte saison, quand les travaux de la ferme le permettent, il devra les y assembler. Ces enfants, ainsi formés sous ses yeux, instruits chaque jour par lui-même des vérités chrétiennes, retourneront ensuite dans leurs familles, répéter à leurs parents ce qu'ils ont appris à l'école.

C'est là, en effet, à la résidence centrale, surtout dans les pays nouveaux, qu'est le cœur du district, où se réunissent toutes les œuvres, où les chrétiens viennent passer les fêtes et se retremper dans la pratique des sacrements (1). C'est là que le missionnaire passe la plus grande partie de son temps. L'espérance du district n'est-elle pas dans la formation des enfants? Seul le prêtre a grâce d'état pour faire le catéchisme avec autorité, expliquer la doctrine et préparer aux sacrements. Aussi, à moins qu'il ne soit du petit nombre des privilégiés qui ont une école dirigée par les frères Maristes, le missionnaire ne peut-il s'en remettre à personne du soin d'instruire les élèves de son école. Et encore, Maristes et Présentandines ont besoin de sa présence, de sa direction, de ses encouragements.

Mais ces écoles coûtent cher. Il est difficile d'obtenir que nos chrétiens, pauvres pour la plupart, et ne comprenant guère l'obligation d'aider le Père, contribuent aux frais d'entretien. Il faut donc nourrir tous ces enfants, heureux encore quand au vivre on n'a pas à joindre la literie et l'habillement. Sans doute, une poignée de paille, une couverture légère, et quelques habits de coton leur suffisent. En soi c'est peu; mais la mission compte 975 écoles et 17.857 élèves!

CATÉCHUMÉNAT. — C'est une école à l'usage des grandes personnes. Tout catéchumène doit y passer au moins une fois avant le baptême.

---

(1) Ces écoles centrales, où réside ordinairement le Père, sont surtout établies dans les pays nouveaux, où se trouvent à la fois néophytes et catéchumènes. Aux environs de Chang-hai et de Sonng-kiang, dans ce pays de vieux chrétiens, bien qu'il y ait aussi des écoles centrales, en plus des écoles externes de chaque chrétienté, le travail écrasant du ministère ne permet pas au prêtre d'y résider longtemps. Son temps se passe à faire le tour de ses 10, 15, 20 chrétientés, qui réclament alternativement sa visite.

Le catéchuménat est généralement établi à la résidence centrale, près des écoles dont il est le complément. Quelquefois cependant, trouvant trop difficile de faire venir de 15 à 20 lieues des paysans fort attachés à leur village, on établit des catéchuménats volants, dans les endroits où l'on trouve un bon noyau de catéchumènes. En général, tout le temps que dure le catéchuménat, c'est-à-dire de 15 jours à un mois, ces grands élèves restent à la mission, prenant chez nous repas et sommeil. Le mieux, sans doute, serait d'exiger partout que chacun contribuât à la dépense en apportant quelque chose, ne fût-ce qu'un peu de riz, un peu de combustible, une petite somme d'argent.... Excellente habitude sous tous les rapports, mais qui est loin d'être universelle, et la plupart des missionnaires ont à faire tous les frais d'entretien (1).

Les catéchumènes réunis sont placés sous la direction d'un maître, qui doit rester jour et nuit avec eux; c'est lui qui leur enseigne les rudiments de la doctrine, et leur fait réciter la lettre des prières et du catéchisme, qui donne les explications nécessaires, répond aux objections, etc.;... besogne pénible, mais indispensable. Deux fois par jour au moins, le missionnaire vient faire lui-même le catéchisme. Quand il le peut, il assiste à la récitation par cœur de la leçon quotidienne; excellente précaution qui active singulièrement les vieilles mémoires rebelles. Inutile de dire que les femmes suivent, à l'école des filles, le même règlement que les hommes à notre résidence. Quand on a ainsi à la fois: catéchuménat d'hommes et catéchuménat de femmes, école de garçons et école de filles, quelquefois même double école où s'enseignent à part, avec maîtres et élèves différents les prières et les livres classiques, on comprendra que le Père, obligé souvent de faire chaque jour jusqu'à 5, 6, et 7 catéchismes, ait à peine le temps de suffire à tout. Oh! les belles et bonnes journées! oh! la consolation de voir entrer dans ces âmes d'enfants et de vieillards, toutes si bien disposées, les enseignements de la foi, l'amour de Dieu et de son Église! Ceux-là seuls peuvent le bien comprendre qui ont passé par là. Et quand vient le jour du baptême, quand, sur ces fronts parcheminés des vieillards, on fait couler l'eau sainte qui efface le péché d'Adam, quand on exorcise ces âmes dont quelques-unes ont vécu parfois jusqu'à 60 et 70 ans sous le joug de Satan, quand on prononce ces paroles: Ergo, maledicte diabole, da honorem Deo vivo et vero... recede ab hoc famulo

---

(1) De pieuses chrétiennes ont fondé à Tours, depuis 1891, « l'Œuvre des catéchumènes pauvres dans la Mission du Kiang-nan, » qui se propose d'aider nos catéchumènes par la prière et l'aumône.

Nous avons sous les yeux le compte-rendu de la séance annuelle tenue en décembre 1900, sous la Présidence de Mgr Renou, archevêque de Tours.

A cette date, on comptait déjà 4 Catéchuménats fondés par l'Œuvre, et un cinquième en préparation.

Six mille francs sont nécessaires pour la fondation d'un Catéchuménat.

Dei, et hoc signum crucis nunquam audeas violare... (1); avec quelle ferveur on recommande à Jésus et à Marie ces fils spirituels, qu'on a eu tant de peine, mais aussi tant de joie, à enfanter à vie de la grâce!

Le catéchuménat dure depuis la Toussaint ou l'Immaulée Conception jusqu'à la Pentecôte, avec interruption au premier de l'an chinois.

Beaucoup de Pères expérimentés ne veulent pas avoir à la fois plus de 20 ou 25 personnes à suivre les cours d'instruction. Ce serait trop pour le maître et aussi pour le prédicateur: on les suivrait moins bien.

Ailleurs cependant, comme à Ts'ong-ming, on va jusqu'à 100 et 150, en multipliant les maîtres et les surveillants.

SALLES D'EXHORTATION. — D'autres ont préconisé cette seconde méthode d'évangélisation, surtout dans les villes: sur la rue, aussi près que possible de la porte extérieure, une belle salle, ornée à la chinoise de grandes inscriptions verticales et horizontales. A toute heure du jour, les visiteurs sont admis. Un exhortateur, ayant le verbe en bouche, se tient là pour les recevoir.

Il leur en fait les honneurs, leur offre le thé, la pipe à eau, et engage la conversation par les formules d'usage: Votre noble nom? votre illustre patrie? etc. On en vient vite à expliquer ce que sont venus faire ici les docteurs étrangers, quel intérêt les amène loin de leur patrie et les induit à dépenser tant d'argent sans apparence de lucre.

Que cet exhortateur soit un homme mûr, déjà un peu âgé (les cheveux gris ont leur éloquence), beau parleur, au courant des choses du monde! Un converti a l'avantage de connaître sur le bout du doigt toutes les superstitions qu'il doit réfuter et de mieux comprendre l'état d'âme du païen. Nos vieux chrétiens ne savent bien ni le nom des poussahs, ni le sens des cérémonies diaboliques. Tel Père a établi une sonnerie destinée à l'avertir, quand sa présence est jugée utile pour recevoir dignement les visiteurs plus nombreux ou plus distingués.

Hâtons-nous de dire, qu'après de nombreux essais, on en est arrivé à la conclusion que ces salles d'exhortation donnent peu de résultats pratiques. Très rares sont les païens amenés à la foi par ce moyen (2). Le Chinois, pour embrasser la religion chrétienne, doit généralement être attiré d'abord par un intérêt naturel quelconque. Croire qu'il y soit amené uniquement par des motifs surnaturels, serait une erreur dans laquelle ne tombera aucun missionnaire, connaissant tant soit peu le caractère des habitants du pays.

Quels peuvent être ces motifs? C'est ce qu'on voudrait rapidement examiner.

---

(1) *Et maintenant, diable maudit, rends hommage au seul Dieu vivant. — Eloigne-toi de ce serviteur de Dieu, et qu'il te soit à jamais interdit de violer ce signe de la Croix que je trace sur son front.*

(2) On en peut dire autant des livres. Il y a bien peu d'exemples d'un païen amené à la Foi par la lecture des livres de Religion.

Il y a d'abord le désir d'avoir ses enfants instruits à moins de frais, ou même sans bourse délier. L'école, dont nous avons déjà parlé, remplit ce but.

Il y a ensuite la médecine. C'est le grand moyen des protestants.

MÉDECINE. — Beaucoup, parmi ces messieurs, sont docteurs médecins, et il ne manque pas non plus de doctoresses! Leurs hôpitaux sont nombreux, et ils font un bien réel et considérable aux Chinois, en soignant leurs maladies corporelles.

Nous ne pouvons pas les suivre sur ce terrain. Un missionnaire, chargé de 2 ou 3000 chrétiens qu'il doit confesser, extrémiser, catéchiser, marier, ne peut passer son temps à donner des consultations. Cependant cette branche n'a jamais été complètement négligée chez nous, bien que nous n'ayons ni les ressources ni le temps libre de nos rivaux.

Quelques Pères, doués de connaissances plus étendues en médecine, ou ayant un goût plus spécial pour la partie, distribuent des remèdes variés. Le plus grand nombre se contente de donner de la quinine, du sulfate de zinc pour les yeux, des pilules astringentes ou laxatives. En y ajoutant quelques emplâtres et un pot d'onguent, on a une pharmacie très suffisante. J'oubliais les pilules rouges et noires confectionnées par les Présentandines avec des ingrédients de pharmacopée chinoise, et qui guérissent, dit-on, à peu près indistinctement toutes les maladies des enfants. On assure d'ailleurs que si elles ne font pas de bien, elles ne peuvent faire aucun mal, et c'est, je crois, une qualité pas du tout à dédaigner.

Avec cette pharmacie rudimentaire, peu dangereuse et peu coûteuse, avec un peu d'habitude aussi, on arrive à se faire une réputation colossale.

Mais beaucoup de missionnaires préfèrent laisser le soin des malades à un catéchiste d'expérience, ou à une vierge baptiseuse bien au courant des maladies des enfants. Le Père se réserve alors de fournir les remèdes, et il y gagne beaucoup de temps.

PILULES DE MORPHINE. — Autrefois nous en distribuions beaucoup, espérant aider ainsi les pauvres victimes de l'opium à s'en déshabituer peu à peu. L'expérience nous a appris que c'est un mythe de voir un fumeur de vieille date abandonner cette pratique. Que si, dans un hôpital bien tenu, on cesse quelque temps de fumer, grâce aux exhortations du Père, aux remèdes fournis, à la bonne nourriture, et à la garde sévère montée contre la funeste drogue, ce serait se tromper étrangement que de crier sitôt victoire. A la première occasion, le converti retombe lourdement et presque sans combat. Les fumeurs qui se corrigent se comptent sur les doigts de la main, me disait un homme d'expérience, qui avait fait sa spécialité de la vente des pilules contre l'opium; et ceux qui veulent vraiment se corriger, y arrivent sans remèdes, uniquement en diminuant graduellement la dose du narcotique jusqu'à extinction. Pour se corriger, il n'y a qu'à le vouloir.

AUMÔNE. — En un pays si pauvre, où l'on meurt souvent de faim, où la famine

règne toujours quelque part, où des *millions* d'êtres humains n'ont d'autre souci que de s'assurer le riz quotidien, d'autre ambition que de se rassasier deux fois le jour, ignorant le matin s'ils auront à manger le soir, il a dû venir à l'idée de nombreux missionnaires, qu'un moyen efficace de gagner la confiance des pauvres gens, pour les conduire à la Foi, serait de les aider dans leurs besoins par une aumône bien placée.

On a essayé sous bien des formes. En temps de disette: distribution de vivres ou de vêtements, secours en argent ou en grain, ou même en animaux de travail, rien n'a été négligé, et tout a échoué. On arrive vite à la conclusion que ces catéchumènes, attirés par les secours matériels, sont des *mangeurs de riz*, des *mangeurs de religion*, comme disent les païens par mépris, qui se retirent dès que la distribution a cessé. On a même vu des missionnaires d'expérience refuser les sommes offertes par le comité de Chang-hai, pour être distribuées à la suite d'une famine ou d'une inondation; ils redoutaient de graves abus, des inconvénients sérieux pour l'efficacité de leur ministère.

Cependant il faut faire l'aumône; car les pauvres abondent, et leur misère est souvent extrême. Au prêtre d'ailleurs incombe le devoir de donner l'exemple, sans parler de celui de la charité ordinaire. Mais combien délicat est ce devoir qu'il faut remplir! Donnez un pantalon à un élève que le sien défend mal du froid, et aussitôt ses condisciples se croient par là même un droit strict à recevoir la même faveur; ils *s'estimeront lésés* si on le leur refuse. Inutile de leur représenter que vos ressources sont limitées, que leur habit peut encore rendre de bons services, etc, etc.,.. ils ne voient qu'une chose: L'aumône a été faite à leur condisciple et pas à eux ; c'est un passe-droit, une injustice.

C'est pour ce motif et plusieurs autres, qu'on évite, en pays nouveau surtout, de faire des aumônes, ou du moins les fait-on comme à la dérobée. Ce n'est pas un moyen d'évangélisation.

MALADIES DIABOLIQUES. — Le diable a été et est encore, en certaines régions, un excellent auxiliaire du missionnaire, un rabatteur émérite qui pousse le gibier dans les filets de l'Église. Dans le pays de *Kiang-yn*, par exemple, des milliers de néophytes ont été amenés par ce singulier catéchiste, qui ne les laisse en paix que quand ils sont dûment baptisés. Ceux qui, tourmentés par lui, s'obstinent à rester païens, demeurent soumis à ses vexations, dépensent leur avoir en sacrifices aux poussahs, en aumônes aux bonzes et bonzesses, dépérissent peu à peu sous l'influence du mal appelé maladie diabolique, et finissent par mourir exténués, épuisés. Chose singulière, quoique la maladie diabolique soit connue de tous et par toute la Chine, c'est surtout en certains pays qu'elle exerce ses ravages, et amène le peuple en grand nombre au bercail du bon Pasteur. En tous cas, c'est un mode d'évangélisation qui n'est pas à la portée du missionnaire, et ne dépend pas de sa volonté.

PROTECTION. — Mais le grand mobile qui attire à cette heure et depuis dix ans tant de catéchumènes à la Religion, c'est l'espoir d'obtenir la protection du

missionnaire dans les difficultés ordinaires de la vie avec les voisins, les gens des tribunaux...

La Chine est notre patrie d'adoption; nous y sommes venus librement; plusieurs ont demandé, pendant de longues années, la faveur d'y être envoyés pour y vivre et y mourir; tous sont prêts à lui consacrer leur vie, leurs sueurs, et, s'il le faut, leur sang. Nous aimons donc la Chine et les Chinois que nous sommes venus aider à se sauver de l'enfer et à gagner le ciel.

Mais cet amour vrai et sincère ne peut nous fermer les yeux, ni nous empêcher de voir les défauts de l'administration chinoise. En Chine, il est extrêmement difficile d'obtenir justice sans bourse délier, et bien souvent c'est le plus offrant qui a gain de cause. Les mandarins ne se font pas faute de l'avouer en petit comité.

En Europe, les ouvriers se sont associés, syndiqués, pour résister aux injustices vraies ou prétendues telles, et imposer par la force ou la grève leurs revendications. Les Chinois n'ignorent pas la force de l'association. Les Clans de Canton sont aussi célèbres que ceux d'Écosse pour leurs combats homériques, et partout la famille est la base d'organisations puissantes, qui protègent leurs membres contre les attaques du dehors. Villes et campagnes ont leurs *notables*, sorte d'intermédiaires entre le peuple et l'autorité mandarinale, qui jugent toutes les menues difficultés, arrangent à l'amiable nombre de procès, répartissent et recueillent les impôts, dont ils retiennent une partie pour leur usage personnel.

Le catéchumène qui embrasse la Religion, brise net avec cette organisation, reposant en grande partie sur le culte des ancêtres. Si on l'ose, on le raiera du livre de famille, on l'excluera de l'héritage paternel, on l'expulsera du village, on le fera paria.

Pour le moins, il n'a plus de protection à espérer de sa famille, de son clan, de son notable. « Tu suis la religion de l'Européen, demande sa protection. » Telle est la réponse habituelle à ses demandes de secours, réponse contre laquelle proteste tout missionnaire qui l'entend. Toujours et partout nous répétons que chrétiens et païens sont également sujets de la dynastie, enfants également chéris de l'Empereur, ayant un égal droit à sa protection, payant les mêmes tributs, obéissant aux mêmes lois, reconnaissant les mêmes magistrats.

La tendance des mandarins hostiles a toujours été, au contraire, de faire des chrétiens une caste à part, de faux Chinois, auxquels on a voulu interdire le port de l'habit national, et imposer un vêtement dégradant qui les signalât à la haine de tous.

Et, en pratique, que de fois, par le passé, et ce passé n'est guère éloigné de nous, et peut encore s'appeler le présent en de certaines provinces, que de fois les mandarins ont maltraité, débouté de leurs plaintes, condamné sans les entendre, uniquement parce qu'ils étaient chrétiens, ceux des fidèles qui comparaissaient devant eux! « Pourquoi manges-tu la religion étrangère? Pourquoi

as-tu abandonné la doctrine des Sages chinois?» Telles sont les aménités réservées à des oreilles chrétiennes, quand elles ne doivent pas entendre des blasphèmes ou même le bruit des coups de rotin.

C'est un fait que *très souvent*, presque *ordinairement*, le seul titre de chrétien suffisait, jusqu'à ces derniers temps, à rendre un homme indigne du droit de cité dans sa famille, son village, son clan, aussi bien qu'au tribunal du notable ou du mandarin. Quand il n'est pas persécuté, volé, déshérité, battu, pour sa Religion, du moins il se voit refuser la protection ordinaire des notables ou des agents de la loi.

A qui donc peut-il avoir recours, sinon au missionnaire, cause indirecte de ses souffrances, et qui seul peut et veut essayer de le protéger efficacement? N'est-ce pas le devoir du missionnaire de faire tous ses efforts pour empêcher que son fils spirituel, encore faible dans la foi, ne soit soumis à une épreuve trop dure pour sa vertu naissante? Le néophyte est rejeté par sa famille, son village, son clan, tous ses protecteurs naturels ; il est accepté dans la grande famille chrétienne, dont le chef remplace pour lui et les anciens et les notables, et tous ceux qui lui font défaut et le repoussent. Certes, cet état de choses n'est pas désiré, ni voulu, ni recherché, ni procuré par le missionnaire catholique. C'est un état anormal, irrégulier, contraire au bon ordre, source de nombreuses difficultés. Nous y répugnons, mais on nous l'impose. Qu'y pouvons-nous faire?

Un cultivateur aisé se fait chrétien! Sa famille le renie, ses voisins le volent, ses frères lui refusent sa part d'héritage! Il la réclame au tribunal : on refuse de l'entendre, s'il n'apostasie. Qui blâmera le missionnaire, s'il va trouver le mandarin, lui expose le cas que les subalternes ont défiguré, qu'un puissant notable a faussement présenté?

Autrefois, le missionnaire, chargé d'une semblable mission, se voyait souvent refuser l'entrée du tribunal. Le décret impérial y a pourvu, et a réglé à quelles catégories de Mandarins peuvent et doivent s'adresser, simples missionnaires, Ministres de section, Grands vicaires, et Vicaires apostoliques. C'est ce que les protestants, qui ont communication de ce privilège et s'en servent, appellent le *status officialis* des missionnaires romanistes, fruit de l'ambition catholique. Ils feignent de croire que ce décret donne autorité aux prêtres missionnaires (1).

---

(1) DÉCRET IMPÉRIAL

Rapport fixant les relations entre les autorités locales et le clergé catholique, présenté au Trône par S. A. I. le Prince et LL. EE. les Ministres du Conseil des Affaires Étrangères, le 4e jour de la 2e lune de la 25e année *Koang-siu* (= le 15 mars 1899). Le même jour le décret impérial suivant a été rendu:

« Que l'on se conforme à ce qui a été décidé. »

Respect à ceci !

Des églises de la religion catholique, dont la propagation a été autorisée depuis longtemps par le Gouvernement Impérial, étant construites maintenant dans toutes les provinces de la Chine, nous sommes désireux de voir le peuple et les chrétiens vivre en paix; et, afin de rendre la protection plus facile, il a été convenu que les Autorités locales échangeront des visites avec les Missionnaires dans les conditions indiquées aux articles ci-dessous:

1° Dans les différents degrés de la hiérarchie ecclésiastique, les Évêques étant en rang et en dignité les égaux des Vice-rois et des Gouverneurs, il conviendra de les autoriser à demander à voir les Vice-rois et Gouverneurs.

Dans le cas où un Évêque serait appelé pour affaires dans son pays, ou s'il venait à mourir, le Prêtre, chargé de remplacer l'Évêque, sera autorisé à demander à voir le Vice-roi et le Gouverneur.

Les Vicaires généraux et les Archiprêtres seront autorisés à demander à voir les Trésoriers et Juges provinciaux, et les Intendants.

Les autres Prêtres seront autorisés à demander à voir les Préfets de 1re et 2e classe, les Préfets indépendants, les Sous-préfets et les autres fonctionnaires.

Les Vice-rois, Gouverneurs, Trésorier et Juges provinciaux, les Intendants, les Préfets de 1ère et de 2e classe, les Préfets indépendants, les Sous-préfets et les autres fonctionnaires, répondront naturellement, selon leur rang, par les mêmes politesses.

2° Les Évêques dresseront une liste des Prêtres qu'ils chargeront spécialement de traiter les affaires et d'avoir des relations avec les Autorités, en indiquant leur nom et lieu où se trouve la mission. Il adresseront cette liste au Vice-roi ou au Gouverneur, qui ordonnera à ses subordonnés de les recevoir, conformément à ce règlement.

(Les Prêtres qui demanderont à voir les Autorités locales, ou qui seront spécialement désignés pour traiter les affaires, devront être Européens. Cependant, lorsqu'un Prêtre européen ne connaîtra pas suffisamment la langue chinoise, il pourra momentanément inviter un Prêtre chinois à l'accompagner et à lui prêter son concours comme interprète).

3° Il sera inutile que les Évêques, qui résident en dehors des villes, se rendent de loin à la capitale, pour demander à être reçus par le Vice-roi ou le Gouverneur, lorsqu'ils n'auront pas d'affaires.

Quand un nouveau Vice-roi ou un Gouverneur arrivera à son poste, ou quand un Évêque sera changé et arrivera pour la 1ère fois, ou bien encore à l'occasion des félicitations pour la nouvelle année et les fêtes principales, les Évêques seront autorisés à écrire des lettres privées aux Vice-rois et aux Gouverneurs, et à leur envoyer leur carte. Les Vice-rois et Gouverneurs leur répondront par la même politesse.

Les autres Prêtres qui seront déplacés ou qui arriveront pour la première fois, pourront, selon leur dignité, demander à voir les Trésoriers et Juges provinciaux, les Intendants, Préfets de 1ère et de 2e classe, Préfets indépendants, Sous-préfets, et les autres fonctionnaires, lorsqu'ils seront pourvus d'une lettre de leur Évêque.

4° Lorsqu'une affaire de mission, grave ou importante, surviendra dans une des provinces, quelle qu'elle soit, l'Évêque et les Missionnaires du lieu devront demander l'intervention du

Il n'en est rien: Le missionnaire ne prétend point trancher du mandarin, exercer une autorité séculière, rendre des sentences, imposer des punitions ou des amendes.

Le fameux décret affirme tout simplement le droit pour les missionnaires d'être reçus, quand ils se présentent au tribunal pour y visiter le mandarin, au lieu d'être grossièrement éconduits, comme cela nous arrivait fréquemment par le passé.

Il constate aussi que le missionnaire peut avoir des affaires à traiter avec l'autorité civile, et recommande au mandarin de les expédier promptement.

Mais il note que le missionnaire n'a aucune autorité pour s'immiscer dans les difficultés ordinaires entre païens et chrétiens.

C'est donc sans aucun fondement qu'on parle de puissance, d'autorité officielle accordée par le décret, qu'on va répétant que de par sa publication, les prêtres catholiques sont faits égaux des mandarins. Il est seulement déterminé quels mandarins ils peuvent visiter. Simple affaire de protocole.

Passons en revue les cas les plus ordinaires.

1° Il arrive souvent que néophytes ou catéchumènes sont injuriés, battus, houspillés, parce qu'ils refusent de prendre part aux cérémonies superstitieuses en l'honneur des Esprits ou des ancêtres, et ce, malgré les nombreux Édits impériaux qui les dispensent expressément de pareilles contributions. A qui s'adresseront-ils, sinon à leur missionnaire, pour faire respecter la volonté impériale ?

Ministre ou des Consuls de la Puissance à laquelle le Pape a confié le Protectorat religieux. Ces derniers régleront et termineront l'affaire, soit avec le Tsong-li Ya-men, soit avec les Autorités locales. Afin d'éviter de nombreuses démarches, l'Évêque et les Missionnaires pourront également s'adresser d'abord aux Autorités locales, avec qui ils négocieront l'affaire et la termineront.

Lorsqu'un Évêque ou un Missionnaire viendra voir un Mandarin pour affaire, celui-ci devra la négocier sans retard, d'une façon conciliante, et rechercher une solution.

5° Les Autorités locales devront avertir, en temps opportun, les habitants du lieu, et les exhorter vivement à l'union avec les chrétiens; ils ne doivent pas nourrir de haine et causer de trouble.

Les Évêques et les Prêtres exhorteront également les chrétiens à s'appliquer à faire le bien, afin de maintenir la bonne renommée de la religion catholique, et faire en sorte que le peuple soit content et reconnaissant.

Lorsqu'un procès aura lieu entre le peuple et les chrétiens, les Autorités locales devront le juger et le régler avec équité : les Missionnaires ne pourront pas s'y immiscer, et donner leur protection avec partialité, afin que le peuple et les chrétiens vivent en paix.

Pour traduction conforme :

Le 1er interprète de la Légation de France,

H. LEDUC.

2° Deux chrétiens ont une difficulté entre eux : dispute après boire, division d'héritage, fiançailles, vente de terres, etc.

Ils s'accordent à choisir le Père pour arbitre, et s'en remettent à sa sentence. Voudra-t-on que le prêtre, ministre de paix, les renvoie au tribunal et à ses vampires, qui ne lâcheraient leur victime qu'après en avoir sucé le sang et la substance? Mille fois non. Seulement, on conseillera au missionnaire, surtout s'il est jeune, de remettre la discussion et la décision soit aux notables du pays, qui en seront très flattés, soit aux chrétiens les mieux posés dans la région. Il évitera ainsi beaucoup de difficultés.

3° Un païen vient se plaindre à moi d'une injustice commise contre lui par un chrétien de mon troupeau, et demande réparation. Le cas est très ordinaire dans certaines régions.

Dois-je renvoyer mon païen au mandarin, et lui persuader de livrer mon ouaille au bras séculier? Qui me blâmera, si j'exhorte mon fils spirituel à cesser ses injustices, et même à consentir une réparation proportionnée au tort qu'il a causé? Seulement, encore ici et dans les cas plus importants, il sera toujours bien plus prudent de remettre l'affaire aux notables du pays, et de traiter les choses de concert avec eux.

4° Souvent c'est un païen qui est dans son tort, et refuse de le reconnaître et de le réparer d'une façon quelconque. Ou bien, il a offensé le missionnaire lui-même, et continue ses bravades et ses injures.

Il n'y a plus qu'à avertir le mandarin local. Souvent la menace seule suffit pour amener le coupable à composition. S'il consent alors à réparer les dégâts, et à faire amende honorable conforme aux usages du pays, et jugée telle par les notables, ne puis-je pas l'accepter, au lieu de le conduire à la ruine, en exigeant que le tribunal le voie à sa barre ou dans ses prisons?

5° Un chrétien a un procès avec un voisin païen; le païen, riche et puissant, a fait entendre des arguments sonnants; son protecteur ou ami, le riche notable, a appuyé son exposition; les satellites, sortant d'un dîner où vin et opium leur ont été prodigués, sont entrés chez le chrétien ignorant les chicanes de la procédure, l'ont effrayé par la menace de la prison et de la torture, l'ont emmené avec eux, non sans dépouiller sa maison des objets les plus précieux, le retiennent comme prisonnier dans une auberge, où ils se nourrissent et vivent à ses dépens, le tenant sous la perpétuelle menace de la torture. Ils se gardent bien de le faire comparaître devant le magistrat, préférant vivre ainsi joyeusement en sa compagnie. Le pauvre détenu passe des mois en prison préventive. Impossible d'obtenir une audience sans débourser force sapèques. Et si enfin il réussit à comparaître, le mandarin prévenu, gagné, irrité, n'écoute pas ses raisons et le condamne sans l'entendre.

En pareil cas, même s'il ne s'agit que d'un procès ordinaire, sans cause de religion, si j'ai occasion de voir le magistrat, en visite de politesse, qui me blâmera de lui représenter la vérité des faits, le priant d'examiner la cause plus

sérieusement, d'interroger impartialement les deux parties, et de juger conformément à la justice ?

C'est tout ce que nous demandons, rien de plus. N'est-ce pas la chose du monde la plus naturelle? Ne faut-il pas y mettre de la passion ou de la mauvaise foi, pour y voir un *imperium in imperio*, une cause de troubles, une atteinte à la liberté des mandarins, à l'indépendance de la Chine?

ABUS POSSIBLES. — Mais il y a des abus! on trompe le prêtre étranger! on le trompe sur les faits, sur les personnes! Tous les vauriens du pays se massent autour de lui! On se fait, ou plutôt on se dit chrétien pour être protégé par le Père, pour pouvoir arranger ses procès, se venger de ses ennemis, se faire payer les vieilles dettes; ou bien, au contraire, pour être dispensé de payer ce que l'on doit, soit a ses créanciers, soit même à l'Empereur!

Certes! toute mesure a ses abus. Dieu lui-même permet que les plus nécessaires dispositions de sa Providence ne soient pas sans conséquences fâcheuses pour les gens de mauvaise volonté. La pluie, nécessaire aux champs du laboureur, contrarie les plans du voyageur. Le soleil, qui illumine le monde, cause la mort de l'imprudent qui s'expose à ses rayons trop directs. Ne parlons pas des lois humaines et de leurs abus.

Donc, avouons bien haut que l'on a abusé, et que l'on abusera probablement encore de l'influence que reconnait et approuve le décret impérial en question. Qu'est-ce que cela prouve? Qu'on ne devait pas le publier? Nullement. Mais qu'il faut en user avec prudence et discrétion.

Le missionnaire doit être très réservé, quand il s'agit de choses tant soit peu étrangères à son ministère. Il les laissera ordinairement aux anciens, aux notables, ou aux magistrats, qui lui en seront reconnaissants.

Ce n'est qu'exceptionnellement, pour secourir l'innocence évidente, surtout des pauvres gens, à la prière de la victime et des notables, qu'il pourra essayer, soit d'arriver *ex æquo et bono* à une entente pacifique, soit de faire régler la chose par les notables, soit enfin d'exposer le cas au mandarin local.

Il y a loin de là à la *gun-boat policy!* Les protestants voudraient faire croire qu'un missionnaire catholique ne fait pas un pas sans tenir au courant son Consul, et n'ouvre la bouche que pour demander le secours d'une canonnière. La vérité est que nous arrangeons ordinairement les difficultés courantes, soit avec les intéressés à l'amiable, soit avec le secours des notables, petits mandarins locaux, ou sous-préfets. Rarement on a recours au préfet, exceptionnellement au Gouverneur ou au Vice-roi.

En cas d'émeute seulement ou de danger pressant, ou de mauvaise volonté évidente, on est obligé de recourir au Consul français, qui, du reste, ne refuse jamais sa protection.

PROTESTANTS. — Hélas! un cas devient de plus en plus fréquent: celui de conflit avec les Protestants. Depuis quelque temps, tout païen qui ne réussit pas à vexer un catholique, et que notables ou mandarins condamnent à une peine,

amende ou réparation, soit envers la Mission, soit envers un particulier, se croit sûr de l'impunité en s'adressant au ministre protestant le plus voisin. Et cela lui réussit souvent. Le ministre écrit un mot au magistrat, déclare que le condamné est son ouaille, injustement poursuivie, et, par conséquent, innocente du crime dont on l'accuse, et ne méritant pas la peine imposée. Le mandarin, redoutant des ennuis possibles, ou effrayé par les menaces d'appel au Consul anglais ou américain, n'ose pas poursuivre, et le tour est joué.

Là est le grand danger, la grande difficulté de l'avenir : la rivalité avec les Protestants. S'il n'y avait que des Européens, il serait plus facile de s'entendre, et d'en venir à un *modus vivendi* convenable. Mais le mal vient surtout des indigènes qu'ils ont à leur service, et qu'ils ne surveillent pas assez. Ces gens-là abusent du nom de leur ministre pour terrifier notables et mandarins, extorquer de l'argent, et commettre toutes sortes d'injustices; puis, par de faux rapports, ils trompent celui qui les paie, et l'excitent contre les catholiques.

Au Kiang-si et au Tché-kiang, il y a eu de petites guerres de religion, avec pillages, émeutes et morts d'hommes, et l'on n'en est pas encore arrivé, que je sache, à un arrangement satisfaisant.

Sans en être venus là dans notre Mission, nous avons eu cependant, en plusieurs endroits, maille à partir avec les ministres venus d'Angleterre ou d'Amérique.

AFFAIRE DU P. COLVEZ AVEC LES PROTESTANTS. — Au mois de mars 1900, un protestant est volé par un païen, qui vend le fruit de son larcin à une veuve païenne, dont le gendre *Tchen Tong-yuen* est chrétien. Le ministre protestant chinois veut impliquer le chrétien dans l'affaire, et le forcer à faire des réparations. Sur son refus, il est maltraité d'abord, et accusé ensuite auprès des mandarins, comme ayant causé des embarras à la religion protestante. Les gens du mandarin se rendent sur les lieux et veulent s'emparer du chrétien, dénoncé maintenant comme *recéleur* d'objets volés. Sur ces entrefaites, arrive P. Colvez, qui prie le mandarin de juger l'affaire et de punir les coupables. Le ministre européen, M. Maclean, venu du Kiang-si, entend le rapport de son aide indigène, et, ainsi renseigné, veut imposer sa volonté au P. Colvez, qui juge à propos de ne pas lui rendre sa visite, et beaucoup moins d'accepter ses exigences. Vite, M. Maclean part pour Han-k'eou porter l'affaire devant son Consul.

Celui-ci, un peu vif, paraît-il, envoie aussitôt deux télégrammes, suivis d'une lettre, au Bureau des Affaires européennes à Ngan-k'ing, capitale de la province.

En réponse, le chef du Bureau ordonne aux autorités locales de rendre justice, dans le cas en question, selon la loi chinoise. Rien de plus sage que cette décision; mais le mandarin, par peur du ministre protestant, ne voulut rien faire. Le chef du Bureau délègue alors sur les lieux un subalterne, pour examiner et traiter l'affaire; mais celui-ci est arrêté en route par les agissements du Ministre, fort de la protection de son Consul.

Deux mois sont déjà passés depuis le vol, origine du litige, qui reste toujours en suspens. Pour en accélérer la conclusion, le P. Lémour, ministre de la section, se rend à Han-k'eou, visite le Consul américain, et éclaire sa bonne foi égarée par M, Maclean. Mais, avant que le Consul eût pu prendre une décision, le ministre protestant l'arrêta en disant : « Notre procès a été porté plus haut ; il faut aller à Chang-hai devant les Consuls généraux de France et d'Amérique. » Interrogé cependant sur les griefs qu'il avait contre les catholiques, le Révérend répondit: « J'ai été deux fois à *Sou-song*, Dieu sait avec quelles fatigues, et le P. Colvez a toujours refusé de négocier avec moi ! »

Le P. Lémour propose alors à M. Maclean plusieurs expédients, très justes et très convenables, de l'aveu même des témoins de l'entrevue. Celui-ci n'y répond que par ces mots: « A Chang-hai! je vous donne rendez-vous à Chang-hai. »

Le Père Lémour vient donc à Chang-hai, et fait comprendre sans peine à M. de Bezaure, notre Consul, que, dans une affaire si juste et si claire, le meilleur moyen d'arriver à une solution est d'obtenir du Consul américain, qu'il consente à ce que les autorités chinoises la jugent selon la loi du pays. Pour cela, il faudrait que les deux Consuls écrivissent au Gouverneur de la province, le priant de nommer un délégué de sa juridiction, à qui il confierait toute l'affaire. M. Goodnow, Consul américain, accepta aussitôt ces propositions de son collègue, et sans tarder, les deux Consuls écrivirent au Gouverneur.

Ceci se passait le 31 mai; le 4 juin, le nouveau délégué partit pour *Sou-song*, et le 15 il était de retour à Ngan-k'ing, après avoir tout conclu. Le ministre indigène, qui aurait voulu traiter d'égal à égal avec le délégué, a dû se mettre à genoux devant le Bureau, comme le premier venu. Les Protestants ont signé des documents pour la conclusion de l'affaire, très sensibles à leur amour-propre, et ont été condamnés à payer une partie des frais.

Voilà, en abrégé, l'histoire d'un procès, comme il ne s'en présente que trop fréquemment, hélas! aujourd'hui.

Dans l'île de Ts'ong-ming à deux reprises différentes, les catéchistes protestants ont pareillement tenté de s'immiscer dans nos affaires, et de prendre sous leur protection des gens sans aveu, que le missionnaire catholique avait déférés au tribunal, et qui avaient été condamnés par le mandarin.

Mêmes difficultés à Ning-kouo-fou et ailleurs.

Pour les affaires de Ts'ong-ming, comme pour celle de Ngan-k'ing, le Consul d'Amérique, à la prière de notre Consul général, a bien voulu arranger le différend, et obliger ses nationaux à se désister.

Il ressort de toutes ces aventures, que les ministres sont peu au courant de ce qui se passe dans leur prétendu troupeau; que leurs employés abusent de leur confiance, et de leur carte de visite, pour terroriser les mandarins et en obtenir ce qu'ils veulent. Après cela, ces Messieurs ont vraiment bien mauvaise grâce à nous reprocher nos rapports avec les mandarins.

D'ailleurs, il ne nous coûte pas d'avouer que cette conduite n'est pas le fait de tous. Plusieurs de ces Messieurs tiennent, au contraire, à vivre en bonne intelligence avec nous ; et, parmi ceux qui ont eu des difficultés avec nos chrétiens, plusieurs, qui n'avaient agi ainsi que trompés pas leurs ouailles prétendues, ont eu la franchise de reconnaître l'erreur où ils avaient été entraînés. *Errare humanum est.*

En particulier, je tiens à remercier ici les Missionnaires Médecins, qui ne nous ont jamais refusé les secours médicaux que nous avons pu leur demander, soit pour nous, soit pour nos gens. Le P. Perrigaud a été soigné avec le plus grand dévouement par le missionnaire protestant de sa localité, qui, du reste, est mort lui-même, peu de temps après, de la même maladie. Peut-être l'a-t-il contractée au chevet de notre confrère. En tous cas, nous sommes sûrs que Dieu lui aura tenu bon compte de sa grande charité.

Au Siu-tcheou fou, même charité à l'égard du P. Bastard. Le jeune Docteur protestant venait le voir tous les jours, et, chaque fois, lui apportait du lait de sa petite ferme, et des douceurs confectionnées par sa femme.

A Ou-hou, le Docteur de la Mission presbytérienne a été on ne peut plus dévoué, lors de la dernière maladie de Mgr Simon, et a rendu les mêmes services à plusieurs Pères.

Même charité à Nankin, où le même P. Simon n'a eu qu'à se louer de ses rapports avec l'excellent Dr Beebee. Lors d'une réunion projetée de tous les missionnaires en cette ville, pour je ne sais quel *meeting*, on avait poussé l'amabilité jusqu'à en offrir la présidence au P. Simon, qui refusa et s'abstint (1).

Ici même, à Chang-hai, jamais nos gens, même envoyés par nous, n'ont été ni refusés, ni traités différemment des autres, soit à l'hôpital St Luc, soit à Margaret Hospital.

La Directrice de cette dernière maison vient souvent voir les Auxiliatrices, et leur envoie les enfants en bas âge et les vieillards qu'elle ne peut garder de par le règlement de sa maison (2).

Nous tenions à constater ces faits, craignant par-dessus tout de donner une note exagérée ou peu charitable. Mais, la rivalité de secte, l'antagonisme entre

---

(1) Nous évitons de nouer avec les ministres protestants des rapports amicaux et réguliers, qui pourraient induire nos chrétiens à croire les deux religions également bonnes, et ne se différencient que par des pratiques extérieures de peu d'importance. Nombre de prédicants, au contraire, ne demanderaient qu'à entretenir des relations suivies avec nous, surtout hors des ports ouverts.

(2) Il faut, du reste, faire une grande différence entre les *missionnaires-médecins* et les *missionnaires-prédicants*. Les premiers n'ont quelquefois rien à voir avec le travail d'évangelisation : ils sont simplement gagés par la société protestante, pour exercer leur art en Chine et en faveur des Chinois. Plusieurs se sont vantés devant des missionnaires catholiques de ne pas être missionnaires, mais simplement médecins.

les convertis au protestantisme et les nôtres, la protection accordée par des prédicants peu scrupuleux, prévenus contre le Catholicisme ou trompés par leurs gens, n'en est pas moins le grand danger de l'avenir (1).

CONCLUSION. — De tous les moyens d'apostolat indirect que nous avons énumérés, aucun n'est à dédaigner. Le plus dangereux, le plus difficile à employer, est celui des aumônes, des distributions d'argent ou de vivres.

La médecine est employée avec plus ou moins d'ampleur, mais presque tous les Pères ont au moins de la quinine et des pilules chinoises pour les enfants.

Si les écoles pour les purs païens semblent condamnées en général, celles où sont reçus et instruits les enfants des nouveaux chrétiens, sont le grand moyen nécessaire pour former les jeunes générations, espoir de l'avenir.

Les *catéchuménats* sont indispensables, si l'on veut préparer sérieusement et en nombre les adultes au baptême (2).

Enfin, une protection intelligente et modérée, accordée à nos ouailles, semble un moyen voulu par la Providence, pour attirer à la Religion les gens simples des campagnes. En droit, cela ne devrait pas se faire, car le prêtre ne doit pas s'occuper de choses civiles ou litigieuses.

---

(1) Cette méthode qui consiste à s'entendre, en cas d'affaires, avec les Ministres protestants *européens, sans lier avec eux ni amitié ni intimité*, nous a également donné de très bons résultats dans cette Mission du Tcheu-li sud-est. Nous sommes convenus avec ces Messieurs les Ministres de nous avertir réciproquement, s'il venait à surgir quelque difficulté entre nos chrétiens et leurs convertis; de nommer même, au besoin, des arbitres des deux parties pour terminer le différend sous notre contrôle. Cette intervention personnelle des Européens, et leur entente mutuelle, a subitement arrêté les agissements des prédicants indigènes et rétabli la paix. En pareils cas, le recours aux tribunaux chinois eût été bien souvent illusoire : trop heureux de trouver un prétexte si facile pour décliner le jugement de ces affaires, les mandarins se fussent flattés, comme d'un point d'honneur, de ne vouloir consentir à blesser ni Français, ni Américains. On se fût trouvé dans une impasse.

(2) Nous avons indiqué les méthodes d'évangélisation employées pour ouvrir un pays nouveau. Quand le branle est donné et le mouvement lancé, l'œuvre devient beaucoup plus facile et se propage presque toute seule. Néophytes et catéchumènes sont d'une ardeur admirable pour amener à la Mission parents et alliés, amis et voisins, et leur faire partager leur bonheur. Ils y trouvent du reste leur propre intérêt : car, plus une association est nombreuse et puissante, plus elle est à l'abri des attaques venant du dehors. Aussi, dans certaines sections où les catéchumènes sont trop nombreux pour qu'on puisse s'occuper de les former tous, a-t-on pris la mesure générale de ne pas accepter de familles isolées, qui ont trop de peine à se défendre contre les tracasseries des voisins. On exige que 15, 20 familles se réunissent en chrétienté, et alors seulement on leur donne un maître d'école.

Le difficile pour le missionnaire est alors de discerner, parmi les nombreux adhérents, ceux qu'il juge capables de formation chrétienne, et ceux que des scandales publics, des vices

En fait, tant que la Chine n'aura pas des magistrats intègres et jugeant selon la justice; d'autre part, tant que le seul fait de devenir chrétien mettra un homme hors la loi, le rendra un étranger et un banni, abandonné par chacun de ses protecteurs naturels; en fait, dis-je, le missionnaire devra s'entremettre discrètement, comme malgré lui, au moins pour obtenir que les chrétiens soient entendus et non pas condamnés d'avance.

Plus tôt cet état anormal cessera, mieux cela vaudra.

---

invétérés, ou d'autres causes, ne permettent pas de recevoir, au moins avant correction préalable. Sans doute, Notre-Seigneur est venu pour les pécheurs, et à tout péché miséricorde : mais il faut aussi considérer le bon renom de la Religion, la probabilité d'une conversion sincère.

Grave responsabilité ! délicate mission, s'il en fut ! Dieu seul est infaillible et lit au fond du cœur ! Son ministre ne peut que demander grâce et lumière, et agir en toute prudence, sage lenteur et discrétion.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIERES

LIVRE PREMIER

PRÉCIS DE LA VIE

DU RÉVÉREND PÈRE JOSEPH GONNET

JUSQU'A LA FIN DE SON SUPÉRIORAT

(1815-1884)

Chapitre premier

VOCATION A LA CHINE (pp. 3-10)

1815-1844

1. — Naissance. — Caractère: un épisode du petit séminaire . . . . . 3 - 4
2. — Vocation au sacerdoce: grand séminaire 5
3. — Vocation à la vie religieuse; pèlerinages à la Louvesc: l'homme de Dieu . 5
4. — Noviciat d'Avignon. — Scolasticat de Vals: philosophie; théologie . . . 5
5. — Nomination pour la Chine: impression personnelle 6
6. — Sacerdoce: fête de la Visitation (2 juillet 1843) 7
7. — Derniers adieux à la famille. — Départ pour la Chine. — La liberté en Chine. — Traversée et arrivée 7-8
8. — La première messe en Chine. — Monseigneur de Bézy; le Révérend Père Gotteland. — État de la Mission (du Kiang-nan) 9-10

LA RUDE ÉCOLE DE L'APPRENTI MISSIONNAIRE (pp. 13-20)

1844-1854

1. — Retraite annuelle. — Étude du chinois. — Petits ouvrages du Père Gotteland. 11
2. — Séparation et dispersion des Pères dans leurs districts respectifs. — Débuts du Père Gonnet au Pou-nè: ses impressions et ses occupations; extraits de plusieurs de ses lettres 12-15
3. — Derniers vœux de religion. — Ministère accompli pendant 10 ans au Pou-nè. — État de santé. — Remarque sur le typhus 15-16

Chapitre troisième

L'APOTRE DES PAIENS (pp. 17-37)

1844-1862

1. — L'apôtre des païens; ses industries; ses deux districts. — Extraits de lettres sur l'apostolat des païens: retours, conversions, merveilles de la grâce (1845); néophytes et catéchumènes; zèle d'un maître d'école converti (1846) . . . 17-20

2. — Première impression de tout missionnaire. — Nouvelle appréciation du Père Gonnet sur les Chinois; obstacles aux conversions; singulière maladie (1849) . 21-23
3. — Fruit de dix années de labeur au Pou-nè. — Le Père Gonnet à Zi-ka-wei. — Ce qu'est ce district (1855; sentiments du vrai missionnaire : il faut glaner . . 23-24
4. — Moyens d'apostolat du Père Gonnet : — *1° la formation et l'emploi d'auxiliaires excurrents.* — Paul, le colporteur : longs détails du Père sur ce fidèle auxiliaire. — Zèle des autres catéchistes 24-31
5. — *2° des écoles :* espérances; fruits attestés par différentes lettres (1856-1857) . 31-34
6. — Nombre de conversions dans ce dernier distict (de Zi-ka-wei) : une raison générale d'inconstance 34
7. — État du Kiang-nan à cette époque. — Les *Tai-ping* ou rebelles aux longs cheveux (1853) : ils ravagent le district de Zi-ka-wei (1861); difficulté du missionnaire . . . . . , ... 34-35
8. — Zèle constant du Père Gonnet pour la conversion des infidèles : il l'inspire aux autres; comment il encourage; son esprit affirmé dans une Instruction de la Propagande (1883), propre à la Compagnie; dernier trait qui le confirme . . 35-37

Chapitre quatrième

LE SUPÉRIEUR RÉGULIER DES NOTRES (pp. 39-75)

1862-1884

Première partie

Commencements de l'administration du Père Gonnet au Kiang-nan. — Ses difficultés.

I

La double autorité

(1856-1863)

1. — Le Père Gonnet initié à l'administration. — Ses débuts comme Supérieur religieux; une complication imprévue 40-41
2. — Aperçu historique sur les divers régimes adoptés dans les Missions :
a) sous l'ancienne Compagnie : pour les missionnaires réguliers en général, et pour la Compagnie en Chine, en particulier 41-42
b) en 1845, oppositions faites à l'ancien système; le P. Bertrand le défend 42
c) Instruction de la Propagande aux chefs de Missions (nov. 1845) ; l'ancien système modifié : on multiplie les Vicariats et les Vicaires apostoliques, et l'on attribue respectivement à diverses Congrégations les territoires ainsi morcelés 42
3. — Rôle du Vicaire apostolique et du Supérieur régulier en général, dans ce nouvel état de choses; difficulté spéciale pour la Compagnie; ses répugnances

pour les dignités ecclésiastiques 43-45
4. — Nouveaux débuts de la Compagnie sous des Vicaires apostoliques non jésuites; un *postulatum* au T. R. Père Général (1847) 45
5. — Le P. Bertrand à Rome; sa thèse. — Mgr Canoz, Vicaire apostolique jésuite et Supérieur régulier au Maduré (1846); décret étendant et confirmant ce régime (1851). 46-47
6. — Autre régime de 1856 à 1880: son explication officielle 47-48
7. — Nouveau décret de 1880 : son interprétation authentique (1886) . . . 48-50
8. — Témoignages rendus au Père Gonnet. — Avantages du système d'une double autorité en Missions 51-52
9. — Mort du R. Père Lemaître; deuil universel; le Père Gonnet Supérieur et Provicaire 52-53

II

Les rebelles *Tai-ping* ou *Tch'ang-mao*

(1852-1863)

1. — Révolte des *Tai-ping* ou *Tch'ang-mao* (avril 1852). — Les *Chemises rouges;* prise de Chang-hai (sept. 1853); sa délivrance par l'amiral Laguerre 53
2. — Les rebelles battus par les Impériaux; calme relatif 54
3. — Reprise des hostilités (1860): *Tchong-wang,* le lieutenant fidèle; ses succès. Chang-hai de nouveau menacé: *Ward* et *Burgerine* 54
4. — Tchong-wang à Zi-ka-wei. — Attaques infructueuses de Chang-hai; départ des rebelles 55
5. — L'armée anglo-française victorieuse; attitude des puissances européennes en face des rebelles; l'amiral *Hope* à Nankin. — L'armée *toujours victorieuse* 55
6. — Audace dédaigneuse du parjure Tchong-wang; ses nouveaux succès. — Nouvelle et formidable attaque de Changhai; sa défense. — Abominations éxercées par les rebelles autour de la ville 55-56
7. — Autres actions et nouveaux succès des deux amiraux. — Mort de l'amiral Protet. — Astuce et fourberie de Tchong-wang; le gouverneur Siè. — Trève momentanée. — Mort de Monseigneur Borgniet (31 juillet 1862) . . . 56-58
8. — Ward tué au Tché-kiang. — Nouvelle audace des rebelles: nouveaux dangers pour Zi-ka-wei et Chang-hai. — Le commandant français Faucon: les rebelles repoussés 58
9. — Le Père Gonnet nommé Supérieur des Nôtres (23 nov. 1862). — Le major Gordon, sauveur de la Chine. — *Li-hong-tchang.* Détails instructifs . . . 58-60

Seconde partie

Suite de l'administration du Père Gonnet au Kiang-nan. Résumé de son supériorat au Tcheu-li.

(1863-1884)

1. — État de la Mission : tout était à refaire. — Santé des missionnaires délabrée ; ravages exercés par la mort 61
2. — Projet d'un *sanatorium* : acquisition de la montagne de Zô-sè (mai 1863) . . 61-62
3. — Sollicitude du Père Gonnet pour la santé des Nôtres ; reconstruction de la résidence de Zi-ka-wei 62-63
4. — La bonne chambre du missionnaire. — Les Vacances des Nôtres ; origine de ces réunions de famille. (Dès 1669 Clément IX les prescrivait dans sa constitution *In excelsa* ; et Benoît XIV, dans sa constitution *Apostolicum ministerium* de 1753, précise davantage encore les règles à observer sur ce point dans les Missions anglaises) 63-65
5. — Monseigneur Languillat transféré du Tcheu-li à Chang-hai (22 mars 1865). — Tentatives de conversions au Ngan-hoei ; le Père de Carrère. — Tchenn-kiang 65-66
6. — Le R. Père Fessard, visiteur du Kiang-nan et du Tcheu-li (1865-1866). — Le Père Gonnet envoyé au Tcheu-li (avril 1866) ; sa réception . . . 67-68
7. — Résumé du Supériorat du Père Gonnet au Tcheu-li (1866-1884) ; le petit Ngan-hoei du Tcheu-li ; on y place le Père Octave ; Tai-ning-fou et Koang-p'ing-fou ; difficultés dans cette dernière ville 68-69
8. — Les rebelles *Gnien-fei* (1868). — Dévouement du Père Gonnet pour protéger les siens. — Avertissement charitable d'un jeune chef ; dispersion des missionnaires 69
9. — Généreuse et fraternelle hospitalité des Lazaristes à T'ientsin ; M. le Comte de Rochechouart. — Défaite des rebelles ; le typhus 70
10. — Soucis du Père Gonnet en 1870. (Concile ; massacres de T'ieu-tsin ; guerre franco-allemande). — Famine. Gêne du Père Gonnet ; son projet de fonder des ressources 70-71
11. — Accroissement des chrétiens durant le premier Supériorat du Père Gonnet au Tcheu-li. — Le R. Père de Rabaudy, Supérieur (29 août 1877). — Le Père Gonnet, procureur. — Famine de 1877. Typhus ; ses victimes (le R. Père de Rabaudy lui-même et Monseigneur Dubar) 71-72
12. — Le R. Père Gonnet de nouveau Supérieur (18 avril 1878) et Provicaire. — État de misère générale. — Le R. Père Grandidier, visiteur (1879) . . . 72-73
13. — Perte douloureuse du Père Brueyre (24 fév. 1880). — Le R. Père Gonnet, provicaire, au premier synode de Pékin (1880). — Arrivée de Monseigneur Bulté (15 juillet 1880). 73-74
14. — Mort du Père Ferlin (15 déc. 1880) : sa belle œuvre des catéchumènes. — Envoi de sept scolastiques européens (1882) 74-75

15. — Instances du Père Gonnet pour être déchargé de la Supériorité. Il obtient un successeur (18 avril 1884) 75

LIVRE SECOND

LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES DU SUPÉRIORAT

DU RÉVÉREND PERE GONNET

Chapitre premier

LE FONDATEUR DES RESSOURCES DE LA MISSION

(pp. 79-92

1. — Nécessité des finances en Missions. — La pauvreté évangélique. — Ressources locales 79-81
2. — Notes du R. P. Gonnet. — Nos ressources à Tchem-kiang; — La petite procure de T'ien-tsin (au Wang-hai-leou); titre d'affermage à perpétuité . . . 81-83
3. — Notre installation à T'ien-tsin. — Lettre de Monseigneur Mouly . . . 83-84
4. — Incendie de la petite procure (21 juin 1870) — Indemnités; achats de nouveaux terrains; la procure sur la Concession française 85
5. — Difficultés. — Autorisation de la Propagande. — Garantie d'union . . . 85-86
6. — Fondation de revenus sur les Concessions; acheter des terrains pour y bâtir des maisons de location paraît le procédé le plus avantageux. — État de la Concession française à cette époque 87-88
7. — Triple opération de transformation; remblayer les terrains; faire emporter les cercueils et exproprier les Chinois. — Embarras causé par ces deux derniers points 88-89
8. — Instances des Consuls pour faire acheter; réclamations ultérieures. — La Concession habitée; construction d'un quartier spécial de boutiques et d'habitations chinoises 89
9. — Premier moyen d'assurer les ressources: fondations de bourses pour nos écoles. — Extrait de notre lettre en Europe; but, conditions, fruits; prix d'une fondation. — L'Europe répond à notre appel 90-91
10. — Second moyen d'augmenter nos ressources: emploi des aumônes sans destination speciale. 91
11. — Famine de 1877. Achat de terres et culture; avantages et inconvénients. — Clause des traités avec la Chine 91-92

Chapitre deuxième

L'ORGANISATEUR DES ŒUVRES (pp. 93-114)

1. — Sages principes d'économie; leur application 93-94
2. — Nécessité d'auxiliaires indigènes; lettre affirmant cette nécessité (déc. 1867). — Difficulté pour en trouver 94-97

3. — Écoles-petits-pensionnats; leurs avantages. — Lettre du Père Gonnet (1854) relative à une école. — Principes qui en découlent pour la formation des auxiliaires 97-98

4. — Autres lettres (1856-1857): — Détails sur l'école de Kom-dio; petite école de médecine. — Cours de médecine à Zi-ka-wei; son utilité 98-100

5. — Formation de Vierges maîtresses d'école et baptiseuses d'enfants païens à l'article de la mort; lettre du 11 juillet 1856. — Un établissement à Wang-kia-tang (1864) 100-101

6. — École normale de catéchistes à Ling-chang-seu (1867). — Règlement du Père Gonnet; remarques sur ce règlement (excluant le célibat et les auxiliaires mis en congrégation ou faisant des vœux). — Instruction de la Propagande (1883). Recommandation du second synode de Pékin. — Nécessité de catéchistes-religieux (Mgr Garnier) . . . . . , ... 101-104

7. — Le règlement du Père Gonnet justifié. — Notre auxiliaire à T'ien-tsin. — Dangers du célibat forcé 104-105

8. — Congrégation d'auxiliaires possible, mais prématurée. — Communautés religieuses de femmes; la femme en Chine. — Dangers d'une Congrégation. — Extrait d'une lettre citée plus haut (1867) 106-107

9. — Fruits de l'école de Ling-chang-seu. — École d'auxiliaires actuelle (Hien-hien); ses débuts (1875). — Le Père André Iu, directeur de l'école (1877). — Fondations de bourses (1881); but du Père Gonnet. — Autres petits pensionnats dans la Mission. — Hommage de reconnaissance au Père Iu. . 107-109

10. — École de Vierges à Hien-hien (1867). — Inconvénients d'un école normale *mixte*. — Vocations au séminaire; règles à suivre. — Formation des Vierges. — Un vœu. 109-111

11. — Œuvres particulières des districts. Direction du Père Gonnet: 1° remplacer les orphelinats proprement dits par des écoles de néophytes de la Sainte-Enfance; — 2° amener les chrétiens à coopérer le plus possible à ce que fait pour eux le missionnaire. — Modification apportée par nécessité, depuis 1878, dans la manière de traiter les anciens chrétiens. 111-112

12. — Nouveau genre de vie des missionnaires; ses avantages; ses inconvénients. 113-114

Chapitre troisième

LA PÊCHE EN GRAND (pp. 115-150)

Première partie

Obstacles à la conversion de la Chine.
Moyens employés par le Père Gonnet.

1. — La pêche au filet. — Tactique de nos anciens Pères : attaquer les Chinois par leur tête. — Difficultés actuelles: haine de l'Européen. — Mandarin et chrétien : chose, pour ainsi dire, incompatible. — D'où la conduite de nos anciens Pères par rapport aux rites chinois 116-118

2. La défense de ces rites (Clément XI, Benoît XIV); le vœu de Pie VI réalisé 118-119
3. — Véritable obstacle à la conversion de la Chine: la corruption du cœur humain et son esclavage sous le joug des passions. 119-120
4. — Premier moyen employé par le Père Gonnet: nos rapports bienveillants avec les mandarins. — Utilisation de cette situation: le Père Octave et le Père Leboucq; leur méthode: se charger des bonnes causes et les faire triompher; ses dangers; ses effets dans notre Mission: il n'y eut pas d'abus et beaucoup de chrétientés ouvertes 120-122
5. — Historique d'une de ces chrêtientes: Tchang-tong. — Critique du procédé employé 122-125
6. — Autre moyen suscité par la famine (1877...); un habile emploi des aumônes: hypothèques de terres; résultats obtenus 125-127
7. — Nouvelles écoles-pensionnats: leur utilité et leurs divers usages . . . 127-128
8. — Une petite réduction, ou création à nos frais d'un village de néophytes: Fan-kia-ka-ta. — Commencements pénibles; état actuel 128-130

Seconde partie

La question de la conversion des païens

1. — Un jugement *a priori*. — Éclaircissements sur les vrais moyens de conversion: — *Monita* des Missions-Étrangères: *De l'usage régulier des moyens humains*. — Instruction de la Propagande (1883). — Moyens indifférents. — Sentiments du Père Gonnet 131-134
2. — Deux principes à retenir et à suivre: 1° seule la grâce de Dieu peut convertir; 2° « Aide-toi et le ciel t'aidera. » — Exemple de Notre-Seigneur, de S. Paul, de S. FrançoisXavier: attirer 134-135
3. — Le véritable apôtre: qualités personnelles, surnaturelles, naturelles,... moyens naturels légitimes; double but,... le fil et l'aiguille,... le divin et l'humain,... Comparaisons. 135-136
4. Deux points importants à établir: — *Prémier point important*: En règle générale, les grands mouvements de catéchumènes sont occasionnés par une cause naturelle correspondante et transitoire. — Deux faits contemporains à l'appui: Le premier s'est passé aux Indes, dans le Bengale occidental et le pays du Chota-Nagpore, à l'ouest de Calcutta. — Le Père Lievens; les Kôles et les Zémindars (récit tiré d'une revue imprimée en 1888). — Nouveau moyen ou procédé apostolique transitoire; il faut prendre garde à l'illusion et se hâter d'employer le moyen qui se présente; il n'est généralement destiné qu'à ouvrir un pays à la foi. C'est l'histoire de la Mission du Chota-Nagpore; état actuel 136-139
5. — Hôtellerie de l'apostolat par la charité; détails et réflexions du Père Maene, de la même Mission; écoles. — Lettres. — Lettre du R. Père Banckaert (1898), Supérieur de la Mission de Calcutta (on reprend la première amorce du Père Lievens). 139-141

6. — Second fait arrivé en Chine et raconté dans la vie de Monseigneur Faurie, Vicaire apostolique au Kouei-tcheou : — Rebelles (1864); espérances prodigieuses; — relation officielle au Conseil central de la Propagation de la Foi. — Monsieur Lions et son district (1864): espérances de conversion à leur apogée . . 141-142
7. — Résultat final. Désappointement des amis de Monseigneur Faurie (1866); explications. 142-143
8. — *Second point important :* — Scandale des nouveaux missionnaires à leur arrivée; est-il fondé? — Néophytes de tous les temps, les Apôtres; leurs premiers disciples; — les Chrétiens des trois premiers siècles: témoignage d'Origène; la parole de Tertullien. 143-146
9. — Lettre du Père Nicolas Lancillotti à Saint Ignace (Goa, 1547) : motifs de ceux qui embrassent le Christianisme, purement temporels, quelquefois mauvais. — Extrait d'une lettre de S. François-Xavier (Cochin, 1549). Conséquence tirée par le Saint: envoyer des missionnaires . . éminents. . . Il demande le Père Simon Rodriguez, en faveur à la Cour: c'est le bienheureux Alphonse Pacheco qui est envoyé. — Supériorité des catéchumènes chinois. 146-148
10. — Conclusion. — Conseils du R. Père Rubillon, Assistant. — Autres conseils des Supérieurs d'Europe. — Règle générale : efforts et persévérance 148-150

Chapitre quatrième

RECRUTEMENT ET FORMATION

DES MISSIONNAIRES EUROPÉENS (pp. 151-190)

Première partie

Recrutement des Missionnaires

1. — Qualités du missionnaire. — Opinion du Père Gonnet: des capitaines. — Réponse du R. Père Provincial 152-153
2. — Projet de noviciat et de scolasticat en Chine pour les Européens. — Lettre du Rév. Père Provincial d'Amiens au père Gonnet (7 mars 1873) . . . 153-154
3. — Abrégé du mémoire du Père Tailhan, procureur (4 mars 1873): **Formation en commun de scolastiques pour les deux Missions.** — **I.** *Recrutement des missionnaires pour le Tcheu-li et le Kiang-nan.* — Mesures prises : *a)* Recrutement; *b)* formation; *c)* règlement du cours d'études. 154-155
4. — **II.** *Raisons et motifs de cette nouvelle organisation* : *a)* son utilité; *b)* retour aux anciennes traditions de la Compagnie; *c)* économie d'argent; *d)* certitude plus grande d'atteindre le but; inconvénients évités 155-156
5. — Réponse du Père Gonnet: *Non.* — Lettre du R. Père Provincial de Champagne (26 mai 1873). — Lettre du R. Père Assistant (16 juillet 1873). — Même réponse du Père Gonnet 156-157
6. — Mémoire de Monseigneur Dubar et du Père Gonnet pour les Supérieurs d'Europe (9 septembre 1873): *Sur les scolastiques* : Argument tiré de la pratique de l'ancienne Compagnie ; — Autre argument tiré du but de cet envoi de scolastiques : former de vrais sinologues 157-159

7. — Conclusion; dans l'ancienne Compagnie; — Aujourd'hui; le but; ce qu'il faudrait faire en pratique : 1° pousser vigoureusement l'œuvre du séminaire; 2° envoyer d'Europe des sujets bien formés; 3° examen discuté sur l'envoi de sujets à former 159-161

8. — Nouvelle offre de scolastiques faite au Père Gonnet (1882). — Sept jeunes missionnaires envoyés; résultats. — La Mission de Chang-hai, moins exclusive pour accepter des scolastiques, s'en félicite 161-162

Seconde partie

Formation des Missionnaires

1. — Étude de la langue parlée et écrite. — Manière de procéder de nos premiers Pères dans l'ancienne Compagnie. — Les missionnaires de la nouvelle Compagnie au début. — Lettres de 1844 à 1860; du R. Père Gotteland (1847); du Père Sica (item); du Père Roze (1848); conviction unanime du besoin d'études chinoises 162-165

2. — Effet produit par la guerre franco-chinoise (1860). — Funeste contre-coup de la guerre franco-allemande (1870). — *Mémorandum* de 1871 ; appréciation des missionnaires par les Chinois. — Déclaration officielle de la Légation de Pékin; prestige politique amoindri; prestige de la science et de la charité . . 165-166

3. — Étude de la langue et des livres chinois. — Recommandations du premier synode de Pékin (1880); de la Propagande dans son Instruction de 1883; elle rappelle le décret du 5 mai 1774; recommandation du second synode régional de Pékin (1886) 166-169

4. — Moyens employés par le Père Gonnet pour faciliter l'étude du chinois; fondation d'une imprimerie européenne-chinoise; achat ou confection de livres, etc 169-170

5. — Bonne humeur; danger du découragement: mal fatal et contagieux. — Demandes et envois de missionnaires; bon effet produit en Europe 170-171

6. — Lettre du Père Gonnet aux scolastiques de Laval (12 mai 1863), renfermant les détails édifiants des derniers jours et de la mort du R. Père Lemaître, et exhortant les scolastiques à désirer la Chine. — Sa lettre à Monseigneur Dubar au Concile (1869); double avantage de ses appréciations favorables. . . . 171-173

7. — Conseils paternels et pratiques 173-176

8. — Deux canevas d'instructions. — *Premier canevas :* Observations au sujet des ministères; vœux; points spéciaux: baptêmes, mariages, cas *d'interpellation*... 176-178

9. — *Second canevas:* Rapport annuel; actions de grâces, allocations, vierges employées, maîtres d'école, confessions, catéchismes 178-180

10. — Qualités et conditions pour devenir un bon missionnaire en Chine: avoir un vrai fonds de philosophie et de théologie, joint à un bon sens moral marqué ; des vertus solides; arriver vers trente ans, avec un esprit solide, un caractère

ferme et élevé; ne pas se presser de juger; suivre les méthodes de nos anciens Pères, prêcher comme eux, étudier sérieusement la langue chinoise, l'histoire profane de la Chine, etc. 180-184

11. — Diverses appréciations et recommandations utiles aux nouveaux missionnaires 184-190

Chapitre cinquième

UTILISATION DES SCIENCES EUROPÉENNES

(pp. 191-208)

1. État des sciences en Europe, au départ du Père Gonnet; état de la Chine à son arrivée. — Le Père Gonnet voulait se conformer aux usages chinois; quelques traits. — Raison et mobile de cette conduite: le salut des âmes 191-193

2. — Enseignement des sciences mathématiques et physiques: moyen providentiel suivant le Père Gonnet; cette idée ne lui est point personnelle 193-194

3. — Exposé de deux faits instructifs et capables de dissiper des malentendus ou des soupçons. — Premier fait: Voyage de Mgr de Bézy à Rome (1847); il informe la Propagande du désir exprimé soi-disant par le gouvernement chinois d'avoir des Pères instruits dans les sciences pour Pékin. Mesures prises par la Propagande; suite et fin de cette affaire 194-195

4. — Second fait plus récent, en 1885: syndicat d'industriels français à T'ien-tsin; projet d'un collège scientifique dans cette ville; son but, ses moyens. — Réponse au Ministre; lettre au Consul. — Recours à la Propagande et au très Révérend Père Général. — Opposition du vice-roi; projet d'école scientifique française abandonné. — Offres et demandes antérieures du même genre. — Raison de ce désir d'écoles scientifiques de la part de la Légation française 195-198

5. — Second synode de Pékin (1886). — Proposition faite par Monseigneur Bulté d'une approbation théorique d'écoles littéraires et scientifiques; difficultés soulevées. Retrait de dette motion, *ratione inopportunitatis:* laquelle ou lesquelles? 198-199

6. — Écoles fondées à T'ien-tsin et à Pékin: les petits Frères de Marie. — Infructueuse tentative de transformation faite par l'empereur. — Les sciences en Chine au temps de nos anciens Pères; indifférence actuelle du Chinois pour la science. — Le *Tong-wenn-koan* ou *Université étrangère* à Pékin; l'université impériale de T'ien-tsin 199-201

7. — Fondation d'un observatoire météorologique à Hien-hien. Extrait de la préface du Père Edel. — Autres détails: instruments et bulletins mensuels. — Estime du Père Gonnet pour l'observatoire; estime qu'en font les Chinois. — Suppression du bulletin (1883); remarque antérieure du Père Édel. — Éloge exagéré de cet observatoire; ce qu'il était en réalité 202-204

8. — Création et organisation de l'imprimerie européenne-chinoise. — Impression du dictionnaire chinois-latin, dit de *de Guignes*, par double tirage. — Impression du dictionnaire français-chinois par un seul tirage. — Productions de notre imprimerie 204-207

9. — Introduction des remèdes européens dans les pharmacies dispensaires. — Traitement des Européens; traitement des Chinois. — Remèdes européens substitués aux remèdes chinois 207-208

Chapitre sixième

RAPPORTS AVEC LES AUTORITÉS (pp. 209 219)

1. — Rapports du Père Gonnet avec l'autorité religieuse; — avec l'autorité ecclésiastique; avec les Vicaires apostoliques des autres Missions. — Lettre de Monseigneur Anouilh (Vicaire apostolique du Tcheu-li occidental) (mars 1868), à l'occasion du pillage de notre résidence par les rebelles 209-212

2. — Rapports du Père Gonnet avec les diverses autorités françaises (T'ien-tsin et Pékin). — Comment il sait en profiter sans en abuser. — Ses recours à la Légation. — Première cause: Koang-p'ing-fou (1867). — Deuxième cause: pillage de la résidence par les rebelles (1868); concession de terrain à T'ien-tsin. — Troisième cause, à l'époque des massacres de T'ien-tsin (1870); indemnités; réinstallation sur la Concession française 212-214

3. — Manière de traiter les affaires de moindre importance. — Règlement pour les affaires contentieuses devant les tribunaux des sous-préfets et des préfets : deux Pères choisis à cet effet. — Inconvénients évités par ce moyen : — 1° Le danger d'être trompé par les Chinois : exemple ; — droit laissé aux missionnaires, en général 214-216

4. — 2° Le froissement légitime des autorités chinoises (évité); — Aussi, stricte observance du cérémonial; — Mode adopté et obligé pour la correspondance (*Tchao-hoei ; pin-t'ié*). — Offrandes de présents au nouvel an; réceptions à notre résidence; goûters: — Objection contre ce genre mondain pour des missionnaires 216-218

5. — Autres avantages de ces bonnes relations avec les mandarins : affaiblir la répulsion actuelle pour l'étranger, obtenir davantage, et faciliter l'action du missionnaire auprès des pauvres 218-219

Chapitre septième

DÉVOTION APOSTOLIQUE A SAINT JOSEPH

(pp. 220-224)

1. — Dévotion administrative et apostolique. — Trait de dévotion envers saint Joseph : promesse du Père Gonnet (lettre du 7 juillet 1857). — Permission d'exécuter la promesse de consacrer à saint Joseph les nouvelles chapelles d'une partie de son district 220-221

2. — Confiance en saint Joseph pour une double assistance. — Saint Joseph, Procureur en chef de la Mission. — Le Père Gonnet fidèle de son côté : une quarantaine de petites églises et de presbytères en l'honneur de saint Joseph . 222-223

3. — La chapelle Saint-Joseph de la montagne. — Premier fruit apostolique de cette chapelle : développer en tous l'amour et le culte du grand Patriarche, Patron de la Chine. — Second fruit : faire l'ornement de notre cimetière. — Le cimetière de nos anciens Pères 223-224

4. — Le missionnaire doit mourir en Mission. Missionnaires à billets d'aller et retour. — Tout demander à saint Joseph, et voir Dieu agissant en lui et par lui. 224

Chapitre supplémentaire

VIEILLESSE ET MORT (pp. 225-233)

1. Le Père Gonnet à T'ien-tsin (1884), ministre et aide-procureur. — On célèbre, à la résidence, sa cinquantaine de Compagnie (2 juillet 1889). — Récit et description de cette fête ; félicitations, messe, dîner, séance 225-230

2. — Le Père Gonnet à la résidence (1892) ; ses occupations. — Affaiblissement progressif de ses facultés : Dieu avait accepté son *Suscipe*. État physique et moral. — Confession, communion, extrême-onction. — Mort paisible le 2 juillet 1895 à 5 heures du soir. — Obsèques 230-233

ÉPILOGUE (pp. 234-237)

Dernier et inutile effort de la Chine pour récupérer sa liberté ; les Boxeurs. — Transformation du Céleste-Empire : l'avenir ? — En face de ce mouvement, que doivent faire nos chrétiens ? que doivent faire nos prêtres indigènes ? — Agrégation des écoles chrétiennes aux écoles du Gouvernement : décret du Ministre de l'Instruction publique. — Conclusion 234-237

APPENDICE

Modes d'évangélisation (pp. 238-256)

Écoles. 239-241

Catéchuménat 241-243

Salles d'exhortation. 243

Médecine. — Pilules de morphine 244-245

Aumône. — Maladies diaboliques. 245

Protection 245-247

(*Note*. — Décret impérial fixant les relations entre les autorités locales et le clergé catholique : 15 mars 1899 . . . . . 247-249)

Abus possibles 251

Protestants 251-255

Conclusion 255-256

MR6.2
G588
Xb38
1916

Becker, Émile
AUTHOR

Le révérend père Joseph Gonnet
TITLE de la Compagnie de Jésus.

DATE DUE	BORROWER'S NAME
FEB - 1 '60	
~~FEB 6 '60~~	~~Harvard Coll. Lib.~~

PRINTED IN U.S.A.

YALE UNIVERSITY LIBRARY
3 9002 02964 7907

Date Due			
MAY 20 '60			

Yale Divinity Library
New Haven, Connecticut